



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

## CM-AM PERSPECTIVE

### **Compartiments :**

CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A  
CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B  
CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE  
CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE  
CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE  
CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD  
CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A  
CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B  
CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A  
CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B  
CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A  
CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B  
CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A  
CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS  
CM-AM PERSPECTIVE PIERRE

- **Les comptes consolidés :**
- **La méthode retenue pour l'agrégation des comptes :**

Le bilan, le hors bilan et le compte de résultat d'un OPCVM à compartiments sont établis par agrégation des compartiments. Les détentions d'un compartiment par un autre sont éliminées au bilan par réduction des postes « Parts d'OPC » et « Capital » à hauteur de la valeur des parts détenues.

- **La devise retenue pour l'agrégation des comptes : EUR**
- **La liste des compartiments, et pour chacun d'eux, sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour l'agrégation des comptes :**

| Compartiments                       | Devise de comptabilité |
|-------------------------------------|------------------------|
| CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A  | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B  | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE         | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE  | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD       | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A       | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B       | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A         | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B         | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A         | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B         | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A         | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS    | Euro                   |
| CM-AM PERSPECTIVE PIERRE            | Euro                   |

- **La liste des compartiments ouverts, et des compartiments fermés au cours de l'exercice :**

Néant

La devise retenue pour l'agrégation des comptes : EUR

## BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022              | 31/12/2021              |
|--|-------------------------|-------------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>1 784 422 038,70</b> | <b>1 684 561 704,53</b> |
| <b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                    | 0,00                    |
| Titres de créances négociables   | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres titres de créances  | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>1 784 422 038,70</b> | <b>1 683 299 734,20</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 1 784 422 038,70        | 1 683 299 734,20        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                    | 0,00                    |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres organismes non européens  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                    | 0,00                    |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                    | 0,00                    |
| Titres empruntés   | 0,00                    | 0,00                    |
| Titres donnés en pension   | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>             | <b>1 261 970,33</b>     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                    | 1 261 970,33            |
| Autres opérations  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Créances</b>  | <b>391 296 ,51</b>      | <b>1 462 083,06</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Autres</b>  | <b>391 296 ,51</b>      | <b>1 462 083,06</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>85 264 681,80</b>    | <b>79 263 291,06</b>    |
| <b>Liquidités</b>  | <b>85 264 681,80</b>    | <b>79 263 291,06</b>    |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>1 870 078 017,01</b> | <b>1 765 287 078,65</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022              | 31/12/2021              |
|--|-------------------------|-------------------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                         |                         |
| <b>Capital</b>   | 1 871 338 248,51        | 1 726 311 285,78        |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -332 122,96             | 38 400 971,73           |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | -1 428 372,51           | -1 211 862,84           |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>1 869 577 753,04</b> | <b>1 763 500 394,67</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                         |                         |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>0,00</b>             | <b>724 220,32</b>       |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                    | 0,00                    |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>             | <b>724 220,32</b>       |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00                    | 724 220,32              |
| Autres opérations  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Dettes</b>  | <b>407 434,07</b>       | <b>415 018,87</b>       |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Autres</b>  | <b>407 434,07</b>       | <b>415 018,87</b>       |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>92 829,90</b>        | <b>647 444,79</b>       |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>92 829,90</b>        | <b>647 444,79</b>       |
| <b>Emprunts</b>  | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Total du passif</b>   | <b>1 870 078 017,01</b> | <b>1 765 287 078,65</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021           |
|--|-------------|----------------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |                      |
| Contrats futures                                       |             |                      |
| Devise   |             |                      |
| ECXXH2F00002 EURUSD-CME 0322                           | 0,00        | 19 541 988,93        |
| Total Devise   | 0,00        | 19 541 988,93        |
| Indices  |             |                      |
| ESXXH2F00002 Mini SP500- 0322                          | 0,00        | 5 645 961,50         |
| FESXH2F00002 STX50E-EUX 0322                           | 0,00        | 9 432 500,00         |
| FXXPH2F00001 DJ STOXX600 0322                          | 0,00        | 2 554 125,00         |
| Total Indices  | 0,00        | 17 632 586,50        |
| Total Contrats futures                                 | 0,00        | 37 174 575,43        |
| Options  |             |                      |
| Indices  |             |                      |
| OESXH2P00012 OESX/0322/PUT /4,000 OPTION ESTOXX        | 0,00        | 3 885 762,64         |
| OESXH2P00014 OESX/0322/PUT /4,100 OPTION ESTOXX        | 0,00        | 6 383 138,85         |
| Total Indices  | 0,00        | 10 268 901,49        |
| Total Options  | 0,00        | 10 268 901,49        |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 47 443 476,92        |
| Engagements de gré à gré                               |             |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |             |                      |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00                 |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>47 443 476,92</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |                      |
| Contrats futures                                       |             |                      |
| Indices  |             |                      |
| DMXXH2F00001 Mini DJIA-C 0322                          | 0,00        | 6 686 113,55         |
| FESBH2F00002 STXE Bank-E 0322                          | 0,00        | 9 457 050,00         |
| NQXXH2F00002 E-MINI NASD 0322                          | 0,00        | 2 008 178,06         |
| Total Indices  | 0,00        | 18 151 341,61        |
| Total Contrats futures                                 | 0,00        | 18 151 341,61        |
| Options  |             |                      |
| Indices  |             |                      |
| OESXH2P00007 OESX/0322/PUT /3,800 OPTION ESTOXX        | 0,00        | 1 504 443,50         |
| Total Indices  | 0,00        | 1 504 443,50         |
| Total Options  | 0,00        | 1 504 443,50         |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 19 655 785,11        |
| Engagements de gré à gré                               |             |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |             |                      |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00                 |

|                                | 30/12/2022  | 31/12/2021           |
|--------------------------------|-------------|----------------------|
| <b>Total Autres opérations</b> | <b>0,00</b> | <b>19 655 785,11</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|   | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                      |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 201 371,88           | 0,25                 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 207 970,36           | 143 021,60           |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00                 | 0,00                 |
| Crédits d'impôt   | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur titres de créances   | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres produits financiers  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>  | <b>409 342,24</b>    | <b>143 021,85</b>    |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                      |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres              | 0,00                 | 9 378,82             |
| Charges sur contrats financiers   | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur dettes financières  | 379 855,32           | 431 613,29           |
| Autres charges financières  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>   | <b>379 855,32</b>    | <b>440 992,11</b>    |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                       | <b>29 486,92</b>     | <b>-297 970,26</b>   |
| Autres produits (III)   | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | 1 416 533,89         | 899 305,91           |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 106 569,50           | 88 795,92            |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>-1 280 477,47</b> | <b>-1 108 480,25</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | -147 895,04          | -103 382,59          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>-1 428 372,51</b> | <b>-1 211 862,84</b> |



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## ● **L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM EURO EQUITIES », part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence Euro Stoxx 50, diminué des frais de gestion réels sur la durée de placement recommandée, en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## ● **Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM EURO EQUITIES », part « RC ». A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A » est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPCVM maître « CM-AM EURO EQUITIES » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sans contrainte grâce à une gestion dynamique en actions, opportuniste et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de sociétés performantes (structure bilancielle, retour sur capitaux propres, cash-flow, qualité des dirigeants.) et macroéconomique. La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPC repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé. Le processus de gestion se décompose en trois étapes comme suit :

1. Filtre ESG : l'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse fondamentale : Au sein de cet univers d'investissement réduit travaillé, l'équipe de gestion analyse les sociétés sur le plan fondamental, financier et extra-financier selon des critères qualitatifs et quantitatifs pour permettre à l'équipe de gestion d'avoir une vision complète de l'entreprise sous l'angle environnemental, social et de gouvernance.

3. Construction du portefeuille : A partir de cet univers de valeurs éligibles, l'équipe de gestion construit le portefeuille selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs), en fonction de ses principales convictions d'un point de vue financier et extra-financier, des valeurs jugées attractives en termes de valorisation et offrant un potentiel d'appréciation à moyen terme.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net. En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 60% minimum sur les marchés des actions des pays de l'Union européenne.

- de 0 % à 25% aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de catégorie minimale à l'acquisition « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0 % à 10 % en obligations convertibles

De 0 % à 20 % au risque de change sur les devises hors euro

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Au cours de l'année 2022, les investisseurs se sont heurtés à plusieurs chocs et autres changements de paradigme. Tout d'abord, le déclenchement puis l'enlisement du conflit russo-ukrainien. Ce dernier a généré plusieurs problématiques tels que la sécurité des Etats, l'angle de la dépendance énergétique ou encore alimentaire. En effet, ces deux derniers points expliquent en partie le retour de l'inflation sur ces hauts niveaux, en particulier en Europe (9.2% au 31/12/2022). Le retour d'une forte inflation justifie bien évidemment le retour de balancier amorcé par les banques centrales à travers le monde. En effet, afin de lutter contre l'inflation (au dépend de la croissance), les grands argentiers ont entamé un redressement de leurs taux d'intérêts à une vitesse inégalée depuis la fin des années 70, en particulier aux Etats Unis où la FED a relevé son taux directeur de 425 points de base pour le porter à 4.25%-4.50% mi-décembre 2022 tandis que la BCE a remonté ses taux directeurs de 250 bp sur l'année pour porter son taux de refinancement à 2,5% mi-décembre 2022. La vitesse et l'ampleur de ce resserrement monétaire a généré un krash obligataire qui restera dans les annales des investisseurs puisque les rendements des titres à revenu fixe, qui servent traditionnellement de refuge en période de trouble, ont connus une chute historique (prêt de -20% de baisse en capital pour le porteur d'une obligation à 10 ans émise par l'Etat français).

Ces mouvements de grandes ampleurs ont évidemment affecté les marchés actions aussi bien en terme de valorisation qu'en terme de rotation sectorielle. Au cours de cette année, le vieux continent (Euro Stoxx 50 : -11,74%) était dans l'œil du cyclone de par sa dépendance aux pays en guerre mais est tout de même parvenu à surperformer (S&P 500 : -19,44% en devise local) son homologue américain en raison de son penchant pour la value et du renforcement du dollar face à l'euro (au plus bas de septembre 2022, l'EUR/USD oscillait autour des 0,95). En effet, le dollar a bénéficié de la hausse agressive de la Fed et d'une quête de sécurité pour l'ensemble des investisseurs mondiaux. De plus, d'un point de vu sectoriel, le secteur de l'énergie a été le seul secteur à afficher des rendements positifs en Europe (+19,89%) et aux États-Unis. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où les prix de l'énergie ont bien résisté tout au long de l'année, principalement en raison de la guerre en Ukraine. En outre, en Europe, les financières (assurance -1,06%, banques -3,37%) ont fortement surperformé grâce à la hausse des taux d'intérêt et à la dynamique favorable des bénéficiaires. De l'autre côté du spectre, la pire performance sectorielle est décernée au secteur de l'immobilier (-40,15%), impacté mécaniquement par la hausse des taux, de même que le secteur de la technologie (-28,5%) qui a également été impacté par les taux mais à également subi son caractère cyclique et sa cherté.

Pour conclure, de par cette période de forte volatilité liée aux événements macro-économiques et aux réactions des grands argentiers, nous avons acté la sous-pondération de la classe action au profit de la classe monétaire tout au long de l'année. Ainsi, le fonds CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A clôture l'exercice à -16,99%.

### Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
  - une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,
- Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés

impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- La part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;  
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

## • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,72% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

## ● **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM EURO EQUITIES est disponible ci-joint

## ● **Evènements intervenus au cours de la période**

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité de la trame

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire Taxonomie

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Obtention du label ISR français (LAP)

**BILAN ACTIF**

|   | <b>30/12/2022</b>    | <b>31/12/2021</b>    |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>56 833 156,29</b> | <b>61 071 521,71</b> |
| <b>OPC maître</b>                               | <b>56 833 156,29</b> | <b>61 071 521,71</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Créances</b>                                 | <b>57 040,50</b>     | <b>59 017,01</b>     |
| Opérations de change à terme de devises         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Autres  | <b>57 040,50</b>     | <b>59 017,01</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>136 066,09</b>    | <b>55 793,04</b>     |
| Liquidités                                      | <b>136 066,09</b>    | <b>55 793,04</b>     |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>57 026 262,88</b> | <b>61 186 331,76</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022    | 31/12/2021    |
|--|---------------|---------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |               |               |
| <b>Capital</b>   | 56 033 417,28 | 59 460 041,39 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00          | 0,00          |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | 669 275,48    | 1 408 354,83  |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 290 210,46    | 283 459,20    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 56 992 903,22 | 61 151 855,42 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                           |               |               |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00          | 0,00          |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00          | 0,00          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00          | 0,00          |
| Autres opérations  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Dettes</b>  | 33 359,66     | 34 476,34     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00          | 0,00          |
| <b>Autres</b>  | 33 359,66     | 34 476,34     |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00          | 0,00          |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Total du passif</b>   | 57 026 262,88 | 61 186 331,76 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022        | 31/12/2021        |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                   |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 273,42            | 0,00              |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00              | 0,00              |
| Crédits d'impôt  | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur titres de créances  | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00              | 0,00              |
| Autres produits financiers   | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>273,42</b>     | <b>0,00</b>       |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                   |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur dettes financières   | 271,62            | 275,69            |
| Autres charges financières   | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>271,62</b>     | <b>275,69</b>     |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>1,80</b>       | <b>-275,69</b>    |
| Autres produits (III)  | 0,00              | 0,00              |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | -281 870,14       | -266 352,50       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>281 871,94</b> | <b>266 076,81</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | 8 338,52          | 17 382,39         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>290 210,46</b> | <b>283 459,20</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas audité par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion   |                             |
|-------|--------------|--|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE  | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001806 | 0,70% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                             |                                      |                               |
|-------|--------------|--|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                        | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001806 | 1,4280% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001806 C**

néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>61 151 855,42</b> | <b>44 419 665,15</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 21 804 360,37        | 19 724 420,22        |
| Versements de participation  | 4 596 122,26         | 2 999 872,62         |
| Versements d'intéressement   | 3 656 884,15         | 2 776 972,73         |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                      |                      |
| - versements volontaires des salariés  | 1 223 124,60         | 1 181 428,43         |
| - abondements de l'entreprise  | 1 653 052,89         | 1 462 392,90         |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 349 968,93           | 134 338,29           |
| Versements par arbitrage   | 10 325 207,54        | 11 169 415,25        |
| Versements autres  | 0,00                 | 0,00                 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -15 003 991,30       | -13 039 799,14       |
| Rachats volontaires des salariés   | -3 809 823,71        | -3 182 727,93        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -1 871 314,06        | -492 939,16          |
| Retraits par arbitrage   | -9 322 853,53        | -9 364 132,05        |
| Retraits autres  | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 681 125,21           | 1 330 850,58         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -85 487,91           | -50,00               |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                 | 0,00                 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de transaction   | 0,00                 | 0,00                 |
| Différences de change  | 0,00                 | 0,00                 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -11 836 830,51       | 8 450 691,80         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>3 006 616,30</i>  | <i>14 843 446,81</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>14 843 446,81</i> | <i>6 392 755,01</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 281 871,94           | 266 076,81           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>56 992 903,22</b> | <b>61 151 855,42</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | <b>Montant</b> | <b>%</b>    |
|---------------------------------------|----------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |                |             |
| <b>Operations de couverture</b>       |                |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b>    | <b>0,00</b> |
| <b>Autres operations</b>              |                |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b>    | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b>    | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 136 066,09    | 0,24 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | 0-3 mois   | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 136 066,09 | 0,24 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                          | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>             |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| OPC maître               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances                 | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>            |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>        |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>    |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>          |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>          |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>          |
| OPC                               |              |                    | <b>56 833 156,29</b> |
|                                   | FR0000986655 | CM-AM EURO EQ.RC3D | 56 833 156,29        |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>          |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>56 833 156,29</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                   |                   |
| Report à nouveau   | 0,00              | 0,00              |
| Résultat   | 290 210,46        | 283 459,20        |
| <b>Total</b>   | <b>290 210,46</b> | <b>283 459,20</b> |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 290 210,46        | 283 459,20        |
| <b>Total</b>  | <b>290 210,46</b> | <b>283 459,20</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                     |
|--|---|---------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021          |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                     |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | 669 275,48                                  | 1 408 354,83        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00                |
| <b>Total</b>   | <b>669 275,48</b>                           | <b>1 408 354,83</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                     |
|--|---|---------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021          |
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |   |                     |
| <b>Affectation</b>   |   |                     |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                |
| Capitalisation   | 669 275,48                                  | 1 408 354,83        |
| <b>Total</b>   | <b>669 275,48</b>                           | <b>1 408 354,83</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                     |
| Nombre de titres   | 0   | 0                   |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net     | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 31 817 790,22 | 285 455,3142     | 111,4632                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 2,21  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 40 773 582,39 | 285 729,9137     | 142,6997                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 2,89  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 44 419 665,15 | 322 660,5490     | 137,6668                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,59  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 61 151 855,42 | 364 867,5270     | 167,6001                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 4,63  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 56 992 903,22 | 409 636,6683     | 139,1303                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 2,34  |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 149 745,580200     | 21 804 360,37     |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -104 976,438900    | -15 003 991,30    |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 44 769,141300      | 6 800 369,07      |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 409 636,668300     |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 5 658,94          |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 5 658,94          |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 5 658,94          |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 5 658,94          |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 9 209,01          |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 9 209,01          |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 9 209,01          |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 9 209,01          |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|  | 30/12/2022 |
|--|------------|
| C1 PART CAPI C   |            |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,70       |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 396 418,43 |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00       |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00       |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 678 288,57 |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés   | 57 040,50         |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>57 040,50</b>  |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 33 359,66         |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>33 359,66</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>23 680,84</b>  |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR           | % Actif Net   |
|--|----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>56 833 156,29</b> | <b>99,72</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                 | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES OPC   | 56 833 156,29        | 99,72         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                 | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                 | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>57 040,50</b>     | <b>0,10</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-33 359,66</b>    | <b>-0,06</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                 | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                 | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>136 066,09</b>    | <b>0,24</b>   |
| DISPONIBILITES   | 136 066,09           | 0,24          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                 | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                 | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                 | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                 | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>56 992 903,22</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient   | Valeur<br>boursière  | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|----------------------|----------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>53 826 704,88</b> | <b>56 833 156,29</b> | <b>0,00</b>     | <b>3 006 451,41</b>           | <b>99,72</b>   |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>53 826 704,88</b> | <b>56 833 156,29</b> | <b>0,00</b>     | <b>3 006 451,41</b>           | <b>99,72</b>   |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>53 826 704,88</b> | <b>56 833 156,29</b> | <b>0,00</b>     | <b>3 006 451,41</b>           | <b>99,72</b>   |
| FR0000986655 CM-AM EURO EQUITIES<br>RC FCP 3D                    | EUR    | 13 856,507                | 4 101,55         | 3884,580                       | 53 826 704,88        | 56 833 156,29        | 0,00            | 3 006 451,41                  | 99,72          |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>53 826 704,88</b> | <b>56 833 156,29</b> | <b>0,00</b>     | <b>3 006 451,41</b>           |                |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## **• L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM EURO EQUITIES », part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence Euro Stoxx 50, diminué des frais de gestion réels sur la durée de placement recommandée, en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis. Le type de gestion de l'OPCVM nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## **• Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM EURO EQUITIES », part « RC ». A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B » est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPCVM maître « CM-AM EURO EQUITIES » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sans contrainte grâce à une gestion dynamique en actions, opportuniste et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de sociétés performantes (structure bilancielle, retour sur capitaux propres, cash-flow, qualité des dirigeants.) et macroéconomique. La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPC repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé. Le processus de gestion se décompose en trois étapes comme suit :

1. Filtre ESG : l'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse fondamentale : Au sein de cet univers d'investissement réduit travaillé, l'équipe de gestion analyse les sociétés sur le plan fondamental, financier et extra-financier selon des critères qualitatifs et quantitatifs pour permettre à l'équipe de gestion d'avoir une vision complète de l'entreprise sous l'angle environnemental, social et de gouvernance.

3. Construction du portefeuille : A partir de cet univers de valeurs éligibles, l'équipe de gestion construit le portefeuille selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs), en fonction de ses principales convictions d'un point de vue financier et extra-financier, des valeurs jugées attractives en termes de valorisation et offrant un potentiel d'appréciation à moyen terme.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net. En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 60% minimum sur les marchés des actions des pays de l'Union européenne.

- de 0 % à 25% aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de catégorie minimale à l'acquisition « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0 % à 10 % en obligations convertibles

De 0 % à 20 % au risque de change sur les devises hors euro

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Au cours de l'année 2022, les investisseurs se sont heurtés à plusieurs chocs et autres changements de paradigme. Tout d'abord, le déclenchement puis l'enlisement du conflit russo-ukrainien. Ce dernier a généré plusieurs problématiques tels que la sécurité des Etats, l'angle de la dépendance énergétique ou encore alimentaire. En effet, ces deux derniers points expliquent en partie le retour de l'inflation sur ces hauts niveaux, en particulier en Europe (9.2% au 31/12/2022). Le retour d'une forte inflation justifie bien évidemment le retour de balancier amorcé par les banques centrales à travers le monde. En effet, afin de lutter contre l'inflation (au dépend de la croissance), les grands argentiers ont entamé un redressement de leurs taux d'intérêts à une vitesse inégalée depuis la fin des années 70, en particulier aux Etats Unis où la FED a relevé son taux directeur de 425 points de base pour le porter à 4.25%-4.50% mi-décembre 2022 tandis que la BCE a remonté ses taux directeurs de 250 bp sur l'année pour porter son taux de refinancement à 2,5% mi-décembre 2022. La vitesse et l'ampleur de ce resserrement monétaire a généré un krash obligataire qui restera dans les annales des investisseurs puisque les rendements des titres à revenu fixe, qui servent traditionnellement de refuge en période de trouble, ont connus une chute historique (prêt de -20% de baisse en capital pour le porteur d'une obligation à 10 ans émise par l'Etat français).

Ces mouvements de grandes ampleurs ont évidemment affecté les marchés actions aussi bien en terme de valorisation qu'en terme de rotation sectorielle. Au cours de cette année, le vieux continent (Euro Stoxx 50 : -11,74%) était dans l'œil du cyclone de par sa dépendance aux pays en guerre mais est tout de même parvenu à surperformer (S&P 500 : -19,44% en devise local) son homologue américain en raison de son penchant pour la value et du renforcement du dollar face à l'euro (au plus bas de septembre 2022, l'EUR/USD oscillait autour des 0,95). En effet, le dollar a bénéficié de la hausse agressive de la Fed et d'une quête de sécurité pour l'ensemble des investisseurs mondiaux. De plus, d'un point de vu sectoriel, le secteur de l'énergie a été le seul secteur à afficher des rendements positifs en Europe (+19,89%) et aux États-Unis. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où les prix de l'énergie ont bien résisté tout au long de l'année, principalement en raison de la guerre en Ukraine. En outre, en Europe, les financières (assurance -1,06%, banques -3,37%) ont fortement surperformé grâce à la hausse des taux d'intérêt et à la dynamique favorable des bénéficiaires. De l'autre côté du spectre, la pire performance sectorielle est décernée au secteur de l'immobilier (-40,15%), impacté mécaniquement par la hausse des taux, de même que le secteur de la technologie (-28,5%) qui a également été impacté par les taux mais à également subit son caractère cyclique et sa cherté.

Pour conclure, de par cette période de forte volatilité liée aux événements macro-économiques et aux réactions des grands argentiers, nous avons acté la sous-pondération de la classe action au profit de la classe monétaire tout au long de l'année. Ainsi, le fonds CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B clôture l'exercice à -16.61%.

### Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
  - une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,
- Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés

impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- La part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;  
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

## • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,81% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

## ● **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM EURO EQUITIES est disponible ci-joint

## ● **Evènements intervenus au cours de la période**

30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire Taxonomie

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Obtention du label ISR français (LAP)

**BILAN ACTIF**

|   | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>26 121 968,05</b> | <b>28 838 865,65</b> |
| <b>OPC maître</b>                               | <b>26 121 968,05</b> | <b>28 838 865,65</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Créances</b>                                 | <b>26 438,95</b>     | <b>28 696,78</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Autres</b>                                   | <b>26 438,95</b>     | <b>28 696,78</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>31 155,20</b>     | <b>15 649,73</b>     |
| <b>Liquidités</b>                               | <b>31 155,20</b>     | <b>15 649,73</b>     |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>26 179 562,20</b> | <b>28 883 212,16</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022    | 31/12/2021    |
|--|---------------|---------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |               |               |
| <b>Capital</b>   | 25 650 339,65 | 27 778 057,60 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00          | 0,00          |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | 282 994,23    | 857 351,37    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 239 608,19    | 240 611,38    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 26 172 942,07 | 28 876 020,35 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                           |               |               |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00          | 0,00          |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00          | 0,00          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00          | 0,00          |
| Autres opérations  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Dettes</b>  | 6 620,13      | 7 191,81      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00          | 0,00          |
| <b>Autres</b>  | 6 620,13      | 7 191,81      |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00          | 0,00          |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Total du passif</b>   | 26 179 562,20 | 28 883 212,16 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022        | 31/12/2021        |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                   |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 47,39             | 0,00              |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00              | 0,00              |
| Crédits d'impôt  | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur titres de créances  | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00              | 0,00              |
| Autres produits financiers   | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>47,39</b>      | <b>0,00</b>       |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                   |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur dettes financières   | 229,46            | 200,78            |
| Autres charges financières   | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>229,46</b>     | <b>200,78</b>     |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-182,07</b>    | <b>-200,78</b>    |
| Autres produits (III)  | 0,00              | 0,00              |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | -219 316,13       | -227 767,77       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 6 906,78          | 6 793,19          |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>226 040,84</b> | <b>234 360,18</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | 13 567,35         | 6 251,20          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>239 608,19</b> | <b>240 611,38</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas audité par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion  |   |
|-------|--------------|---|---|
| Parts |              | A la charge du FCPE   | A la charge de l'entreprise   |
| C     | 000010001807 | 0,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes.<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | 0,40% TTC maximum<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                             |                                      |                               |
|-------|--------------|--|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                        | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001807 | 1,428 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001807 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>28 876 020,35</b> | <b>23 820 505,75</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 5 855 196,96         | 4 969 787,39         |
| Versements de participation  | 358 837,76           | 338 975,44           |
| Versements d'intéressement   | 335 395,84           | 313 637,10           |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                      |                      |
| - versements volontaires des salariés  | 107 666,58           | 58 890,74            |
| - abondements de l'entreprise  | 113 279,45           | 74 485,57            |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | -7 535,10            | 104 817,89           |
| Versements par arbitrage   | 4 947 552,43         | 4 078 980,65         |
| Versements autres  | 0,00                 | 0,00                 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -3 851 883,39        | -5 020 485,81        |
| Rachats volontaires des salariés   | -2 474 629,10        | -2 193 425,53        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -12 823,04           | -39 947,26           |
| Retraits par arbitrage   | -1 364 431,25        | -2 787 113,02        |
| Retraits autres  | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 268 302,18           | 829 039,85           |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -4 513,56            | 0,00                 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                 | 0,00                 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de transaction   | 0,00                 | 0,00                 |
| Différences de change  | 0,00                 | 0,00                 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -5 196 221,31        | 4 042 812,99         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>1 473 105,01</i>  | <i>6 669 326,32</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>6 669 326,32</i>  | <i>2 626 513,33</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 226 040,84           | 234 360,18           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>26 172 942,07</b> | <b>28 876 020,35</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | <b>Montant</b> | <b>%</b>    |
|---------------------------------------|----------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |                |             |
| <b>Operations de couverture</b>       |                |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b>    | <b>0,00</b> |
| <b>Autres operations</b>              |                |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b>    | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b>    | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 31 155,20     | 0,12 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | 0-3 mois  | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|-----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 31 155,20 | 0,12 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                          | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>             |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| OPC maître               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances                 | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>            |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>        |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>    |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>          |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>          |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>          |
| OPC                               |              |                    | <b>26 121 968,05</b> |
|                                   | FR0000986655 | CM-AM EURO EQ.RC3D | 26 121 968,05        |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>          |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>26 121 968,05</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                   |                   |
| Report à nouveau   | 0,00              | 0,00              |
| Résultat   | 239 608,19        | 240 611,38        |
| <b>Total</b>   | <b>239 608,19</b> | <b>240 611,38</b> |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 239 608,19        | 240 611,38        |
| <b>Total</b>  | <b>239 608,19</b> | <b>240 611,38</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | 282 994,23                                  | 857 351,37        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00              |
| <b>Total</b>   | <b>282 994,23</b>                           | <b>857 351,37</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |   |                   |
| <b>Affectation</b>   |   |                   |
| Distribution   | 0,00  | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00              |
| Capitalisation   | 282 994,23                                  | 857 351,37        |
| <b>Total</b>   | <b>282 994,23</b>                           | <b>857 351,37</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                   |
| Nombre de titres   | 0   | 0                 |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net     | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 18 715 384,50 | 182 510,3721     | 102,5442                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 2,26  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 24 432 758,27 | 185 366,9667     | 131,8075                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 2,76  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 23 820 505,75 | 186 618,2092     | 127,6429                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,63  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 28 876 020,35 | 185 088,9711     | 156,0115                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 5,93  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 26 172 942,07 | 201 185,7164     | 130,0934                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 2,59  |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 45 115,490900      | 5 855 196,96      |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -29 018,745600     | -3 851 883,39     |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 16 096,745300      | 2 003 313,57      |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 201 185,716400     |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 846,89            |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 846,89            |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 846,89            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 846,89            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|  | 30/12/2022 |
|--|------------|
| C1 PART CAPI C   |            |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,30       |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 75 593,59  |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00       |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00       |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 301 816,50 |

## CREANCES ET DETTES

|                                 | Nature de débit/crédit      | 30/12/2022       |
|---------------------------------|-----------------------------|------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés | 26 438,95        |
| <b>Total des créances</b>       |                             | <b>26 438,95</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion            | 6 620,13         |
| <b>Total des dettes</b>         |                             | <b>6 620,13</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                             | <b>19 818,82</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR           | % Actif Net   |
|--|----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>26 121 968,05</b> | <b>99,81</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                 | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES OPC   | 26 121 968,05        | 99,81         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                 | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                 | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>26 438,95</b>     | <b>0,10</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-6 620,13</b>     | <b>-0,03</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                 | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                 | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>31 155,20</b>     | <b>0,12</b>   |
| DISPONIBILITES   | 31 155,20            | 0,12          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                 | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                 | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                 | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                 | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>26 172 942,07</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient   | Valeur<br>boursière  | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|----------------------|----------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>24 648 913,86</b> | <b>26 121 968,05</b> | <b>0,00</b>     | <b>1 473 054,19</b>           | <b>99,81</b>   |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>24 648 913,86</b> | <b>26 121 968,05</b> | <b>0,00</b>     | <b>1 473 054,19</b>           | <b>99,81</b>   |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>24 648 913,86</b> | <b>26 121 968,05</b> | <b>0,00</b>     | <b>1 473 054,19</b>           | <b>99,81</b>   |
| FR0000986655 CM-AM EURO EQUITIES<br>RC FCP 3D                    | EUR    | 6 368,804                 | 4 101,55         | 3870,258                       | 24 648 913,86        | 26 121 968,05        | 0,00            | 1 473 054,19                  | 99,81          |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>24 648 913,86</b> | <b>26 121 968,05</b> | <b>0,00</b>     | <b>1 473 054,19</b>           |                |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## **● L'objectif de gestion**

Ce FCPE est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'objectif de gestion du FCPE « CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE » est, pour les salariés, quelle que soit la date de souscription ou de rachat de leurs parts :

-d'offrir une participation partielle à l'évolution de deux catégories d'actifs, risqués et non risqués, grâce à une gestion dynamique et quotidienne d'un panier d'OPC exposés en actions ou en instruments de taux, et dont l'allocation est gérée activement.

-d'assurer une protection partielle du capital à chaque valeur liquidative, hors commission de souscription.

Protection partielle du capital :

Le garant s'engage à une protection partielle du capital à chaque valeur liquidative. Au départ, pour une valeur liquidative initiale de 100 euros, la protection sera à hauteur de 90 euros par part.

Garantie de performance :

Chaque fois que la valeur liquidative franchira un palier de 2 euros (niveaux de 102€,104€,106€ etc.), le plancher de garantie sera relevé de 2 euros (respectivement 92€, 94€, 96 € etc.)

Période de protection : Période allant de la valeur liquidative établie le vendredi 01/04/2011 à celle du vendredi 04/04/2031 incluse.

La protection est révisable en continu à chaque valeur liquidative et uniquement à la hausse, en fonction des performances du fonds. La valeur liquidative du FCPE reste en permanence supérieure ou égale à la protection partielle effective au moment de la souscription.

Si la valeur liquidative du fonds atteint 180 €, et sous réserve de l'accord du conseil de surveillance et de l'agrément préalable de l'AMF, la société de gestion changera son orientation de gestion et sa classification en FCPE de type « monétaire » après agrément de l'AMF.

Aucun indicateur de référence n'est retenu pour ce fonds, étant donné son montage.

## **● Stratégie d'investissement**

A) Principe de la "gestion à coussin" :

La composition des actifs du FCPE « CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE » est définie de façon dynamique. Le portefeuille est composé de 2 catégories d'actifs, l'une dite "risquée" destinée à créer de la performance à long terme, l'autre dite "non risquée" assurant la protection partielle du compartiment. La proportion entre ces deux catégories est réajustée selon les principes de l'assurance de portefeuille, en fonction de l'évolution des actifs risqués. La stratégie de gestion peut conduire à ce que la totalité de l'actif du FCPE soit totalement investie dans l'actif "non risqué", notamment afin de respecter à tout moment la contrainte de la protection partielle du capital.

Le gérant pourra ne pas exposer le fonds à l'actif "risqué", même s'il en a la possibilité afin d'optimiser la performance du fonds. Dans ce cadre, il peut exister un risque de « monétarisation » : en fonction des marchés, la part de l'actif risqué peut devenir nulle ; le FCPE délivrerait alors une performance liée au marché monétaire et/ou obligataire et ne profiterait pas d'un éventuel rebond des actifs risqués. En fonction de l'évolution des actifs non risqués, cette situation pourra être temporaire ou durer jusqu'à l'échéance du FCPE.

B) Pilotage de l'allocation d'actifs :

La réallocation entre les deux catégories d'actifs se fait sur une base quotidienne. Elle est conditionnée par le profil de risque de l'actif risqué (volatilité et mesure de pertes extrêmes) ainsi que par son évolution en termes de rendement, comme décrit plus haut.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Le compartiment peut être exposé :

De 0% à 100% aux marchés actions de la zone OCDE, de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont :

- de 0% à 10% aux actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros

De 0% à 100% en instruments de taux de toutes zones géographiques, souverains, du secteur public et privé.

De 0% à 25% au risque de change sur des devises hors euro

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FCPE peut être investi :

au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIVG de droit français, mentionnés à l'article R214-210 du Code Monétaire et Financier. Un seul OPC peut représenter jusqu'à 50% de l'actif.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture aux risques d'action et de taux.

- emprunts d'espèces.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Le fonds est investi en OPCVM monétaires et en OPCVM risqués. La part de ces derniers dans l'actif global est gérée selon la mécanique d'assurance de portefeuille, dans le but d'honorer les garanties en capital et en performance.

L'exposition au risque est donc en permanence pilotée pour capter la participation maximale à la hausse des fonds actions tout en maîtrisant le risque.

Le fonds CM-AM Perspective Certitude respecte sa stratégie d'investissement et s'expose en actifs risqués le 30 Décembre 2022 à un niveau de 8.20%.

Répartition des actifs:

- risqués : CM-AM Euro Equities (FR0000986655) en représente 25%

CM-AM France (FR0014004P17) en représente 14.5%

CM-AM Europe Growth (FR0010037341) en représente 10%

CM-AM Europe Value (FR0000991770) en représente 9.5%

CM-AM Entrepreneurs Europe (FR0013266624) en représente 5.5%

CM-AM Indiciel Amérique 500 (FR0010004085) en représente 23.5%

CM-AM Indiciel Japon 225 (FR0010415448) en représente 12%

- non risqués: CM-AM CASH (FR0000979825) en représente 49%

Union + (FR0000009987) 49%

Le reste (2%) s'apparente à des liquidités

L'objectif de gestion est :

- d'offrir une participation partielle à l'évolution de deux catégories d'actifs risqués et non risqués à travers un panier d'OPCVM gérés activement.

- d'assurer une protection partielle du capital à hauteur de 90€ par part, plus 2€ par paliers de 2€ franchis par la valeur liquidative au-delà de 100€ depuis la création du FCPE, jusqu'au vendredi 04/04/2031.

Au 30 décembre 2022, la valeur liquidative était de 115.5636 et la protection partielle de 112€.

La performance annuelle du fonds est de -3.48%.

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,

- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. Il prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste ) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
- Production annuelle de charbon < 10 MT ;
- Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
- Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
- Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,
  - pétrole lourd et extra-lourd,
  - pétrole en eau profonde,
  - pétrole extrait en Arctique,
  - méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

- 
- (1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
  - (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
  - (3) Société de Gestion.
  - (4) Editée fin 2022.
  - (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement. Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

## • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## ● **INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### ● **Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### ● **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### ● **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### ● **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### ● **Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 98,05% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### ● **Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

### ● Evènements intervenus au cours de la période

30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire SFDR

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie

## BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>245 084 189,11</b> | <b>230 951 427,16</b> |
| <b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres de créances négociables   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres titres de créances  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>245 084 189,11</b> | <b>230 951 427,16</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 245 084 189,11        | 230 951 427,16        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres organismes non européens  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                  | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres empruntés   | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres donnés en pension   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>  | <b>32 992,05</b>      | <b>54 670,90</b>      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>32 992,05</b>      | <b>54 670,90</b>      |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>4 897 961,24</b>   | <b>5 043 696,61</b>   |
| <b>Liquidités</b>  | <b>4 897 961,24</b>   | <b>5 043 696,61</b>   |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>250 015 142,40</b> | <b>236 049 794,67</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                       |                       |
| <b>Capital</b>   | 254 089 947,73        | 232 415 831,86        |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -4 001 218,56         | 3 492 515,30          |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | -121 081,58           | 97 213,47             |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>249 967 647,59</b> | <b>236 005 560,63</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                       |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                  | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>  | <b>47 494,81</b>      | <b>44 234,04</b>      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>47 494,81</b>      | <b>44 234,04</b>      |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Emprunts</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Total du passif</b>   | <b>250 015 142,40</b> | <b>236 049 794,67</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022         | 31/12/2021        |
|--|--------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                    |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 2 222,72           | 0,00              |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00               | 0,00              |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00               | 0,00              |
| Crédits d'impôt  | 0,00               | 0,00              |
| Produits sur titres de créances  | 0,00               | 0,00              |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00               | 0,00              |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00               | 0,00              |
| Autres produits financiers   | 0,00               | 0,00              |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>2 222,72</b>    | <b>0,00</b>       |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                    |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00               | 0,00              |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00               | 0,00              |
| Charges sur dettes financières   | 8 285,73           | 11 081,52         |
| Autres charges financières   | 0,00               | 0,00              |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>8 285,73</b>    | <b>11 081,52</b>  |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-6 063,01</b>   | <b>-11 081,52</b> |
| Autres produits (III)  | 0,00               | 0,00              |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | 113 801,31         | -102 963,27       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 0,00               | 0,00              |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>-119 864,32</b> | <b>91 881,75</b>  |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | -1 217,26          | 5 331,72          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00               | 0,00              |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>-121 081,58</b> | <b>97 213,47</b>  |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas audité par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion  |                             |
|-------|--------------|---|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE   | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001816 | 1,00 % TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                            |                                      |                               |
|-------|--------------|---|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                       | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001816 | 2,40 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001816 C**

néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## ● Description des garanties reçues ou données

### ● Garantie reçue :

Etablissement garant :

Banque Fédérative du Crédit Mutuel

Date d'échéance de la garantie :

04/04/2031

Garantie de capital :

Protection partielle du capital :

- Le garant s'engage à une protection partielle du capital à chaque valeur liquidative. Au départ, pour une valeur liquidative initiale de 100 euros, la protection sera à hauteur de 90 euros par part

- Montant maximum de la garantie : 400 M€

- Durée et date d'échéance : 20 ans, soit du vendredi 01/04/2011 au vendredi 04/04/2031 inclus

- Plafonnement de l'actif du FCPE : La société de gestion se réserve la possibilité de fermer les souscriptions dès lors que l'actif du fonds atteint 400 M€.

Conformément à la protection partielle du capital à hauteur de 90 euros relevée d'éventuels paliers de 2 euros franchis depuis la création du FCPE, délivrée par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, le compartiment « CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE » offre jusqu'au vendredi 04/04/2031 aux salariés porteurs de parts, quelle que soit la date de souscription ou de rachat de leurs parts :

Garantie de performance :

- Puis, chaque fois que la valeur liquidative franchira un palier de 2 euros (niveaux de 102€, 104€, 106€ etc.), le plancher de garantie sera relevé de 2 euros (respectivement 92€, 94€, 96 € etc.)

Exemple : Si la valeur liquidative atteint 115.38€, 7 paliers de 2€ auront été franchis, le dernier à un niveau de 114€. La valeur minimale assurée sera alors de 104€ pour toutes les valeurs liquidatives qui suivront.

Souscripteur bénéficiant de la garantie :

--

Souscripteur bénéficiant de la protection :

Période de protection : Période allant de la valeur liquidative établie le vendredi 01/04/2011 à celle du vendredi 04/04/2031 incluse.

La protection est révisable en continu à chaque valeur liquidative et uniquement à la hausse, en fonction des performances du fonds. La valeur liquidative du compartiment reste en permanence supérieure ou égale à la protection partielle effective au moment de la souscription.

« CM-AM PERSPECTIVE CERTITUDE » bénéficie d'une protection partielle du capital à hauteur de 90 euros relevée d'éventuels paliers de 2 euros depuis la création du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, le porteur pourrait être remboursé sur la base d'une valeur liquidative minimale de 90 euros, pour un investissement initial de 100 euros hors commission de souscription.

Porteurs bénéficiant de la protection partielle :

Tout salarié porteur de parts, qu'elle que soit la date de souscription ou de rachat, comprise entre le vendredi 01/04/2011 et le vendredi 04/04/2031 inclus, bénéficiera d'une protection partielle du capital à hauteur de 90 euros avec effet cliquet (hors commission de souscription), telle que définie ci-dessus.

Souscripteur sortant avant l'échéance :

Porteurs ne bénéficiant pas de la protection partielle :

Tout porteur ayant souscrit ou racheté ses parts en dehors de la période de protection (période allant de la valeur liquidative établie le vendredi 01/04/2011 à celle du vendredi 04/04/2031 incluse), ou si la garantie n'est pas renouvelée au-delà du 04/04/2031, ne pourra pas bénéficier de la protection partielle.

Commentaire :

Au-delà de la dernière valeur liquidative bénéficiant de la protection calculée le 04/04/2031, et sous réserve de l'accord du conseil de surveillance et de l'agrément préalable de l'AMF, la société de gestion du FCPE pourra soit reconduire la protection pour une période qui sera à définir, soit changer son orientation de gestion et sa classification en "monétaire euro" après agrément de l'AMF.

### ● Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>236 005 560,63</b> | <b>204 435 210,01</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 69 281 636,14         | 67 550 800,18         |
| Versements de participation  | 10 938 697,98         | 10 099 182,49         |
| Versements d'intéressement   | 14 781 643,40         | 11 348 758,48         |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                       |                       |
| - versements volontaires des salariés  | 6 346 329,38          | 6 459 534,12          |
| - abondements de l'entreprise  | 16 500 906,29         | 16 564 286,50         |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 1 361 650,87          | 1 169 069,92          |
| Versements par arbitrage   | 19 352 408,22         | 21 909 968,67         |
| Versements autres  | 0,00                  | 0,00                  |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -46 811 008,52        | -41 435 817,83        |
| Rachats volontaires des salariés   | -25 656 705,62        | -16 897 670,95        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -3 305 620,96         | -3 083 249,87         |
| Retraits par arbitrage   | -17 848 681,94        | -21 454 897,01        |
| Retraits autres  | 0,00                  | 0,00                  |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 679 473,52            | 3 552 205,92          |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -4 616 490,37         | -242 222,18           |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                  | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                  | 0,00                  |
| Frais de transaction   | 0,00                  | 0,00                  |
| Différences de change  | 0,00                  | 0,00                  |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -4 451 659,49         | 2 053 502,78          |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-1 751 776,30</i>  | <i>2 699 883,19</i>   |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>2 699 883,19</i>   | <i>646 380,41</i>     |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                  | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -119 864,32           | 91 881,75             |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>249 967 647,59</b> | <b>236 005 560,63</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|  | Montant     | %           |
|--|-------------|-------------|
| <b>ACTIF</b>   |             |             |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées              |             |             |
| <b>TOTAL Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Obligations et valeurs assimilées  |             |             |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>                               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Titres de créances   |             |             |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Opérations contractuelles a l'achat  |             |             |
| <b>TOTAL Opérations contractuelles a l'achat</b>                             | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>PASSIF</b>  |             |             |
| Cessions   |             |             |
| <b>TOTAL Cessions</b>  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Opérations contractuelles a la vente   |             |             |
| <b>TOTAL Opérations contractuelles a la vente</b>                            | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>HORS BILAN</b>  |             |             |
| Opérations de couverture   |             |             |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres opérations  |             |             |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>   | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 4 897 961,24  | 1,96 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | 0-3 mois     | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|--------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |              |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 4 897 961,24 | 1,96 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |              |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |              |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|   | Devise 1 | %    | Devise 2 | %    | Devise 3 | %    | Autre(s)<br>Devise(s) | %    |
|---|----------|------|----------|------|----------|------|-----------------------|------|
| <b>Actif</b>  |          |      |          |      |          |      |                       |      |
| Dépôts  | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                                   | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Titres d'OPC  | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers   | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Créances  | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |          |      |          |      |          |      |                       |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers                | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Contrats financiers   | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Dettes  | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |          |      |          |      |          |      |                       |      |
| Opérations de couverture  | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                  | 0,00 |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | 30/12/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | 30/12/2022 |
|---|------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 30/12/2022            |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>           |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>           |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>           |
| OPC                               |              |                    | <b>245 084 189,11</b> |
|                                   | FR0000009987 | UNION + SI.3DEC    | 112 120 669,93        |
|                                   | FR0000979825 | CM-AM CAS.ISR IC3D | 113 265 114,93        |
|                                   | FR0000986655 | CM-AM EURO EQ.RC3D | 4 939 849,40          |
|                                   | FR0000991770 | CM-AM EU.VAL.RC 6D | 2 008 801,35          |
|                                   | FR0010004085 | CM-AM IA500 RC 3D  | 4 552 287,50          |
|                                   | FR0010037341 | CM-AM EUR.GR.RC 6D | 1 947 542,87          |
|                                   | FR0010415448 | CM-AM IJ 225 RC 3D | 2 295 569,39          |
|                                   | FR0013266624 | CM-AM ENT.EUR.RC6D | 987 162,39            |
|                                   | FR0014004P17 | CM AM FR.RC2 FCP3D | 2 967 191,35          |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>           |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>245 084 189,11</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b>  | <b>31/12/2021</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                    |                   |
| Report à nouveau   | 0,00               | 0,00              |
| Résultat   | -121 081,58        | 97 213,47         |
| <b>Total</b>   | <b>-121 081,58</b> | <b>97 213,47</b>  |

|   | <b>30/12/2022</b>  | <b>31/12/2021</b> |
|---|--------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>   |                    |                   |
| <b>Affectation</b>  |                    |                   |
| Distribution  | 0,00               | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00               | 0,00              |
| Capitalisation  | -121 081,58        | 97 213,47         |
| <b>Total</b>  | <b>-121 081,58</b> | <b>97 213,47</b>  |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                    |                   |
| Nombre de titres  | 0                  | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00               | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                    |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00               | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00               | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00               | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00               | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00               | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                     |
|--|---|---------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021          |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                     |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -4 001 218,56                               | 3 492 515,30        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00                |
| <b>Total</b>   | <b>-4 001 218,56</b>                        | <b>3 492 515,30</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                     |
|--|---|---------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021          |
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |   |                     |
| <b>Affectation</b>   |   |                     |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                |
| Capitalisation   | -4 001 218,56                               | 3 492 515,30        |
| <b>Total</b>   | <b>-4 001 218,56</b>                        | <b>3 492 515,30</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                     |
| Nombre de titres   | 0   | 0                   |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|----------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 134 798 294,45 | 1 155 255,4253   | 116,6826                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,22   |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 187 095 911,84 | 1 542 587,4548   | 121,2870                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,13  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 204 435 210,01 | 1 751 432,3373   | 116,7245                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -2,72   |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 236 005 560,63 | 1 971 191,9085   | 119,7273                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,82  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 249 967 647,59 | 2 163 029,7395   | 115,5636                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -1,90   |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 594 472,519100     | 69 281 636,14     |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -402 634,688100    | -46 811 008,52    |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 191 837,831000     | 22 470 627,62     |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 2 163 029,739500   |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 58 186,48         |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 58 186,48         |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 58 186,48         |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 58 186,48         |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 100 902,19        |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 100 902,19        |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 100 902,19        |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 100 902,19        |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|  | 30/12/2022 |
|--|------------|
| C1 PART CAPI C   |            |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,20       |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 487 777,33 |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00       |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00       |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 373 976,02 |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés   | 32 992,05         |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>32 992,05</b>  |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 47 494,81         |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>47 494,81</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>-14 502,76</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|--|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>245 084 189,11</b> | <b>98,05</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC   | 245 084 189,11        | 98,05         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>32 992,05</b>      | <b>0,01</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-47 494,81</b>     | <b>-0,02</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>4 897 961,24</b>   | <b>1,96</b>   |
| DISPONIBILITES   | 4 897 961,24          | 1,96          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>249 967 647,59</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient    | Valeur<br>boursière   | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>246 838 807,31</b> | <b>245 084 189,11</b> | <b>0,00</b>     | <b>-1 754 618,20</b>          | <b>98,05</b>   |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>246 838 807,31</b> | <b>245 084 189,11</b> | <b>0,00</b>     | <b>-1 754 618,20</b>          | <b>98,05</b>   |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>246 838 807,31</b> | <b>245 084 189,11</b> | <b>0,00</b>     | <b>-1 754 618,20</b>          | <b>98,05</b>   |
| FR0000009987 UNION + (IC)  | EUR    | 594,349                   | 188 644,50       | 189277,447                     | 112 496 861,22        | 112 120 669,93        | 0,00            | -376 191,29                   | 44,85          |
| FR0000979825 CM-AM CASH ISR (IC)                                 | EUR    | 224,321                   | 504 924,26       | 506894,900                     | 113 707 170,89        | 113 265 114,93        | 0,00            | -442 055,96                   | 45,32          |
| FCP 3D<br>FR0000986655 CM-AM EURO EQUITIES RC                    | EUR    | 1 204,386                 | 4 101,55         | 4234,434                       | 5 099 892,44          | 4 939 849,40          | 0,00            | -160 043,04                   | 1,98           |
| FR0000991770 CM-AM EUROPE VALUE (RC)                             | EUR    | 625,374                   | 3 212,16         | 3178,192                       | 1 987 558,42          | 2 008 801,35          | 0,00            | 21 242,93                     | 0,80           |
| 500 (RC)<br>FR0010004085 CM-AM INDICIEL AMERIQUE                 | EUR    | 8 723,364                 | 521,85           | 559,295                        | 4 878 936,66          | 4 552 287,50          | 0,00            | -326 649,16                   | 1,82           |
| (RC)<br>FR0010037341 CM-AM EUROPE GROWTH                         | EUR    | 269,969                   | 7 213,95         | 7724,247                       | 2 085 307,31          | 1 947 542,87          | 0,00            | -137 764,44                   | 0,78           |
| (RC)<br>FR0010415448 CM-AM INDICIEL JAPON 225                    | EUR    | 11 619,018                | 197,57           | 210,225                        | 2 442 604,64          | 2 295 569,39          | 0,00            | -147 035,25                   | 0,92           |
| SI.6DEC<br>FR0013266624 CM-AM ENTREP.EUROPE RC                   | EUR    | 9 989,5                   | 98,82            | 115,116                        | 1 149 952,26          | 987 162,39            | 0,00            | -162 789,87                   | 0,39           |
| FR0014004P17 CM-AM FRANCE (RC)                                   | EUR    | 560,998                   | 5 289,13         | 5330,720                       | 2 990 523,47          | 2 967 191,35          | 0,00            | -23 332,12                    | 1,19           |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>246 838 807,31</b> | <b>245 084 189,11</b> | <b>0,00</b>     | <b>-1 754 618,20</b>          |                |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## **• L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE » a un objectif de gestion similaire à celui de son maître « CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR », part ES, à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 100% EUROSTOXX 50, sur la durée de placement recommandée, en mettant en oeuvre une stratégie ISR par la sélection d'OPC. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## **• Stratégie d'investissement**

Le FCPE « PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR », part « ES ». A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE » est investi en totalité et en permanence en parts « ES » de l'OPCVM maître « CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR », et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La stratégie de gestion vise à s'exposer majoritairement aux marchés actions européens en cherchant à surperformer l'indicateur de référence. L'équipe de gestion utilise et assemble une sélection de fonds larges et diversifiés d'OPC multi-classes d'actifs (gérés ou non par la société de gestion).

L'objectif de cette sélection est de retenir les meilleurs OPC combinant une approche de sélection de valeurs européennes, basée sur des critères financiers (exemples : ratios de valorisations et perspectives bénéficiaires) mais aussi extra-financiers grâce à une due diligence « responsable » (exemples : la gouvernance de la société de gestion, sa politique interne d'engagement, la gouvernance de l'OPC en terme de processus de gestion ...). Ces critères extra-financiers couvrent les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G) des entreprises comme défini par l'investissement socialement responsable (ISR).

La sélection des OPC ISR est ouverte à l'ensemble des approches socialement responsable, « Best in class » qui ne retient que les meilleures entreprises dans chaque secteur (selon l'analyse de la société de gestion) ; « Best in Univers » qui retient les meilleures entreprises dans le secteur étudié (selon l'analyse de la société de gestion) et qui exclut certaines entreprises en raison de leur activité propre comme le tabac ou l'armement.

La sélection d'un OPC devra répondre à une double contrainte (obtenir une notation globale minimale de 7 points sur 10 au regard des analyses quantitatives et qualitatives et l'obligation d'avoir une appréciation à minima positive (de 0 à 2 allant de -3 et +2)) à la suite de la due diligence « responsable »).

A minima 90% des fonds retenus dans la sélection de fonds bénéficient du label français ISR. La construction du portefeuille est le fruit d'une sélection de fonds, basée sur une méthodologie propriétaire à l'équipe Multi-gestions de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, fonction de critères quantitatifs et qualitatifs. Cette sélection des OPC peut générer des approches de prise en compte de critères extra-financiers différentes selon les fonds sous-jacents, notamment sur les critères ou de techniques de gestion.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 90% à 110% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux actions hors zone Europe (10%).

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.

Jusqu'à 30% de l'actif net au risque de change.

# COMMENTAIRE DE GESTION

---

## CM-AM Perspective Conviction Europe

### 1er Acte - Entre inflation et confrontation

Après une fin d'année 2021 en fanfare esquivant les risques inflationnistes, le marché a entamé 2022 sur une tendance complètement opposée. En effet, la plupart des bourses mondiales (actions et obligations) ont aligné de longues séries de baisses. Les actions perdant entre -19% et -20% à la fin du 1er semestre (US, EU et EM) et entre -15% et -19% pour les obligations.

Le risque sanitaire a été mis en second plan au profit d'inquiétudes concernant : l'inflation, la paralysie de l'appareil productif (délais de livraisons, coûts des matières premières, pénuries), le resserrement des politiques monétaires (hausse des taux) et un ralentissement de la croissance mondiale pour 2022.

L'aversion au risque a encore augmenté suite à la déclaration de guerre de la Russie et des différentes sanctions décidées par l'Europe et les US envers la Russie. Ce choc militaire a cassé la confiance des entreprises, des consommateurs et des investisseurs. Le conflit s'est enlisé, entraînant des dommages collatéraux considérables : pénurie d'énergie (gaz, pétrole) et des céréales, alimentant ainsi l'inflation structurelle (rareté des matières premières).

Ce contexte a continué à se dégrader suite à la décision d'un grand nombre de Banques centrales, notamment la FED, de relever dès mars leur taux directeur pour combattre l'inflation galopante.

Sur cette première partie, nous avons bénéficié de notre sous-exposition actions par la mise en place de protections dynamiques, jugeant le contexte instable. Toutefois, les marchés ont subi de violentes rotations sectorielles successives : d'abord en faveur des cycliques avec la remontée des taux des banques centrales, puis en faveur d'entreprises à qualité/visibilité avec la déclaration de guerre de la Russie.

### 2ième Acte – Pic d'inflation et pivot de la FED ?

Le mois de juillet aura été marqué par un fort rebond des marchés financiers. Les marchés ont salué les résultats des entreprises supérieurs aux attentes et la baisse des taux (10 ans US passe de 3,5% à 2,6%). Le SP 500 progresse de +9,2% en \$ et +12% en €, l'Euro Stoxx 50 fait +7,5%. En effet, l'inflation américaine semble avoir touché son point haut et entamé sa décélération. Les investisseurs se projettent et pensent à un probable pivot de la FED à venir.

Pour autant, ce rebond était paradoxal et reposait sur les bonnes publications des entreprises sans tenir compte du ralentissement de l'activité et de la poursuite de la normalisation des banques centrales. Dans ce contexte hyper-inflationniste et sans aggravation de la crise Russe/Ukraine et ses conséquences sur les matières premières (rationnement gaz et pétrole), la croissance des bénéfices des entreprises commence à ralentir, alimentant le risque de récession.

Le mois d'août aura calmé tous les espoirs des investisseurs. L'inflation européenne continue de battre des records (9,1% en glissement annuel) avec une diffusion à tous les segments de l'activité (alimentaire, services, énergie). Sur le front de la guerre, la Russie a stoppé ses livraisons de gaz vers l'Europe amplifiant les craintes de rationnement cet hiver et de récessions à venir. Les banques centrales maintiennent un discours restrictif pour contrer l'inflation. Sur le mois les marchés ont été volatiles : le SP 500 recule de -4% en \$ et l'Euro Stoxx 50 baisse de -5%.

Face à ces incertitudes, nous avons maintenu notre sous-pondération de la poche actions. Notre sélection souffre de la remontée des taux, notamment les parties : croissance qualité et petites et moyennes capitalisations.

### 3ième acte : Rallye de fin d'année manqué

Les marchés financiers se sont redressés en octobre et novembre. Aux US l'inflation se stabilise à 8,2% tandis que l'inflation de la zone euro continue de battre des records et s'établit à +10,7%. Les actions des pays développés ont fortement rebondi dans l'espoir : d'un potentiel pivot de la FED, de la chute des prix du gaz naturel en Europe et d'un regain de discipline budgétaire au UK. Après avoir touché les 4,3% pour le 10 ans américain et les 2,5% pour le 10 ans allemand, les taux se sont peu à peu dégonflés. En revanche les pays émergents ont beaucoup souffert en raison de la Chine et de l'absence de mesures de croissance lors du remaniement du congrès. Dans ce contexte, le segment

« valeur » a surperformé avec la poursuite des ajustements de valorisations et la hausse des attentes d'inflation : Banque +12% sur le mois d'octobre, Total +14%, l'Euro Stoxx 50 +9% quand le SP 500 fait +7% en € et la Chine -17% en €.

De prime abord, cette amélioration ne pouvait être que transitoire. En effet, nous n'avions aucun signe de progrès dans l'économie mondiale. L'inflation était toujours là. Les Banques Centrales continuaient de resserrer leur politique monétaire. L'économie mondiale ralentissait et s'approchait de la récession. Autant de facteurs qui entretenaient un environnement anxieux qui bride l'appétit pour le risque des investisseurs.

Dans ces conditions, nous avons suivi la vague haussière sans renforcer nos expositions ; trop de vents contraires sont susceptibles de changer la donne, notamment du côté de 1/ l'inflation qui est toujours vigoureuse, notamment l'inflation sous-jacente et 2/ les entreprises dont la récession à venir érodera les bénéfices.

Et nous avons eu raison car cette tendance haussière s'est arrêtée avec les premiers froids. La raison de ce changement brutal est principalement due 1/ aux interventions des Banques Centrales, dont l'inattendue Banque du Japon, qui ont envoyé un message amer pour les investisseurs (un durcissement de leur politique monétaire) et 2/ les inquiétudes liées à la Chine suite au déconfinement total des habitants et le nombre de malades désorganisent les usines de production ainsi que les services. Il faut donc s'attendre à une forte baisse de sa croissance et de forts ralentissements dans les autres pays ou régions. Cela va donc peser sur les bénéfices des entreprises et donc impacter négativement les marchés actions. À l'inverse, les obligations redeviennent plus attractives.

Sur l'année nous avons eu une exposition prudente (avec des protections) autour de 100% d'actions vs 100% pour la référence. Nous avons souffert de notre sous-expositions au segment cyclique et de nos petites et moyennes entreprises et des violentes rotations au cours de l'année. Nous aurons souffert de notre très forte sous-pondération à certains secteurs, à l'image du secteur pétrolier où Total représente plus de 5% de l'indice alors que nous sommes quasi absents de ces valeurs par construction ISR. Sur la fin d'année, l'accalmie sur les taux et la baisse du dollar ont permis à nos belles valeurs de croissance/qualité en portefeuille de retrouver un peu de couleur et d'intérêt.

Au final, sur l'année le fonds recule de :

CM-AM Perspective Conviction Europe (000010001813) part C -17.112% vs -9.49% pour la référence (DICI).

CM-AM Perspective Conviction Europe (000010002813) part C -17.689% vs -9.49% pour la référence (DICI).

#### **Article 8 SFDR – TAXONOMIE**

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE)

2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

#### **Politiques sectorielles :**

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

#### **Politique sectorielle Charbon :**

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

#### **Politique sectorielle Défense et Sécurité :**

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

#### **Politique sectorielle Hydrocarbure :**

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;  
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

## • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100,27% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

## ● Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR est disponible ci-joint

## ● Evènements intervenus au cours de la période

30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Obtention du label ISR français

15/12/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire Taxonomie

15/12/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire SFDR

## BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>42 116 964,83</b> | <b>50 550 366,65</b> |
| <b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres de créances négociables   | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres titres de créances  | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>42 116 964,83</b> | <b>50 550 366,65</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 42 116 964,83        | 50 550 366,65        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres organismes non européens  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                 | 0,00                 |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres empruntés   | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres donnés en pension   | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Créances</b>  | <b>0,00</b>          | <b>4 388,64</b>      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Autres</b>  | <b>0,00</b>          | <b>4 388,64</b>      |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>0,00</b>          | <b>7 667,46</b>      |
| <b>Liquidités</b>  | <b>0,00</b>          | <b>7 667,46</b>      |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>42 116 964,83</b> | <b>50 562 422,75</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                      |                      |
| <b>Capital</b>   | 43 355 681,28        | 36 346 665,71        |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -1 111 731,80        | 14 336 197,71        |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | -239 613,99          | -144 197,78          |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>42 004 335,49</b> | <b>50 538 665,64</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                      |                      |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Dettes</b>  | <b>19 915,72</b>     | <b>23 757,11</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Autres</b>  | <b>19 915,72</b>     | <b>23 757,11</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>92 713,62</b>     | <b>0,00</b>          |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>92 713,62</b>     | <b>0,00</b>          |
| <b>Emprunts</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Total du passif</b>   | <b>42 116 964,83</b> | <b>50 562 422,75</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022         | 31/12/2021         |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                    |                    |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 80,84              | 0,00               |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 646,36             | 106,87             |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00               | 0,00               |
| Crédits d'impôt  | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur titres de créances  | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00               | 0,00               |
| Autres produits financiers   | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>727,20</b>      | <b>106,87</b>      |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                    |                    |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00               | 1 369,84           |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur dettes financières   | 899,59             | 10 077,56          |
| Autres charges financières   | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>899,59</b>      | <b>11 447,40</b>   |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-172,39</b>     | <b>-11 340,53</b>  |
| Autres produits (III)  | 0,00               | 0,00               |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | 266 402,48         | 167 955,48         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 25 988,94          | 36 906,58          |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>-240 585,93</b> | <b>-142 389,43</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | 971,94             | -1 808,35          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00               | 0,00               |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>-239 613,99</b> | <b>-144 197,78</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part B :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion  |   |
|-------|--------------|---|---|
| Parts |              | A la charge du FCPE   | A la charge de l'entreprise   |
| B     | 000010001813 | néant   | 1,20% TTC maximum, incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. |
| A     | 000010002813 | 0,70 % TTC maximum, incluant les honoraires du commissaire aux comptes.<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | néant   |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                            |                                      |                               |
|-------|--------------|---|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                       | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| B     | 000010001813 | 3,00 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |
| A     | 000010002813 | 3,00 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001813 B**

néant

**Part 000010002813 A**

néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

## • Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

### • Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

### • Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

### • Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### • Parts d'organismes de Titrisation :

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### • Acquisitions temporaires de titres :

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>50 538 665,64</b> | <b>46 127 748,95</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 13 363 720,14        | 14 579 248,46        |
| Versements de participation  | 2 613 416,81         | 2 647 890,83         |
| Versements d'intéressement   | 2 089 972,93         | 1 943 904,38         |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                      |                      |
| - versements volontaires des salariés  | 803 787,81           | 966 479,62           |
| - abondements de l'entreprise  | 337 759,19           | 474 481,55           |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 360 846,82           | 720 972,41           |
| Versements par arbitrage   | 7 157 936,58         | 7 825 519,67         |
| Versements autres  | 0,00                 | 0,00                 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -12 883 122,08       | -19 479 454,54       |
| Rachats volontaires des salariés   | -3 637 884,45        | -3 688 415,04        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -351 978,27          | -3 376 127,09        |
| Retraits par arbitrage   | -8 893 259,36        | -12 414 912,41       |
| Retraits autres  | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 7 022,25             | 14 906 988,53        |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -1 111 261,48        | -436 027,78          |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                 | 809 968,50           |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                 | -758 406,50          |
| Frais de transaction   | -2 041,04            | -24 702,45           |
| Différences de change  | -0,54                | -29 395,77           |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -7 668 061,47        | -5 078 627,33        |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-6 157 791,00</i> | <i>1 510 270,47</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>1 510 270,47</i>  | <i>6 588 897,80</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                 | 63 715,00            |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>          | <i>-63 715,00</i>    |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -240 585,93          | -142 389,43          |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>42 004 335,49</b> | <b>50 538 665,64</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|  | Montant     | %           |
|--|-------------|-------------|
| <b>ACTIF</b>   |             |             |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées              |             |             |
| <b>TOTAL Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Obligations et valeurs assimilées  |             |             |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>                               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Titres de créances   |             |             |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Opérations contractuelles a l'achat  |             |             |
| <b>TOTAL Opérations contractuelles a l'achat</b>                             | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>PASSIF</b>  |             |             |
| Cessions   |             |             |
| <b>TOTAL Cessions</b>  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Opérations contractuelles a la vente   |             |             |
| <b>TOTAL Opérations contractuelles a la vente</b>                            | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>HORS BILAN</b>  |             |             |
| Opérations de couverture   |             |             |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres opérations  |             |             |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>   | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 92 713,62     | 0,22 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | 0-3 mois  | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|-----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 92 713,62 | 0,22 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|   | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|---|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>  |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Dépôts  | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Actions et valeurs assimilées                                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Titres de créances  | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Titres d'OPC  | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances  | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers  | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>   |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de cession sur instruments financiers                | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes  | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers  | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>   |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture  | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>    |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>          |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>          |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>          |
| OPC                               |              |                    | <b>42 116 964,83</b> |
|                                   | FR00140069T6 | CM AM S.R.ISR ES3D | 42 116 964,83        |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>          |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>42 116 964,83</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b>  | <b>31/12/2021</b>  |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                    |                    |
| Report à nouveau   | 0,00               | 0,00               |
| Résultat   | -239 613,99        | -144 197,78        |
| <b>Total</b>   | <b>-239 613,99</b> | <b>-144 197,78</b> |

|   | <b>30/12/2022</b>  | <b>31/12/2021</b>  |
|---|--------------------|--------------------|
| <b>A1 PART CAPI A</b>   |                    |                    |
| <b>Affectation</b>  |                    |                    |
| Distribution  | 0,00               | 0,00               |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00               | 0,00               |
| Capitalisation  | -240 388,35        | -167 363,86        |
| <b>Total</b>  | <b>-240 388,35</b> | <b>-167 363,86</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                    |                    |
| Nombre de titres  | 0                  | 0                  |
| Distribution unitaire   | 0,00               | 0,00               |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                    |                    |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b>        |
| Provenant de l'exercice   | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00               | 0,00               |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>B1 PART CAPI B</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 774,36            | 23 166,08         |
| <b>Total</b>  | <b>774,36</b>     | <b>23 166,08</b>  |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|--|---|----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021           |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -1 111 731,80                               | 14 336 197,71        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00                 |
| <b>Total</b>   | <b>-1 111 731,80</b>                        | <b>14 336 197,71</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|--|---|----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021           |
| <b>A1 PART CAPI A</b>  |   |                      |
| <b>Affectation</b>   |   |                      |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                 |
| Capitalisation   | -893 090,04                                 | 11 544 542,54        |
| <b>Total</b>   | <b>-893 090,04</b>                          | <b>11 544 542,54</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                      |
| Nombre de titres   | 0   | 0                    |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                     |
|--|---|---------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021          |
| <b>B1 PART CAPI B</b>  |   |                     |
| <b>Affectation</b>   |   |                     |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                |
| Capitalisation   | -218 641,76                                 | 2 791 655,17        |
| <b>Total</b>   | <b>-218 641,76</b>                          | <b>2 791 655,17</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                     |
| Nombre de titres   | 0   | 0                   |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net     | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | A1 PART CAPI A | 25 421 095,25 | 223 967,9852     | 113,5032                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,36  |
| 31/12/2018 | B1 PART CAPI B | 11 886 292,70 | 62 674,7149      | 189,6505                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 3,83  |
| 31/12/2019 | A1 PART CAPI A | 33 491 211,18 | 245 153,4521     | 136,6132                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -1,75   |
| 31/12/2019 | B1 PART CAPI B | 13 020 632,24 | 56 644,0271      | 229,8677                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -1,45   |
| 31/12/2020 | A1 PART CAPI A | 33 031 578,54 | 256 744,4473     | 128,6554                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -9,07   |
| 31/12/2020 | B1 PART CAPI B | 13 096 170,41 | 60 070,9032      | 218,0118                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -13,90  |
| 31/12/2021 | A1 PART CAPI A | 40 680 655,43 | 258 937,0843     | 157,1063                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 43,93   |
| 31/12/2021 | B1 PART CAPI B | 9 858 010,21  | 36 771,0750      | 268,0914                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 76,54   |
| 30/12/2022 | A1 PART CAPI A | 33 721 524,32 | 260 771,1724     | 129,3146                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -4,34   |
| 30/12/2022 | B1 PART CAPI B | 8 282 811,17  | 37 274,1435      | 222,2133                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -5,84   |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| <b>A1 PART CAPI A</b>  |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 71 826,745200      | 9 677 316,60      |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -69 992,657100     | -9 331 626,65     |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 1 834,088100       | 345 689,95        |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 260 771,172400     |                   |

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| <b>B1 PART CAPI B</b>  |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 16 022,510500      | 3 686 403,54      |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -15 519,442000     | -3 551 495,41     |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 503,068500         | 134 908,13        |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 37 274,143500      |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>A1 PART CAPI A</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 1 332,98          |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 1 332,98          |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 1 332,98          |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 1 332,98          |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 652,41            |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 652,41            |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 652,41            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 652,41            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>B1 PART CAPI B</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues       | 231,38            |
| Montant des commissions de souscription perçues                    | 231,38            |
| Montant des commissions de rachat perçues                          | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées   | 231,38            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                | 231,38            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                      | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises      | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>B1 PART CAPI B</b>  |                   |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <br>   |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| <br>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| <br>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| <b>A1 PART CAPI A</b>                                      |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,70              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 244 522,19        |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 3 305,95          |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| <b>B1 PART CAPI B</b>                                      |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,00              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 0,00              |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 802,70            |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| <b>Total des créances</b>       |                               |                   |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 19 915,72         |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>19 915,72</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>-19 915,72</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR           | % Actif Net   |
|--|----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>42 116 964,83</b> | <b>100,27</b> |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                 | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES OPC   | 42 116 964,83        | 100,27        |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                 | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                 | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-19 915,72</b>    | <b>-0,05</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                 | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                 | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>-92 713,62</b>    | <b>-0,22</b>  |
| DISPONIBILITES   | -92 713,62           | -0,22         |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                 | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                 | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                 | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVISES  | 0,00                 | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVISES  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>42 004 335,49</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient   | Valeur<br>boursière  | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|----------------------|----------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>48 274 748,59</b> | <b>42 116 964,83</b> | <b>0,00</b>     | <b>-6 157 783,76</b>          | <b>100,27</b>  |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>48 274 748,59</b> | <b>42 116 964,83</b> | <b>0,00</b>     | <b>-6 157 783,76</b>          | <b>100,27</b>  |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>48 274 748,59</b> | <b>42 116 964,83</b> | <b>0,00</b>     | <b>-6 157 783,76</b>          | <b>100,27</b>  |
| FR00140069T6 CM-AM SELECTION<br>RESPONSABLE IS (ES)              | EUR    | 492 826,642               | 85,46            | 97,955                         | 48 274 748,59        | 42 116 964,83        | 0,00            | -6 157 783,76                 | 100,27         |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>48 274 748,59</b> | <b>42 116 964,83</b> | <b>0,00</b>     | <b>-6 157 783,76</b>          |                |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

| Coupon de la part B1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## ● **L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM ACTIONS MONDE », part « ES », à savoir a recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 100% MSCI World, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître, en raison de ses frais de gestion propres.

L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## ● **Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE » est un fonds nourricier de l'OPCVM maître « CM-AM ACTIONS MONDE », part « ES », classé Actions Internationales. A ce titre, l'actif du FCPE « CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION MONDE » est investi en totalité et en permanence en part « ES » de l'OPCVM maître « CM-AM ACTIONS MONDE », et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il intervient directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La stratégie de gestion consiste d'abord à effectuer une allocation tactique entre les différentes classes d'actifs à partir d'un scénario économique et financier.

- S'agissant des actions : La ventilation de la poche actions entre les différents secteurs économiques sera ensuite effectuée : selon le scénario d'investissement retenu, on privilégiera ou écartera, les secteurs présentant une sensibilité plus ou moins forte au cycle économique. Enfin, on sélectionnera les valeurs sur la base de critères quantitatifs (progression des bénéfices, solidité du bilan, niveau de marge) et qualitatifs.

- S'agissant des instruments de taux : La poche taux comprendra des instruments de taux court terme, moyen et long terme. Une analyse en valeur relative conduira à privilégier les supports dettes d'Etats ou dettes de crédit. La qualité de signature sera examinée (ratings, degré de séniorité). L'indicateur de mesure du risque de taux sera la sensibilité pour les titres de créances et les vies moyennes pour les instruments du marché monétaire.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 70 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations inférieures à 3 milliards d'euros (20 %), aux actions de pays émergents (30 %)

De 0 % à 30 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'Union européenne, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.

L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (10 %)

Jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.

# COMMENTAIRE DE GESTION

---

CM-AM Perspective Conviction Monde  
**2022, UNE HISTOIRE EN TROIS ACTES.**

## **Acte 1 – Mauvaise surprise.**

Contrairement à ce que nous pensions sur les derniers jours de décembre, les actions ont commencé la nouvelle année sur une note négative.

La plupart des bourses mondiales comme les marchés obligataires ont aligné de longues séries de baisses hebdomadaires : 20 semaines sur 26 pour le MSCI Monde, 18 pour l'ES 50 et le SP 500 et 17 pour le World Govts Monde. Les actions perdant environ 19%/20%, à la fin du 1er semestre, pour les plus attaquées (Actions américaines, européennes, et émergentes) ainsi que -19% et -15% pour les obligations.

Ce contre-pied provient d'un changement radical de la politique monétaire de la Fed en janvier, qui, dans le but de maîtriser l'accélération de l'inflation, a décidé de resserrer rapidement et fortement sa politique monétaire en relevant son taux directeur de 50bp en mars 2022.

À coter de ce premier choc, deux autres mauvaises nouvelles, qui vont fortement alimenter l'inflation des prix (à la consommation et à la production) mondiaux et pousser les Banques Centrales à devenir de plus en plus restrictives, ont surgi. La première est l'arrivée du variant Omicron, en Chine, infectant fortement et rapidement la population chinoise. Et la seconde est la déclaration de guerre de la Russie sur l'Ukraine, qui a cassé la confiance des entreprises, des consommateurs, des entreprises et des investisseurs.

Ce contexte a continué de se dégrader suite à la décision d'un grand nombre de Banques Centrales, notamment la Fed, d'entrée en lice dès la fin mars, en relevant leur taux directeur pour combattre l'inflation.

Nous avons remanié le portefeuille en réduisant le poids des actions européennes et en privilégiant les actions émergentes et américaines.

## **Acte 2 – Le rebond éphémère de juillet et la rechute d'août.**

Un fort rebond des marchés financiers qui effacent, en partie, la chute des 6 mois précédents. L'indice MSCI des actions mondiales, toujours dans le rouge (-15% en \$, -5,1% en €) depuis le début d'année, a remonté de 7,9% (10,9% en €) en juillet. En parallèle, les obligations regagnaient aussi du terrain, (+1,8% pour l'indice mondial) en juillet.

Pour autant, ce rebond était paradoxal. Il reposait sur les bons résultats des entreprises du premier semestre, sans regarder le ralentissement de l'activité et la croyance d'une capitulation des Banques Centrales face à l'inflation. N'adhérant pas à ce scénario bancal, nous n'avons pas changé notre stratégie prudente.

En effet, le risque inflationniste est toujours en place, plus fort que jamais, les Banques Centrales sont déterminées, elles enrayeront cette hausse de prix coûte que coûte. Cela signifie donc de nouvelles hausses des taux d'intérêt sur les marchés obligataires au cours des prochains mois et vraisemblablement

du côté des entreprises, une contraction des marges bénéficiaires des entreprises, des valorisations (PER) en baisse et des coûts d'emprunts plus élevés, notamment pour celles déjà fortement endettées. Bref, tous les ingrédients pour que les marchés actions et obligations reculent.

Face à cette incertitude, nous avons maintenu la sous-pondération sur les actions américaines, privilégiant le reste du monde.

## **Acte 3 – Un rallye d'automne qui a dérapé aux premiers frimas.**

Les marchés financiers se sont redressés en octobre. Les bourses du monde développé progressent (+6,4% pour le MSCI Monde développé), tandis que les marchés émergents, pénalisés par la mauvaise

santé de la Chine sont en recul (-3,45% pour le MSCI Pays émergents). Du côté des marchés

obligataires on note quelques progrès : +1% pour les obligations gouvernementales de la zone euro et +1,4% /1,6% pour les obligations d'entreprises.

De prime abord, cette amélioration ne pouvait être que transitoire. En effet, nous n'avions aucun signe de progrès dans l'économie mondiale. L'inflation était toujours là. Les Banques Centrales continuaient de resserrer leur politique monétaire. L'économie mondiale ralentissait et s'approchait de la récession. Autant de facteurs qui entretenaient un environnement anxiogène qui bride l'appétit pour le risque des investisseurs.

Toutefois, ragaillardis par le repli des prix de l'énergie (pétrole, gaz et électricité), la détente des pressions

inflationnistes, surtout aux États-Unis et paradoxalement l'espoir de voir venir une récession de l'économie mondiale, les marchés ont poursuivi leur rallye d'automne. En effet, ce sont trois éléments susceptibles d'amadou, voire changer, la politique monétaire des grandes Banques Centrales.

Dans ces conditions, nous avons suivi la vague haussière sans renforcer nos expositions ; trop de vents contraires sont susceptibles de changer la donne, notamment du côté de 1/ l'inflation qui est toujours vigoureuse, notamment l'inflation sous-jacente et 2/ les entreprises dont la récession à venir érodera les bénéfices.

Nous avons gardé la sous-pondération sur les actions américaines sur la totalité de l'année. C'est seulement à partir du mois de décembre que nous avons commencé à remonter l'allocation sur les actions US. Sur le dernier trimestre de l'année, le SP500 en euro est en retard de 16.6% versus l'Eurostoxx 50.

Au final, sur l'année le fond progresse de, ConverCM-AM Perspective Conviction Monde (000010004600 – part c) -16.427% à comparer à -12.98% pour le benchmark (DICI)

#### **Politiques sectorielles :**

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developper » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,
  - pétrole lourd et extra-lourd,
  - pétrole en eau profonde,
  - pétrole extrait en Arctique,
  - méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

#### **Article 6 SFDR – TAXONOMIE :**

« La stratégie de gestion de l'OPC n'intègre pas d'approche extra financière contraignante, les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des investissements telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 ne sont pas prises en compte par les équipes de gestion afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités de l'OPC.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Toutefois, la gestion de l'OPC intègre partiellement le risque en matière de durabilité puisque Crédit Mutuel Gestion, en sa qualité de délégataire de Crédit Mutuel Asset Management, applique à l'ensemble de ses OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées, l'armement non conventionnel et le charbon.

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Les OPC gérés par des sociétés de gestion extérieures au groupe Crédit Mutuel et dans lequel l'OPC

est investi peuvent adopter une approche différente en matière de risque de durabilité. La sélection de ces OPC peut générer des écarts en termes d'approches, de critères ou de techniques de gestion extra financière des actifs sous-jacents ».

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## ● **INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### ● **Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### ● **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### ● **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### ● **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque relative.

### ● **Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,84% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| <b>Méthode VAR</b>          |                       |                       |                     |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| <b>Levier au 31/12/2022</b> | <b>Niveau minimum</b> | <b>Niveau maximum</b> | <b>Niveau moyen</b> |
| 0%                          | 8,53%                 | 16,63%                | 12,6%               |

### ● **Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

### ● **Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En

tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

## ● **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM ACTIONS MONDE est disponible ci-joint

## ● **Evènements intervenus au cours de la période**

30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire SFDR

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie

15/12/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie de gestion de l'OPC (nourriciarisation)

## BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>201 635 698,65</b> | <b>196 123 376,91</b> |
| <b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres de créances négociables   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres titres de créances  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>201 635 698,65</b> | <b>194 861 406,58</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 201 635 698,65        | 194 861 406,58        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres organismes non européens  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                  | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres empruntés   | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres donnés en pension   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>1 261 970,33</b>   |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 1 261 970,33          |
| Autres opérations  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>  | <b>149 693,63</b>     | <b>1 171 942,31</b>   |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>149 693,63</b>     | <b>1 171 942,31</b>   |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>288 964,06</b>     | <b>7 624 571,25</b>   |
| <b>Liquidités</b>  | <b>288 964,06</b>     | <b>7 624 571,25</b>   |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>202 074 356,34</b> | <b>204 919 890,47</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                       |                       |
| <b>Capital</b>   | <b>196 031 828,32</b> | <b>186 610 987,51</b> |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | <b>6 761 893,61</b>   | <b>17 832 440,93</b>  |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | <b>-838 748,42</b>    | <b>-1 014 498,25</b>  |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>201 954 973,51</b> | <b>203 428 930,19</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                       |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>724 220,32</b>     |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                  | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>724 220,32</b>     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00                  | 724 220,32            |
| Autres opérations  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>  | <b>119 382,83</b>     | <b>119 398,47</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>119 382,83</b>     | <b>119 398,47</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>0,00</b>           | <b>647 341,49</b>     |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>0,00</b>           | <b>647 341,49</b>     |
| <b>Emprunts</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Total du passif</b>   | <b>202 074 356,34</b> | <b>204 919 890,47</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021           |
|--|-------------|----------------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |                      |
| Contrats futures                                       |             |                      |
| Devise   |             |                      |
| ECXXH2F00002 EURUSD-CME 0322                           | 0,00        | 19 541 988,93        |
| Total Devise   | 0,00        | 19 541 988,93        |
| Indices  |             |                      |
| ESXXH2F00002 Mini SP500- 0322                          | 0,00        | 5 645 961,50         |
| FESXH2F00002 STX50E-EUX 0322                           | 0,00        | 9 432 500,00         |
| FXXPH2F00001 DJ STOXX600 0322                          | 0,00        | 2 554 125,00         |
| Total Indices  | 0,00        | 17 632 586,50        |
| Total Contrats futures                                 | 0,00        | 37 174 575,43        |
| Options  |             |                      |
| Indices  |             |                      |
| OESXH2P00012 OESX/0322/PUT /4,000 OPTION ESTOXX        | 0,00        | 3 885 762,64         |
| OESXH2P00014 OESX/0322/PUT /4,100 OPTION ESTOXX        | 0,00        | 6 383 138,85         |
| Total Indices  | 0,00        | 10 268 901,49        |
| Total Options  | 0,00        | 10 268 901,49        |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 47 443 476,92        |
| Engagements de gré à gré                               |             |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |             |                      |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00                 |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>47 443 476,92</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |                      |
| Contrats futures                                       |             |                      |
| Indices  |             |                      |
| DMXXH2F00001 Mini DJIA-C 0322                          | 0,00        | 6 686 113,55         |
| FESBH2F00002 STXE Bank-E 0322                          | 0,00        | 9 457 050,00         |
| NQXXH2F00002 E-MINI NASD 0322                          | 0,00        | 2 008 178,06         |
| Total Indices  | 0,00        | 18 151 341,61        |
| Total Contrats futures                                 | 0,00        | 18 151 341,61        |
| Options  |             |                      |
| Indices  |             |                      |
| OESXH2P00007 OESX/0322/PUT /3,800 OPTION ESTOXX        | 0,00        | 1 504 443,50         |
| Total Indices  | 0,00        | 1 504 443,50         |
| Total Options  | 0,00        | 1 504 443,50         |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 19 655 785,11        |
| Engagements de gré à gré                               |             |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |             |                      |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00                 |

|                                | 30/12/2022  | 31/12/2021           |
|--------------------------------|-------------|----------------------|
| <b>Total Autres opérations</b> | <b>0,00</b> | <b>19 655 785,11</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022         | 31/12/2021           |
|--|--------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                    |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 42 852,07          | 0,00                 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 207 324,00         | 142 914,73           |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00               | 0,00                 |
| Crédits d'impôt  | 0,00               | 0,00                 |
| Produits sur titres de créances  | 0,00               | 0,00                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00               | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00               | 0,00                 |
| Autres produits financiers   | 0,00               | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>250 176,07</b>  | <b>142 914,73</b>    |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                    |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00               | 8 008,98             |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00               | 0,00                 |
| Charges sur dettes financières   | 95 791,83          | 70 650,85            |
| Autres charges financières   | 0,00               | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>95 791,83</b>   | <b>78 659,83</b>     |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>154 384,24</b>  | <b>64 254,90</b>     |
| Autres produits (III)  | 0,00               | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | 915 826,68         | 998 912,50           |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 0,00               | 0,00                 |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>-761 442,44</b> | <b>-934 657,60</b>   |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | -77 305,98         | -79 840,65           |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00               | 0,00                 |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>-838 748,42</b> | <b>-1 014 498,25</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | <b>Frais de gestion</b>  |                             |
|-------|--------------|--|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE  | A la charge de l'entreprise |
| P     | 000010004600 | 0,80% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |
| H     | FR0014002MU3 | 1,80% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | <b>Frais de gestion indirects</b>                     |                                      |                               |
|-------|--------------|---|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                       | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| P     | 000010004600 | 2,00 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |
| H     | FR0014002MU3 | 2,00 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010004600 P**

Néant

**Part FR0014002MU3 H**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>203 428 930,19</b> | <b>136 082 421,81</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 77 946 910,05         | 69 151 263,99         |
| Versements de participation  | 16 228 491,81         | 10 158 131,66         |
| Versements d'intéressement   | 13 066 131,81         | 12 607 596,36         |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                       |                       |
| - versements volontaires des salariés  | 9 239 544,57          | 4 192 665,90          |
| - abondements de l'entreprise  | 3 508 470,84          | 3 051 898,91          |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 3 051 076,15          | 5 588 057,31          |
| Versements par arbitrage   | 32 853 194,87         | 33 552 913,85         |
| Versements autres  | 0,00                  | 0,00                  |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -43 352 765,61        | -32 513 346,05        |
| Rachats volontaires des salariés   | -16 016 361,59        | -10 969 630,09        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -1 227 101,50         | -1 491 949,32         |
| Retraits par arbitrage   | -26 109 302,52        | -20 051 766,64        |
| Retraits autres  | 0,00                  | 0,00                  |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 20 017 107,21         | 14 834 305,63         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -14 928 363,70        | -75 859,66            |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 31 547 824,99         | 6 259 172,96          |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -29 057 545,90        | -4 730 239,61         |
| Frais de transaction   | -429 120,76           | -112 318,94           |
| Différences de change  | -679 893,04           | 110 016,94            |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -42 190 259,53        | 15 616 709,38         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-3 411 986,37</i>  | <i>38 778 273,16</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>38 778 273,16</i>  | <i>23 161 563,78</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 413 592,04            | -258 538,66           |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>           | <i>-413 592,04</i>    |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-413 592,04</i>    | <i>-155 053,38</i>    |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -761 442,44           | -934 657,60           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments  | 0,01                  | 0,00                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>201 954 973,51</b> | <b>203 428 930,19</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|  | Montant     | %           |
|--|-------------|-------------|
| <b>ACTIF</b>   |             |             |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées              |             |             |
| <b>TOTAL Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Obligations et valeurs assimilées  |             |             |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>                               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Titres de créances   |             |             |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Operations contractuelles a l'achat  |             |             |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>                             | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>PASSIF</b>  |             |             |
| Cessions   |             |             |
| <b>TOTAL Cessions</b>  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Operations contractuelles a la vente   |             |             |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>                            | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>HORS BILAN</b>  |             |             |
| Opérations de couverture   |             |             |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres opérations  |             |             |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>   | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 288 964,06    | 0,14 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | 0-3 mois   | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 288 964,06 | 0,14 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|   | <b>Devise 1</b> | <b>%</b>   | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)</b>  | <b>%</b> |
|---|-----------------|------------|-----------------|----------|-----------------|----------|------------------|----------|
|   | <b>SEK</b>      | <b>SEK</b> |                 |          |                 |          | <b>Devise(s)</b> |          |
| <b>Actif</b>  |                 |            |                 |          |                 |          |                  |          |
| Dépôts  | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Actions et valeurs assimilées                                   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Titres de créances  | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Titres d'OPC  | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Contrats financiers   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Créances  | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Comptes financiers  | 0,02            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| <b>Passif</b>   |                 |            |                 |          |                 |          |                  |          |
| Opérations de cession sur instruments financiers                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Contrats financiers   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Dettes  | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Comptes financiers  | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>   |                 |            |                 |          |                 |          |                  |          |
| Opérations de couverture  | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Autres opérations   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>     |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>           |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>           |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>           |
| OPC                               |              |                    | <b>201 635 698,65</b> |
|                                   | FR0010611939 | CM-AM ACT.MDE ES3D | 201 635 698,65        |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>           |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>201 635 698,65</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b>  | <b>31/12/2021</b>    |
|--|--------------------|----------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                    |                      |
| Report à nouveau   | 0,00               | 0,00                 |
| Résultat   | -838 748,42        | -1 014 498,25        |
| <b>Total</b>   | <b>-838 748,42</b> | <b>-1 014 498,25</b> |

|   | <b>30/12/2022</b>  | <b>31/12/2021</b>    |
|---|--------------------|----------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>  |                    |                      |
| <b>Affectation</b>  |                    |                      |
| Distribution  | 0,00               | 0,00                 |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00               | 0,00                 |
| Capitalisation  | -838 748,42        | -1 014 498,25        |
| <b>Total</b>  | <b>-838 748,42</b> | <b>-1 014 498,25</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                    |                      |
| Nombre de titres  | 0                  | 0                    |
| Distribution unitaire   | 0,00               | 0,00                 |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                    |                      |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b>          |
| Provenant de l'exercice   | 0,00               | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00               | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00               | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00               | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00               | 0,00                 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|--|---|----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021           |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | 6 761 893,61                                | 17 832 440,93        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00                 |
| <b>Total</b>   | <b>6 761 893,61</b>                         | <b>17 832 440,93</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|--|---|----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021           |
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |   |                      |
| <b>Affectation</b>   |   |                      |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                 |
| Capitalisation   | 6 761 893,61                                | 17 832 440,93        |
| <b>Total</b>   | <b>6 761 893,61</b>                         | <b>17 832 440,93</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                      |
| Nombre de titres   | 0   | 0                    |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                 |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part            | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|-----------------|----------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C   | 52 101 148,88  | 1 664 769,3077   | 31,2963                          | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,09   |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C   | 97 713 514,72  | 2 491 558,1452   | 39,2178                          | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,01  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C   | 136 082 421,81 | 3 204 448,8419   | 42,4667                          | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,87  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI RC | 203 428 930,19 | 3 991 766,2886   | 50,9621                          | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 4,21  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI RC | 201 954 973,51 | 4 741 828,6936   | 42,5901                          | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,24  |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI RC  |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 1 713 114,184900   | 77 946 910,05     |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -963 051,779900    | -43 352 765,61    |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 750 062,405000     | 34 594 144,44     |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 4 741 828,693600   |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 14 743,95         |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 14 743,95         |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 14 743,95         |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 14 743,95         |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 13 809,88         |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 13 809,88         |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 13 809,88         |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 13 809,88         |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| C1 PART CAPI RC  |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,70              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 1 410 676,46      |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 494 849,78        |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés   | 149 693,63        |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>149 693,63</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 119 382,83        |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>119 382,83</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>30 310,80</b>  |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|--|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>201 635 698,65</b> | <b>99,85</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC   | 201 635 698,65        | 99,85         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>149 693,63</b>     | <b>0,07</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-119 382,83</b>    | <b>-0,06</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>288 964,06</b>     | <b>0,14</b>   |
| DISPONIBILITES   | 288 964,06            | 0,14          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>201 954 973,51</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net |
|--|--------|------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                        |                  |                                | 205 061 034,33     | 201 635 698,65      | 0,00            | -3 425 335,68                 | 99,84          |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                        |                  |                                | 205 061 034,33     | 201 635 698,65      | 0,00            | -3 425 335,68                 | 99,84          |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                        |                  |                                | 205 061 034,33     | 201 635 698,65      | 0,00            | -3 425 335,68                 | 99,84          |
| FR0010611939 CM-AM ACTIONS                                       |        |                        |                  |                                |                    |                     |                 |                               |                |
| MONDE (ES)   | EUR    | 12 102 983,112         | 16,66            | 16,943                         | 205 061 034,33     | 201 635 698,65      | 0,00            | -3 425 335,68                 | 99,84          |
| <b>TOTAL</b>   |        |                        |                  |                                | 205 061 034,33     | 201 635 698,65      | 0,00            | -3 425 335,68                 |                |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## **• L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM GLOBAL GOLD », compartiment de la SICAV « CM-AM SICAV », action « RC », à savoir d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des valeurs liées aux Mines d'or et aux Matières Premières, sans contrainte et grâce à une gestion sélective de valeurs liées à l'or et aux ressources naturelles, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

Le FCPE n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion de l'OPCVM maître est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. Cependant, à titre purement indicatif et afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'indice FT GOLD MINES retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes non réinvestis.

## **• Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM GLOBAL GOLD », lui-même compartiment de la SICAV « CM-AM SICAV ».

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD » est investi en totalité et en permanence en actions « RC » de l'OPCVM maître « CM-AM GLOBAL GOLD » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective de titres en direct et/ou d'OPC, déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activités liées à l'or, aux matières premières et aux ressources naturelles et des anticipations économiques réalisées par la société de gestion de portefeuille.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs dont :

- de 60 % à 110 % aux marchés des actions liées à l'or et aux ressources naturelles ;
- 50% minimum aux marchés des actions liées aux mines d'or ;
- de 0% à 50% aux marchés des actions de pays émergents ;
- de 0% à 10% aux marchés des actions de petite capitalisation < 150 millions d'euros.

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques y compris pays émergents, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0 % à 10 % en obligations convertibles

De 0 % à 110 % au risque de change sur des devises hors euro

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Au cours de l'année 2022, les investisseurs se sont heurtés à plusieurs chocs et autres changements de paradigme. Tout d'abord, le déclenchement puis l'enlisement du conflit russo-ukrainien. Ce dernier a généré plusieurs problématiques tels que la sécurité des Etats, l'angle de la dépendance énergétique ou encore alimentaire. En effet, ces deux derniers points expliquent en partie le retour de l'inflation sur ces hauts niveaux, en particulier en Europe (9.2% au 31/12/2022). Le retour d'une forte inflation justifie bien évidemment le retour de balancier amorcé par les banques centrales à travers le monde. En effet, afin de lutter contre l'inflation (au dépend de la croissance), les grands argentiers ont entamé un redressement de leurs taux d'intérêts à une vitesse inégalée depuis la fin des années 70, en particulier aux Etats Unis où la FED a relevé son taux directeur de 425 points de base pour le porter à 4.25%-4.50% mi-décembre 2022 tandis que la BCE a remonté ses taux directeurs de 250 bp sur l'année pour porter son taux de refinancement à 2,5% mi-décembre 2022. La vitesse et l'ampleur de ce resserrement monétaire a généré un krash obligataire qui restera dans les annales des investisseurs puisque les rendements des titres à revenu fixe, qui servent traditionnellement de refuge en période de trouble, ont connus une chute historique (prêt de -20% de baisse en capital pour le porteur d'une obligation à 10 ans émise par l'Etat français).

Ces mouvements de grandes ampleurs ont évidemment affecté les marchés actions aussi bien en terme de valorisation qu'en terme de rotation sectorielle. Au cours de cette année, le vieux continent (Euro Stoxx 50 : -11,74%) était dans l'œil du cyclone de par sa dépendance aux pays en guerre mais est tout de même parvenu à surperformer (S&P 500 : -19,44% en devise local) son homologue américain en raison de son penchant pour la value et du renforcement du dollar face à l'euro (au plus bas de septembre 2022, l'EUR/USD oscillait autour des 0,95). En effet, le dollar a bénéficié de la hausse agressive de la Fed et d'une quête de sécurité pour l'ensemble des investisseurs mondiaux. De plus, d'un point de vu sectoriel, le secteur de l'énergie a été le seul secteur à afficher des rendements positifs en Europe (+19,89%) et aux États-Unis. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où les prix de l'énergie ont bien résisté tout au long de l'année, principalement en raison de la guerre en Ukraine. En outre, en Europe, les financières (assurance -1,06%, banques -3,37%) ont fortement surperformé grâce à la hausse des taux d'intérêt et à la dynamique favorable des bénéficiaires. De l'autre côté du spectre, la pire performance sectorielle est décernée au secteur de l'immobilier (-40,15%), impacté mécaniquement par la hausse des taux, de même que le secteur de la technologie (-28,5%) qui a également été impacté par les taux mais à également subi son caractère cyclique et sa cherté.

Pour conclure, de par cette période de forte volatilité liée aux événements macro-économiques et aux réactions des grands argentiers, nous avons acté la sous-pondération de la classe action au profit de la classe monétaire tout au long de l'année. Ainsi, le fonds CM-AM PERSPECTIVE GLOBAL GOLD clôture l'exercice à -5,24%.

### Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
  - une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,
- Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés

impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- La part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;  
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

## • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,85% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

### ● **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM GLOBAL GOLD est disponible ci-joint

### ● **Evènements intervenus au cours de la période**

30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire Taxonomie

**BILAN ACTIF**

|   | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>2 183 815,68</b> | <b>1 747 808,44</b> |
| <b>OPC maître</b>                               | <b>2 183 815,68</b> | <b>1 747 808,44</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Créances</b>                                 | <b>3 569,76</b>     | <b>2 759,84</b>     |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                | 0,00                |
| Autres  | 3 569,76            | 2 759,84            |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>1 954,39</b>     | <b>0,00</b>         |
| Liquidités                                      | 1 954,39            | 0,00                |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>2 189 339,83</b> | <b>1 750 568,28</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022   | 31/12/2021   |
|--|--------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |              |              |
| <b>Capital</b>   | 2 149 206,62 | 1 684 381,77 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00         | 0,00         |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | 22 094,59    | 52 054,64    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 15 712,92    | 12 230,61    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 2 187 014,13 | 1 748 667,02 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                           |              |              |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00         | 0,00         |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00         | 0,00         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00         | 0,00         |
| Autres opérations  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Dettes</b>  | 2 325,70     | 1 797,96     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00         | 0,00         |
| <b>Autres</b>  | 2 325,70     | 1 797,96     |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,00         | 103,30       |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00         | 103,30       |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Total du passif</b>   | 2 189 339,83 | 1 750 568,28 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022       | 31/12/2021       |
|--|------------------|------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                  |                  |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 7,16             | 0,00             |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00             | 0,00             |
| Crédits d'impôt  | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur titres de créances  | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00             | 0,00             |
| Autres produits financiers   | 0,00             | 0,00             |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>7,16</b>      | <b>0,00</b>      |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                  |                  |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00             | 0,00             |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00             | 0,00             |
| Charges sur dettes financières   | 26,82            | 20,10            |
| Autres charges financières   | 0,00             | 0,00             |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>26,82</b>     | <b>20,10</b>     |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-19,66</b>    | <b>-20,10</b>    |
| Autres produits (III)  | 0,00             | 0,00             |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | -14 185,40       | -12 213,23       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 0,00             | 0,00             |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>14 165,74</b> | <b>12 193,13</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | 1 547,18         | 37,48            |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00             | 0,00             |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>15 712,92</b> | <b>12 230,61</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas audité par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion   |                             |
|-------|--------------|--|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE  | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001809 | 1,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                           |                                      |                               |
|-------|--------------|--|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                      | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001809 | 2,00% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

Part 000010001809 C

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>1 748 667,02</b> | <b>1 759 131,03</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 1 220 534,65        | 593 974,18          |
| Versements de participation  | 51 814,06           | 15 144,88           |
| Versements d'intéressement   | 207 220,73          | 119 357,04          |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                     |                     |
| - versements volontaires des salariés  | 28 138,43           | 32 140,11           |
| - abondements de l'entreprise  | 80 948,66           | 57 337,93           |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 113 928,28          | 11 246,03           |
| Versements par arbitrage   | 738 484,49          | 358 748,19          |
| Versements autres  | 0,00                | 0,00                |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -609 088,85         | -514 906,48         |
| Rachats volontaires des salariés   | -139 259,74         | -75 302,09          |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -111 416,86         | -3 391,16           |
| Retraits par arbitrage   | -358 412,25         | -436 213,23         |
| Retraits autres  | 0,00                | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 28 895,29           | 50 903,68           |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -11 653,39          | -78,96              |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de transaction   | 0,00                | 0,00                |
| Différences de change  | 0,00                | 0,00                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -204 506,33         | -152 549,56         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-42 829,61</i>   | <i>161 676,72</i>   |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>161 676,72</i>   | <i>314 226,28</i>   |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                | 0,00                |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 14 165,74           | 12 193,13           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                | 0,00                |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                | 0,00                |
| Autres éléments  | 0,00                | 0,00                |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>2 187 014,13</b> | <b>1 748 667,02</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant     | %           |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |             |             |
| Operations de couverture              |             |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres operations                     |             |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 1 954,39      | 0,09 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | 0-3 mois | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 1 954,39 | 0,09 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                          | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>             |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| OPC maître               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances                 | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>            |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>        |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>   |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>         |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>         |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>         |
| OPC                               |              |                    | <b>2 183 815,68</b> |
|                                   | FR0007390174 | CM-AM G.GOLD RC 6D | 2 183 815,68        |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>         |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>2 183 815,68</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                   |                   |
| Report à nouveau   | 0,00              | 0,00              |
| Résultat   | 15 712,92         | 12 230,61         |
| <b>Total</b>   | <b>15 712,92</b>  | <b>12 230,61</b>  |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 15 712,92         | 12 230,61         |
| <b>Total</b>  | <b>15 712,92</b>  | <b>12 230,61</b>  |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                  |
|--|---|------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021       |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                  |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00             |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | 22 094,59                                   | 52 054,64        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00             |
| <b>Total</b>   | <b>22 094,59</b>                            | <b>52 054,64</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                  |
|--|---|------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021       |
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |   |                  |
| <b>Affectation</b>   |   |                  |
| Distribution   | 0,00  | 0,00             |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00             |
| Capitalisation   | 22 094,59                                   | 52 054,64        |
| <b>Total</b>   | <b>22 094,59</b>                            | <b>52 054,64</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                  |
| Nombre de titres   | 0   | 0                |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00             |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net    | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|--------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 674 852,59   | 8 377,4153       | 80,5561                          | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -6,05   |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 1 099 234,74 | 9 542,3178       | 115,1957                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 2,65  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 1 759 131,03 | 12 730,5903      | 138,1814                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 9,20  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 1 748 667,02 | 13 197,2009      | 132,5028                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 4,87  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 2 187 014,13 | 17 418,0178      | 125,5604                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 2,17  |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 8 765,769700       | 1 220 534,65      |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -4 544,952800      | -609 088,85       |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 4 220,816900       | 611 445,80        |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 17 418,017800      |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 182,51            |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 182,51            |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 182,51            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 182,51            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 317,06            |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 317,06            |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 317,06            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 317,06            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 1,30              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 26 493,38         |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 40 678,78         |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés   | 3 569,76          |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>3 569,76</b>   |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 2 325,70          |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>2 325,70</b>   |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>1 244,06</b>   |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR          | % Actif Net   |
|--|---------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>2 183 815,68</b> | <b>99,86</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                | 0,00          |
| TITRES OPC   | 2 183 815,68        | 99,86         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>3 569,76</b>     | <b>0,16</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-2 325,70</b>    | <b>-0,11</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>1 954,39</b>     | <b>0,09</b>   |
| DISPONIBILITES   | 1 954,39            | 0,09          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>2 187 014,13</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient  | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>2 226 649,91</b> | <b>2 183 815,68</b> | <b>0,00</b>     | <b>-42 834,23</b>             | <b>99,85</b>   |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>2 226 649,91</b> | <b>2 183 815,68</b> | <b>0,00</b>     | <b>-42 834,23</b>             | <b>99,85</b>   |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>2 226 649,91</b> | <b>2 183 815,68</b> | <b>0,00</b>     | <b>-42 834,23</b>             | <b>99,85</b>   |
| FR0007390174 CM-AM GLOBAL GOLD (RC)                              | EUR    | 67 277,131263             | 32,46            | 33,097                         | 2 226 649,91        | 2 183 815,68        | 0,00            | -42 834,23                    | 99,85          |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>2 226 649,91</b> | <b>2 183 815,68</b> | <b>0,00</b>     | <b>-42 834,23</b>             |                |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

- **L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM CASH ISR », part « ES », à savoir la recherche d'une performance nette de frais égale à celle de son indicateur de référence l'€STR Capitalisé, diminué des frais de gestion réels applicables à cette catégorie de part, sur la durée de placement recommandée, et dans le respect des exigences du label français ISR. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatiles, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

- **Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A » de classification « Monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) standard » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM CASH ISR », part « ES », également classé « Monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) standard ». A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A » est investi en permanence en part « ES » de l'OPCVM maître « CM-AM CASH ISR » et à titre accessoire en liquidités (7,5% de l'actif net minimum). Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : Afin de réaliser l'objectif de gestion la stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. L'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance proche de celle du marché monétaire dans un contexte de risque de marché comparable à celui donné par son indice de référence, tout en respectant la régularité de l'évolution de la valeur liquidative. L'univers des émetteurs éligibles est celui des sociétés de l'OCDE émettrices de titres de créances. Au sein de cet univers, les instruments éligibles sont ceux du marché monétaire répondant aux critères de règlement (UE) 2017/1131 relatif aux fonds monétaires (MMF) et de dépôts à terme d'établissements de crédit. Le processus de gestion appliqué à ces instruments se décompose en trois étapes : 1° Filtre ESG : l'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ces filtres couvrent les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise ou des Etats, pour une démarche socialement responsable. A titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. La gestion appliquera une approche en sélectivité, développée dans le prospectus, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques ESG. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Cette approche permet d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées. 2° Analyse financière : ce nouvel univers est analysé au plan financier pour ne conserver que les valeurs dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs éligibles à l'investissement.

3° Construction du portefeuille/poche taux : cette partie du processus s'appuie sur la gestion active de la vie moyenne des titres en fonction des anticipations d'évolution des taux des Banques Centrales de la zone euro, la gestion de la courbe des taux monétaires et la gestion des fluctuations de l'€STR au cours du mois ainsi que de la définition de la classification. La répartition entre taux variable et taux fixe évoluera en fonction des anticipations de variation des taux d'intérêt. La gestion du risque « crédit » en complément de la part du portefeuille est géré au jour le jour de façon à essayer d'optimiser le rendement du portefeuille au travers d'une sélection rigoureuse des signatures des émetteurs.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs. L'analyse extra-financière mise en oeuvre au moyen du modèle propriétaire conduit à exclure au moins 20% de l'univers d'investissement initial. A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net. En raison de l'analyse financière, les sociétés obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenues dans la construction du portefeuille. A l'issue du processus de sélection, le gérant s'assure que les instruments qui composent le portefeuille sont de haute qualité de crédit selon un processus interne d'analyse et d'appréciation de la haute qualité par la société de gestion, ou par référence, mais de manière non exclusive, aux notations court terme des agences de notation enregistrées auprès de l'ESMA qui ont noté l'instrument et que la société de gestion jugera les plus pertinentes, en évitant toute dépendance mécanique vis à vis de ces notations. Si l'instrument n'est pas noté, la société de gestion détermine une qualité équivalente grâce à un processus interne. Un instrument du marché monétaire n'est pas de haute qualité de crédit s'il ne détient pas au moins l'une des deux meilleures notations court terme déterminée selon l'analyse de la société de gestion. L'OPCVM limite son investissement à des instruments financiers ayant une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. La maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance (en anglais dénommée WAM – Weighted Average Maturity) est inférieure ou égale à 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers (en anglais dénommée WAL – Weighted Average Life) est inférieure ou égale à 12 mois. A titre dérogatoire, il pourra investir au-delà de 5% de son actif net et jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales. Les instruments émis dans une devise autre que l'Euro font l'objet d'une couverture systématique pour annuler le risque de change.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Les tensions post crise pandémique sur l'offre et la guerre en Ukraine ont précipité l'ensemble de l'économie mondiale dans une spirale inflationniste. En Europe cela s'est traduit par une hausse progressive des taux de swap tout au long de l'exercice. Au premier semestre, la BCE a multiplié les signaux au marché, faisant comprendre sa ferme intention de relever ses taux au mois de juillet. Face à la montée continue des prix et une croissance résiliente, la BCE a surpris avec une première hausse de 50bp ramenant les taux monétaires à un niveau proche de zéro. L'été 2022 a clos 7 ans de rendements négatifs sur les fonds monétaires. Le dernier trimestre est marqué par une inflation autour de 10% en zone euro. Christine Lagarde a régulièrement affirmé que la lutte contre l'inflation était sa priorité. Il s'en suit un resserrement monétaire sans précédent jusqu'en décembre 2022 : +75bp en septembre, +75bp en octobre et +50bp en décembre. Ce qui a placé le taux de rémunération des dépôts de la BCE à 2% en fin d'exercice.

Dans ce contexte inflationniste nous avons maintenu une maturité moyenne faible et une sensibilité crédit basse. Nous avons continué dans nos investissements à privilégier les supports offrant la meilleure liquidité.

Sur l'exercice, la performance du fonds est de -0.06% contre -0.02% pour l'indice de référence (Ester capitalisé).

- Article 8 SFDR – TAXONOMIE :

« La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental ».

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;

- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;

- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :

- Production annuelle de charbon < 10 MT ;

- Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;

- Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;

- Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;

- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRoD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,

- pétrole issu de sables bitumineux,

- pétrole lourd et extra-lourd,

- pétrole en eau profonde,

- pétrole extrait en Arctique,

- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

- 
- (1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
  - (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
  - (3) Société de Gestion.
  - (4) Editée fin 2022.
  - (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

## • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## ● **INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### ● **Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### ● **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### ● **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### ● **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### ● **Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 91,92% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### ● **Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

## ● Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM CASH ISR est disponible ci-joint

## ● Evènements intervenus au cours de la période

- 18/02/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame
- 18/02/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître
- 30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Obtention du label ISR français

**BILAN ACTIF**

|   | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|---|-----------------------|-----------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>505 192 486,91</b> | <b>431 906 824,47</b> |
| <b>OPC maître</b>                               | <b>505 192 486,91</b> | <b>431 906 824,47</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Créances</b>                                 | <b>8 867,89</b>       | <b>7 806,35</b>       |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>                                   | <b>8 867,89</b>       | <b>7 806,35</b>       |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>44 459 450,19</b>  | <b>37 891 698,81</b>  |
| <b>Liquidités</b>                               | <b>44 459 450,19</b>  | <b>37 891 698,81</b>  |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>549 660 804,99</b> | <b>469 806 329,63</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022     | 31/12/2021     |
|--|----------------|----------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                |                |
| <b>Capital</b>   | 550 772 378,67 | 470 850 824,48 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00           | 0,00           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -380 015,84    | -445 675,28    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | -803 630,30    | -662 242,92    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 549 588 732,53 | 469 742 906,28 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                           |                |                |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00           | 0,00           |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00           | 0,00           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00           | 0,00           |
| Autres opérations  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Dettes</b>  | 72 072,46      | 63 423,35      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00           | 0,00           |
| <b>Autres</b>  | 72 072,46      | 63 423,35      |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00           | 0,00           |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Total du passif</b>   | 549 660 804,99 | 469 806 329,63 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022         | 31/12/2021         |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                    |                    |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 87 434,04          | 0,00               |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00               | 0,00               |
| Crédits d'impôt  | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur titres de créances  | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00               | 0,00               |
| Autres produits financiers   | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>87 434,04</b>   | <b>0,00</b>        |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                    |                    |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur dettes financières   | 156 233,25         | 209 879,87         |
| Autres charges financières   | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>156 233,25</b>  | <b>209 879,87</b>  |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-68 799,21</b>  | <b>-209 879,87</b> |
| Autres produits (III)  | 0,00               | 0,00               |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | 681 133,43         | 446 328,50         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 0,00               | 0,00               |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>-749 932,64</b> | <b>-656 208,37</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | -53 697,66         | -6 034,55          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00               | 0,00               |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>-803 630,30</b> | <b>-662 242,92</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas audité par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion   |                             |
|-------|--------------|--|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE  | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001800 | 0,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                            |                                      |                               |
|-------|--------------|---|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                       | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001800 | 0,15 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001800 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé, si la société de gestion le considère représentatif de la valeur de marché.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN sont valorisés à leur valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue**

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

Les swaps sont valorisés au prix du marché.

L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>469 742 906,28</b> | <b>468 328 294,38</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 214 951 591,01        | 131 232 120,07        |
| Versements de participation  | 63 480 617,22         | 31 871 152,31         |
| Versements d'intéressement   | 45 299 007,00         | 24 875 202,09         |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                       |                       |
| - versements volontaires des salariés  | 5 111 133,51          | 3 820 848,38          |
| - abondements de l'entreprise  | 10 209 445,04         | 6 920 860,42          |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 13 773 889,70         | 25 102 247,94         |
| Versements par arbitrage   | 77 077 498,54         | 38 641 808,93         |
| Versements autres  | 0,00                  | 0,00                  |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -134 985 907,16       | -127 109 254,53       |
| Rachats volontaires des salariés   | -88 565 565,59        | -60 932 412,76        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -7 962 174,18         | -12 219 199,95        |
| Retraits par arbitrage   | -38 458 167,39        | -53 957 641,82        |
| Retraits autres  | 0,00                  | 0,00                  |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -358 079,19           | -440 806,40           |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                  | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                  | 0,00                  |
| Frais de transaction   | 0,00                  | 0,00                  |
| Différences de change  | 0,00                  | 0,00                  |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 988 154,23            | -1 611 239,11         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-3 259 419,12</i>  | <i>-4 247 573,35</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-4 247 573,35</i>  | <i>-2 636 334,24</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                  | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -749 932,64           | -656 208,37           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments *  | 0,00                  | 0,24                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>549 588 732,53</b> | <b>469 742 906,28</b> |

\* Prime de fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant     | %           |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |             |             |
| Operations de couverture              |             |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres operations                     |             |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

**VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 44 459 450,19 | 8,09 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

**VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|   | 0-3 mois      | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|---------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 44 459 450,19 | 8,09 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                          | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>             |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| OPC maître               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances                 | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>            |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>        |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>     |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>           |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>           |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>           |
| OPC                               |              |                    | <b>505 192 486,91</b> |
|                                   | FR0013258886 | CM-AM CAS.ISR ES3D | 505 192 486,91        |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>           |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>505 192 486,91</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b>  | <b>31/12/2021</b>  |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                    |                    |
| Report à nouveau   | 0,00               | 0,00               |
| Résultat   | -803 630,30        | -662 242,92        |
| <b>Total</b>   | <b>-803 630,30</b> | <b>-662 242,92</b> |

|   | <b>30/12/2022</b>  | <b>31/12/2021</b>  |
|---|--------------------|--------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>   |                    |                    |
| <b>Affectation</b>  |                    |                    |
| Distribution  | 0,00               | 0,00               |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00               | 0,00               |
| Capitalisation  | -803 630,30        | -662 242,92        |
| <b>Total</b>  | <b>-803 630,30</b> | <b>-662 242,92</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                    |                    |
| Nombre de titres  | 0                  | 0                  |
| Distribution unitaire   | 0,00               | 0,00               |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                    |                    |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b>        |
| Provenant de l'exercice   | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00               | 0,00               |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|--|---|--------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021         |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                    |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -380 015,84                                 | -445 675,28        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00               |
| <b>Total</b>   | <b>-380 015,84</b>                          | <b>-445 675,28</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|--|---|--------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021         |
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |   |                    |
| <b>Affectation</b>   |   |                    |
| Distribution   | 0,00  | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00               |
| Capitalisation   | -380 015,84                                 | -445 675,28        |
| <b>Total</b>   | <b>-380 015,84</b>                          | <b>-445 675,28</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                    |
| Nombre de titres   | 0   | 0                  |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00               |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|----------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 375 203 541,93 | 3 349 414,2644   | 112,0206                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,09   |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 421 468 982,13 | 3 774 622,8039   | 111,6585                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,18   |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 468 328 294,38 | 4 209 445,4552   | 111,2565                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,20   |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 469 742 906,28 | 4 246 722,2241   | 110,6130                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,26   |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 549 588 732,53 | 4 971 458,7444   | 110,5487                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,23   |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 1 948 033,096400   | 214 951 591,01    |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -1 223 296,576100  | -134 985 907,16   |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 724 736,520300     | 79 965 683,85     |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 4 971 458,744400   |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 84 392,88         |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 84 392,88         |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 84 392,88         |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 84 392,88         |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 70 798,94         |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 70 798,94         |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 70 798,94         |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 70 798,94         |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>                                      |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,15              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 776 324,75        |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 95 191,32         |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Autres dettes et créances     | 31,25             |
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés   | 8 836,64          |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>8 867,89</b>   |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 72 072,46         |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>72 072,46</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>-63 204,57</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|--|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>505 192 486,91</b> | <b>91,92</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC   | 505 192 486,91        | 91,92         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>8 867,89</b>       | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-72 072,46</b>     | <b>-0,01</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>44 459 450,19</b>  | <b>8,09</b>   |
| DISPONIBILITES   | 44 459 450,19         | 8,09          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>549 588 732,53</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient    | Valeur Coupon couru<br>boursière | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net       |              |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|-----------------------|----------------------------------|-------------------------------|----------------------|--------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>508 514 411,17</b> | <b>505 192 486,91</b>            | <b>0,00</b>                   | <b>-3 321 924,26</b> | <b>91,92</b> |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>508 514 411,17</b> | <b>505 192 486,91</b>            | <b>0,00</b>                   | <b>-3 321 924,26</b> | <b>91,92</b> |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>508 514 411,17</b> | <b>505 192 486,91</b>            | <b>0,00</b>                   | <b>-3 321 924,26</b> | <b>91,92</b> |
| FR0013258886 CM-AM CASH ISR<br>(ES)                              | EUR    | 5 114,157                 | 98 783,14        | 99432,695                      | 508 514 411,17        | 505 192 486,91                   | 0,00                          | -3 321 924,26        | 91,92        |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>508 514 411,17</b> | <b>505 192 486,91</b>            | <b>0,00</b>                   | <b>-3 321 924,26</b> |              |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## ● **L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM CASH ISR », part « ES », à savoir la recherche d'une performance nette de frais égale à celle de son indicateur de référence l'€STR Capitalisé, diminué des frais de gestion réels applicables à cette catégorie de part, sur la durée de placement recommandée, et dans le respect des exigences du label français ISR. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatils, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

## ● **Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B » de classification « Monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) standard » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM CASH ISR », part « ES », également classé « Monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) standard ». A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B » est investi en permanence en part « ES » de l'OPCVM maître « CM-AM CASH ISR » et à titre accessoire en liquidités (7,5% de l'actif net minimum). Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : Afin de réaliser l'objectif de gestion la stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. L'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance proche de celle du marché monétaire dans un contexte de risque de marché comparable à celui donné par son indice de référence, tout en respectant la régularité de l'évolution de la valeur liquidative. L'univers des émetteurs éligibles est celui des sociétés de l'OCDE émettrices de titres de créances. Au sein de cet univers, les instruments éligibles sont ceux du marché monétaire répondant aux critères de règlement (UE) 2017/1131 relatif aux fonds monétaires (MMF) et de dépôts à terme d'établissements de crédit. Le processus de gestion appliqué à ces instruments se décompose en trois étapes :

1° Filtre ESG : l'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ces filtres couvrent les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise ou des Etats, pour une démarche socialement responsable. A titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. La gestion appliquera une approche en sélectivité, développée dans le prospectus, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques ESG. En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Cette approche permet d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées. 2° Analyse financière : ce nouvel univers est analysé au plan financier pour ne conserver que les valeurs dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs éligibles à l'investissement.

3° Construction du portefeuille/poche taux : cette partie du processus s'appuie sur la gestion active de la vie moyenne des titres en fonction des anticipations d'évolution des taux des Banques Centrales de la zone euro, la gestion de la courbe des taux monétaires et la gestion des fluctuations de l'€STR au cours du mois ainsi que de la définition de la classification. La répartition entre taux variable et taux fixe évoluera en fonction des anticipations de variation des taux d'intérêt. La gestion du risque « crédit » en complément de la part du portefeuille est géré au jour le jour de façon à essayer d'optimiser le rendement du portefeuille au travers d'une sélection rigoureuse des signatures des émetteurs.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs. L'analyse extra-financière mise en oeuvre au moyen du modèle propriétaire conduit à exclure au moins 20% de l'univers d'investissement initial. A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net. En raison de l'analyse financière, les sociétés obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenues dans la construction du portefeuille. A l'issue du processus de sélection, le gérant s'assure que les instruments qui composent le portefeuille sont de haute qualité de crédit selon un processus interne d'analyse et d'appréciation de la haute qualité par la société de gestion, ou par référence, mais de manière non exclusive, aux notations court terme des agences de notation enregistrées auprès de l'ESMA qui ont noté l'instrument et que la société de gestion jugera les plus pertinentes, en évitant toute dépendance mécanique vis à vis de ces notations. Si l'instrument n'est pas noté, la société de gestion détermine une qualité équivalente grâce à un processus interne. Un instrument du marché monétaire n'est pas de haute qualité de crédit s'il ne détient pas au moins l'une des deux meilleures notations court terme déterminée selon l'analyse de la société de gestion. L'OPCVM limite son investissement à des instruments financiers ayant une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. La maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance (en anglais dénommée WAM – Weighted Average Maturity) est inférieure ou égale à 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers (en anglais dénommée WAL – Weighted Average Life) est inférieure ou égale à 12 mois. A titre dérogatoire, il pourra investir au-delà de 5% de son actif net et jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales. Les instruments émis dans une devise autre que l'Euro font l'objet d'une couverture systématique pour annuler le risque de change.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Les tensions post crise pandémique sur l'offre et la guerre en Ukraine ont précipité l'ensemble de l'économie mondiale dans une spirale inflationniste. En Europe cela s'est traduit par une hausse progressive des taux de swap tout au long de l'exercice. Au premier semestre, la BCE a multiplié les signaux au marché, faisant comprendre sa ferme intention de relever ses taux au mois de juillet. Face à la montée continue des prix et une croissance résiliente, la BCE a surpris avec une première hausse de 50bp ramenant les taux monétaires à un niveau proche de zéro. L'été 2022 a clos 7 ans de rendements négatifs sur les fonds monétaires. Le dernier trimestre est marqué par une inflation autour de 10% en zone euro. Christine Lagarde a régulièrement affirmé que la lutte contre l'inflation était sa priorité. Il s'en suit un resserrement monétaire sans précédent jusqu'en décembre 2022 : +75bp en septembre, +75bp en octobre et +50bp en décembre. Ce qui a placé le taux de rémunération des dépôts de la BCE à 2% en fin d'exercice.

Dans ce contexte inflationniste nous avons maintenu une maturité moyenne faible et une sensibilité crédit basse. Nous avons continué dans nos investissements à privilégier les supports offrant la meilleure liquidité.

Sur l'exercice, la performance du fonds est de 0.04% contre -0.02% pour l'indice de référence (Ester capitalisé).

- Article 8 SFDR – TAXONOMIE :

"La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental".

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;

- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;

- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :

- Production annuelle de charbon < 10 MT ;

- Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;

- Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;

- Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;

- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRoD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,

- pétrole issu de sables bitumineux,

- pétrole lourd et extra-lourd,

- pétrole en eau profonde,

- pétrole extrait en Arctique,

- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

- 
- (1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
  - (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
  - (3) Société de Gestion.
  - (4) Editée fin 2022.
  - (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

## • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 91,94% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

## ● Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM CASH ISR est disponible ci-joint

## ● Evènements intervenus au cours de la période

- 18/02/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître
- 18/02/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame
- 02/08/2022 Fusion/absorption : Le FCPE absorbe HEINEKEN ENTREPRISE
- 30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Obtention du label ISR français

**BILAN ACTIF**

|   | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|---|-----------------------|-----------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>400 229 770,02</b> | <b>324 803 016,02</b> |
| <b>OPC maître</b>                               | <b>400 229 770,02</b> | <b>324 803 016,02</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Créances</b>                                 | <b>6 971,57</b>       | <b>5 854,74</b>       |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>                                   | <b>6 971,57</b>       | <b>5 854,74</b>       |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>35 102 307,59</b>  | <b>28 376 337,97</b>  |
| <b>Liquidités</b>                               | <b>35 102 307,59</b>  | <b>28 376 337,97</b>  |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>435 339 049,18</b> | <b>353 185 208,73</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022     | 31/12/2021     |
|--|----------------|----------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                |                |
| <b>Capital</b>   | 435 845 735,28 | 353 882 778,38 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00           | 0,00           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -323 253,44    | -436 147,70    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | -202 384,98    | -277 336,84    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 435 320 096,86 | 353 169 293,84 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                           |                |                |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00           | 0,00           |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00           | 0,00           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00           | 0,00           |
| Autres opérations  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Dettes</b>  | 18 952,32      | 15 914,89      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00           | 0,00           |
| <b>Autres</b>  | 18 952,32      | 15 914,89      |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00           | 0,00           |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Total du passif</b>   | 435 339 049,18 | 353 185 208,73 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022         | 31/12/2021         |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                    |                    |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 67 489,34          | 0,00               |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00               | 0,00               |
| Crédits d'impôt  | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur titres de créances  | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00               | 0,00               |
| Autres produits financiers   | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>67 489,34</b>   | <b>0,00</b>        |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                    |                    |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur dettes financières   | 116 555,26         | 127 432,93         |
| Autres charges financières   | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>116 555,26</b>  | <b>127 432,93</b>  |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-49 065,92</b>  | <b>-127 432,93</b> |
| Autres produits (III)  | 0,00               | 0,00               |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | 192 174,07         | 137 606,56         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 67 588,00          | 38 849,07          |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>-173 651,99</b> | <b>-226 190,42</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | -28 732,99         | -51 146,42         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00               | 0,00               |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>-202 384,98</b> | <b>-277 336,84</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion   |   |
|-------|--------------|--|---|
| Parts |              | A la charge du FCPE  | A la charge de l'entreprise   |
| P     | 000010001801 | 0,20% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | 0,10% TTC maximum<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. |
| H     | FR0014002NB1 | 0,20% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | 0,10% TTC maximum<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                            |                                      |                               |
|-------|--------------|---|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                       | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| P     | 000010001801 | 0,15 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |
| H     | FR0014002NB1 | 0,15 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001801 P**

Néant

**Part FR0014002NB1 H**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé, si la société de gestion le considère représentatif de la valeur de marché.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

• Les TCN sont valorisés à leur valeur de marché.

- **Valeur de marché retenue**

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

Les swaps sont valorisés au prix du marché.

L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur

contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>353 169 293,84</b> | <b>270 450 980,93</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 180 991 050,08        | 181 698 519,71        |
| Versements de participation  | 17 782 003,10         | 10 042 803,27         |
| Versements d'intéressement   | 33 900 620,14         | 21 521 642,48         |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                       |                       |
| - versements volontaires des salariés  | 4 429 397,99          | 3 143 923,90          |
| - abondements de l'entreprise  | 7 670 579,01          | 5 084 556,77          |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 13 298 651,21         | 59 908 903,84         |
| Versements par arbitrage   | 103 909 798,63        | 81 996 689,45         |
| Versements autres  | 0,00                  | 0,00                  |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -99 200 594,93        | -97 455 341,29        |
| Rachats volontaires des salariés   | -59 730 994,67        | -35 206 797,88        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -3 754 716,96         | -24 887 085,52        |
| Retraits par arbitrage   | -35 714 883,30        | -37 361 457,89        |
| Retraits autres  | 0,00                  | 0,00                  |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 0,00                  | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -296 137,64           | -351 302,16           |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                  | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                  | 0,00                  |
| Frais de transaction   | 0,00                  | 0,00                  |
| Différences de change  | 0,00                  | 0,00                  |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 830 126,48            | -947 384,12           |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-1 383 457,62</i>  | <i>-2 213 584,10</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-2 213 584,10</i>  | <i>-1 266 199,98</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                  | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>           | <i>0,00</i>           |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -173 651,99           | -226 190,42           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments (*)  | 11,02                 | 11,19                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>435 320 096,86</b> | <b>353 169 293,84</b> |

(\*) Prime de fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant     | %           |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |             |             |
| Operations de couverture              |             |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres operations                     |             |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 35 102 307,59 | 8,06 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | 0-3 mois      | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|---------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 35 102 307,59 | 8,06 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |               |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                          | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>             |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| OPC maître               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances                 | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>            |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>        |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>     |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>           |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>           |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>           |
| OPC                               |              |                    | <b>400 229 770,02</b> |
|                                   | FR0013258886 | CM-AM CAS.ISR ES3D | 400 229 770,02        |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>           |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>400 229 770,02</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b>  | <b>31/12/2021</b>  |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                    |                    |
| Report à nouveau   | 0,00               | 0,00               |
| Résultat   | -202 384,98        | -277 336,84        |
| <b>Total</b>   | <b>-202 384,98</b> | <b>-277 336,84</b> |

|   | <b>30/12/2022</b>  | <b>31/12/2021</b>  |
|---|--------------------|--------------------|
| <b>C1 PART CAPI P</b>   |                    |                    |
| <b>Affectation</b>  |                    |                    |
| Distribution  | 0,00               | 0,00               |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00               | 0,00               |
| Capitalisation  | -202 384,98        | -277 336,84        |
| <b>Total</b>  | <b>-202 384,98</b> | <b>-277 336,84</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                    |                    |
| Nombre de titres  | 0                  | 0                  |
| Distribution unitaire   | 0,00               | 0,00               |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                    |                    |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>        | <b>0,00</b>        |
| Provenant de l'exercice   | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00               | 0,00               |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00               | 0,00               |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|--|---|--------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021         |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                    |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -323 253,44                                 | -436 147,70        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00               |
| <b>Total</b>   | <b>-323 253,44</b>                          | <b>-436 147,70</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                    |
|--|---|--------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021         |
| <b>C1 PART CAPI P</b>  |   |                    |
| <b>Affectation</b>   |   |                    |
| Distribution   | 0,00  | 0,00               |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00               |
| Capitalisation   | -323 253,44                                 | -436 147,70        |
| <b>Total</b>   | <b>-323 253,44</b>                          | <b>-436 147,70</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                    |
| Nombre de titres   | 0   | 0                  |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00               |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|----------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 168 151 336,65 | 1 493 864,7557   | 112,5612                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,03   |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 241 169 574,68 | 2 148 458,3836   | 112,2523                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,13   |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 270 450 980,93 | 2 416 761,9760   | 111,9063                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,15   |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI P | 353 169 293,84 | 3 172 339,3296   | 111,3277                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,22   |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI P | 435 320 096,86 | 3 908 637,5849   | 111,3738                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,13   |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI P   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 1 629 145,582500   | 180 991 050,08    |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -892 847,327200    | -99 200 594,93    |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 736 298,255300     | 81 790 455,15     |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 3 908 637,584900   |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI P</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 1 076,75          |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 1 076,75          |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 1 076,75          |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 1 076,75          |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 2 620,25          |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 2 620,25          |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 2 620,25          |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 2 620,25          |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI P</b>                                      |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,05              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 197 135,55        |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 72 549,48         |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés   | 6 971,57          |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>6 971,57</b>   |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 18 952,32         |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>18 952,32</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>-11 980,75</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|--|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>400 229 770,02</b> | <b>91,94</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC   | 400 229 770,02        | 91,94         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>6 971,57</b>       | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-18 952,32</b>     | <b>0,00</b>   |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>35 102 307,59</b>  | <b>8,06</b>   |
| DISPONIBILITES   | 35 102 307,59         | 8,06          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>435 320 096,86</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient    | Valeur Coupon couru<br>boursière | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net       |              |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|-----------------------|----------------------------------|-------------------------------|----------------------|--------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>401 662 375,94</b> | <b>400 229 770,02</b>            | <b>0,00</b>                   | <b>-1 432 605,92</b> | <b>91,94</b> |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>401 662 375,94</b> | <b>400 229 770,02</b>            | <b>0,00</b>                   | <b>-1 432 605,92</b> | <b>91,94</b> |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>401 662 375,94</b> | <b>400 229 770,02</b>            | <b>0,00</b>                   | <b>-1 432 605,92</b> | <b>91,94</b> |
| FR0013258886 CM-AM CASH ISR<br>(ES)                              | EUR    | 4 051,6                   | 98 783,14        | 99136,730                      | 401 662 375,94        | 400 229 770,02                   | 0,00                          | -1 432 605,92        | 91,94        |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>401 662 375,94</b> | <b>400 229 770,02</b>            | <b>0,00</b>                   | <b>-1 432 605,92</b> |              |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## ● **L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM OBLI COURT TERME », part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BLOOMBERG EURO AGGREGATE 1-3 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes et coupons réinvestis.

## ● **Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM OBLI COURT TERME », part « RC ». A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A » est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPCVM maître « CM-AM OBLI COURT TERME » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice. La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion. Le processus de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro-économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision.

Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 %), aux instruments de titrisation (30 %) aux instruments de la zone euro (200 %). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 3.

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.  
Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Le début d'exercice a été assez actif sur les marchés avec les différentes données macroéconomiques, délaissant les craintes concernant le variant Omicron pour se focaliser sur la reprise de l'économie mondiale. En effet, en janvier, l'évolution de la croissance ainsi que de l'inflation mettaient les marchés sous pression et les banquiers centraux étaient obligés de prendre des mesures pour éviter que l'inflation ne vienne enrayer la croissance mondiale. De plus, l'évolution du prix des matières premières ne calmait pas les marchés, le pétrole progressant de 10 à 15% en janvier et entraînant le reste des matières premières à la hausse. Le marché subissait alors les prémices d'un fort mouvement haussier taux avec des investisseurs anticipant une remontée des taux directeurs plus rapide que prévu. Cela entraînait le bund 10 ans en territoire positif à la fin janvier et Christine Lagarde réajustait le programme de rachat (fin du PEPP en mars et réduction de l'APP) lors de réunion de début février. Cependant, à partir de mi-février, nous avons eu une progression des tensions entre la Russie et l'Ukraine jusqu'à l'invasion par la Russie le 24/02. Très rapidement, les états occidentaux ont répondu par un panel de sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international SWIFT, le gel des réserves de la banque centrale russe et la suspension de la certification du gazoduc Nord Stream 2. Cela a provoqué une augmentation importante des cours des matières premières (+30/35% sur le pétrole du 25/02 au 08/03) et des craintes inflationnistes. Les banques centrales ont alors pris des mesures avec la BOE et la FED augmentant leur taux directeur et la BCE indiquant un nouveau rythme concernant le programme d'achat d'actifs (€40bn d'achats en avril €30bn en mai et €20bn en juin) pour anticiper une hausse des taux après la fin des achats. Concernant le marché du Crédit, il commençait l'année à des niveaux serrés après s'être compressé tout au long de l'année 2021 grâce aux différentes mesures des banques centrales pour booster la reprise économique dans un monde post-Covid. Malgré des fondamentaux très solides, que ce soit sur l'IG ou le HY, le Crédit a souffert d'un momentum macro moins porteur et surtout, des fortes tensions sur les taux sans risque, engendrant des rendements particulièrement négatifs pour cette classe d'actif. La hausse des spreads s'est accélérée logiquement fin Février avec la guerre en Ukraine. Enfin, il est intéressant de noter la surperformance des papiers single A et AA vs BBB. Les taux souverains européens ont nettement monté en mars avec l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide et l'accélération de l'inflation, en dépit d'une inversion de tendance mi-mars avec la progression des tensions géopolitiques liées à l'Ukraine et en conséquence, les craintes sur la croissance. Le taux 10 ans allemand s'apprécie de 41 bp à 0.54% (en hausse de 80 pb sur l'un des pires trimestres historiques en termes de performance sur l'obligataire global) tandis que les spreads des pays périphériques reculent de 5 à 10 bp. Le Crédit a en partie effacé (totalement pour le High Yield) le violent mouvement de tension de février, avec un resserrement global en moyenne de 10 pb, dont 45 pb dans la catégorie High Yield et 7 pb pour l'Investment Grade. La courbe s'est fortement aplatie sur tous les segments à partir du 5 ans.

Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie. Sur le crédit, les spreads ont subi un écartement des primes de risque dans toutes les catégories de notation, notamment les crédits les moins solides. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed. L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et coeur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation

montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bp en quinze jours, mais le 10 ans allemand progresse au total de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. Dans ce contexte d'aversion au risque, le crédit a souffert terriblement, et dans une moindre mesure les spreads périphériques, l'OAT 10 ans sous-performant également d'une quinzaine de bp vs Allemagne dans un contexte de pentification de la courbe 2-10 ans allemande.

Au 3ème trimestre, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Selon nos indices Cash, les spreads de crédit se sont ainsi nettement détendus, de plus de 30 pb pour l'Investment Grade, un peu moins pour la catégorie High Yield, illustrant la prudence relative des investisseurs sur les émetteurs les moins bien notés. La BCE a désormais cessé ses achats nets tant au titre de l'APP que du PEPP. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) et de Crédit dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp BCE et FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables vs Bund sauf l'Italie (+5 bp) ainsi que l'Autriche et la Finlande (+8 bp), contrairement au Crédit qui continue de s'écarter. La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement.

Au dernier trimestre de l'exercice, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post-Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse de 75 pb de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est demeurée nettement trop élevée, ce qui a imposé à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 pbs en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a reflué de 40bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bp) et le Crédit a continué de performer. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le 10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un ralentissement. Cet environnement a continué de soutenir la dynamique positive sur le marché du

crédit avec une nouvelle compression des spreads sur les marchés cash et synthétique jusqu'à plus de 100 pb sur le High Yield témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le bund clôturant l'année à 2.56%. Aux Etats-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des Etats continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne, contrairement aux spreads de Crédit, notamment financiers, qui ont accentué leur réduction.

En terme de gestion, pendant la première moitié de l'année, nous avons conservé une position sous-pondérée en sensibilité par rapport à l'indice de référence et construit progressivement une sous-exposition sur les pays périphériques, notamment l'Italie. A partir, d'octobre nous avons réduit notre sous-sensibilité pour revenir à une position neutre par rapport au benchmark. Après le fort écartement des spreads de crédit sur la première partie de l'année, nous avons profité du ton positif pour revenir progressivement courant octobre. Nous avons privilégié les financières et quelques subordonnées à call court au profit d'agences allemandes.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à -4.36%.

#### Démarche ESG

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developper » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,
  - pétrole lourd et extra-lourd,
  - pétrole en eau profonde,
  - pétrole extrait en Arctique,

- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

## • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## ● **INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### ● **Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### ● **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### ● **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### ● **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

### ● **Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,95% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| <b>Méthode VAR</b>          |                       |                       |                     |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| <b>Levier au 31/12/2022</b> | <b>Niveau minimum</b> | <b>Niveau maximum</b> | <b>Niveau moyen</b> |
| 0%                          | 0,68%                 | 8,15%                 | 2,28%               |

### ● **Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

### ● **Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En

tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

## ● Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM OBLI COURT TERME est disponible ci-joint

## ● Evènements intervenus au cours de la période

- 30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Changement de dénomination de l'indice de référence

**BILAN ACTIF**

|   | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>4 430 531,31</b> | <b>5 785 222,90</b> |
| <b>OPC maître</b>                               | <b>4 430 531,31</b> | <b>5 785 222,90</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Créances</b>                                 | <b>1 476,76</b>     | <b>1 978,02</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>  | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| <b>Autres</b>                                   | <b>1 476,76</b>     | <b>1 978,02</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>2 587,14</b>     | <b>4 180,58</b>     |
| <b>Liquidités</b>                               | <b>2 587,14</b>     | <b>4 180,58</b>     |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>4 434 595,21</b> | <b>5 791 381,50</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022   | 31/12/2021   |
|--|--------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |              |              |
| <b>Capital</b>   | 4 471 834,15 | 5 791 075,29 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00         | 0,00         |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -34 542,77   | 3 733,51     |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | -4 543,72    | -5 901,35    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 4 432 747,66 | 5 788 907,45 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                           |              |              |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00         | 0,00         |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00         | 0,00         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00         | 0,00         |
| Autres opérations  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Dettes</b>  | 1 847,55     | 2 474,05     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00         | 0,00         |
| <b>Autres</b>  | 1 847,55     | 2 474,05     |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00         | 0,00         |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Total du passif</b>   | 4 434 595,21 | 5 791 381,50 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022       | 31/12/2021       |
|--|------------------|------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                  |                  |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 8,37             | 0,00             |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00             | 0,00             |
| Crédits d'impôt  | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur titres de créances  | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00             | 0,00             |
| Autres produits financiers   | 0,00             | 0,00             |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>8,37</b>      | <b>0,00</b>      |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                  |                  |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00             | 0,00             |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00             | 0,00             |
| Charges sur dettes financières   | 39,91            | 72,40            |
| Autres charges financières   | 0,00             | 0,00             |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>39,91</b>     | <b>72,40</b>     |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-31,54</b>    | <b>-72,40</b>    |
| Autres produits (III)  | 0,00             | 0,00             |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | 4 968,89         | 6 266,77         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 0,00             | 0,00             |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>-5 000,43</b> | <b>-6 339,17</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | 456,71           | 437,82           |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00             | 0,00             |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>-4 543,72</b> | <b>-5 901,35</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas audité par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion  |                             |
|-------|--------------|---|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE   | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001802 | 0,50% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes.<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                              |                                      |                               |
|-------|--------------|---|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                         | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001802 | 0,5382 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

Part 000010001802 C

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>5 788 907,45</b> | <b>7 060 760,04</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 848 459,37          | 1 237 233,44        |
| Versements de participation  | 225 539,82          | 82 641,82           |
| Versements d'intéressement   | 188 681,67          | 180 484,29          |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                     |                     |
| - versements volontaires des salariés  | 6 925,56            | 8 222,12            |
| - abondements de l'entreprise  | 13 134,26           | 19 217,89           |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 12 037,74           | 15 867,80           |
| Versements par arbitrage   | 402 140,32          | 930 799,52          |
| Versements autres  | 0,00                | 0,00                |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -1 977 023,34       | -2 462 527,92       |
| Rachats volontaires des salariés   | -900 725,34         | -1 064 888,30       |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -60 630,70          | -403 283,17         |
| Retraits par arbitrage   | -1 015 667,30       | -994 356,45         |
| Retraits autres  | 0,00                | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 0,00                | 4 407,98            |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -37 418,49          | -322,76             |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de transaction   | 0,00                | 0,00                |
| Différences de change  | 0,00                | 0,00                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -185 176,90         | -44 304,16          |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-198 783,22</i>  | <i>-13 606,32</i>   |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-13 606,32</i>   | <i>30 697,84</i>    |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                | 0,00                |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -5 000,43           | -6 339,17           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                | 0,00                |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                | 0,00                |
| Autres éléments  | 0,00                | 0,00                |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>4 432 747,66</b> | <b>5 788 907,45</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant     | %           |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |             |             |
| Operations de couverture              |             |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres operations                     |             |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 2 587,14      | 0,06 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | 0-3 mois | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 2 587,14 | 0,06 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                          | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>             |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| OPC maître               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances                 | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>            |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>        |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>   |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>         |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>         |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>         |
| OPC                               |              |                    | <b>4 430 531,31</b> |
|                                   | FR0010289090 | CM-AM OBLI CT RC3D | 4 430 531,31        |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>         |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>4 430 531,31</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                   |                   |
| Report à nouveau   | 0,00              | 0,00              |
| Résultat   | -4 543,72         | -5 901,35         |
| <b>Total</b>   | <b>-4 543,72</b>  | <b>-5 901,35</b>  |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | -4 543,72         | -5 901,35         |
| <b>Total</b>  | <b>-4 543,72</b>  | <b>-5 901,35</b>  |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                 |
|--|---|-----------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021      |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00            |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -34 542,77                                  | 3 733,51        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00            |
| <b>Total</b>   | <b>-34 542,77</b>                           | <b>3 733,51</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                 |
|--|---|-----------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021      |
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |   |                 |
| <b>Affectation</b>   |   |                 |
| Distribution   | 0,00  | 0,00            |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00            |
| Capitalisation   | -34 542,77                                  | 3 733,51        |
| <b>Total</b>   | <b>-34 542,77</b>                           | <b>3 733,51</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                 |
| Nombre de titres   | 0   | 0               |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00            |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net    | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|--------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 6 562 238,22 | 59 356,1557      | 110,5569                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,02   |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 7 579 383,66 | 68 396,9029      | 110,8147                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,00  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 7 060 760,04 | 63 777,2850      | 110,7096                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,22   |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 5 788 907,45 | 52 679,0924      | 109,8900                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,04   |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 4 432 747,66 | 42 179,7170      | 105,0919                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,92   |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 7 860,301700       | 848 459,37        |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -18 359,677100     | -1 977 023,34     |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | -10 499,375400     | -1 128 563,97     |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 42 179,717000      |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 681,01            |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 681,01            |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 681,01            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 681,01            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 74,87             |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 74,87             |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 74,87             |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 74,87             |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,50              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 24 796,85         |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 19 827,96         |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés   | 1 476,76          |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>1 476,76</b>   |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 1 847,55          |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>1 847,55</b>   |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>-370,79</b>    |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR          | % Actif Net   |
|--|---------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>4 430 531,31</b> | <b>99,95</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                | 0,00          |
| TITRES OPC   | 4 430 531,31        | 99,95         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>1 476,76</b>     | <b>0,03</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-1 847,55</b>    | <b>-0,04</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>2 587,14</b>     | <b>0,06</b>   |
| DISPONIBILITES   | 2 587,14            | 0,06          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>4 432 747,66</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient  | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>4 629 319,58</b> | <b>4 430 531,31</b> | <b>0,00</b>     | <b>-198 788,27</b>            | <b>99,95</b>   |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>4 629 319,58</b> | <b>4 430 531,31</b> | <b>0,00</b>     | <b>-198 788,27</b>            | <b>99,95</b>   |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>4 629 319,58</b> | <b>4 430 531,31</b> | <b>0,00</b>     | <b>-198 788,27</b>            | <b>99,95</b>   |
| FR0010289090 CM-AM OBLI COURT<br>TERME (RC)                      | EUR    | 17 312,173                | 255,92           | 267,403                        | 4 629 319,58        | 4 430 531,31        | 0,00            | -198 788,27                   | 99,95          |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>4 629 319,58</b> | <b>4 430 531,31</b> | <b>0,00</b>     | <b>-198 788,27</b>            |                |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## **• L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM OBLI COURT TERME », part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BLOOMBERG EURO AGGREGATE 1-3 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes et coupons réinvestis.

## **• Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM OBLI COURT TERME », part « RC ».

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B » est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPCVM maître « CM-AM OBLI COURT TERME » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice. La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion. Le processus de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro-économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision.

Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 %), aux instruments de titrisation (30 %) aux instruments de la zone euro (200 %). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 3.

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Le début d'exercice a été assez actif sur les marchés avec les différentes données macroéconomiques, délaissant les craintes concernant le variant Omicron pour se focaliser sur la reprise de l'économie mondiale. En effet, en janvier, l'évolution de la croissance ainsi que de l'inflation mettaient les marchés sous pression et les banquiers centraux étaient obligés de prendre des mesures pour éviter que l'inflation ne vienne enrayer la croissance mondiale. De plus, l'évolution du prix des matières premières ne calmait pas les marchés, le pétrole progressant de 10 à 15% en janvier et entraînant le reste des matières premières à la hausse. Le marché subissait alors les prémices d'un fort mouvement haussier taux avec des investisseurs anticipant une remontée des taux directeurs plus rapide que prévu. Cela entraînait le bund 10 ans en territoire positif à la fin janvier et Christine Lagarde réajustait le programme de rachat (fin du PEPP en mars et réduction de l'APP) lors de réunion de début février. Cependant, à partir de mi-février, nous avons eu une progression des tensions entre la Russie et l'Ukraine jusqu'à l'invasion par la Russie le 24/02. Très rapidement, les états occidentaux ont répondu par un panel de sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international SWIFT, le gel des réserves de la banque centrale russe et la suspension de la certification du gazoduc Nord Stream 2. Cela a provoqué une augmentation importante des cours des matières premières (+30/35% sur le pétrole du 25/02 au 08/03) et des craintes inflationnistes. Les banques centrales ont alors pris des mesures avec la BOE et la FED augmentant leur taux directeur et la BCE indiquant un nouveau rythme concernant le programme d'achat d'actifs (€40bn d'achats en avril €30bn en mai et €20bn en juin) pour anticiper une hausse des taux après la fin des achats. Concernant le marché du Crédit, il commençait l'année à des niveaux serrés après s'être compressé tout au long de l'année 2021 grâce aux différentes mesures des banques centrales pour booster la reprise économique dans un monde post-Covid. Malgré des fondamentaux très solides, que ce soit sur l'IG ou le HY, le Crédit a souffert d'un momentum macro moins porteur et surtout, des fortes tensions sur les taux sans risque, engendrant des rendements particulièrement négatifs pour cette classe d'actif. La hausse des spreads s'est accélérée logiquement fin Février avec la guerre en Ukraine. Enfin, il est intéressant de noter la surperformance des papiers single A et AA vs BBB. Les taux souverains européens ont nettement monté en mars avec l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide et l'accélération de l'inflation, en dépit d'une inversion de tendance mi-mars avec la progression des tensions géopolitiques liées à l'Ukraine et en conséquence, les craintes sur la croissance. Le taux 10 ans allemand s'apprécie de 41 bp à 0.54% (en hausse de 80 pb sur l'un des pires trimestres historiques en termes de performance sur l'obligataire global) tandis que les spreads des pays périphériques reculent de 5 à 10 bp. Le Crédit a en partie effacé (totalement pour le High Yield) le violent mouvement de tension de février, avec un resserrement global en moyenne de 10 pb, dont 45 pb dans la catégorie High Yield et 7 pb pour l'Investment Grade. La courbe s'est fortement aplatie sur tous les segments à partir du 5 ans.

Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie. Sur le crédit, les spreads ont subi un écartement des primes de risque dans toutes les catégories de notation, notamment les crédits les moins solides. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed. L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et coeur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation

montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bp en quinze jours, mais le 10 ans allemand progresse au total de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. Dans ce contexte d'aversion au risque, le crédit a souffert terriblement, et dans une moindre mesure les spreads périphériques, l'OAT 10 ans sous-performant également d'une quinzaine de bp vs Allemagne dans un contexte de pentification de la courbe 2-10 ans allemande.

Au 3ème trimestre, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Selon nos indices Cash, les spreads de crédit se sont ainsi nettement détendus, de plus de 30 pb pour l'Investment Grade, un peu moins pour la catégorie High Yield, illustrant la prudence relative des investisseurs sur les émetteurs les moins bien notés. La BCE a désormais cessé ses achats nets tant au titre de l'APP que du PEPP. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) et de Crédit dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp BCE et FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables vs Bund sauf l'Italie (+5 bp) ainsi que l'Autriche et la Finlande (+8 bp), contrairement au Crédit qui continue de s'écarter. La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement.

Au dernier trimestre de l'exercice, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post-Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse de 75 pb de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est demeurée nettement trop élevée, ce qui a imposé à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 pbs en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a reflué de 40bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bp) et le Crédit a continué de performer. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le 10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un ralentissement. Cet environnement a continué de soutenir la dynamique positive sur le marché du

crédit avec une nouvelle compression des spreads sur les marchés cash et synthétique jusqu'à plus de 100 pb sur le High Yield témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le bund clôturant l'année à 2.56%. Aux Etats-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des Etats continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne, contrairement aux spreads de Crédit, notamment financiers, qui ont accentué leur réduction.

En terme de gestion, pendant la première moitié de l'année, nous avons conservé une position sous-pondérée en sensibilité par rapport à l'indice de référence et construit progressivement une sous-exposition sur les pays périphériques, notamment l'Italie. A partir, d'octobre nous avons réduit notre sous-sensibilité pour revenir à une position neutre par rapport au benchmark. Après le fort écartement des spreads de crédit sur la première partie de l'année, nous avons profité du ton positif pour revenir progressivement courant octobre. Nous avons privilégié les financières et quelques subordonnées à call court au profit d'agences allemandes.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à -4.17% par rapport à un indice à -4.97%.

#### Démarche ESG

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developper » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,
  - pétrole lourd et extra-lourd,
  - pétrole en eau profonde,
  - pétrole extrait en Arctique,

- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## ● **INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### ● **Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### ● **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### ● **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### ● **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

### ● **Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,82% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| <b>Méthode VAR</b>          |                       |                       |                     |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| <b>Levier au 31/12/2022</b> | <b>Niveau minimum</b> | <b>Niveau maximum</b> | <b>Niveau moyen</b> |
| 0%                          | 0,68%                 | 8,15%                 | 2,28%               |

### ● **Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

### ● **Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En

tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

## ● Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM OBLI COURT TERME est disponible ci-joint

## ● Evènements intervenus au cours de la période

- 30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Changement de dénomination de l'indice de référence

**BILAN ACTIF**

|   | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>5 074 523,03</b> | <b>5 120 377,72</b> |
| <b>OPC maître</b>                               | <b>5 074 523,03</b> | <b>5 120 377,72</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Créances</b>                                 | <b>1 680,17</b>     | <b>1 737,87</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>  | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| <b>Autres</b>                                   | <b>1 680,17</b>     | <b>1 737,87</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>8 790,66</b>     | <b>3 632,20</b>     |
| <b>Liquidités</b>                               | <b>8 790,66</b>     | <b>3 632,20</b>     |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>5 084 993,86</b> | <b>5 125 747,79</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022   | 31/12/2021   |
|--|--------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |              |              |
| <b>Capital</b>   | 5 099 297,28 | 5 114 159,62 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00         | 0,00         |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -20 705,64   | 5 205,75     |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 5 139,86     | 5 078,00     |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 5 083 731,50 | 5 124 443,37 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                           |              |              |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00         | 0,00         |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00         | 0,00         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00         | 0,00         |
| Autres opérations  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Dettes</b>  | 1 262,36     | 1 304,42     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00         | 0,00         |
| <b>Autres</b>  | 1 262,36     | 1 304,42     |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00         | 0,00         |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Total du passif</b>   | 5 084 993,86 | 5 125 747,79 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022      | 31/12/2021      |
|--|-----------------|-----------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                 |                 |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 22,22           | 0,00            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00            | 0,00            |
| Crédits d'impôt  | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur titres de créances  | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00            | 0,00            |
| Autres produits financiers   | 0,00            | 0,00            |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>22,22</b>    | <b>0,00</b>     |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                 |                 |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00            | 0,00            |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00            | 0,00            |
| Charges sur dettes financières   | 22,55           | 46,92           |
| Autres charges financières   | 0,00            | 0,00            |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>22,55</b>    | <b>46,92</b>    |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-0,33</b>    | <b>-46,92</b>   |
| Autres produits (III)  | 0,00            | 0,00            |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | -2 317,33       | -2 440,37       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 2 895,30        | 2 737,89        |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>5 212,30</b> | <b>5 131,34</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | -72,44          | -53,34          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00            | 0,00            |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>5 139,86</b> | <b>5 078,00</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas audité par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion  |   |
|-------|--------------|---|---|
| Parts |              | A la charge du FCPE   | A la charge de l'entreprise   |
| C     | 000010001803 | 0,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes.<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | 0,20% TTC maximum<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                              |                                      |                               |
|-------|--------------|---|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                         | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001803 | 0,5382 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001803 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>5 124 443,37</b> | <b>5 267 777,25</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 1 233 466,41        | 1 241 617,38        |
| Versements de participation  | 96 696,59           | 140 454,42          |
| Versements d'intéressement   | 273 794,40          | 107 231,46          |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                     |                     |
| - versements volontaires des salariés  | 192 574,97          | 135 188,35          |
| - abondements de l'entreprise  | 364 119,77          | 353 038,95          |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 277,47              | 0,00                |
| Versements par arbitrage   | 306 003,21          | 505 704,20          |
| Versements autres  | 0,00                | 0,00                |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -1 050 057,61       | -1 356 776,21       |
| Rachats volontaires des salariés   | -509 510,81         | -753 360,02         |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -5 681,24           | -150 590,95         |
| Retraits par arbitrage   | -534 865,56         | -452 825,24         |
| Retraits autres  | 0,00                | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 1,50                | 5 254,35            |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -21 139,59          | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de transaction   | 0,00                | 0,00                |
| Différences de change  | 0,00                | 0,00                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -208 194,88         | -38 560,74          |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | -205 121,45         | 3 073,43            |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | 3 073,43            | 41 634,17           |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                | 0,00                |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 5 212,30            | 5 131,34            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                | 0,00                |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                | 0,00                |
| Autres éléments  | 0,00                | 0,00                |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>5 083 731,50</b> | <b>5 124 443,37</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant     | %           |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |             |             |
| Operations de couverture              |             |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres operations                     |             |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 8 790,66      | 0,17 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | 0-3 mois | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 8 790,66 | 0,17 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                          | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>             |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| OPC maître               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances                 | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>            |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>        |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>   |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>         |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>         |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>         |
| OPC                               |              |                    | <b>5 074 523,03</b> |
|                                   | FR0010289090 | CM-AM OBLI CT RC3D | 5 074 523,03        |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>         |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>5 074 523,03</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                   |                   |
| Report à nouveau   | 0,00              | 0,00              |
| Résultat   | 5 139,86          | 5 078,00          |
| <b>Total</b>   | <b>5 139,86</b>   | <b>5 078,00</b>   |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 5 139,86          | 5 078,00          |
| <b>Total</b>  | <b>5 139,86</b>   | <b>5 078,00</b>   |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                 |
|--|---|-----------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021      |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00            |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -20 705,64                                  | 5 205,75        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00            |
| <b>Total</b>   | <b>-20 705,64</b>                           | <b>5 205,75</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                 |
|--|---|-----------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021      |
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |   |                 |
| <b>Affectation</b>   |   |                 |
| Distribution   | 0,00  | 0,00            |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00            |
| Capitalisation   | -20 705,64                                  | 5 205,75        |
| <b>Total</b>   | <b>-20 705,64</b>                           | <b>5 205,75</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                 |
| Nombre de titres   | 0   | 0               |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00            |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net    | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|--------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 4 351 555,11 | 33 551,2867      | 129,6986                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,36  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 4 882 080,78 | 37 478,4275      | 130,2637                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,33  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 5 267 777,25 | 40 395,6369      | 130,4046                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,20  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 5 124 443,37 | 39 510,0118      | 129,6998                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,26  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 5 083 731,50 | 40 903,1272      | 124,2871                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,38   |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 9 693,412800       | 1 233 466,41      |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -8 300,297400      | -1 050 057,61     |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 1 393,115400       | 183 408,80        |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 40 903,127200      |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 7,14              |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 7,14              |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 7,14              |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 7,14              |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 977,25            |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 977,25            |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 977,25            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 977,25            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,30              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 15 705,97         |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 20 918,60         |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés   | 1 680,17          |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>1 680,17</b>   |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 1 262,36          |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>1 262,36</b>   |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>417,81</b>     |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR          | % Actif Net   |
|--|---------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>5 074 523,03</b> | <b>99,82</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                | 0,00          |
| TITRES OPC   | 5 074 523,03        | 99,82         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>1 680,17</b>     | <b>0,03</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-1 262,36</b>    | <b>-0,02</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>8 790,66</b>     | <b>0,17</b>   |
| DISPONIBILITES   | 8 790,66            | 0,17          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>5 083 731,50</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient  | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>5 279 657,06</b> | <b>5 074 523,03</b> | <b>0,00</b>     | <b>-205 134,03</b>            | <b>99,82</b>   |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>5 279 657,06</b> | <b>5 074 523,03</b> | <b>0,00</b>     | <b>-205 134,03</b>            | <b>99,82</b>   |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>5 279 657,06</b> | <b>5 074 523,03</b> | <b>0,00</b>     | <b>-205 134,03</b>            | <b>99,82</b>   |
| FR0010289090 CM-AM OBLI COURT<br>TERME (RC)                      | EUR    | 19 828,552                | 255,92           | 266,265                        | 5 279 657,06        | 5 074 523,03        | 0,00            | -205 134,03                   | 99,82          |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>5 279 657,06</b> | <b>5 074 523,03</b> | <b>0,00</b>     | <b>-205 134,03</b>            |                |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## **• L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM OBLI LONG TERME », part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BLOOMBERG EURO AGGREGATE 5-7, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, coupons réinvestis.

## **• Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM OBLI LONG TERME », part « RC ».

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT A » est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPCVM maître « CM-AM OBLI LONG TERME » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro- économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 %), aux instruments de titrisation (30 %) aux instruments de la zone euro (200 %). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 10

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Le début d'exercice a été assez actif sur les marchés avec les différentes données macroéconomiques, délaissant les craintes concernant le variant Omicron pour se focaliser sur la reprise de l'économie mondiale. En effet, en janvier, l'évolution de la croissance ainsi que de l'inflation mettaient les marchés sous pression et les banquiers centraux étaient obligés de prendre des mesures pour éviter que l'inflation ne vienne enrayer la croissance mondiale. De plus, l'évolution du prix des matières premières ne calmait pas les marchés, le pétrole progressant de 10 à 15% en janvier et entraînant le reste des matières premières à la hausse. Le marché subissait alors les prémices d'un fort mouvement haussier taux avec des investisseurs anticipant une remontée des taux directeurs plus rapide que prévu. Cela entraînait le bund 10 ans en territoire positif à la fin janvier et Christine Lagarde réajustait le programme de rachat (fin du PEPP en mars et réduction de l'APP) lors de réunion de début février. Cependant, à partir de mi-février, nous avons eu une progression des tensions entre la Russie et l'Ukraine jusqu'à l'invasion par la Russie le 24/02. Très rapidement, les états occidentaux ont répondu par un panel de sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international SWIFT, le gel des réserves de la banque centrale russe et la suspension de la certification du gazoduc Nord Stream 2. Cela a provoqué une augmentation importante des cours des matières premières (+30/35% sur le pétrole du 25/02 au 08/03) et des craintes inflationnistes. Les banques centrales ont alors pris des mesures avec la BOE et la FED augmentant leur taux directeur et la BCE indiquant un nouveau rythme concernant le programme d'achat d'actifs (€40bn d'achats en avril €30bn en mai et €20bn en juin) pour anticiper une hausse des taux après la fin des achats. Concernant le marché du Crédit, il commençait l'année à des niveaux serrés après s'être compressé tout au long de l'année 2021 grâce aux différentes mesures des banques centrales pour booster la reprise économique dans un monde post-Covid. Malgré des fondamentaux très solides, que ce soit sur l'IG ou le HY, le Crédit a souffert d'un momentum macro moins porteur et surtout, des fortes tensions sur les taux sans risque, engendrant des rendements particulièrement négatifs pour cette classe d'actif. La hausse des spreads s'est accélérée logiquement fin Février avec la guerre en Ukraine. Enfin, il est intéressant de noter la surperformance des papiers single A et AA vs BBB. Les taux souverains européens ont nettement monté en mars avec l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide et l'accélération de l'inflation, en dépit d'une inversion de tendance mi-mars avec la progression des tensions géopolitiques liées à l'Ukraine et en conséquence, les craintes sur la croissance. Le taux 10 ans allemand s'apprécie de 41 bp à 0.54% (en hausse de 80 pb sur l'un des pires trimestres historiques en termes de performance sur l'obligataire global) tandis que les spreads des pays périphériques reculent de 5 à 10 bp. Le Crédit a en partie effacé (totalement pour le High Yield) le violent mouvement de tension de février, avec un resserrement global en moyenne de 10 pb, dont 45 pb dans la catégorie High Yield et 7 pb pour l'Investment Grade. La courbe s'est fortement aplatie sur tous les segments à partir du 5 ans. En terme de gestion, nous avons maintenu la sous-exposition en sensibilité du portefeuille à -30 bp environ en-dessous de celle de l'indice et conservé une moindre exposition à l'Italie et la France vs indice. A partir de février, nous avons réduit la sous-exposition en sensibilité du portefeuille à 19bps en-dessous de l'indice en achetant de l'Allemagne 10 ans dans la baisse du marché et de l'Etat finlandais sur du 5 ans. Nous avons renforcé l'Espagne 4 ans sur l'écartement généralisé des pays périphériques. Nous avons pris nos profits sur la stratégie d'aplatissement 5-30 ans sur l'Italie et réduit la poche Crédit (maturité 3 et 7 ans) en faveur de signature Supranationale 4 ans et état autrichien 7 ans. Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie. Sur le crédit, les spreads ont subi un écartement des primes de risque dans toutes les catégories de notation, notamment les crédits les moins solides. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du

fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed. L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et coeur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bp en quinze jours, mais le 10 ans allemand progresse au total de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. Dans ce contexte d'aversion au risque, le crédit a souffert terriblement, et dans une moindre mesure les spreads périphériques, l'OAT 10 ans sous-performant également d'une quinzaine de bp vs Allemagne dans un contexte de pentification de la courbe 2-10 ans allemande. En terme de gestion, nous avons commencé à réduire début avril la sous-exposition en sensibilité par rapport à l'indice et pris nos profits sur des OAT et BUND inflation de maturité courte en faveur d'emprunts d'état italien et autrichien 5 ans. Dans ce contexte d'aversion au risque avec une dégradation des spreads périphériques et de Crédit, nous avons maintenu une sous-exposition en sensibilité vs indice d'une dizaine de bp et renforcé les stratégies d'aplatissement 2-5 ans et 5-10 ans sur plusieurs sous-jacents (Etats, Agences et Crédit) compte tenu des anticipations plus rapprochées de hausse BCE. Nous avons également renforcé la pondération sur l'Etat français au détriment de l'italien. Au 3ème trimestre, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Selon nos indices Cash, les spreads de crédit se sont ainsi nettement détendus, de plus de 30 pb pour l'Investment Grade, un peu moins pour la catégorie High Yield, illustrant la prudence relative des investisseurs sur les émetteurs les moins bien notés. La BCE a désormais cessé ses achats nets tant au titre de l'APP que du PEPP. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) et de Crédit dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp BCE et FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables vs Bund sauf l'Italie (+5 bp) ainsi que l'Autriche et la Finlande (+8 bp), contrairement au Crédit qui continue de s'écarter. La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement. En terme de gestion, nous avons maintenu sur tout le trimestre une sous-exposition en sensibilité vs indice entre 17 et 40 bp, ainsi que sur les pays périphériques, la France et le Crédit, et renforcé les stratégies d'aplatissement 2-5 ans. Au dernier trimestre de l'exercice, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post-Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse des de 75 pb de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est

demeurée nettement trop élevée, ce qui devrait imposer à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 points de base en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a reflué de 40 bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bp) et le Crédit a continué de performer. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le 10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un ralentissement. Cet environnement a continué de soutenir la dynamique positive sur le marché du crédit avec une nouvelle compression des spreads sur les marchés cash et synthétique jusqu'à plus de 100 pb sur le High Yield témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le bund clôturant l'année à 2.56%. Aux États-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des États continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne, contrairement aux spreads de Crédit, notamment financiers, qui ont accentué leur réduction. En termes de gestion, nous avons poursuivi jusqu'en novembre la resensibilisation vs indice (-10bp) en renforçant le crédit et les Agences publiques 5 ans au détriment des états cœur euro et émetteur supranational. Puis vu les niveaux atteints sur le 10 ans allemand et les décisions BCE, nous clôturons l'exercice avec une sensibilité réduite autour de -20 bp vs indice en renforçant le crédit financier, la France et la stratégie d'aplatissement 2-5 ans au détriment de l'Allemagne et émetteur supranational.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :

Production annuelle de charbon < 10 MT ;

Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;

Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;

Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

- Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant

à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à - 13.9972% pour la part C par rapport à un indice à - 15.04%

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

## • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,95% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| <b>Méthode VAR</b>          |                       |                       |                     |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| <b>Levier au 31/12/2022</b> | <b>Niveau minimum</b> | <b>Niveau maximum</b> | <b>Niveau moyen</b> |
| 0%                          | 2,15%                 | 6,68%                 | 4,17%               |

### ● **Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

### ● **Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En

tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

## ● Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM OBLI LONG TERME est disponible ci-joint

## ● Evènements intervenus au cours de la période

22/07/2022 Fusion/absorption : Le FCPE absorbe RANDSTAD OBLIGATIONS

30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Changement de dénomination de l'indice de référence

**BILAN ACTIF**

|   | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>28 267 685,75</b> | <b>32 706 508,10</b> |
| <b>OPC maître</b>                               | <b>28 267 685,75</b> | <b>32 706 508,10</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Créances</b>                                 | <b>9 550,90</b>      | <b>11 130,33</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Autres</b>                                   | <b>9 550,90</b>      | <b>11 130,33</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>19 933,32</b>     | <b>49 076,68</b>     |
| <b>Liquidités</b>                               | <b>19 933,32</b>     | <b>49 076,68</b>     |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>28 297 169,97</b> | <b>32 766 715,11</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022    | 31/12/2021    |
|--|---------------|---------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |               |               |
| <b>Capital</b>   | 28 685 620,53 | 32 652 370,97 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00          | 0,00          |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -341 963,75   | 164 252,35    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | -60 737,89    | -66 527,17    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 28 282 918,89 | 32 750 096,15 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                           |               |               |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00          | 0,00          |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00          | 0,00          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00          | 0,00          |
| Autres opérations  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Dettes</b>  | 14 251,08     | 16 618,96     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00          | 0,00          |
| <b>Autres</b>  | 14 251,08     | 16 618,96     |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00          | 0,00          |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Total du passif</b>   | 28 297 169,97 | 32 766 715,11 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022        | 31/12/2021        |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                   |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 41,87             | 0,00              |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00              | 0,00              |
| Crédits d'impôt  | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur titres de créances  | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00              | 0,00              |
| Autres produits financiers   | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>41,87</b>      | <b>0,00</b>       |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                   |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur dettes financières   | 322,61            | 325,10            |
| Autres charges financières   | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>322,61</b>     | <b>325,10</b>     |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-280,74</b>    | <b>-325,10</b>    |
| Autres produits (III)  | 0,00              | 0,00              |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | 58 010,94         | 66 112,69         |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>-58 291,68</b> | <b>-66 437,79</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | -2 446,21         | -89,38            |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>-60 737,89</b> | <b>-66 527,17</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas audité par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion   |                             |
|-------|--------------|--|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE  | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001804 | 0,60% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                             |                                      |                               |
|-------|--------------|--|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                        | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001804 | 1,1960% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001804 C**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>32 750 096,15</b> | <b>33 950 889,59</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 7 807 623,04         | 6 217 343,28         |
| Versements de participation  | 235 232,64           | 433 688,88           |
| Versements d'intéressement   | 185 335,33           | 491 059,17           |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                      |                      |
| - versements volontaires des salariés  | 887 508,71           | 1 598 403,09         |
| - abondements de l'entreprise  | 36 301,88            | 162 164,51           |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 5 690 533,69         | 2 798 600,87         |
| Versements par arbitrage   | 772 710,79           | 733 426,76           |
| Versements autres  | 0,00                 | 0,00                 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -7 715 091,64        | 6 855 105,61         |
| Rachats volontaires des salariés   | -2 509 434,28        | -3 164 439,11        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -3 064 103,57        | -1 906 935,82        |
| Retraits par arbitrage   | -2 141 553,79        | -1 783 730,68        |
| Retraits autres  | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 6 755,05             | 163 923,71           |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -335 240,32          | 0,00                 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                 | 0,00                 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de transaction   | 0,00                 | 0,00                 |
| Différences de change  | 0,00                 | 0,00                 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -4 172 933,50        | -660 517,03          |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | -3 542 355,97        | 630 577,53           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | 630 577,53           | 1 291 094,56         |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -58 291,68           | -66 437,79           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments *  | 1,79                 | 0,00                 |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>28 282 918,89</b> | <b>32 750 096,15</b> |

\* Prime de fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant     | %           |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |             |             |
| Operations de couverture              |             |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres operations                     |             |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

**VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 19 933,32     | 0,07 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

**VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|   | 0-3 mois  | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|-----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 19 933,32 | 0,07 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                          | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>             |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| OPC maître               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances                 | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>            |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>        |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>   | <b>30/12/2022</b>    |
|-----------------------------------|--------------|------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                  | <b>0,00</b>          |
| Obligations                       |              |                  | <b>0,00</b>          |
| TCN                               |              |                  | <b>0,00</b>          |
| OPC                               |              |                  | <b>28 267 685,75</b> |
|                                   | FR0007373998 | CM-AM OBLI LT RC | 28 267 685,75        |
| Contrats financiers               |              |                  | <b>0,00</b>          |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                  | <b>28 267 685,75</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                   |                   |
| Report à nouveau   | 0,00              | 0,00              |
| Résultat   | -60 737,89        | -66 527,17        |
| <b>Total</b>   | <b>-60 737,89</b> | <b>-66 527,17</b> |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | -60 737,89        | -66 527,17        |
| <b>Total</b>  | <b>-60 737,89</b> | <b>-66 527,17</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -341 963,75                                 | 164 252,35        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00              |
| <b>Total</b>   | <b>-341 963,75</b>                          | <b>164 252,35</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |   |                   |
| <b>Affectation</b>   |   |                   |
| Distribution   | 0,00  | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00              |
| Capitalisation   | -341 963,75                                 | 164 252,35        |
| <b>Total</b>   | <b>-341 963,75</b>                          | <b>164 252,35</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                   |
| Nombre de titres   | 0   | 0                 |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net     | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 24 196 409,68 | 180 740,2222     | 133,8739                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,27   |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 29 726 407,95 | 216 378,4787     | 137,3815                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,05  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 33 950 889,59 | 242 458,0734     | 140,0278                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,09  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 32 750 096,15 | 237 887,4406     | 137,6705                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,41  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 28 282 918,89 | 238 874,8888     | 118,4005                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -1,68   |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 61 106,065000      | 7 807 623,04      |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -60 118,616800     | -7 715 091,64     |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 987,448200         | 92 531,40         |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 238 874,888800     |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 318,91            |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 318,91            |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 318,91            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 318,91            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 677,81            |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 677,81            |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 677,81            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 677,81            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|  | 30/12/2022 |
|--|------------|
| C1 PART CAPI C   |            |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,60       |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 173 816,71 |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00       |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00       |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 115 805,77 |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Autres dettes et créances     | 53,93             |
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés   | 9 496,97          |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>9 550,90</b>   |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 14 251,08         |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>14 251,08</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>-4 700,18</b>  |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR           | % Actif Net   |
|--|----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>28 267 685,75</b> | <b>99,95</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                 | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES OPC   | 28 267 685,75        | 99,95         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                 | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                 | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>9 550,90</b>      | <b>0,03</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-14 251,08</b>    | <b>-0,05</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                 | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                 | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>19 933,32</b>     | <b>0,07</b>   |
| DISPONIBILITES   | 19 933,32            | 0,07          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                 | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                 | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                 | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                 | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>28 282 918,89</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient   | Valeur<br>boursière  | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|----------------------|----------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>31 810 062,01</b> | <b>28 267 685,75</b> | <b>0,00</b>     | <b>-3 542 376,26</b>          | <b>99,95</b>   |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>31 810 062,01</b> | <b>28 267 685,75</b> | <b>0,00</b>     | <b>-3 542 376,26</b>          | <b>99,95</b>   |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>31 810 062,01</b> | <b>28 267 685,75</b> | <b>0,00</b>     | <b>-3 542 376,26</b>          | <b>99,95</b>   |
| FR0007373998 CM-AM OBLI LONG<br>TERME RC FCP                     | EUR    | 303 725                   | 93,07            | 104,733                        | 31 810 062,01        | 28 267 685,75        | 0,00            | -3 542 376,26                 | 99,95          |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>31 810 062,01</b> | <b>28 267 685,75</b> | <b>0,00</b>     | <b>-3 542 376,26</b>          |                |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## ● **L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM OBLI LONG TERME », part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BLOOMBERG EURO AGGREGATE 5-7 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, coupons réinvestis.

## ● **Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM OBLI LONG TERME », part « RC ».

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE OBLI LT B » est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPCVM maître « CM-AM OBLI LONG TERME » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro- économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 %), aux instruments de titrisation (30 %) aux instruments de la zone euro (200 %). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 10

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Le début d'exercice a été assez actif sur les marchés avec les différentes données macroéconomiques, délaissant les craintes concernant le variant Omicron pour se focaliser sur la reprise de l'économie mondiale. En effet, en janvier, l'évolution de la croissance ainsi que de l'inflation mettaient les marchés sous pression et les banquiers centraux étaient obligés de prendre des mesures pour éviter que l'inflation ne vienne enrayer la croissance mondiale. De plus, l'évolution du prix des matières premières ne calmait pas les marchés, le pétrole progressant de 10 à 15% en janvier et entraînant le reste des matières premières à la hausse. Le marché subissait alors les prémices d'un fort mouvement haussier taux avec des investisseurs anticipant une remontée des taux directeurs plus rapide que prévu. Cela entraînait le bund 10 ans en territoire positif à la fin janvier et Christine Lagarde réajustait le programme de rachat (fin du PEPP en mars et réduction de l'APP) lors de réunion de début février. Cependant, à partir de mi-février, nous avons eu une progression des tensions entre la Russie et l'Ukraine jusqu'à l'invasion par la Russie le 24/02. Très rapidement, les états occidentaux ont répondu par un panel de sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international SWIFT, le gel des réserves de la banque centrale russe et la suspension de la certification du gazoduc Nord Stream 2. Cela a provoqué une augmentation importante des cours des matières premières (+30/35% sur le pétrole du 25/02 au 08/03) et des craintes inflationnistes. Les banques centrales ont alors pris des mesures avec la BOE et la FED augmentant leur taux directeur et la BCE indiquant un nouveau rythme concernant le programme d'achat d'actifs (€40bn d'achats en avril €30bn en mai et €20bn en juin) pour anticiper une hausse des taux après la fin des achats. Concernant le marché du Crédit, il commençait l'année à des niveaux serrés après s'être compressé tout au long de l'année 2021 grâce aux différentes mesures des banques centrales pour booster la reprise économique dans un monde post-Covid. Malgré des fondamentaux très solides, que ce soit sur l'IG ou le HY, le Crédit a souffert d'un momentum macro moins porteur et surtout, des fortes tensions sur les taux sans risque, engendrant des rendements particulièrement négatifs pour cette classe d'actif. La hausse des spreads s'est accélérée logiquement fin Février avec la guerre en Ukraine. Enfin, il est intéressant de noter la surperformance des papiers single A et AA vs BBB. Les taux souverains européens ont nettement monté en mars avec l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide et l'accélération de l'inflation, en dépit d'une inversion de tendance mi-mars avec la progression des tensions géopolitiques liées à l'Ukraine et en conséquence, les craintes sur la croissance. Le taux 10 ans allemand s'apprécie de 41 bp à 0.54% (en hausse de 80 pb sur l'un des pires trimestres historiques en termes de performance sur l'obligataire global) tandis que les spreads des pays périphériques reculent de 5 à 10 bp. Le Crédit a en partie effacé (totalement pour le High Yield) le violent mouvement de tension de février, avec un resserrement global en moyenne de 10 pb, dont 45 pb dans la catégorie High Yield et 7 pb pour l'Investment Grade. La courbe s'est fortement aplatie sur tous les segments à partir du 5 ans. En terme de gestion, nous avons maintenu la sous-exposition en sensibilité du portefeuille à -30 bp environ en-dessous de celle de l'indice et conservé une moindre exposition à l'Italie et la France vs indice. A partir de février, nous avons réduit la sous-exposition en sensibilité du portefeuille à 19bps en-dessous de l'indice en achetant de l'Allemagne 10 ans dans la baisse du marché et de l'Etat finlandais sur du 5 ans. Nous avons renforcé l'Espagne 4 ans sur l'écartement généralisé des pays périphériques. Nous avons pris nos profits sur la stratégie d'aplatissement 5-30 ans sur l'Italie et réduit la poche Crédit (maturité 3 et 7 ans) en faveur de signature Supranationale 4 ans et état autrichien 7 ans. Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie. Sur le crédit, les spreads ont subi un écartement des primes de risque dans toutes les catégories de notation, notamment les crédits les moins solides. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du

fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed. L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et coeur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bp en quinze jours, mais le 10 ans allemand progresse au total de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. Dans ce contexte d'aversion au risque, le crédit a souffert terriblement, et dans une moindre mesure les spreads périphériques, l'OAT 10 ans sous-performant également d'une quinzaine de bp vs Allemagne dans un contexte de pentification de la courbe 2-10 ans allemande. En terme de gestion, nous avons commencé à réduire début avril la sous-exposition en sensibilité par rapport à l'indice et pris nos profits sur des OAT et BUND inflation de maturité courte en faveur d'emprunts d'état italien et autrichien 5 ans. Dans ce contexte d'aversion au risque avec une dégradation des spreads périphériques et de Crédit, nous avons maintenu une sous-exposition en sensibilité vs indice d'une dizaine de bp et renforcé les stratégies d'aplatissement 2-5 ans et 5-10 ans sur plusieurs sous-jacents (Etats, Agences et Crédit) compte tenu des anticipations plus rapprochées de hausse BCE. Nous avons également renforcé la pondération sur l'Etat français au détriment de l'italien. Au 3ème trimestre, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Selon nos indices Cash, les spreads de crédit se sont ainsi nettement détendus, de plus de 30 pb pour l'Investment Grade, un peu moins pour la catégorie High Yield, illustrant la prudence relative des investisseurs sur les émetteurs les moins bien notés. La BCE a désormais cessé ses achats nets tant au titre de l'APP que du PEPP. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) et de Crédit dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp BCE et FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables vs Bund sauf l'Italie (+5 bp) ainsi que l'Autriche et la Finlande (+8 bp), contrairement au Crédit qui continue de s'écarter. La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement. En terme de gestion, nous avons maintenu sur tout le trimestre une sous-exposition en sensibilité vs indice entre 17 et 40 bp, ainsi que sur les pays périphériques, la France et le Crédit, et renforcé les stratégies d'aplatissement 2-5 ans. Au dernier trimestre de l'exercice, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post-Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse des de 75 pb de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est

demeurée nettement trop élevée, ce qui devrait imposer à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 points de base en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a reflué de 40 bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bp) et le Crédit a continué de performer. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le 10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un ralentissement. Cet environnement a continué de soutenir la dynamique positive sur le marché du crédit avec une nouvelle compression des spreads sur les marchés cash et synthétique jusqu'à plus de 100 pb sur le High Yield témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le bund clôturant l'année à 2.56%. Aux États-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des États continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne, contrairement aux spreads de Crédit, notamment financiers, qui ont accentué leur réduction. En termes de gestion, nous avons poursuivi jusqu'en novembre la resensibilisation vs indice (-10bp) en renforçant le crédit et les Agences publiques 5 ans au détriment des états cœur euro et émetteur supranational. Puis vu les niveaux atteints sur le 10 ans allemand et les décisions BCE, nous clôturons l'exercice avec une sensibilité réduite autour de -20 bp vs indice en renforçant le crédit financier, la France et la stratégie d'aplatissement 2-5 ans au détriment de l'Allemagne et émetteur supranational.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2);
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :

Production annuelle de charbon < 10 MT ;

Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;

Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;

Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

- Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant

à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à - 13.7518% pour la part C par rapport à un indice à - 15.04%

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

## • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## ● **INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### ● **Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### ● **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### ● **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### ● **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

### ● **Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,85% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| <b>Méthode VAR</b>          |                       |                       |                     |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| <b>Levier au 31/12/2022</b> | <b>Niveau minimum</b> | <b>Niveau maximum</b> | <b>Niveau moyen</b> |
| 0%                          | 2,15%                 | 6,68%                 | 4,17%               |

### ● **Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

### ● **Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En

tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

## ● Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM OBLI LONG TERME est disponible ci-joint

## ● Evènements intervenus au cours de la période

- 30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Changement de dénomination de l'indice de référence

**BILAN ACTIF**

|   | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>2 094 726,49</b> | <b>2 767 432,22</b> |
| <b>OPC maître</b>                               | <b>2 094 726,49</b> | <b>2 767 432,22</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Créances</b>                                 | <b>704,50</b>       | <b>903,37</b>       |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                | 0,00                |
| Autres  | 704,50              | 903,37              |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>2 909,15</b>     | <b>1 408,64</b>     |
| Liquidités                                      | 2 909,15            | 1 408,64            |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>2 098 340,14</b> | <b>2 769 744,23</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022   | 31/12/2021   |
|--|--------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |              |              |
| <b>Capital</b>   | 2 134 494,13 | 2 740 748,70 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00         | 0,00         |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -38 891,44   | 25 563,00    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 2 208,30     | 2 754,67     |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 2 097 810,99 | 2 769 066,37 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                           |              |              |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00         | 0,00         |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00         | 0,00         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00         | 0,00         |
| Autres opérations  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Dettes</b>  | 529,15       | 677,86       |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00         | 0,00         |
| <b>Autres</b>  | 529,15       | 677,86       |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00         | 0,00         |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Total du passif</b>   | 2 098 340,14 | 2 769 744,23 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022      | 31/12/2021      |
|--|-----------------|-----------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                 |                 |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 9,29            | 0,00            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00            | 0,00            |
| Crédits d'impôt  | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur titres de créances  | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00            | 0,00            |
| Autres produits financiers   | 0,00            | 0,00            |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>9,29</b>     | <b>0,00</b>     |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                 |                 |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00            | 0,00            |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00            | 0,00            |
| Charges sur dettes financières   | 25,42           | 22,76           |
| Autres charges financières   | 0,00            | 0,00            |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>25,42</b>    | <b>22,76</b>    |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-16,13</b>   | <b>-22,76</b>   |
| Autres produits (III)  | 0,00            | 0,00            |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | 781,55          | 849,42          |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 3 190,48        | 3 509,19        |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>2 392,80</b> | <b>2 637,01</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | -184,50         | 117,66          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00            | 0,00            |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>2 208,30</b> | <b>2 754,67</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas audité par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion   |   |
|-------|--------------|--|---|
| Parts |              | A la charge du FCPE  | A la charge de l'entreprise   |
| C     | 000010001805 | 0,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | 0,30% TTC maximum<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                             |                                      |                               |
|-------|--------------|--|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                        | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001805 | 1,1960% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

Part 000010001805 C

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>2 769 066,37</b> | <b>2 745 470,00</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 461 210,82          | 794 159,52          |
| Versements de participation  | 103 876,29          | 159 193,18          |
| Versements d'intéressement   | 20 791,52           | 77 010,81           |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                     |                     |
| - versements volontaires des salariés  | 44 945,53           | 11 893,79           |
| - abondements de l'entreprise  | 52 311,04           | 35 485,62           |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 69 242,31           | 279 944,49          |
| Versements par arbitrage   | 170 044,13          | 230 631,63          |
| Versements autres  | 0,00                | 0,00                |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -766 111,22         | -733 384,48         |
| Rachats volontaires des salariés   | -385 809,01         | -196 524,39         |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -3 105,69           | -96 616,93          |
| Retraits par arbitrage   | -377 196,52         | -440 243,16         |
| Retraits autres  | 0,00                | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 636,36              | 24 454,79           |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -41 923,41          | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de transaction   | 0,00                | 0,00                |
| Différences de change  | 0,00                | 0,00                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -327 460,73         | -64 270,47          |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-260 974,19</i>  | <i>66 486,54</i>    |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>66 486,54</i>    | <i>130 757,01</i>   |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                | 0,00                |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 2 392,80            | 2 637,01            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                | 0,00                |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                | 0,00                |
| Autres éléments  | 0,00                | 0,00                |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>2 097 810,99</b> | <b>2 769 066,37</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant     | %           |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |             |             |
| Operations de couverture              |             |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres operations                     |             |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 2 909,15      | 0,14 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | 0-3 mois | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 2 909,15 | 0,14 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                          | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>             |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| OPC maître               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances                 | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>            |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>        |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>   | <b>30/12/2022</b>   |
|-----------------------------------|--------------|------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                  | <b>0,00</b>         |
| Obligations                       |              |                  | <b>0,00</b>         |
| TCN                               |              |                  | <b>0,00</b>         |
| OPC                               |              |                  | <b>2 094 726,49</b> |
|                                   | FR0007373998 | CM-AM OBLI LT RC | 2 094 726,49        |
| Contrats financiers               |              |                  | <b>0,00</b>         |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                  | <b>2 094 726,49</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                   |                   |
| Report à nouveau   | 0,00              | 0,00              |
| Résultat   | 2 208,30          | 2 754,67          |
| <b>Total</b>   | <b>2 208,30</b>   | <b>2 754,67</b>   |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 2 208,30          | 2 754,67          |
| <b>Total</b>  | <b>2 208,30</b>   | <b>2 754,67</b>   |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                  |
|--|---|------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021       |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                  |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00             |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -38 891,44                                  | 25 563,00        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00             |
| <b>Total</b>   | <b>-38 891,44</b>                           | <b>25 563,00</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                  |
|--|---|------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021       |
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |   |                  |
| <b>Affectation</b>   |   |                  |
| Distribution   | 0,00  | 0,00             |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00             |
| Capitalisation   | -38 891,44                                  | 25 563,00        |
| <b>Total</b>   | <b>-38 891,44</b>                           | <b>25 563,00</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                  |
| Nombre de titres   | 0   | 0                |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00             |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net    | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|--------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 944 203,99   | 5 676,0017       | 166,3501                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 3,04  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 1 171 854,43 | 6 844,3710       | 171,2143                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 2,93  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 2 745 470,00 | 15 684,8249      | 175,0398                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,50  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 2 769 066,37 | 16 041,9755      | 172,6138                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,76  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 2 097 810,99 | 14 090,9656      | 148,8763                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -2,60   |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 2 838,850700       | 461 210,82        |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -4 789,860600      | -766 111,22       |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | -1 951,009900      | -304 900,40       |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 14 090,965600      |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <br>   |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 409,31            |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 409,31            |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 409,31            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 409,31            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|   | 30/12/2022 |
|---|------------|
| C1 PART CAPI C                                      |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,30       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 7 266,03   |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 9 674,96   |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés   | 704,50            |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>704,50</b>     |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 529,15            |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>529,15</b>     |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>175,35</b>     |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR          | % Actif Net   |
|--|---------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>2 094 726,49</b> | <b>99,86</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                | 0,00          |
| TITRES OPC   | 2 094 726,49        | 99,86         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>704,50</b>       | <b>0,03</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-529,15</b>      | <b>-0,03</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>2 909,15</b>     | <b>0,14</b>   |
| DISPONIBILITES   | 2 909,15            | 0,14          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>2 097 810,99</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient  | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>2 355 704,05</b> | <b>2 094 726,49</b> | <b>0,00</b>     | <b>-260 977,56</b>            | <b>99,85</b>   |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>2 355 704,05</b> | <b>2 094 726,49</b> | <b>0,00</b>     | <b>-260 977,56</b>            | <b>99,85</b>   |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>2 355 704,05</b> | <b>2 094 726,49</b> | <b>0,00</b>     | <b>-260 977,56</b>            | <b>99,85</b>   |
| FR0007373998 CM-AM OBLI LONG<br>TERME RC FCP                     | EUR    | 22 507                    | 93,07            | 104,665                        | 2 355 704,05        | 2 094 726,49        | 0,00            | -260 977,56                   | 99,85          |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>2 355 704,05</b> | <b>2 094 726,49</b> | <b>0,00</b>     | <b>-260 977,56</b>            |                |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## ● **L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM OBLI MOYEN TERME », part « RC », à savoir la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BLOOMBERG EURO AGGREGATE 3-5 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis.

## ● **Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM OBLI MOYEN TERME », part « RC ».

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A » est investi en totalité et en permanence en parts « RC » de l'OPCVM maître « CM-AM OBLI MOYEN TERME » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice. La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion. Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro-économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision.

Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 %) ou non notés, aux instruments de titrisation (30 %) aux instruments de la zone euro (200 %). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 5.

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Le début d'exercice a été assez actif sur les marchés avec les différentes données macroéconomiques, délaissant les craintes concernant le variant Omicron pour se focaliser sur la reprise de l'économie mondiale. En effet, en janvier, l'évolution de la croissance ainsi que de l'inflation mettaient les marchés sous pression et les banquiers centraux étaient obligés de prendre des mesures pour éviter que l'inflation ne vienne enrayer la croissance mondiale. De plus, l'évolution du prix des matières premières ne calmait pas les marchés, le pétrole progressant de 10 à 15% en janvier et entraînant le reste des matières premières à la hausse. Le marché subissait alors les prémices d'un fort mouvement haussier taux avec des investisseurs anticipant une remontée des taux directeurs plus rapide que prévu. Cela entraînait le bund 10 ans en territoire positif à la fin janvier et Christine Lagarde réajustait le programme de rachat (fin du PEPP en mars et réduction de l'APP) lors de réunion de début février. Cependant, à partir de mi-février, nous avons eu une progression des tensions entre la Russie et l'Ukraine jusqu'à l'invasion par la Russie le 24/02. Très rapidement, les états occidentaux ont répondu par un panel de sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international SWIFT, le gel des réserves de la banque centrale russe et la suspension de la certification du gazoduc Nord Stream 2. Cela a provoqué une augmentation importante des cours des matières premières (+30/35% sur le pétrole du 25/02 au 08/03) et des craintes inflationnistes. Les banques centrales ont alors pris des mesures avec la BOE et la FED augmentant leur taux directeur et la BCE indiquant un nouveau rythme concernant le programme d'achat d'actifs (€40bn d'achats en avril €30bn en mai et €20bn en juin) pour anticiper une hausse des taux après la fin des achats. Concernant le marché du Crédit, il commençait l'année à des niveaux serrés après s'être compressé tout au long de l'année 2021 grâce aux différentes mesures des banques centrales pour booster la reprise économique dans un monde post-Covid. Malgré des fondamentaux très solides, que ce soit sur l'IG ou le HY, le Crédit a souffert d'un momentum macro moins porteur et surtout, des fortes tensions sur les taux sans risque, engendrant des rendements particulièrement négatifs pour cette classe d'actif. La hausse des spreads s'est accélérée logiquement fin Février avec la guerre en Ukraine. Enfin, il est intéressant de noter la surperformance des papiers single A et AA vs BBB. Les taux souverains européens ont nettement monté en mars avec l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide et l'accélération de l'inflation, en dépit d'une inversion de tendance mi-mars avec la progression des tensions géopolitiques liées à l'Ukraine et en conséquence, les craintes sur la croissance. Le taux 10 ans allemand s'apprécie de 41 bp à 0.54% (en hausse de 80 pb sur l'un des pires trimestres historiques en termes de performance sur l'obligataire global) tandis que les spreads des pays périphériques reculent de 5 à 10 bp. Le Crédit a en partie effacé (totalement pour le High Yield) le violent mouvement de tension de février, avec un resserrement global en moyenne de 10 pb, dont 45 pb dans la catégorie High Yield et 7 pb pour l'Investment Grade. La courbe s'est fortement aplatie sur tous les segments à partir du 5 ans. En termes de gestion, nous avons débuté l'exercice en maintenant une sous-exposition en sensibilité du portefeuille de l'ordre de 30 bp environ en-dessous de celle de l'indice et en renforçant la poche Crédit sur du 3 ans corporate et financier au détriment de signatures 5 ans chères (Allianz, Siemens et LVMH). Nous avons également renforcé le segment High Yield. Nous avons ensuite réduit en février la sous-exposition en sensibilité du portefeuille à 16bps en-dessous de l'indice en achetant de l'Allemagne 5 ans dans la baisse du marché. Nous sommes également revenus à neutralité sur l'Italie en renforçant sur de l'état italien de maturité 4 ans sur un équivalent spread 10 ans Italie –Allemagne à 150 bps. Nous avons poursuivi en mars la réduction de la sous-exposition vs indice de -25 bp à -9 bp en renforçant les Agences françaises 4 à 5 ans pour revenir également à neutralité sur la France. Nous avons aussi diminué la surexposition du segment 2/3 ans au profit du 4/5 ans pour profiter du niveau élevé de pente : ventes d'Agences allemandes, province canadienne et états français, belge et espagnol au profit d'Agences du noyau dur et états français et finlandais.

Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle

première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie. Sur le crédit, les spreads ont subi un écartement des primes de risque dans toutes les catégories de notation, notamment les crédits les moins solides. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed. L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et coeur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bp en quinze jours, mais le 10 ans allemand progresse au total de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. Dans ce contexte d'aversion au risque, le crédit a souffert terriblement, et dans une moindre mesure les spreads périphériques, l'OAT 10 ans sous-performant également d'une quinzaine de bp vs Allemagne dans un contexte de pentification de la courbe 2-10 ans allemande. En termes de gestion, nous avons réduit à partir de mi-avril la sous-exposition en sensibilité par rapport à l'indice en achetant des agences françaises et allemande de maturité 5 ans pour tirer parti de l'écartement de la courbe swap vs état. Nous avons maintenu cette sous-exposition en sensibilité à une douzaine de bp en-dessous de l'indice jusqu'à la fin du semestre, en privilégiant le segment 5 ans (obligations sécurisées émetteurs hors zone euro). Nous avons également mis en place une stratégie d'aplatissement 2-5 ans sur tous les sous-jacents Etats, Agences et Crédit compte tenu des anticipations plus rapprochées de hausse BCE. Enfin, nous avons renforcé les emprunts d'Etat finlandais et autrichien 4 ans qui avaient sous-performé avec le conflit ukrainien. En prévision des mouvements BCE, nous avons renforcé les stratégies d'aplatissement 2-5 ans et la pondération sur l'OPC inflation au détriment de l'Etat italien. Au 3ème trimestre, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Selon nos indices Cash, les spreads de crédit se sont ainsi nettement détendus, de plus de 30 pb pour l'Investment Grade, un peu moins pour la catégorie High Yield, illustrant la prudence relative des investisseurs sur les émetteurs les moins bien notés. La BCE a désormais cessé ses achats nets tant au titre de l'APP que du PEPP. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) et de Crédit dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp BCE et FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables vs Bund sauf l'Italie (+5 bp) ainsi que l'Autriche et la Finlande (+8 bp), contrairement au Crédit qui continue de s'écarter. La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement. En termes de gestion, nous avons poursuivi l'augmentation de la sous-exposition en sensibilité jusqu'en

août et renforcé les stratégies d'aplatissement 2-5 ans (Agences périphériques et Etat irlandais). Nous sommes passés sous-exposés sur l'Italie mi-août au profit des Pays-Bas ainsi que sur le Crédit. Compte tenu des niveaux atteints en fin de trimestre, nous avons réduit la sous-exposition en sensibilité à -20 bp vs indice en renforçant le 5 ans état allemand et repondéré légèrement le crédit corporate 4 ans. Au dernier trimestre de l'exercice, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post-Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse des de 75 pb de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est demeurée nettement trop élevée, ce qui devrait imposer à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 points de base en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a reflué de 40 bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bp) et le Crédit a continué de performer. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le 10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un ralentissement. Cet environnement a continué de soutenir la dynamique positive sur le marché du crédit avec une nouvelle compression des spreads sur les marchés cash et synthétique jusqu'à plus de 100 pb sur le High Yield témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le bund clôturant l'année à 2.56%. Aux Etats-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des Etats continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne, contrairement aux spreads de Crédit, notamment financiers, qui ont accentué leur réduction. En termes de gestion, nous avons dans un premier temps en début de trimestre poursuivi la resensibilisation vs indice en renforçant le 5 ans état français, allemand et espagnol, mais surtout le segment crédit (bancaire et telecom principalement), puis dans un second temps en décembre, nous avons nettement réduit la sensibilité vs indice à -27 bp autour (vs -10 bp fin novembre) en n'investissant pas les souscriptions et en vendant des Agences publiques et émetteur Supranational de maturité 3 ans, du BOBL et du Crédit 2-3 ans à spread négatif vs swap. Nous avons également vendu les fonds High Yield vu la performance mensuelle.

• Changements effectués dans le portefeuille suite à l'analyse ESG, notamment sur le E:

La mise en place d'une nouvelle politique ESG et plus particulièrement Climat au sein de CM AM, nous a amené à céder les positions sur les fonds High Yield à échéance 2024 et 2026 de la maison pour réinvestir sur des secteurs faiblement carbonés offrant en parallèle une bonne notation ESG (Banques, Telecom, Technologie et Agences publiques). Nous restons essentiellement investis sur des émetteurs de classe 3 et 4

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2);
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5);
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :

Production annuelle de charbon < 10 MT ;

Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;

Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;

Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

#### - Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à - 9.65% pour la part P par rapport à un indice à - 10.53%

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## ● **INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### ● **Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### ● **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### ● **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### ● **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

### ● **Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,87% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| <b>Méthode VAR</b>          |                       |                       |                     |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| <b>Levier au 31/12/2022</b> | <b>Niveau minimum</b> | <b>Niveau maximum</b> | <b>Niveau moyen</b> |
| 0%                          | 1,3%                  | 4,38%                 | 2,73%               |

### ● **Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

### ● **Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En

tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

## ● Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM OBLI MOYEN TERME est disponible ci-joint

## ● Evènements intervenus au cours de la période

- 04/03/2022 Fusion/absorption : Le FCPE absorbe FALA P.E.E.
- 30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Changement de dénomination de l'indice de référence
- 15/12/2022 Changement de SRRI : Modification du SRRI

**BILAN ACTIF**

|   | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|---|-----------------------|-----------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>261 317 306,36</b> | <b>306 350 572,57</b> |
| <b>OPC maître</b>                               | <b>261 317 306,36</b> | <b>306 350 572,57</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations                               | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Créances</b>                                 | <b>86 927,70</b>      | <b>103 217,44</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>                                   | <b>86 927,70</b>      | <b>103 217,44</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>312 146,47</b>     | <b>182 557,53</b>     |
| <b>Liquidités</b>                               | <b>312 146,47</b>     | <b>182 557,53</b>     |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>261 716 380,53</b> | <b>306 636 347,54</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022     | 31/12/2021     |
|--|----------------|----------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                |                |
| <b>Capital</b>   | 263 062 025,16 | 305 362 824,92 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00           | 0,00           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -1 683 100,34  | 889 846,58     |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 272 183,64     | 306 208,47     |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 261 651 108,46 | 306 558 879,97 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                           |                |                |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00           | 0,00           |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00           | 0,00           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00           | 0,00           |
| Autres opérations  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Dettes</b>  | 65 272,07      | 77 467,57      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00           | 0,00           |
| <b>Autres</b>  | 65 272,07      | 77 467,57      |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00           | 0,00           |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Total du passif</b>   | 261 716 380,53 | 306 636 347,54 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022        | 31/12/2021        |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                   |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 867,96            | 0,00              |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00              | 0,00              |
| Crédits d'impôt  | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur titres de créances  | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00              | 0,00              |
| Autres produits financiers   | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>867,96</b>     | <b>0,00</b>       |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                   |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur dettes financières   | 1 109,76          | 1 472,23          |
| Autres charges financières   | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>1 109,76</b>   | <b>1 472,23</b>   |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-241,80</b>    | <b>-1 472,23</b>  |
| Autres produits (III)  | 0,00              | 0,00              |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | -281 466,43       | -301 265,27       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>281 224,63</b> | <b>299 793,04</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | -9 040,99         | 6 415,43          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00              | 0,00              |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>272 183,64</b> | <b>306 208,47</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas auditée par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part H :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | <b>Frais de gestion</b>  |                             |
|-------|--------------|--|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE  | A la charge de l'entreprise |
| P     | 000010001812 | 0,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | néant                       |
| H     | FR0014002MV1 | 1,00% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | <b>Frais de gestion indirects</b>                       |                                      |                               |
|-------|--------------|---|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                         | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| P     | 000010001812 | 0,6545 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |
| H     | FR0014002MV1 | 0,6545 % TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

**Part 000010001812 P**

Néant

**Part FR0014002MV1 H**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>306 558 879,97</b> | <b>298 690 262,83</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 60 968 347,74         | 83 636 777,33         |
| Versements de participation  | 12 566 482,44         | 13 606 594,34         |
| Versements d'intéressement   | 10 159 567,18         | 12 614 892,25         |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                       |                       |
| - versements volontaires des salariés  | 4 219 980,00          | 4 188 295,65          |
| - abondements de l'entreprise  | 3 696 421,96          | 4 454 531,57          |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 3 418 705,50          | 6 773 078,35          |
| Versements par arbitrage   | 26 907 190,66         | 41 999 385,17         |
| Versements autres  | 0,00                  | 0,00                  |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -76 730 180,65        | -72 888 242,08        |
| Rachats volontaires des salariés   | -31 231 593,73        | -24 887 312,42        |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -5 824 841,85         | -16 966 068,92        |
| Retraits par arbitrage   | -39 673 745,07        | -31 034 860,74        |
| Retraits autres  | 0,00                  | 0,00                  |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 64 056,21             | 870 963,11            |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -1 785 849,31         | -120,00               |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                  | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                  | 0,00                  |
| Frais de transaction   | 0,00                  | 0,00                  |
| Différences de change  | 0,00                  | 0,00                  |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -27 705 373,27        | -4 050 554,26         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | -22 595 533,45        | 5 109 839,82          |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | 5 109 839,82          | 9 160 394,08          |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                  | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 281 224,63            | 299 793,04            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments *  | 3,14                  | 0,00                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>261 651 108,46</b> | <b>306 558 879,97</b> |

\* Prime fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant     | %           |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |             |             |
| Operations de couverture              |             |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres operations                     |             |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

**VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 312 146,47    | 0,12 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

**VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|   | 0-3 mois   | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 312 146,47 | 0,12 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                          | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>             |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| OPC maître               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances                 | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>            |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>        |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | 30/12/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|  | 30/12/2022 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | ISIN         | LIBELLE           | 30/12/2022            |
|-----------------------------------|--------------|-------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                   | 0,00                  |
| Obligations                       |              |                   | 0,00                  |
| TCN                               |              |                   | 0,00                  |
| OPC                               |              |                   | 261 317 306,36        |
|                                   | FR0010291591 | CM-AM OBL.MT RC3D | 261 317 306,36        |
| Contrats financiers               |              |                   | 0,00                  |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                   | <b>261 317 306,36</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                   |                   |
| Report à nouveau   | 0,00              | 0,00              |
| Résultat   | 272 183,64        | 306 208,47        |
| <b>Total</b>   | <b>272 183,64</b> | <b>306 208,47</b> |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI P</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 272 183,64        | 306 208,47        |
| <b>Total</b>  | <b>272 183,64</b> | <b>306 208,47</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -1 683 100,34                               | 889 846,58        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00              |
| <b>Total</b>   | <b>-1 683 100,34</b>                        | <b>889 846,58</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>C1 PART CAPI P</b>  |   |                   |
| <b>Affectation</b>   |   |                   |
| Distribution   | 0,00  | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00              |
| Capitalisation   | -1 683 100,34                               | 889 846,58        |
| <b>Total</b>   | <b>-1 683 100,34</b>                        | <b>889 846,58</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                   |
| Nombre de titres   | 0   | 0                 |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|----------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 182 441 719,88 | 1 346 239,4316   | 135,5195                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,74  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 257 506 143,52 | 1 871 021,0963   | 137,6286                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,31  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 298 690 262,83 | 2 153 154,2045   | 138,7221                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,31  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI P | 306 558 879,97 | 2 231 309,2363   | 137,3896                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,53  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI P | 261 651 108,46 | 2 107 890,9716   | 124,1293                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,66   |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI P   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 465 869,434500     | 60 968 347,74     |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -589 287,699200    | -76 730 180,65    |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | -123 418,264700    | -15 761 832,91    |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 2 107 890,971600   |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI P</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 9 887,94          |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 9 887,94          |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 9 887,94          |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 9 887,94          |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 12 407,23         |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 12 407,23         |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 12 407,23         |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 12 407,23         |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|  | 30/12/2022   |
|--|--------------|
| C1 PART CAPI P   |              |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,30         |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 847 402,67   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00         |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00         |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 1 128 869,10 |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés   | 86 927,70         |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>86 927,70</b>  |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 65 272,07         |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>65 272,07</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>21 655,63</b>  |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|--|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>261 317 306,36</b> | <b>99,87</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC   | 261 317 306,36        | 99,87         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>86 927,70</b>      | <b>0,03</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-65 272,07</b>     | <b>-0,02</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>312 146,47</b>     | <b>0,12</b>   |
| DISPONIBILITES   | 312 146,47            | 0,12          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>261 651 108,46</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient    | Valeur<br>boursière   | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>283 913 224,38</b> | <b>261 317 306,36</b> | <b>0,00</b>     | <b>-22 595 918,02</b>         | <b>99,87</b>   |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>283 913 224,38</b> | <b>261 317 306,36</b> | <b>0,00</b>     | <b>-22 595 918,02</b>         | <b>99,87</b>   |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>283 913 224,38</b> | <b>261 317 306,36</b> | <b>0,00</b>     | <b>-22 595 918,02</b>         | <b>99,87</b>   |
| FR0010291591 CM-AM OBLI MOYEN<br>TERME (RC)                      | EUR    | 836 001,364               | 312,58           | 339,609                        | 283 913 224,38        | 261 317 306,36        | 0,00            | -22 595 918,02                | 99,87          |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>283 913 224,38</b> | <b>261 317 306,36</b> | <b>0,00</b>     | <b>-22 595 918,02</b>         |                |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## **• L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS », part RC, à savoir la recherche d'une performance nette de frais liée à l'évolution du marché actions, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

Le FCPE n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion de l'OPCVM maître est basé sur une sélection de valeurs d'émetteurs situés dans les nouveaux pays industriels ou pays émergents et déterminé au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activités et des anticipations économiques réalisée par la société de gestion de portefeuille. Cependant, à titre purement indicatif et afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'indice MSCI Pays émergents retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## **• Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS ».

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS » est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPCVM maître « CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion sélective de valeurs d'émetteurs situés dans les nouveaux pays industriels ou pays émergents et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activités et des anticipations économiques réalisée par la société de gestion de portefeuille.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 20 % sur les marchés actions de petite capitalisation < 150 millions d'euros

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 60 % à 110 % sur les marchés actions et taux des pays émergents

De 0 % à 110 % au risque de change sur des devises hors euro

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

2022 : une année difficile pour les pays émergents

En 1992, le Reine Elisabeth 2 qualifiait cette année "d'annus horribilis". 2022 peut légitimement prétendre à ce titre au regard de la mauvaise performance des marchés boursiers et plus particulièrement des marchés émergents. Les marchés émergents terminent en baisse de -22,4% (en USD) sous-performant les actions mondes (-19,5%). Les valeurs de croissance des pays émergents sous-performent significativement les valeurs value (-25,1% vs. -19,4%). La désaffection des investisseurs pour les valeurs de duration longue a également touché les marchés émergents.

Les principales raisons de la sous-performance des marchés émergents sont les suivantes :

- La pandémie de covid en Chine a pesé significativement sur la croissance avec les confinements de mars/avril et d'octobre/novembre provoquant de véritables coups d'arrêt sur l'économie.
- La poursuite de l'effondrement du marché immobilier en Chine a aussi impacté négativement la croissance.
- La pression réglementaire chinoise s'est poursuivie sur certains secteurs comme Internet.
- Le risque de retrait de la côte aux Etats-Unis des sociétés chinoises si elles n'acceptaient pas d'être auditées par les Américains est un autre poids.
- Les relations sino-américaines sont restées tendues.
- La correction sur le secteur des semi-conducteurs a entraîné à la baisse de la Corée et de Taïwan.
- La remontée des taux des banques centrales et l'appréciation du dollar US ont été des vents contraires.
- Les changements politiques en Amérique Latine ont eu un impact sur de nombreux pays sauf le Mexique.

Les pays émergents restent une zone de croissance. La croissance du PIB de ces pays est attendue à +3,5% en 2022 . Un chiffre significativement supérieur à celui de la croissance mondiale à +3,0% et à +2,6% pour les pays développés. Les 24 pays émergents, couvrant 4 continents (de la Chine, l'Inde en passant par l'Afrique du Sud jusqu'au Brésil) continuent d'offrir de nombreuses opportunités d'investissement.

Point sur la gestion du fonds

Point important concernant les sociétés russes, le fonds avait réduit son exposition à la Russie depuis la fin 2021 suite à la bonne performance de certains titres. Le poids a continué de baissé jusqu'au 24 février face au risque géopolitique. La gestion a vendu les positions russes restantes avant que les cours ne s'effondrent et qu'il ne soit plus possible de traiter les titres. L'exposition du fonds à la Russie était à zéro dès le 25 février 2022.

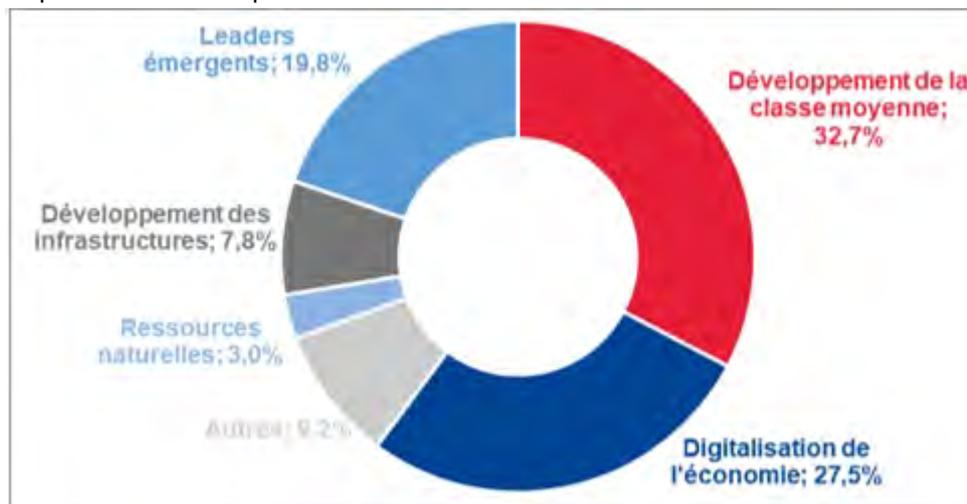
Sur l'année 2022, le fonds est en baisse de -23.544% pour la part C (000010001817). Le fonds a sous-performé son indice de comparaison, le MSCI Emerging Markets en baisse de -14,9% (en euros, dividende net réinvesti).

La sous-performance s'explique essentiellement par l'allocation sur Singapour, la Chine et Hong Kong l'ont pénalisé et plus particulièrement sur les secteurs de la consommation discrétionnaire, des services de communication et de la tech. Figurent donc parmi les principaux détracteurs Sea Limited (-1,5 pts), China Education (-1,2), TSMC (-1,5) et Techtronic (-1,1).

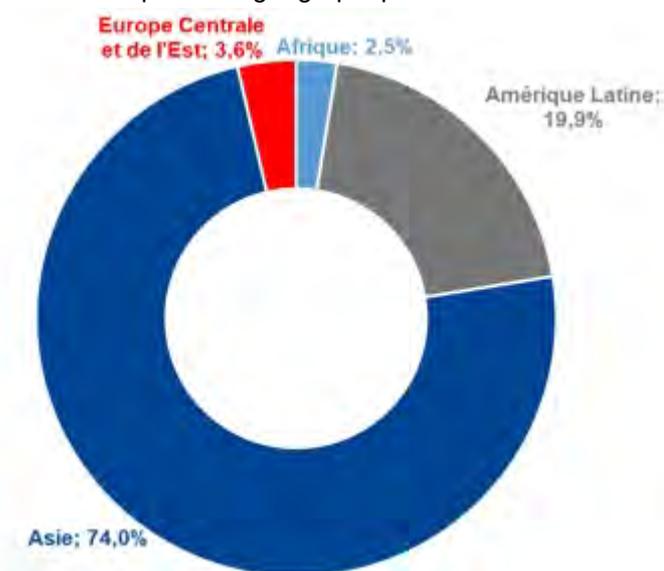
Le fonds a une orientation croissance affirmée visant à tirer parti du dynamisme des marchés émergents. Ainsi la croissance moyenne pondérée du chiffre d'affaires des sociétés du fonds pour 2023 est estimée à +15% et la croissance du bénéfice par action à +21% . Les 5 thèmes d'investissement définis pour CM-AM Perspective Pays Emerg sont des thèmes structurels de croissance qui se retrouvent dans l'ensemble des pays. Le premier, le plus prépondérant, est la croissance de la classe moyenne. Plus d'un milliard d'habitants de ces pays vont rejoindre la classe moyenne entre 2018 et 2027 (impact de la pandémie de covid inclus). C'est un formidable moteur pour la croissance. Ces nouveaux consommateurs ont des besoins en termes de consommation, d'éducation et de santé. Ce premier thème va influencer sur trois autres : le développement des infrastructures, la digitalisation de l'économie et l'avènement de sociétés leaders. Le cinquième thème concerne les ressources naturelles (pétrole, métaux, eau...) très présentes dans ces géographies (cf.

graphique de répartition du fonds par thématique et par grande zone géographique sur la base du portefeuille investi au 30 décembre 2022).

Répartition du fonds par thèmes d'investissement



Répartition du fonds par zone géographique



Le fonds comptait à fin 2022 49 valeurs (hors fonds, au nombre de 3) par rapport à 51 à la fin 2021. L'objectif du fonds est de détenir entre 40 et 60 valeurs reflétant d'une gestion de conviction et permettant d'avoir un meilleur suivi de celles-ci.

Parmi les positions qui ont été vendues, nous retiendrons :

GDS Holdings, société opérant des infrastructures immobilières de centres de données en Chine. Elle n'offrait pas les résultats attendus et était pénalisée par le resserrement réglementaire sur le secteur Internet en Chine.

Haidilao, chaîne de restaurant en Chine, qui a mal maîtrisé sa croissance en ouvrant beaucoup de nouveaux restaurants sur les deux dernières années.

Toutes les sociétés russes du fait du risque géopolitique : Sberbank, Yandex, Lukoil, X5 Retail...

Petrobras, société pétrolière au Brésil, a été cédée après le changement de dirigeant par le nouveau Président du pays et du fait des risques de limitations des prix à la pompe.

CM-AM Perspective Pays Emergents a également initié de nouvelles positions parmi lesquelles :

China Tourism Duty Free Group est le leader du Duty Free en Chine. La valeur a été intégrée pour investir sur la réouverture du pays et aussi du développement de la consommation.

ICICI, l'une des plus grandes banques privées indiennes, bénéficie de la vigueur de l'économie du pays et la reprise des crédits.

Budweiser APAC est le numéro un sur les bières premium en Chine et en Corée. La réouverture de la Chine et la tendance séculaire à consommer des bières premium sont deux moteurs de la croissance.

Itau Unibanco est l'une des premières banques au Brésil. Elle tire parti de la remontée des taux et d'une bonne solidité financière.

BYD est à la pointe du développement des voitures électriques et hybrides en Chine grâce à son offre pertinente et large de voitures. Sa stratégie de distribution couvre à la fois les plus grandes villes mais également les villes de taille moyenne.

Les perspectives 2023 sont plus positives. La Chine est en train de pivoter en profondeur et adopte des mesures pro-business et de réouverture. Le fonds devrait en bénéficier, l'exposition ayant été significativement augmentée. A fin octobre, le poids de la Chine était de 27,8%. En faisant des arbitrages et en utilisant la position de cash de 8,5%, la gestion a augmenté significativement son exposition chinoise qui est passée à 39,7% au 30 décembre 2022. Nous avons initié ou renforcé des positions sur les secteurs de la consommation discrétionnaire (JD.com, Li Ning, BYD, China Tourism Group), de la consommation de base (Budweiser APAC, China Resources Beer) et des services de communications (Tencent, Kuaishou). Nous investissons sur des sociétés qui bénéficient à la fois de la réouverture mais qui, au-delà, ont des catalyseurs de croissance structurelle.

Dans son sillage, les autres pays asiatiques mais aussi le Brésil devrait profiter de ce rebond. Les valorisations attractives des pays émergents sont également un catalyseur. Le fonds est positionné sur des sociétés de croissance, de qualité et dont les valorisations présentent un potentiel d'appréciation intéressant.

#### Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du

Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indicieux et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRoD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,

- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

- 
- (1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
  - (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
  - (3) Société de Gestion.
  - (4) Editée fin 2022.
  - (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

### • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## ● **INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### ● **Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### ● **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### ● **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### ● **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### ● **Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,95% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### ● **Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

### ● **Information relative au fonds Maître**

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS est disponible ci-joint

### ● **Evènements intervenus au cours de la période**

30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître

30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire Taxonomie

**BILAN ACTIF**

|   | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>1 438 230,76</b> | <b>1 781 147,10</b> |
| <b>OPC maître</b>                               | <b>1 438 230,76</b> | <b>1 781 147,10</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Créances</b>                                 | <b>2 417,56</b>     | <b>2 978,89</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>  | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| <b>Autres</b>                                   | <b>2 417,56</b>     | <b>2 978,89</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>0,00</b>         | <b>396,31</b>       |
| <b>Liquidités</b>                               | <b>0,00</b>         | <b>396,31</b>       |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>1 440 648,32</b> | <b>1 784 522,30</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022   | 31/12/2021   |
|--|--------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |              |              |
| <b>Capital</b>   | 1 491 731,00 | 1 721 639,62 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00         | 0,00         |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -63 879,44   | 57 300,66    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 11 104,94    | 3 641,09     |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 1 438 956,50 | 1 782 581,37 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                           |              |              |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00         | 0,00         |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00         | 0,00         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00         | 0,00         |
| Autres opérations  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Dettes</b>  | 1 575,54     | 1 940,93     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00         | 0,00         |
| <b>Autres</b>  | 1 575,54     | 1 940,93     |
| <b>Comptes financiers</b>  | 116,28       | 0,00         |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 116,28       | 0,00         |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Total du passif</b>   | 1 440 648,32 | 1 784 522,30 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022       | 31/12/2021      |
|--|------------------|-----------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                  |                 |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 5,46             | 0,00            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00             | 0,00            |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00             | 0,00            |
| Crédits d'impôt  | 0,00             | 0,00            |
| Produits sur titres de créances  | 0,00             | 0,00            |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00             | 0,00            |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00             | 0,00            |
| Autres produits financiers   | 0,00             | 0,00            |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>5,46</b>      | <b>0,00</b>     |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                  |                 |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00             | 0,00            |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00             | 0,00            |
| Charges sur dettes financières   | 19,98            | 32,41           |
| Autres charges financières   | 0,00             | 0,00            |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>19,98</b>     | <b>32,41</b>    |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-14,52</b>    | <b>-32,41</b>   |
| Autres produits (III)  | 0,00             | 0,00            |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | -11 057,77       | -4 397,77       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 0,00             | 0,00            |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>11 043,25</b> | <b>4 365,36</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | 61,69            | -724,27         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00             | 0,00            |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>11 104,94</b> | <b>3 641,09</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas audité par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion  |                             |
|-------|--------------|---|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE   | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001817 | 1,30 % TTC maximum, incluant les honoraires du commissaire aux comptes.<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                           |                                      |                               |
|-------|--------------|--|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                      | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001817 | 2,39% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

Part 000010001817 C

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

• Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

• Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>1 782 581,37</b> | <b>1 616 272,76</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 621 956,55          | 1 278 273,97        |
| Versements de participation  | 62 880,16           | 205 949,43          |
| Versements d'intéressement   | 187 995,15          | 226 925,37          |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                     |                     |
| - versements volontaires des salariés  | 12 664,78           | 14 357,88           |
| - abondements de l'entreprise  | 31 621,59           | 75 185,33           |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 18 580,03           | 362,31              |
| Versements par arbitrage   | 308 214,84          | 755 493,65          |
| Versements autres  | 0,00                | 0,00                |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -527 887,50         | -868 513,09         |
| Rachats volontaires des salariés   | -139 973,85         | -118 397,66         |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -22 777,33          | -362,31             |
| Retraits par arbitrage   | -365 136,32         | -749 753,12         |
| Retraits autres  | 0,00                | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 0,00                | 57 899,95           |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -62 933,01          | -66,39              |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de transaction   | 0,00                | 0,00                |
| Différences de change  | 0,00                | 0,00                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -385 804,16         | -305 651,19         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-407 300,15</i>  | <i>-21 495,99</i>   |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-21 495,99</i>   | <i>284 155,20</i>   |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                | 0,00                |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 11 043,25           | 4 365,36            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                | 0,00                |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                | 0,00                |
| Autres éléments  | 0,00                | 0,00                |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>1 438 956,50</b> | <b>1 782 581,37</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant     | %           |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |             |             |
| Operations de couverture              |             |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres operations                     |             |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

**VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 116,28        | 0,01 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

**VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|   | 0-3 mois | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 116,28   | 0,01 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                          | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>             |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| OPC maître               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances                 | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>            |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>        |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | 30/12/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | 30/12/2022 |
|---|------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 30/12/2022          |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | 0,00                |
| Obligations                       |              |                    | 0,00                |
| TCN                               |              |                    | 0,00                |
| OPC                               |              |                    | 1 438 230,76        |
|                                   | FR0000984213 | CM-AM GL.EM.M.RC6D | 1 438 230,76        |
| Contrats financiers               |              |                    | 0,00                |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>1 438 230,76</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                   |                   |
| Report à nouveau   | 0,00              | 0,00              |
| Résultat   | 11 104,94         | 3 641,09          |
| <b>Total</b>   | <b>11 104,94</b>  | <b>3 641,09</b>   |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 11 104,94         | 3 641,09          |
| <b>Total</b>  | <b>11 104,94</b>  | <b>3 641,09</b>   |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                  |
|--|---|------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021       |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                  |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00             |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -63 879,44                                  | 57 300,66        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00             |
| <b>Total</b>   | <b>-63 879,44</b>                           | <b>57 300,66</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                  |
|--|---|------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021       |
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |   |                  |
| <b>Affectation</b>   |   |                  |
| Distribution   | 0,00  | 0,00             |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00             |
| Capitalisation   | -63 879,44                                  | 57 300,66        |
| <b>Total</b>   | <b>-63 879,44</b>                           | <b>57 300,66</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                  |
| Nombre de titres   | 0   | 0                |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00             |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net    | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|--------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 987 016,10   | 8 904,0543       | 110,8501                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -1,21   |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 1 215 492,56 | 8 556,4699       | 142,0553                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,42  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 1 616 272,76 | 10 189,7439      | 158,6176                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 2,39  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 1 782 581,37 | 12 492,4464      | 142,6927                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 4,87  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 1 438 956,50 | 13 189,7347      | 109,0966                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -4,00   |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 4 995,317400       | 621 956,55        |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -4 298,029100      | -527 887,50       |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 697,288300         | 94 069,05         |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 13 189,734700      |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 128,50            |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 128,50            |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 128,50            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 128,50            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 317,15            |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 317,15            |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 317,15            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 317,15            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|   | 30/12/2022 |
|---|------------|
| C1 PART CAPI C                                      |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 1,30       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 20 653,93  |
| Pourcentage de frais de gestion variables           | 0,00       |
| Commissions de surperformance (frais variables)     | 0,00       |
| Rétrocessions de frais de gestion                   | 31 711,70  |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés   | 2 417,56          |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>2 417,56</b>   |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 1 575,54          |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>1 575,54</b>   |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>842,02</b>     |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR          | % Actif Net   |
|--|---------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>1 438 230,76</b> | <b>99,95</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                | 0,00          |
| TITRES OPC   | 1 438 230,76        | 99,95         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>2 417,56</b>     | <b>0,17</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-1 575,54</b>    | <b>-0,11</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>-116,28</b>      | <b>-0,01</b>  |
| DISPONIBILITES   | -116,28             | -0,01         |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>1 438 956,50</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient | Valeur<br>boursière | Coupon<br>couru | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | 1 845 534,28       | 1 438 230,76        | 0,00            | -407 303,52                   | 99,95          |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                           |                  |                                | 1 845 534,28       | 1 438 230,76        | 0,00            | -407 303,52                   | 99,95          |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | 1 845 534,28       | 1 438 230,76        | 0,00            | -407 303,52                   | 99,95          |
| FR0000984213 CM-AM GLOB.EMERG.MKTS<br>RC SL6D                    | EUR    | 4 922,9189                | 292,15           | 374,886                        | 1 845 534,28       | 1 438 230,76        | 0,00            | -407 303,52                   | 99,95          |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | 1 845 534,28       | 1 438 230,76        | 0,00            | -407 303,52                   |                |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM PERSPECTIVE PIERRE

Fonds commun de placement d'entreprise

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCPE

## ● **L'objectif de gestion**

Le compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE PIERRE » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « CM-AM PIERRE », compartiment de la SICAV « CM-AM SICAV », action « RC », à savoir d'offrir une performance liée à l'évolution du marché immobilier et foncier européen coté grâce à une gestion sélective de valeurs immobilières et foncières de l'Union Européenne, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, sur la durée de placement recommandée. Le type de gestion du FCPE nourricier s'apprécie ainsi au travers de celle de l'OPCVM maître.

Le FCPE n'a pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori : FTSE EPRA (European Public Real Estate Association) Europe Index, indice constitué des principales valeurs du secteur immobilier et foncier Paneuropéen.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

## ● **Stratégie d'investissement**

Le FCPE « CM-AM PERSPECTIVE PIERRE » est un compartiment nourricier de l'OPCVM « CM-AM PIERRE », action « RC », lui-même compartiment de la SICAV « CM-AM SICAV ».

A ce titre, l'actif du compartiment nourricier « CM-AM PERSPECTIVE PIERRE » est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPCVM maître « CM-AM PIERRE », action « RC » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte une gestion sélective et déterminée d'instruments financiers (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire, parts ou actions d'organismes de placement collectifs (« OPC »)) au moyen :

- d'une analyse macro-économique des secteurs immobilier et foncier.
- d'une analyse fondamentale des valeurs immobilières cotées.

Les sociétés sélectionnées doivent répondre à des critères de qualité, d'évaluation, et de potentiel de valorisation

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 65 % à 110 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 65 % minimum en actions du secteur immobilier ou foncier
- 60 % minimum aux marchés des actions de pays de l'Union Européenne
- de 0 % à 30 % aux marchés des actions hors pays de l'Union Européenne
- de 0 % à 10% aux marchés des actions de pays émergents
- de 0 % à 10 % en actions hors secteur immobilier ou foncier

De 0 % à 10 % en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.

De 0 % à 10 % en obligations convertibles

De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises hors euro, dont 30% maximum hors pays de l'Union Européenne.

L'OPCVM est investi à 75 % minimum en valeurs immobilières et foncières de l'Union Européenne.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

La politique de gestion du Fcpe est identique à celle du Fonds Maître CM-AM Pierre

Sur l'exercice, la Valeur Liquidative de la part a évolué de -42,74%

Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
  - une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,
- Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;

- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :

- Production annuelle de charbon < 10 MT ;
- Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
- Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
- Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRoD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- La part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,
  - pétrole lourd et extra-lourd,
  - pétrole en eau profonde,
  - pétrole extrait en Arctique,
  - méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## ● **INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### ● **Commission de mouvement et frais de transaction**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### ● **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### ● **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### ● **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### ● **Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,96% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### ● **Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

## ● Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maître CM-AM PIERRE est disponible ci-joint

## ● Evènements intervenus au cours de la période

- 18/02/2022 Changement important : Modification de la stratégie de gestion de l'OPC
- 18/02/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame
- 30/09/2022 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître
- 30/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie

**BILAN ACTIF**

|   | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Instruments financiers</b>                   | <b>2 400 985,46</b> | <b>4 057 236,91</b> |
| <b>OPC maître</b>                               | <b>2 400 985,46</b> | <b>4 057 236,91</b> |
| <b>Contrats financiers</b>                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00                | 0,00                |
| Autres opérations                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Créances</b>                                 | <b>2 964,57</b>     | <b>5 000,57</b>     |
| Opérations de change à terme de devises         | 0,00                | 0,00                |
| Autres  | 2 964,57            | 5 000,57            |
| <b>Comptes financiers</b>                       | <b>456,30</b>       | <b>6 624,25</b>     |
| Liquidités                                      | 456,30              | 6 624,25            |
| <b>Total de l'actif</b>                         | <b>2 404 406,33</b> | <b>4 068 861,73</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022   | 31/12/2021   |
|--|--------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |              |              |
| <b>Capital</b>   | 2 464 711,43 | 3 898 897,96 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00         | 0,00         |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -69 077,85   | 157 978,08   |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 6 200,06     | 7 644,58     |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 2 401 833,64 | 4 064 520,62 |
| (= Montant représentatif de l'actif net)                           |              |              |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00         | 0,00         |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00         | 0,00         |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00         | 0,00         |
| Autres opérations  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Dettes</b>  | 2 572,69     | 4 341,11     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00         | 0,00         |
| <b>Autres</b>  | 2 572,69     | 4 341,11     |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00         | 0,00         |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00         | 0,00         |
| <b>Total du passif</b>   | 2 404 406,33 | 4 068 861,73 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|  | 30/12/2022      | 31/12/2021      |
|--|-----------------|-----------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                             |                 |                 |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                          | 9,73            | 0,25            |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                             | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                         | 0,00            | 0,00            |
| Crédits d'impôt  | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur titres de créances  | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres            | 0,00            | 0,00            |
| Produits sur contrats financiers                                       | 0,00            | 0,00            |
| Autres produits financiers   | 0,00            | 0,00            |
| <b>TOTAL (I)</b>   | <b>9,73</b>     | <b>0,25</b>     |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                              |                 |                 |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres             | 0,00            | 0,00            |
| Charges sur contrats financiers  | 0,00            | 0,00            |
| Charges sur dettes financières   | 21,53           | 22,17           |
| Autres charges financières   | 0,00            | 0,00            |
| <b>TOTAL (II)</b>  | <b>21,53</b>    | <b>22,17</b>    |
| <b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I-II)</b>                      | <b>-11,80</b>   | <b>-21,92</b>   |
| Autres produits (III)  | 0,00            | 0,00            |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                  | -6 352,26       | -7 325,83       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                   | 0,00            | 0,00            |
| <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV +V)</b> | <b>6 340,46</b> | <b>7 303,91</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                          | -140,40         | 340,67          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)              | 0,00            | 0,00            |
| <b>RESULTAT (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                   | <b>6 200,06</b> | <b>7 644,58</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

La répartition des montants de souscription entre participation, intéressement, versements volontaires, abondement et transferts figurant dans le tableau Evolution de l'Actif Net n'est pas audité par le commissaire aux comptes.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité du fonds commun de placement d'entreprise.

- **Comptabilisation des revenus**

Le FCPE comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCPE est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par le règlement.

Ces frais de gestion sont pris en charge par le Fonds et/ou l'entreprise conformément au règlement.

Ces frais recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes, etc.

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par le dépositaire et la société de gestion.

- **Frais de gestion fixes**

|       |              | Frais de gestion  |                             |
|-------|--------------|---|-----------------------------|
| Parts |              | A la charge du FCPE   | A la charge de l'entreprise |
| C     | 000010001808 | 1,30% TTC maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes.<br>Assiette : Actif net<br>Ces frais ne sont pas assujettis à la TVA conformément au Code général des impôts. | Néant                       |

- **Frais de gestion indirects**

|       |              | Frais de gestion indirects                             |                                      |                               |
|-------|--------------|--|--------------------------------------|-------------------------------|
| Parts |              | Commission de gestion indirecte                        | Commission de souscription indirecte | Commission de rachat indirect |
| C     | 000010001808 | 1,7940% TTC maximum de l'actif net à la charge du FCPE |                                      |                               |

- **Commission de surperformance**

Part 000010001808 C

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR LE FCPE » et sont calculés sur l'actif net moyen de l'exercice.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans le FCPE, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités du fonds.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCPE sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de Bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux ,

- etc.

- **Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille :**

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Évaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par le FPCE à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière selon les modalités définies aux articles D3324-18 au D3324-20 et R3332-22 à R3332-23 du Code du Travail.

La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est validée par un expert indépendant conformément aux articles R3332-22 et R3332-23 du Code du Travail.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de 3 mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de 3 mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence, entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement, est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- Exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix du marché jusqu'à l'échéance.

- **Valeur de marché retenue**

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les contrats à terme ferme sont évalués au dernier cours du jour de la valorisation. Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme ferme sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des places européennes : dernier cours du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des places nord-américaines : cours de compensation de la veille

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>4 064 520,62</b> | <b>3 113 977,19</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 1 233 726,06        | 1 183 534,27        |
| Versements de participation  | 126 439,19          | 119 388,37          |
| Versements d'intéressement   | 347 940,91          | 263 758,71          |
| Versements au titre du plan d'épargne  |                     |                     |
| - versements volontaires des salariés  | 61 522,67           | 72 750,01           |
| - abondements de l'entreprise  | 109 263,56          | 124 116,10          |
| Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué          | 151 825,92          | 3 691,41            |
| Versements par arbitrage   | 436 733,81          | 599 829,67          |
| Versements autres  | 0,00                | 0,00                |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -1 032 770,70       | -796 910,41         |
| Rachats volontaires des salariés   | -274 289,99         | -260 916,52         |
| Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué      | -151 636,24         | -139 655,07         |
| Retraits par arbitrage   | -606 844,47         | -396 338,82         |
| Retraits autres  | 0,00                | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 24 149,78           | 152 064,45          |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -95 628,27          | 0,00                |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 0,00                | 0,00                |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | 0,00                | 0,00                |
| Frais de transaction   | 0,00                | 0,00                |
| Différences de change  | 0,00                | 0,00                |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -1 798 504,31       | 404 551,21          |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-779 494,19</i>  | <i>1 019 010,12</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>1 019 010,12</i> | <i>614 458,91</i>   |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                | 0,00                |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>0,00</i>         | <i>0,00</i>         |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                | 0,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                | 0,00                |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 6 340,46            | 7 303,91            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                | 0,00                |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                | 0,00                |
| Autres éléments  | 0,00                | 0,00                |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>2 401 833,64</b> | <b>4 064 520,62</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|                                       | Montant     | %           |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>HORS BILAN</b>                     |             |             |
| Operations de couverture              |             |             |
| <b>TOTAL Operations de couverture</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres operations                     |             |             |
| <b>TOTAL Autres operations</b>        | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>TOTAL HORS BILAN</b>               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|---|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>  |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 456,30        | 0,02 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture  | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|   | 0-3 mois | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|---|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>  |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 456,30   | 0,02 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>   |          |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture  | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations   | 0,00     | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|                          | <b>Devise 1</b> | <b>%</b> | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)<br/>Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| <b>Actif</b>             |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| OPC maître               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Créances                 | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Passif</b>            |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Contrats financiers      | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Dettes                   | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Comptes financiers       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>        |                 |          |                 |          |                 |          |                               |          |
| Opérations de couverture | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |
| Autres opérations        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                          | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>   |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>         |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>         |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>         |
| OPC                               |              |                    | <b>2 400 985,46</b> |
|                                   | FR0010444992 | CM-AM PIERRE RC 6D | 2 400 985,46        |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>         |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>2 400 985,46</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                   |                   |
| Report à nouveau   | 0,00              | 0,00              |
| Résultat   | 6 200,06          | 7 644,58          |
| <b>Total</b>   | <b>6 200,06</b>   | <b>7 644,58</b>   |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 6 200,06          | 7 644,58          |
| <b>Total</b>  | <b>6 200,06</b>   | <b>7 644,58</b>   |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -69 077,85                                  | 157 978,08        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00              |
| <b>Total</b>   | <b>-69 077,85</b>                           | <b>157 978,08</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |   |                   |
| <b>Affectation</b>   |   |                   |
| Distribution   | 0,00  | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00              |
| Capitalisation   | -69 077,85                                  | 157 978,08        |
| <b>Total</b>   | <b>-69 077,85</b>                           | <b>157 978,08</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                   |
| Nombre de titres   | 0   | 0                 |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part           | Actif net    | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|----------------|--------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C  | 1 231 898,74 | 6 869,3292       | 179,3331                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 6,88  |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C  | 2 388 994,46 | 10 083,4606      | 236,9220                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 3,12  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C  | 3 113 977,19 | 12 401,3179      | 251,1005                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 4,40  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 4 064 520,62 | 13 771,7260      | 295,1351                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 12,02   |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 2 401 833,64 | 14 213,0039      | 168,9884                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -4,42   |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 5 427,571700       | 1 233 726,06      |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -4 986,293800      | -1 032 770,70     |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 441,277900         | 200 955,36        |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 14 213,003900      |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI C</b>  |                   |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par le salarié</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 400,06            |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 400,06            |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 400,06            |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 400,06            |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |
| <b>Commissions des souscriptions rachats payées par l'entreprise</b> |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues         | 1 307,74          |
| Montant des commissions de souscription perçues                      | 1 307,74          |
| Montant des commissions de rachat perçues                            | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées     | 1 307,74          |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées                  | 1 307,74          |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                     | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                           | 0,00              |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|  | 30/12/2022 |
|--|------------|
| C1 PART CAPI C   |            |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 1,30       |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 41 755,03  |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00       |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00       |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 48 107,29  |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Frais de gestion rétrocedés   | 2 964,57          |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>2 964,57</b>   |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 2 572,69          |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>2 572,69</b>   |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>391,88</b>     |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR          | % Actif Net   |
|--|---------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>2 400 985,46</b> | <b>99,97</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                | 0,00          |
| TITRES OPC   | 2 400 985,46        | 99,97         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>2 964,57</b>     | <b>0,12</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-2 572,69</b>    | <b>-0,11</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>456,30</b>       | <b>0,02</b>   |
| DISPONIBILITES   | 456,30              | 0,02          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>2 401 833,64</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou<br>nominal | Dernier<br>Cours | Prix de<br>revient<br>unitaire | Prix de<br>revient  | Valeur Coupon couru<br>boursière | + ou - values<br>potentielles | % Actif<br>Net     |              |
|--|--------|---------------------------|------------------|--------------------------------|---------------------|----------------------------------|-------------------------------|--------------------|--------------|
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                           |                  |                                | <b>3 180 479,50</b> | <b>2 400 985,46</b>              | <b>0,00</b>                   | <b>-779 494,04</b> | <b>99,96</b> |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de<br/>    l'UE</b> |        |                           |                  |                                | <b>3 180 479,50</b> | <b>2 400 985,46</b>              | <b>0,00</b>                   | <b>-779 494,04</b> | <b>99,96</b> |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                           |                  |                                | <b>3 180 479,50</b> | <b>2 400 985,46</b>              | <b>0,00</b>                   | <b>-779 494,04</b> | <b>99,96</b> |
| FR0010444992 CM-AM PIERRE RC<br>SI.6DEC                                  | EUR    | 22 836,08013              | 105,14           | 139,274                        | 3 180 479,50        | 2 400 985,46                     | 0,00                          | -779 494,04        | 99,96        |
| <b>TOTAL</b>   |        |                           |                  |                                | <b>3 180 479,50</b> | <b>2 400 985,46</b>              | <b>0,00</b>                   | <b>-779 494,04</b> |              |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE A  
Identifiant d'entité juridique: 969500MLKKGUMU5F63X94

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : l'intensité carbone et le nombre de controverses relatives aux droits humains

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, l'intensité carbone (*indicateur de performance 1*) et le nombre de controverses relatives aux droits humains (*indicateur de performance 2*), ainsi que la proportion d'investissements durables.

- Le score ESG du produit financier est de 6,5/10, sans comparaison antérieure.
- L'intensité carbone est de 203,6tCO<sup>2</sup>/M€ CA en fin de période, sans comparaison antérieure.
- Le nombre de controverses relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, sans comparaison antérieure
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 50,6%, sans comparaison antérieure

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (30%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants       | Secteur                          | % d'actifs | Pays      |
|---|----------------------------------|------------|-----------|
| LVMH MOET<br>HENNESSY LOUIS<br>VUITTON SE | Consommation<br>discrétionnaire  | 6,04       | FRANCE    |
| AXA SA                                    | Finance                          | 5,28       | FRANCE    |
| BNP PARIBAS                               | Finance                          | 5,12       | FRANCE    |
| ASML HOLDING NV                           | Technologies de<br>l'information | 5,06       | PAYS-BAS  |
| SAP SE                                    | Technologies de<br>l'information | 4,76       | ALLEMAGNE |
| GALP ENERGIA SGPS<br>SA                   | Energie                          | 4,45       | PORTUGAL  |
| SANOFI                                    | Soins de santé                   | 3,37       | FRANCE    |
| SCHNEIDER ELECTRIC<br>SE                  | Industrie                        | 3,21       | FRANCE    |
| SIEMENS AG                                | Industrie                        | 3,00       | ALLEMAGNE |
| LINDE PLC                                 | Matériaux                        | 2,97       | IRLANDE   |

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

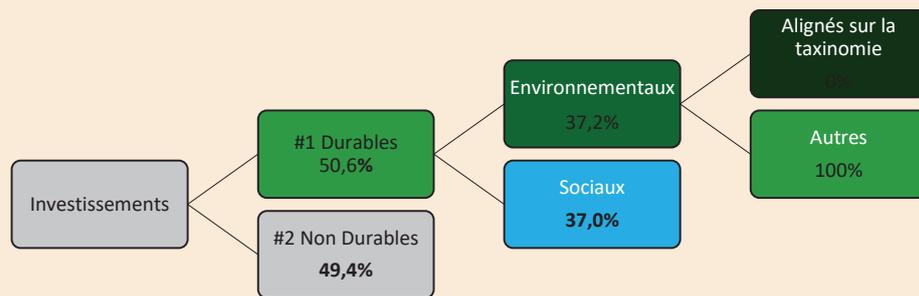
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Industrie                     | 18,34 |
| Finance                       | 16,89 |
| Technologies de l'information | 15,41 |
| Soins de santé                | 11,15 |
| Matériaux                     | 8,48  |
| Consommation de base          | 8,25  |
| Energie                       | 8,14  |
| Consommation discrétionnaire  | 7,64  |
| Services de communication     | 3,97  |



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui :

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

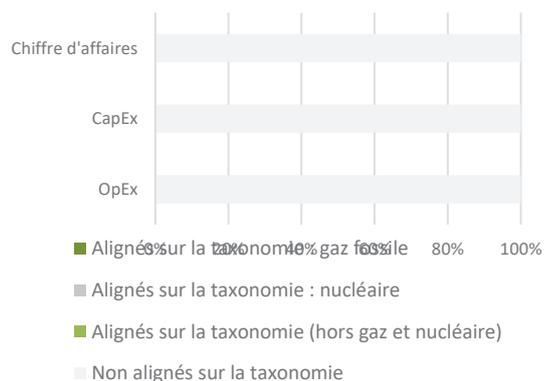
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



### 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100%



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissements durables sur le plan social était de 37,0%

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

L'indice de référence du fonds est l'Euro Stoxx 50 NR et est un indice de marché large où tous les secteurs et zones géographiques du marché sont représentés

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

- Le score ESG du produit financier est de 6,5/10, contre 6,4 pour son indice
- L'intensité carbone est de 203,6tCO<sub>2</sub>/M€ CA en fin de période, -39,1% par rapport à son indice
- Le nombre de controverses relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, contre 2 pour son indice
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 50,6%, contre 58,3% pour l'indice

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Le fonds affiche un recul de -17,43% sur la période contre -9,49% pour son indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE ACTIONS EUROPE B  
Identifiant d'entité juridique:

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : l'intensité carbone et le nombre de controverses relatives aux droits humains

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, l'intensité carbone (*indicateur de performance 1*) et le nombre de controverses relatives aux droits humains (*indicateur de performance 2*), ainsi que la proportion d'investissements durables.

- Le score ESG du produit financier est de 6,5/10, sans comparaison antérieure.
- L'intensité carbone est de 203,6tCO<sup>2</sup>/M€ CA en fin de période, sans comparaison antérieure.
- Le nombre de controverses relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, sans comparaison antérieure
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 50,6%, sans comparaison antérieure

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (30%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur                       | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|-------------------------------|------------|-----------|
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE | Consommation discrétionnaire  | 6,04       | FRANCE    |
| AXA SA                              | Finance                       | 5,28       | FRANCE    |
| BNP PARIBAS                         | Finance                       | 5,12       | FRANCE    |
| ASML HOLDING NV                     | Technologies de l'information | 5,06       | PAYS-BAS  |
| SAP SE                              | Technologies de l'information | 4,76       | ALLEMAGNE |
| GALP ENERGIA SGPS SA                | Energie                       | 4,45       | PORTUGAL  |
| SANOFI                              | Soins de santé                | 3,37       | FRANCE    |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE               | Industrie                     | 3,21       | FRANCE    |
| SIEMENS AG                          | Industrie                     | 3,00       | ALLEMAGNE |
| LINDE PLC                           | Matériaux                     | 2,97       | IRLANDE   |

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

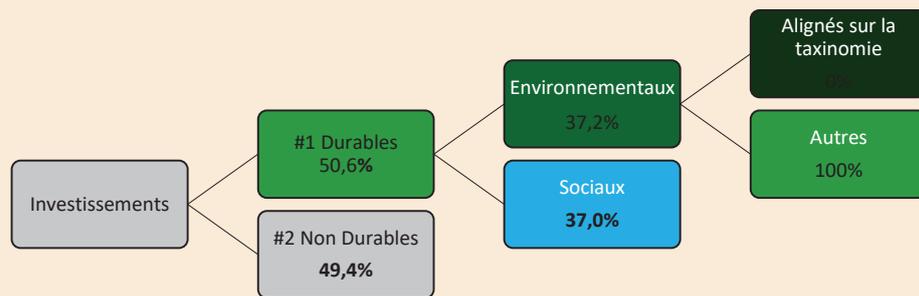
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Industrie                     | 18,34 |
| Finance                       | 16,89 |
| Technologies de l'information | 15,41 |
| Soins de santé                | 11,15 |
| Matériaux                     | 8,48  |
| Consommation de base          | 8,25  |
| Energie                       | 8,14  |
| Consommation discrétionnaire  | 7,64  |
| Services de communication     | 3,97  |



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### ● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui :

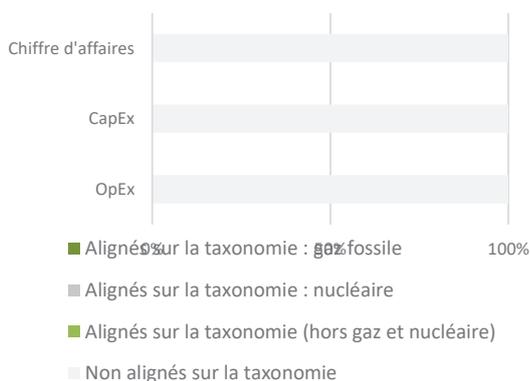
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

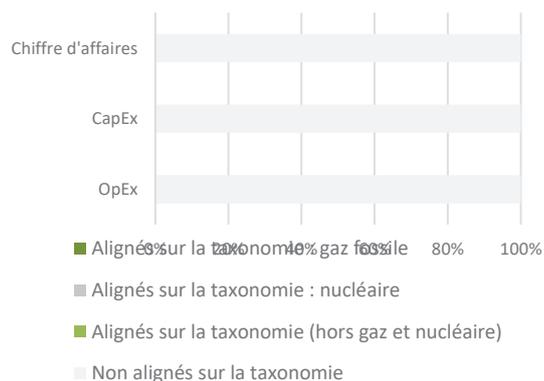
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



### 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100%



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissements durables sur le plan social était de 37,0%

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

L'indice de référence du fonds est l'Euro Stoxx 50 NR et est un indice de marché large où tous les secteurs et zones géographiques du marché sont représentés

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

- Le score ESG du produit financier est de 6,5/10, contre 6,4 pour son indice
- L'intensité carbone est de 203,6tCO<sub>2</sub>/M€ CA en fin de période, -39,1% par rapport à son indice
- Le nombre de controverses relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, contre 2 pour son indice
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 50,6%, contre 58,3% pour l'indice

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Le fonds affiche un recul de -17,43% sur la période contre -9,49% pour son indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM Perspective Certitude

Identifiant d'entité juridique: 969500PKDRS0ZPOEYM32

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

0\_\_% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Le Fonds s'engage ainsi à détenir en permanence 75% minimum d'OPC faisant la promotion ou ayant un objectif de gestion prenant en compte des critères extra financiers (exemples : caractéristiques environnementales et ou sociale et ou de bonne gouvernance de types ESG).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Non concerné. Pas d'indicateurs

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Non concerné. Pas d'indicateurs

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non concerné.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Non concerné

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur   | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|-----------|------------|-----------|
| UNION +                             | Monétaire | 44,76%     | Zone EURO |
| CM-AM CASH ISR                      | Monétaire | 45,21%     | OCDE      |
| CM-AM INDICIEL JAPON 225            | Actions   | 1,16%      | Japon     |
| CM-AM INDICIEL AMERIQUE 500         | Actions   | 2,23%      | USA       |
| CM-AM ENTREPRENEURS EUROPE          | Actions   | 0,48%      | Zone EURO |
| CM-AM EUROPE GROWTH                 | Actions   | 0,95%      | Zone EURO |
| CM-AM EUROPE VALUE                  | Actions   | 0,95%      | Zone EURO |
| CM-AM EURO EQUITIES                 | Actions   | 2,38%      | Zone EURO |
| CM-AM France                        | Actions   | 1,43%      | Zone EURO |

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2022–31/12/2022



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● *Quelle était l'allocation d'actifs?*

Le produit financier s'engage sur un minimum de 0% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

Le Fonds s'engage ainsi à détenir en permanence 75% minimum d'OPC faisant la promotion ou ayant un objectif de gestion prenant en compte des critères extra financiers (exemples : caractéristiques environnementales et ou sociale et ou de bonne gouvernance de types ESG).

### ● *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?*

Non concerné. Fonds de fonds

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Non concerné

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Non concerné



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **0%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **0%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non concerné

- ***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

Non concerné

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

Non concerné

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Pas d'indice de référence

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non concerné

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM PERSPECTIVE CONVICTION EUROPE**  
Identifiant d'entité juridique: 969500A8MXOPWICAS654

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de **6,4/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **6,1/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

**Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable:** *ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité*

- la proportion d'investissement durable (*uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable*)

Le score ESG du produit financier est de **6,1/10, en amélioration de 0,3** sur la période. Cela est dû à **l'amélioration de la couverture de la base ESG interne et notre volonté de renforcer les fonds ISR ayant de bonnes pratiques en matière de durabilité**. Notre exposition au secteur bancaire nous aide également puisque les intervenants sont très bien notés dans notre base.

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**

| Investissements les plus importants | Secteur         | % d'actifs | Pays |
|-------------------------------------|-----------------|------------|------|
| BNP Paribas MSCI EMU ISR            | Actions         | 17,24%     | EU   |
| Amundi MSCI EMU SRI                 | Actions         | 16,58%     | EU   |
| DNCAEUrope Growth                   | Actions         | 11,40%     | EU   |
| Mansartis Zone Euro ISR             | Actions         | 10,36%     | EU   |
| CM-AM Objectif Environnement        | Actions         | 8,27%      | EU   |
| Objectif AlphaEUro                  | Actions         | 7,40%      | EU   |
| STX50E-EUX                          | Futures Actions | 6,51%      | EU   |
| DNCA Beyond Semperosa               | Actions         | 6,49%      | EU   |
| STXE BANK-EUX                       | Futures Banques | 5,02%      | EU   |
| UnionEUrope Growth                  | Actions         | 4,65%      | EU   |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de **5%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

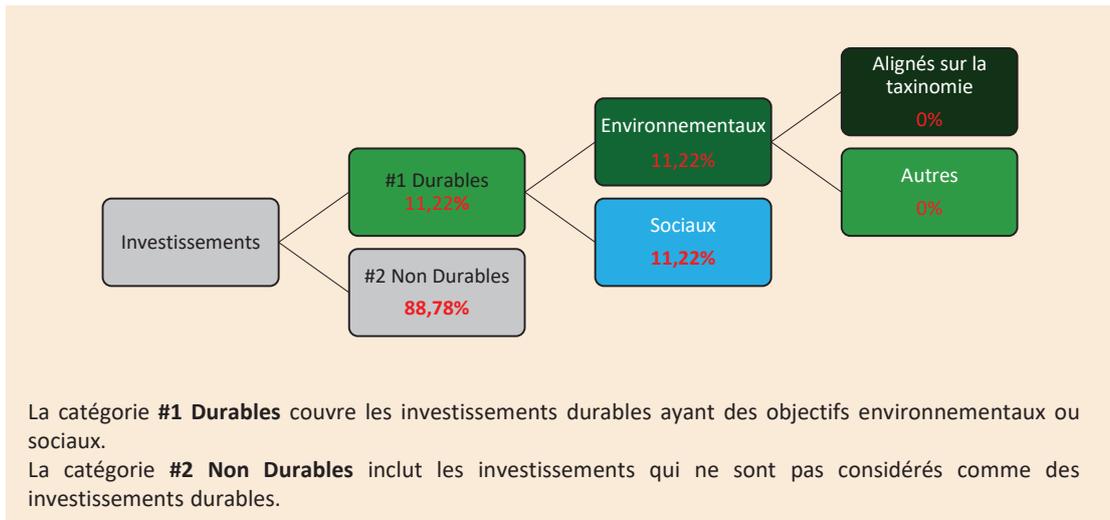
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Non concerné.



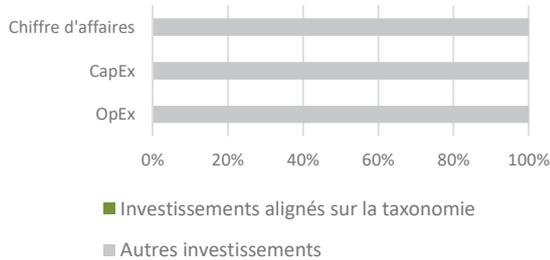
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **0%** (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **11,22% (E et S) car c'est un fonds de fonds.**

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

- **En quoi l'indice désigné différerait-il d'un indice de marché large pertinent?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM Perspective Global Gold**  
Identifiant d'entité juridique:

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Ce produit financier est investi sur les producteurs de métaux précieux et accessoirement sur les producteurs des autres matières premières, métaux notamment.

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG par rapport à son univers d'investissement. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin de période était de 5/10, tandis que son univers d'investissement- affichait un score de 4.7/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

L'indicateur de durabilité utilisé par ce produit financier est le score ESG. En fin de période, cet indicateur de durabilité a été meilleur que celui de l'univers d'investissement.

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

N/A

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non. Aucun investissement du produit financier n'est considéré comme durable selon la méthodologie de détermination de l'investissement durable élaborée par Crédit Mutuel Asset Management.

En outre, le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données extra-financières ISS, ainsi que des différentes données ESG de Crédit Mutuel Asset Management, pour sélectionner les titres et garantir l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales annoncées (score ESG supérieur à l'univers d'investissement)



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**

| Investissements les plus importants | Secteur | Poid/Actif net en % | Pays      |
|-------------------------------------|---------|---------------------|-----------|
| AGNICO EAGLE MINES                  | Minier  | 5,341               | Canada    |
| FRANCO NEVADA                       | Minier  | 5,180               | Canada    |
| BARRICK GOLD                        | Minier  | 4,898               | Canada    |
| ENDEAVOUR MINING PLC - ,01          | Minier  | 4,459               | Canada    |
| NEWMONT                             | Minier  | 3,746               | USA       |
| FREEMPORT-MCMORAN                   | Minier  | 3,694               | USA       |
| WHEATON PRECIOUS METALS             | Minier  | 3,411               | Canada    |
| ALAMOS GOLD CL.A                    | Minier  | 3,260               | Canada    |
| NORTHERN STAR RES.LTD.              | Minier  | 3,098               | Australie |
| SSR MINING                          | Minier  | 2,795               | Canada    |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

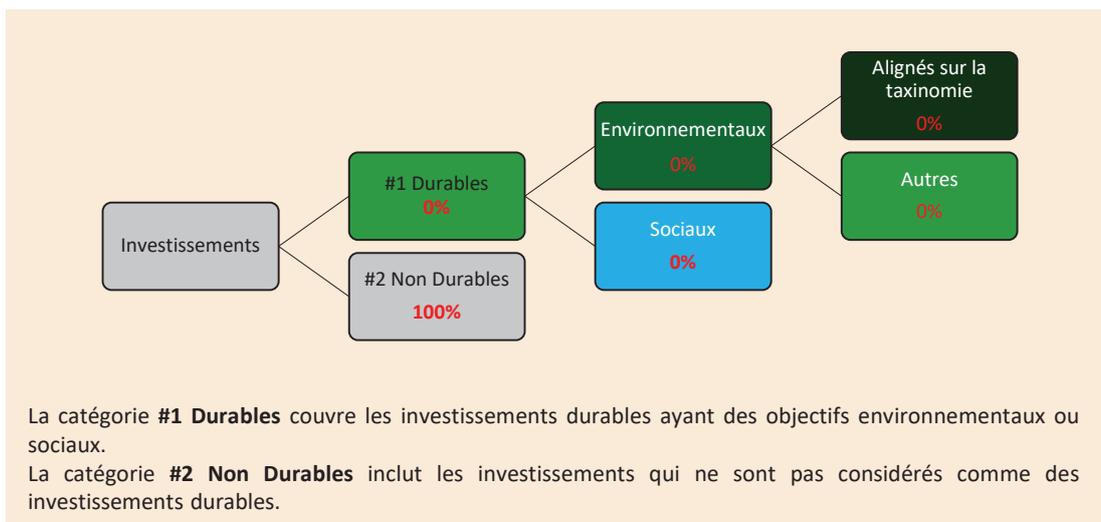
- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Le produit financier n'a réalisé aucun investissement durable sur la période.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Le fonds CMAM Global Gold est un fonds sectoriel investi principalement dans le secteur minier



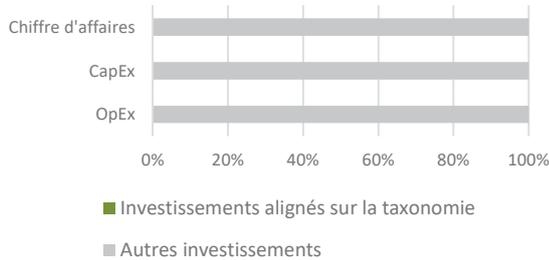
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

N/A



- **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

N/A

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Tous les investissements de ce produit financier sont considérés comme 'non durables'. Ils ont néanmoins été sélectionnés en fonction de leur qualité ESG, afin d'assurer le respect des caractéristiques environnementales et sociales (score ESG du portefeuille supérieur au score ESG de l'univers d'investissement).



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?**

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer que le taux de couverture du portefeuille par un score ESG est de 90% minimum et que le score ESG du portefeuille est supérieur à son univers d'investissement.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?**

NA

- En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent?***

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE A**

Identifiant d'entité juridique: 969500QEDV7PHDZ9UL70

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

10,5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : l'intensité carbone et le pourcentage de femmes au conseil d'administration.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

- Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, l'empreinte carbone (indicateur de performance 1) et les sociétés ayant une politique de respect des droits humains (indicateur de performance 2).
- Le score ESG du produit financier est de 6,44/10.
- L'empreinte carbone est de 38,13 tonnes de CO2 par millions d'euros investi en fin de période. Cet indicateur affiche une meilleure performance que son univers de comparaison ESG qui avait une empreinte carbone de 49,80 tonnes de CO2 par millions d'euros investis.
- L'indicateur de droits humains est de 0 société en fin de période. Cet indicateur est resté sur son niveau maximal sur la période écoulée et affiche une meilleure performance par rapport à l'univers de référence. Cela est dû à l'application stricte d'une exclusion des sociétés faisant l'objet de controverse considérée comme grave.
- La proportion d'investissement durable

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**

| Investissements les plus importants | Secteur              | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|----------------------|------------|-----------|
| 1. ECP ENDESA SA 20022023           | Services aux Collect | 0,843      | ESPAGNE   |
| 2. TOYOTA MOTOR FI 0%21-2908        | Automobile, équipeme | 0,732      | PAYS-BAS  |
| 3. THER FISHS FINI TV21-1811        | Santé                | 0,644      | PAYS-BAS  |
| 4. ENGIE CD 300123 ESTER +0,        | Services aux Collect | 0,638      | FRANCE    |
| 5. TOYOTA MOTOR FI TV21-1901        | Automobile, équipeme | 0,534      | PAYS-BAS  |
| 6. JYSKE NCP ESTRCAP 210            | Banques              | 0,533      | FRANCE    |
| 7. EP 030123 Z 0,0000%              | Telecommunications   | 0,532      | ALLEMAGNE |
| 8. ENDESA 0%22-220223 NEU CP        | Services aux Collect | 0,53       | ESPAGNE   |
| 9. EP 230323 Z 0,0000%              | Services aux Collect | 0,529      | ESPAGNE   |
| 10. ENGIE CD 230123 ESTER +0,       | Services aux Collect | 0,426      | FRANCE    |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de **5%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

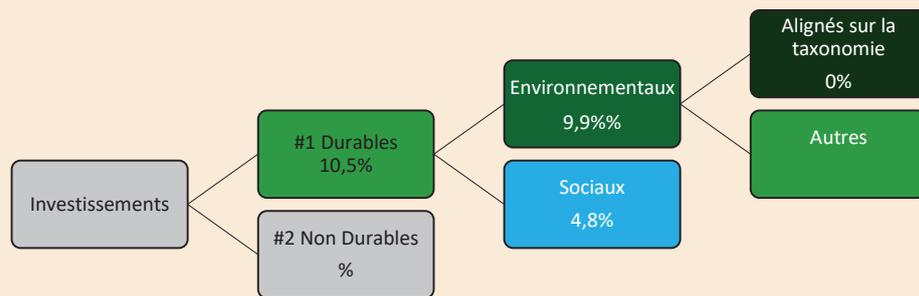
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), une partie des titres vifs détenus est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Alimentation et bois
- Assurances
- Automobile, équipement
- Banques
- Biens et Services industriels
- Immobilier
- Produits ménagers et soin
- Santé
- Services aux Collectivités
- Services financiers
- Souverains
- Supranational
- Technologie
- Télécommunications

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxonomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxonomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxonomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### ● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

Oui :

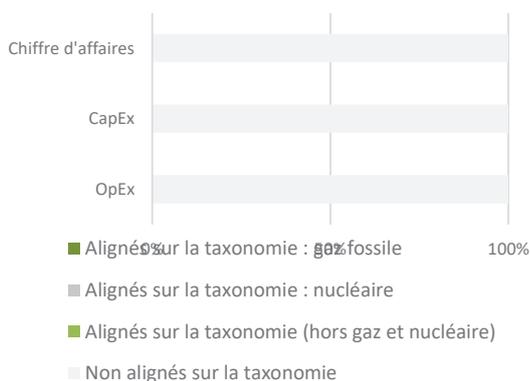
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

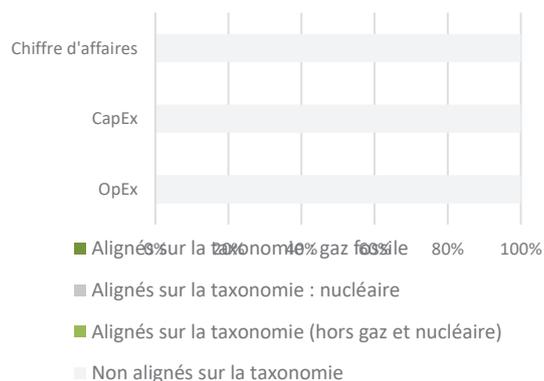
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines



### 2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 10,5% (voir tableau allocation d'actifs).



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissement durables sur le plan social était de 4,8%.

Les activités alignés sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM PERSPECTIVE MONETAIRE B**

Identifiant d'entité juridique: 969500WQ81I6XU4LAM38

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

10,5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : l'intensité carbone et le pourcentage de femmes au conseil d'administration.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

- Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, l'empreinte carbone (indicateur de performance 1) et les sociétés ayant une politique de respect des droits humains (indicateur de performance 2).
- Le score ESG du produit financier est de 6,44/10.
- L'empreinte carbone est de 38,13 tonnes de CO2 par millions d'euros investi en fin de période. Cet indicateur affiche une meilleure performance que son univers de comparaison ESG qui avait une empreinte carbone de 49,80 tonnes de CO2 par millions d'euros investis.
- L'indicateur de droits humains est de 0 société en fin de période. Cet indicateur est resté sur son niveau maximal sur la période écoulée et affiche une meilleure performance par rapport à l'univers de référence. Cela est dû à l'application stricte d'une exclusion des sociétés faisant l'objet de controverse considérée comme grave.
- La proportion d'investissement durable

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

### Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

### La stratégie d'investissement

guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**

| Investissements les plus importants | Secteur              | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|----------------------|------------|-----------|
| 1. ECP ENDESA SA 20022023           | Services aux Collect | 0,843      | ESPAGNE   |
| 2. TOYOTA MOTOR FI 0%21-2908        | Automobile, équipeme | 0,732      | PAYS-BAS  |
| 3. THER FISHS FINI TV21-1811        | Santé                | 0,644      | PAYS-BAS  |
| 4. ENGIE CD 300123 ESTER +0,        | Services aux Collect | 0,638      | FRANCE    |
| 5. TOYOTA MOTOR FI TV21-1901        | Automobile, équipeme | 0,534      | PAYS-BAS  |
| 6. JYSKE NCP ESTRCAP 210            | Banques              | 0,533      | FRANCE    |
| 7. EP 030123 Z 0,0000%              | Telecommunications   | 0,532      | ALLEMAGNE |
| 8. ENDESA 0%22-220223 NEU CP        | Services aux Collect | 0,53       | ESPAGNE   |
| 9. EP 230323 Z 0,0000%              | Services aux Collect | 0,529      | ESPAGNE   |
| 10. ENGIE CD 230123 ESTER +0,       | Services aux Collect | 0,426      | FRANCE    |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de **5%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

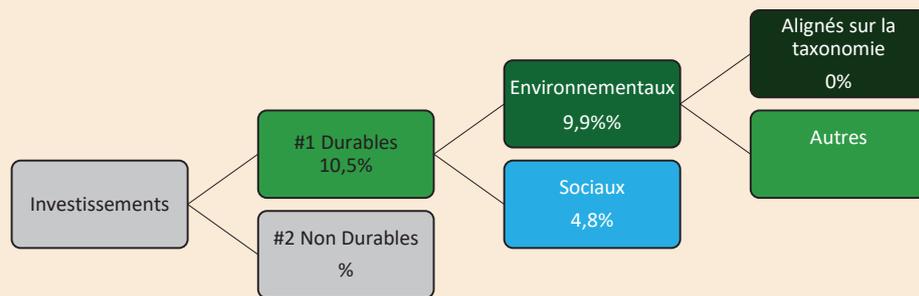
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), une partie des titres vifs détenus est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Alimentation et bois
- Assurances
- Automobile, équipement
- Banques
- Biens et Services industriels
- Immobilier
- Produits ménagers et soin
- Santé
- Services aux Collectivités
- Services financiers
- Souverains
- Supranational
- Technologie
- Télécommunications

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxonomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxonomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxonomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### ● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?**

**Oui :**

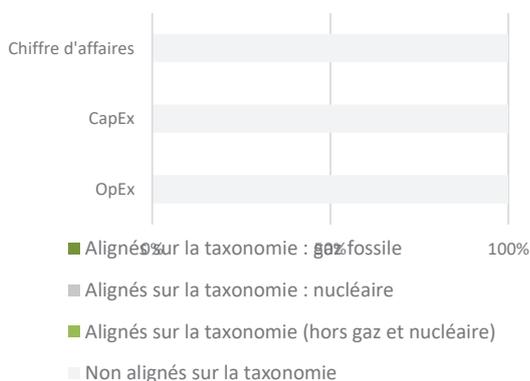
**Dans le gaz fossile**

**Dans l'énergie nucléaire**

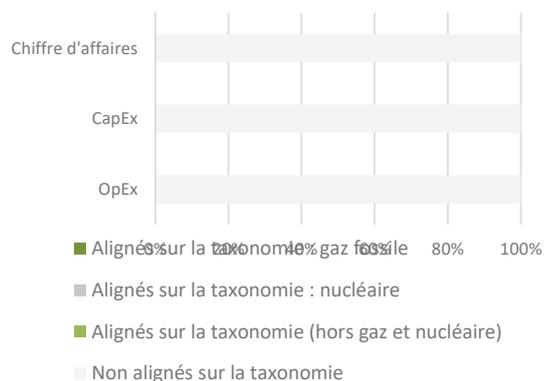
**Non**

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines



### 2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 10,5% (voir tableau allocation d'actifs).



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissement durables sur le plan social était de 4,8%.

Les activités alignés sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT A  
Identifiant d'entité juridique 9695008IW1859292H184

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,23/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,91/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

**Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable:** *ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité*

- la proportion d'investissement durable (*uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable*)

Le score ESG du produit financier est de 6,23/10, en amélioration de 13 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class » .

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management .Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**

| Investissements les plus importants | Secteur             | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|---------------------|------------|-----------|
| 1. KRED WIEDERAUFBAU 2,125%1        | Entité garantie par | 5,731      | ALLEMAGNE |
| 2. SPAIN 0%21-310524                | Souverains          | 2,462      | ESPAGNE   |
| 3. ITALY 0,95%18-010323             | Souverains          | 2,406      | ITALIE    |
| 4. BFCM EM 210524 3,0000%           | Banques             | 1,992      | FRANCE    |
| 5. PROV.DE QUEBEC 2,25%13-17        | Divers              | 1,936      | CANADA    |
| 6. KFW EM 150323 0,3750%            | Entité garantie par | 1,922      | ALLEMAGNE |
| 7. OAT 4,25%07-25102023             | Souverains          | 1,765      | FRANCE    |
| 8. SPAIN 0,35%18-300723             | Souverains          | 1,586      | ESPAGNE   |
| 9. MTN BNP PARIBAS SA 170420        | Banques             | 1,568      | FRANCE    |
| 10. ITALY 2,5%14-011224             | Souverains          | 1,394      | ITALIE    |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

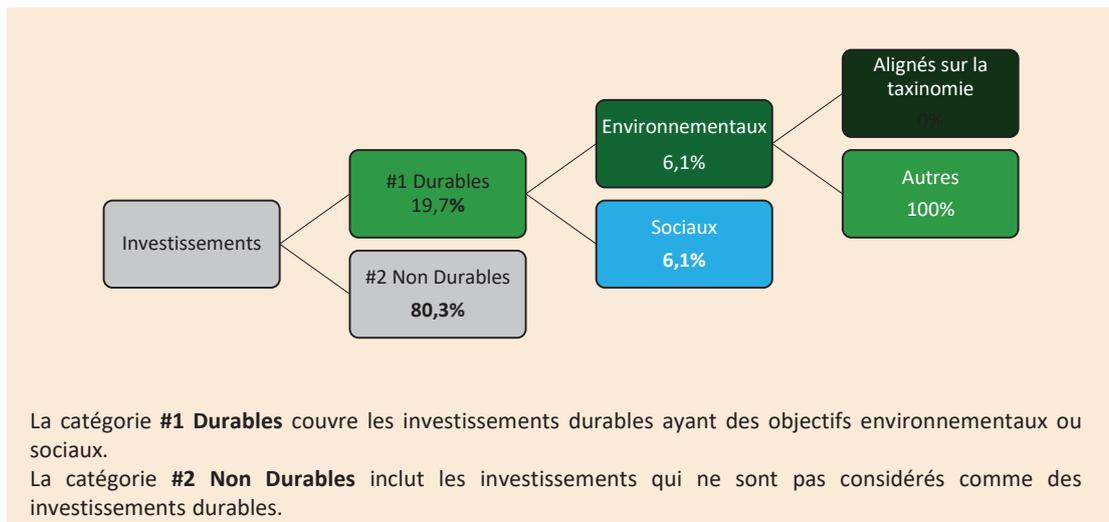
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Les énergies
- La santé
- L'immobilier



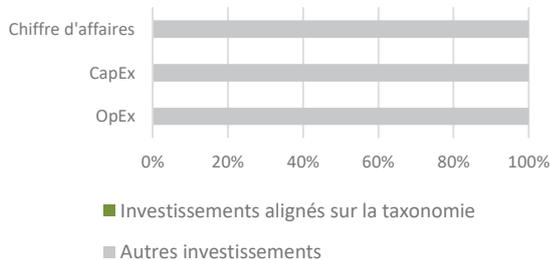
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 6,1% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 6,1%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA

- En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE OBLI CT B  
Identifiant d'entité juridique 9695008IW1859292H184

## Objectif d'investissement durable

Le produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,23/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,91/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

**Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable:** *ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité*

- la proportion d'investissement durable (*uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable*)

Le score ESG du produit financier est de 6,23/10, en amélioration de 13 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class ».

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**

| Investissements les plus importants | Secteur             | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|---------------------|------------|-----------|
| 1. KRED WIEDERAUFBAU 2,125%1        | Entité garantie par | 5,731      | ALLEMAGNE |
| 2. SPAIN 0%21-310524                | Souverains          | 2,462      | ESPAGNE   |
| 3. ITALY 0,95%18-010323             | Souverains          | 2,406      | ITALIE    |
| 4. BFCM EM 210524 3,0000%           | Banques             | 1,992      | FRANCE    |
| 5. PROV.DE QUEBEC 2,25%13-17        | Divers              | 1,936      | CANADA    |
| 6. KFW EM 150323 0,3750%            | Entité garantie par | 1,922      | ALLEMAGNE |
| 7. OAT 4,25%07-25102023             | Souverains          | 1,765      | FRANCE    |
| 8. SPAIN 0,35%18-300723             | Souverains          | 1,586      | ESPAGNE   |
| 9. MTN BNP PARIBAS SA 170420        | Banques             | 1,568      | FRANCE    |
| 10. ITALY 2,5%14-011224             | Souverains          | 1,394      | ITALIE    |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

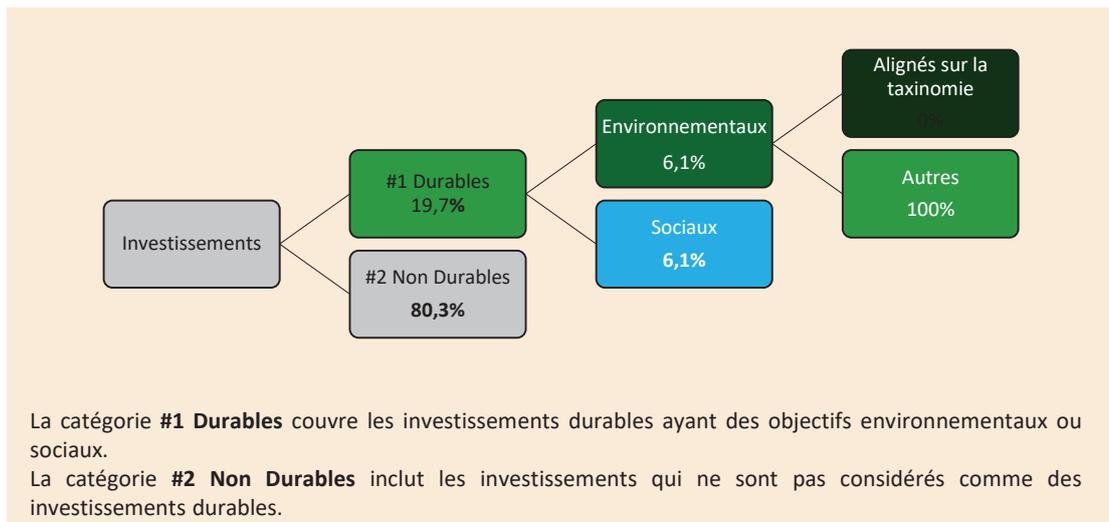
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Les énergies
- La santé
- L'immobilier



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 6,1% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 6,1%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA

- En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM Perspective Obli LT A

Identifiant d'entité juridique

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

13,6% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,2/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,91/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

**Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable:** *ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité*

- la proportion d'investissement durable (*uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable*)

Le score ESG du produit financier est de 6,2/10, en amélioration de 14 bp sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class » .

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management .Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur             | % d'actifs | Pays     |
|-------------------------------------|---------------------|------------|----------|
| 1. ITALY 0,85%19-150127             | Souverains          | 8,571      | ITALIE   |
| 2. SPAIN 1,3%16-311026              | Souverains          | 7,25       | ESPAGNE  |
| 3. SPAIN 1,5%17-300427              | Souverains          | 5,667      | ESPAGNE  |
| 4. BELGIUM 0,8%17-220627            | Souverains          | 3,488      | BELGIQUE |
| 5. OAT 2,75%12-25102027             | Souverains          | 3,229      | FRANCE   |
| 6. EUROPEAN UNION 0%20-04103        | Supranational       | 2,907      | BELGIQUE |
| 7. BFCM EM 190728 0,2500%           | Banques             | 2,317      | FRANCE   |
| 8. OEBB-INFRAST.3,50%11-1910        | Entité garantie par | 2,281      | AUTRICHE |
| 9. HSBC- EM 030927 0,1000%          | Banques             | 2,258      | FRANCE   |
| 10. OP CORP BANK 0,1%20-16112       | Banques             | 2,124      | FINLANDE |

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

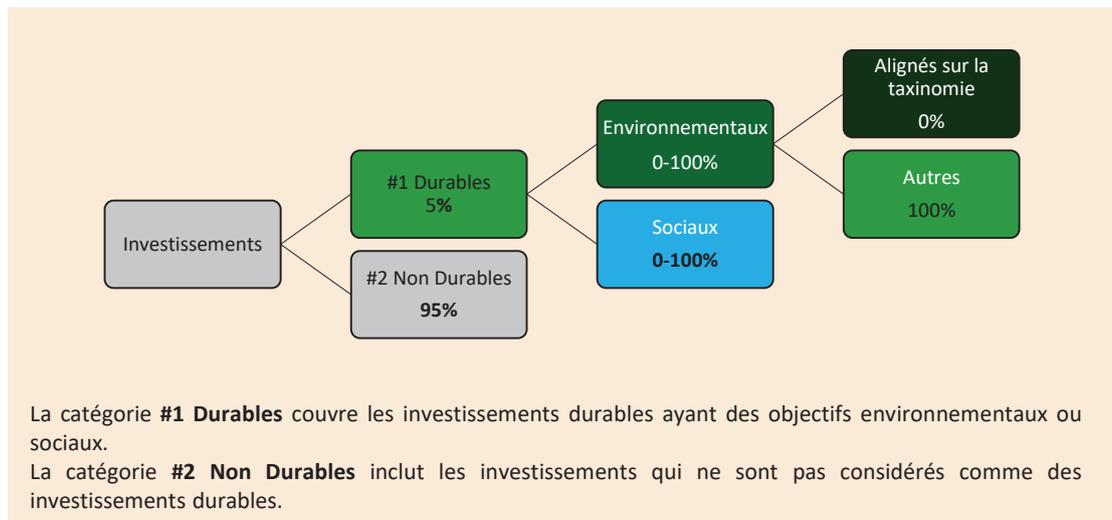
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Banques
- Telecom
- Automobile
- Santé
- Etat et Quasi-Etat



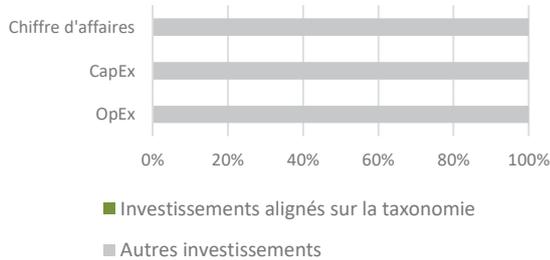
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 11%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM Perspective Obli LT B

Identifiant d'entité juridique

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

13,6% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,2/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,91/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

**Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable:** *ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité*

- la proportion d'investissement durable (*uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable*)

Le score ESG du produit financier est de 6,2/10, en amélioration de 14 bp sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class » .

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management .Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur             | % d'actifs | Pays     |
|-------------------------------------|---------------------|------------|----------|
| 1. ITALY 0,85%19-150127             | Souverains          | 8,571      | ITALIE   |
| 2. SPAIN 1,3%16-311026              | Souverains          | 7,25       | ESPAGNE  |
| 3. SPAIN 1,5%17-300427              | Souverains          | 5,667      | ESPAGNE  |
| 4. BELGIUM 0,8%17-220627            | Souverains          | 3,488      | BELGIQUE |
| 5. OAT 2,75%12-25102027             | Souverains          | 3,229      | FRANCE   |
| 6. EUROPEAN UNION 0%20-04103        | Supranational       | 2,907      | BELGIQUE |
| 7. BFCM EM 190728 0,2500%           | Banques             | 2,317      | FRANCE   |
| 8. OEBB-INFRAST.3,50%11-1910        | Entité garantie par | 2,281      | AUTRICHE |
| 9. HSBC- EM 030927 0,1000%          | Banques             | 2,258      | FRANCE   |
| 10. OP CORP BANK 0,1%20-16112       | Banques             | 2,124      | FINLANDE |

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/01/2022–31/12/2022



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

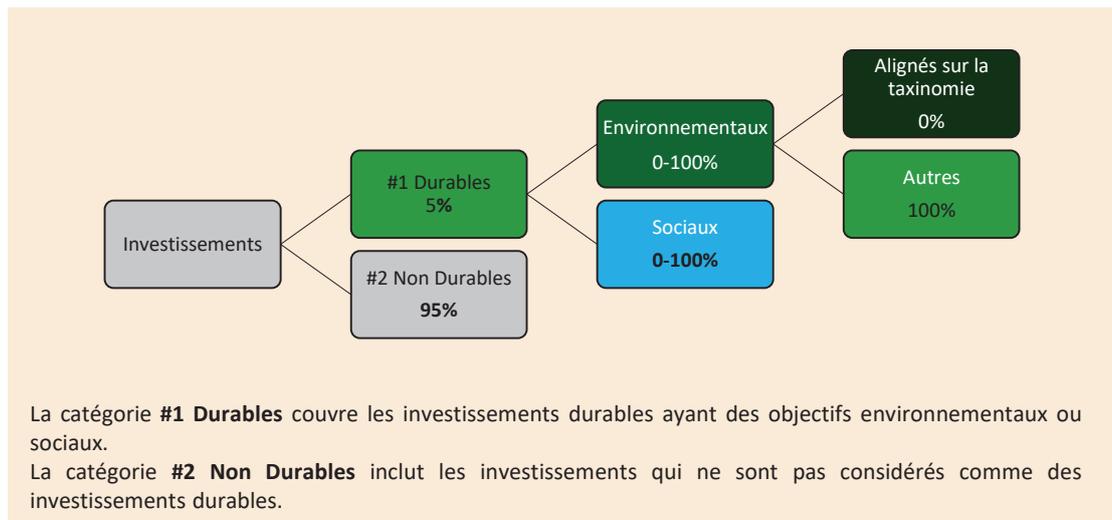
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Banques
- Telecom
- Automobile
- Santé
- Etat et Quasi-Etat



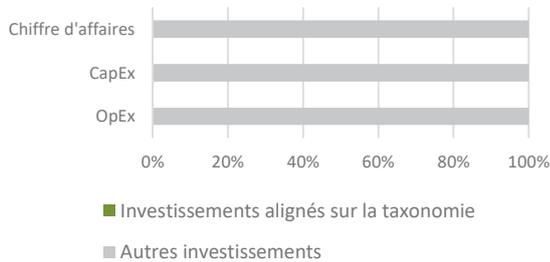
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 11%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE OBLI MT A

Identifiant d'entité juridique: 9695007ZZWOUVG9BI731

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

13,2% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,25/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,91/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

**Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable:** *ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité*

- la proportion d'investissement durable (*uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable*)

Le score ESG du produit financier est de 6,25/10, en amélioration de 18 bp sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class » .

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management .Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur             | % d'actifs | Pays                |
|-------------------------------------|---------------------|------------|---------------------|
| 1. OAT 0,25%16-25112026             | Souverains          | 3,976      | FRANCE              |
| 2. ESPAGNE 0%20-310126              | Souverains          | 3,797      | ESPAGNE             |
| 3. EUROFIMA BASEL 0%20-28072        | Supranational       | 2,54       | SUISSE              |
| 4. AUSTRIA 0,75%16-201026           | Souverains          | 2,343      | AUTRICHE            |
| 5. BELGIQUE 1%16-220626             | Souverains          | 2,182      | BELGIQUE            |
| 6. DEXIA CLF 0,01%20-220127         | Banques             | 1,958      | FRANCE              |
| 7. CDP 1,875%18-070226              | Entité garantie par | 1,731      | ITALIE              |
| 8. WORLD BANK 0%20-150127           | Supranational       | 1,715      | ETATS UNIS AMERIQUE |
| 9. PORTUGAL 2,875%15-151025         | Souverains          | 1,663      | PORTUGAL            |
| 10. CDP 2,125%19-210326             | Entité garantie par | 1,332      | ITALIE              |

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de **XX%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

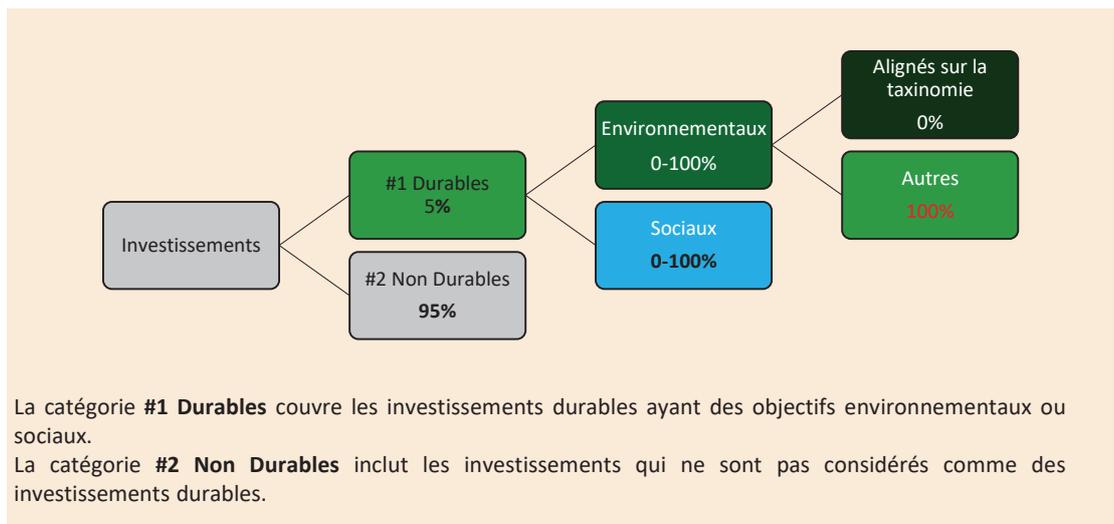
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Banques
- Telecom
- Santé
- Automobiles
- Etat et Quasi-état



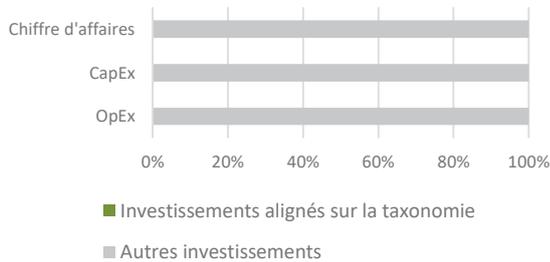
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 11,5%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE PAYS EMERGENTS

Identifiant d'entité juridique:

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier limite sa détention à 10% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne (classe 1). Par ailleurs, le fonds doit avoir un score carbone, basé sur une notation interne, inférieure à son indice de comparaison. Il ne détient aucune société ayant une controverse ESG majeures selon la liste définies par la société de gestion.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

**Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable:** ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité

- Le score ESG du produit financier est de 4,6/10.
- L'intensité carbone est de 221,36 CO<sup>2</sup>/M€ CA en fin de période.
- La proportion d'investissement durable est de 50,4%, sans comparaison antérieure.

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur                       | % d'actifs | Pays         |
|-------------------------------------|-------------------------------|------------|--------------|
| TENCENT                             | Services de communication     | 4,77       | Chine        |
| SAMSUNG ELECTRONICS                 | Technologies de l'information | 4,17       | Corée du Sud |
| TAIWAN SEMICONDUCTOR                | Technologies de l'information | 4,08       | Taiwan       |
| WAL-MART DE MEXICO                  | Consommation de base          | 4,06       | Mexique      |
| LI NING                             | Consommation discrétionnaire  | 3,99       | Chine        |
| AIA GROUP                           | Finance                       | 3,25       | Hong-Kong    |
| LG CHEM                             | Matériaux                     | 3,09       | Corée du Sud |
| ICICI BANK                          | Finance                       | 3,08       | Inde         |
| DINO POLSKA                         | Consommation de base          | 2,97       | Pologne      |
| MERCADOLIBRE                        | Consommation discrétionnaire  | 2,94       | Argentine    |

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

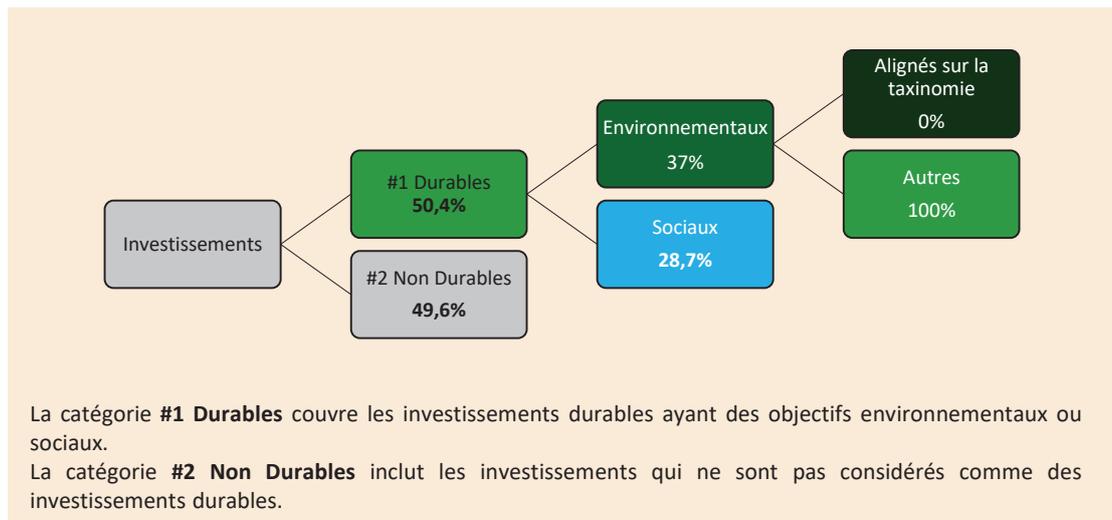
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Consommation discrétionnaire  | 21,37 |
| Technologies de l'information | 20,00 |
| Consommation de base          | 12,68 |
| Industrie                     | 11,49 |
| Finance                       | 10,52 |
| Services de communication     | 7,49  |
| Matériaux                     | 3,09  |
| Energie                       | 2,48  |



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### ● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui :

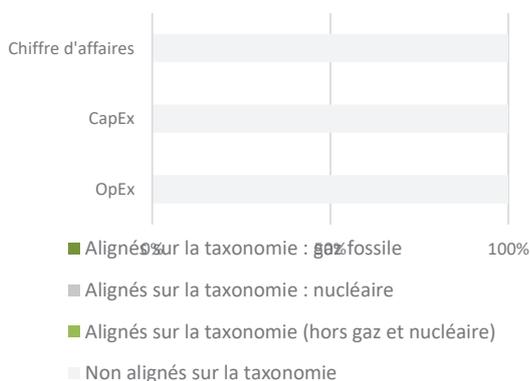
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

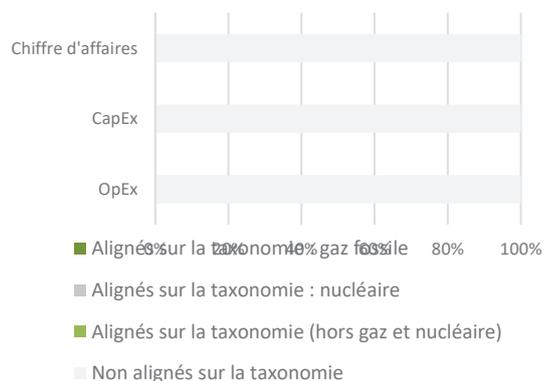
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



### 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

#### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

#### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



#### ● Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



#### ● Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 17,2%.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

### En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?

L'indice de référence du fonds est le MSCI Emerging Markets dividendes nets réinvesti en Euros est un indice de marché large où tous les secteurs et zones géographiques du marché sont représentés

### Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

- Le score ESG du produit financier est de 4,6/10, contre 4,4/10 pour son indice
- L'intensité carbone est de 221,36 CO<sup>2</sup>/M€ CA en fin de période par rapport à 488,776 CO<sup>2</sup>/M€ CA pour son indice
- Le nombre de controverses rouges relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, en ligne avec son indice
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 50,4%, contre 29,0% pour l'indice

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

- Le fonds affiche un recul de -24,11% sur la période contre -14,85 % pour son indice de référence

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM PERSPECTIVE PIERRE  
Identifiant d'entité juridique:

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : la politique en faveur des droits humains et le pourcentage de femmes au conseil d'administration

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, le pourcentage de femmes au conseil d'administration (*indicateur de performance 1*) et la politique en faveur des droits humains (*indicateur de performance 2*), ainsi que la proportion d'investissements durables.

- Le score ESG du produit financier est de 5,8/10, sans comparaison antérieure.
- Le pourcentage de femmes au conseil d'administration est de 38,7%
- La part de sociétés ayant une politique droits humains était de 84,4%
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 73,9%, sans comparaison antérieure

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (5%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur    | % d'actifs | Pays               |
|-------------------------------------|------------|------------|--------------------|
| VONOVIA                             | Immobilier | 7,9%       | ALLEMAGNE          |
| LEG IMMOBILIEN                      | Immobilier | 7,0%       | ALLEMAGNE          |
| MERLIN PROPERTIES                   | Immobilier | 5,0%       | ESPAGNE            |
| GECINA                              | Immobilier | 5,0%       | FRANCE             |
| SEGRO R.E.I.T.                      | Immobilier | 4,9%       | ROYAUME UNI        |
| MERCIALYS                           | Immobilier | 4,7%       | FRANCE             |
| ARGAN                               | Immobilier | 4,2%       | FRANCE             |
| AEDIFICA                            | Immobilier | 3,9%       | BELGIQUE           |
| CTP                                 | Immobilier | 3,6%       | REPUBLIQUE TCHEQUE |
| XIOR STUDENT HOUS.                  | Immobilier | 3,4%       | PAYS BAS           |

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 60% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

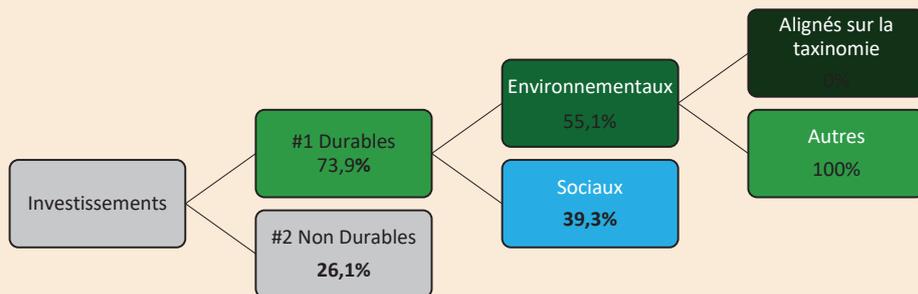
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Immobilier

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui :

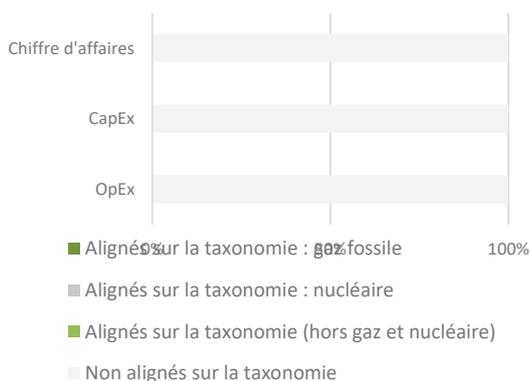
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

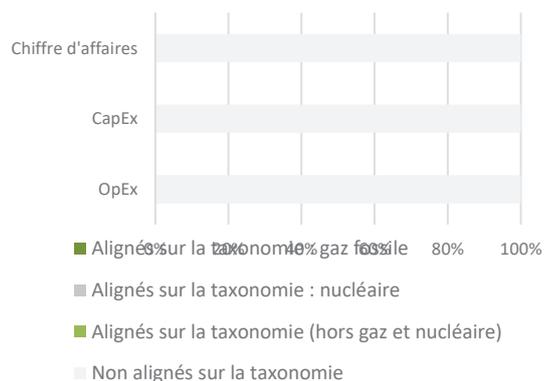
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



### 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100%



- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissements durables sur le plan social était de 39,3%

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

L'indice de référence du fonds est l'EPRA et est un indice de marché large où toutes les zones géographiques du marché sont représentés

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

- Le score ESG du produit financier est de 5,8/10, contre 5,3 pour son indice
- Le proportion de politique droits humains est de 84,4% contre 69,2% pour son indice
- Le pourcentage de femmes au sein du conseil d'administration est de 38,7%, contre 35,3% pour son indice
- La proportion d'investissement durable en fin de période est de 73,9%, contre 84,3% pour son indice

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Le fonds recule de -42,9% contre -36,5% pour son indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**CM AM PERSPECTIVE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**

**CM AM PERSPECTIVE**  
FONDS D'EPARGNE SALARIALE A COMPARTIMENTS  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale à compartiments CM AM PERSPECTIVE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à compartiments à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



CM AM PERSPECTIVE

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## CM AM PERSPECTIVE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

FREDERIC SELLAM  
2023.04.28 19:33:57 +0200



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP CM-AM SICAV**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires**

Période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022

**CM-AM SICAV** compartiment GLOBAL GOLD  
4, rue Gaillon  
75002 Paris

## Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM SICAV et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires du compartiment CM-AM GLOBAL GOLD relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, le 24 mars 2023*

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to be 'GD' followed by a long, sweeping flourish.

Gilles DUNAND-ROUX

## F0311 CM-AM GLOBAL GOLD

### BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022            | 31/03/2022            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>453 366 277,82</b> | <b>313 322 340,86</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>453 366 277,82</b> | <b>302 609 900,86</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 453 366 277,82        | 302 609 900,86        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres de créances négociables   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres titres de créances  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>0,00</b>           | <b>10 712 440,00</b>  |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 0,00                  | 10 712 440,00         |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres organismes non européens  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                  | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres empruntés   | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres donnés en pension   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>  | <b>102 376,27</b>     | <b>372 237,36</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>102 376,27</b>     | <b>372 237,36</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>18 108 495,39</b>  | <b>31 467 524,09</b>  |
| <b>Liquidités</b>  | <b>18 108 495,39</b>  | <b>31 467 524,09</b>  |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>471 577 149,48</b> | <b>345 162 102,31</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022     | 31/03/2022     |
|--|----------------|----------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                |                |
| <b>Capital</b>   | 481 060 234,37 | 310 586 537,39 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00           | 0,00           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -9 017 884,50  | 25 669 131,76  |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | -1 193 987,92  | -1 329 477,84  |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 470 848 361,95 | 334 926 191,31 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                |                |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00           | 0,00           |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | 0,00           | 0,00           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | 0,00           | 0,00           |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00           | 0,00           |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00           | 0,00           |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00           | 0,00           |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00           | 0,00           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00           | 0,00           |
| Autres opérations  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Dettes</b>  | 728 787,53     | 4 027 787,65   |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00           | 0,00           |
| <b>Autres</b>  | 728 787,53     | 4 027 787,65   |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,00           | 6 208 123,35   |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,00           | 6 208 123,35   |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Total du passif</b>   | 471 577 149,48 | 345 162 102,31 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## COMPTE DE RESULTAT

|   | 30/12/2022           | 31/03/2022           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                      |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 27 396,06            | 4 708,92             |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 5 471 811,71         | 2 935 587,11         |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres produits financiers  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>  | <b>5 499 207,77</b>  | <b>2 940 296,03</b>  |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                      |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur dettes financières                                      | 134 724,71           | 9 390,67             |
| Autres charges financières  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>   | <b>134 724,71</b>    | <b>9 390,67</b>      |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>5 364 483,06</b>  | <b>2 930 905,36</b>  |
| Autres produits (III)   | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 6 242 563,36         | 3 852 323,96         |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>-878 080,30</b>   | <b>-921 418,60</b>   |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | -315 907,62          | -408 059,24          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>-1 193 987,92</b> | <b>-1 329 477,84</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | Frais de gestion fixes   | Assiette  |
|----|--------------|--|-----------|
| RC | FR0007390174 | 2% TTC maximum. Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du Fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier.    | Actif net |
| IC | FR0012170512 | 1% TTC maximum. Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du Fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier.    | Actif net |
| ER | FR0013226362 | 2,25% TTC maximum. Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du Fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier. | Actif net |
| S  | FR0013295342 | 1,5% TTC maximum. Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du Fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier.  | Actif net |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirects |
|----|--------------|----------------------------|
| RC | FR0007390174 | Néant                      |
| N  | FR0011294057 | Néant                      |
| M  | FR0012170512 | Néant                      |
| ER | FR0013226362 | Néant                      |
| S  | FR0013295342 | Néant                      |

- **Commission de surperformance**

**Part FR0007390174 RC**

Néant

**Part FR0012170512 IC**

Néant

**Part FR0013226362 ER**

Néant

**Part FR0013295342 S**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

## • Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement   | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--|---------------------------|-------------|---------------------|
|  | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| de 0 à 0,20% TTC maximum sur les actions. Assiette : Prélèvement sur chaque transaction. | 100                       |             |                     |

## • Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour

le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## • Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Commentaire :  
Néant

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP CM-AM SICAV**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires**

Période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022

**CM-AM SICAV** compartiment GLOBAL EMERGING MARKETS

4, rue Gaillon

75002 Paris

## Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM SICAV et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires du compartiment CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, le 24 mars 2023*

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to be 'GD' or similar initials.

Gilles DUNAND-ROUX

## F5208 CM-AM GLOBAL EMERGING MARKETS

### BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022            | 31/03/2022            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>161 907 776,16</b> | <b>176 214 959,48</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>147 055 195,88</b> | <b>158 322 342,94</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 147 055 195,88        | 158 322 342,94        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres de créances négociables   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres titres de créances  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>14 852 580,28</b>  | <b>17 767 026,74</b>  |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 10 765 414,70         | 17 767 026,74         |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 4 087 165,58          | 0,00                  |
| Autres organismes non européens  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                  | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres empruntés   | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres donnés en pension   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>125 589,80</b>     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 125 589,80            |
| Autres opérations  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>  | <b>397 006,66</b>     | <b>1 075 618,84</b>   |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>397 006,66</b>     | <b>1 075 618,84</b>   |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>2 022 769,75</b>   | <b>11 321 114,00</b>  |
| <b>Liquidités</b>  | <b>2 022 769,75</b>   | <b>11 321 114,00</b>  |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>164 327 552,57</b> | <b>188 611 692,32</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022     | 31/03/2022     |
|--|----------------|----------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                |                |
| <b>Capital</b>   | 176 007 500,72 | 212 848 375,24 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00           | 0,00           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -13 935 632,65 | -24 663 171,30 |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 1 993 364,96   | -1 178 227,65  |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 164 065 233,03 | 187 006 976,29 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                |                |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 0,00           | 125 589,80     |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | 0,00           | 0,00           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | 0,00           | 0,00           |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00           | 0,00           |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00           | 0,00           |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00           | 0,00           |
| <b>Contrats financiers</b>   | 0,00           | 125 589,80     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00           | 125 589,80     |
| Autres opérations  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Dettes</b>  | 262 319,11     | 291 376,47     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00           | 0,00           |
| <b>Autres</b>  | 262 319,11     | 291 376,47     |
| <b>Comptes financiers</b>  | 0,43           | 1 187 749,76   |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 0,43           | 1 187 749,76   |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Total du passif</b>   | 164 327 552,57 | 188 611 692,32 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 31/03/2022 | 31/03/2022          |
|--|------------|---------------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |            |                     |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |            |                     |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés |            | 0,00                |
| Engagements de gré à gré                               |            |                     |
| Total Engagements de gré à gré                         |            | 0,00                |
| Autres engagements                                     |            |                     |
| Total Autres engagements                               |            | 0,00                |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  |            | <b>0,00</b>         |
| <b>Autres opérations</b>                               |            |                     |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |            |                     |
| Contrats futures                                       |            |                     |
| Indices  |            |                     |
| MMEXM2F00002 Mini MSCIEM 0622                          |            | 7 630 163,61        |
| Total Indices  |            | 7 630 163,61        |
| Total Contrats futures                                 |            | 7 630 163,61        |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés |            | 7 630 163,61        |
| Engagements de gré à gré                               |            |                     |
| Total Engagements de gré à gré                         |            | 0,00                |
| Autres engagements                                     |            |                     |
| Total Autres engagements                               |            | 0,00                |
| <b>Total Autres opérations</b>                         |            | <b>7 630 163,61</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|   | 30/12/2022          | 31/03/2022           |
|---|---------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                     |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 24 215,93           | 0,00                 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 4 525 421,34        | 1 742 475,16         |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 0,00                | 55 335,52            |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                | 0,00                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                | 0,00                 |
| Autres produits financiers  | 0,00                | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>  | <b>4 549 637,27</b> | <b>1 797 810,68</b>  |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                     |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                | 0,00                 |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                | 0,00                 |
| Charges sur dettes financières                                      | 31 512,03           | 46 490,91            |
| Autres charges financières  | 0,00                | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>   | <b>31 512,03</b>    | <b>46 490,91</b>     |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>4 518 125,24</b> | <b>1 751 319,77</b>  |
| Autres produits (III)   | 0,00                | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 2 522 394,12        | 2 779 130,90         |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>1 995 731,12</b> | <b>-1 027 811,13</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | -2 366,16           | -150 416,52          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                | 0,00                 |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>1 993 364,96</b> | <b>-1 178 227,65</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | Frais de gestion fixes  | Assiette  |
|----|--------------|---|-----------|
| RC | FR0000984213 | 2,39 % TTC maximum<br>Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier  | Actif net |
| IC | FR0012432540 | 1,195 % TTC maximum<br>Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier | Actif net |
| ER | FR0013226883 | 2,25 % TTC maximum<br>Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier  | Actif net |
| S  | FR0013465598 | 1,3 % TTC maximum<br>Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier   | Actif net |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirectes |
|----|--------------|-----------------------------|
| RC | FR0000984213 | Néant                       |
| IC | FR0012432540 | Néant                       |
| ER | FR0013226883 | Néant                       |
| S  | FR0013465598 | Néant                       |

- **Commission de surperformance**

|    |              | Commission de surperformance |
|----|--------------|------------------------------|
| RC | FR0000984213 | Néant                        |
| IC | FR0012432540 | Néant                        |
| ER | FR0013226883 | Néant                        |
| S  | FR0013465598 | Néant                        |

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### • **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commission de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|-------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                         | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                   |                           |             |                     |

### • **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Commentaire :

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères

des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP CM-AM SICAV**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires**

Période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022

**CM-AM SICAV** compartiment PIERRE  
4, rue Gaillon  
75002 Paris

## Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires

Période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM SICAV et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires du compartiment CM-AM PIERRE relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, le 24 mars 2023*

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'GD' followed by a long horizontal stroke.

Gilles DUNAND-ROUX

**F5619 CM-AM PIERRE**

**BILAN ACTIF**

|  | 30/12/2022           | 31/03/2022            |
|--|----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>74 929 727,67</b> | <b>117 129 138,42</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>74 929 727,67</b> | <b>117 129 138,42</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 74 929 727,67        | 117 129 138,42        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                  |
| Titres de créances négociables   | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres titres de créances  | 0,00                 | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                 | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres organismes non européens  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                 | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                 | 0,00                  |
| Titres empruntés   | 0,00                 | 0,00                  |
| Titres donnés en pension   | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres opérations  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>  | <b>309 177,33</b>    | <b>647 822,74</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>309 177,33</b>    | <b>647 822,74</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>2 922 760,09</b>  | <b>2 999 769,81</b>   |
| <b>Liquidités</b>  | <b>2 922 760,09</b>  | <b>2 999 769,81</b>   |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>78 161 665,09</b> | <b>120 776 730,97</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022           | 31/03/2022            |
|--|----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                      |                       |
| <b>Capital</b>   | 100 557 372,13       | 104 370 303,44        |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -25 497 115,78       | 12 813 062,06         |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 3 004 163,84         | 2 529 124,81          |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>78 064 420,19</b> | <b>119 712 490,31</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                      |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                 | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres opérations  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>  | <b>97 244,90</b>     | <b>384 301,52</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>97 244,90</b>     | <b>384 301,52</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>0,00</b>          | <b>679 939,14</b>     |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>0,00</b>          | <b>679 939,14</b>     |
| <b>Emprunts</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Total du passif</b>   | <b>78 161 665,09</b> | <b>120 776 730,97</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## COMPTE DE RESULTAT

|   | 30/12/2022          | 31/03/2022          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                     |                     |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 11 031,75           | 78,00               |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 2 788 470,46        | 1 984 904,42        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 1 278 500,00        | 2 574 000,00        |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                | 0,00                |
| Autres produits financiers  | 0,00                | 0,00                |
| <b>TOTAL (I)</b>  | <b>4 078 002,21</b> | <b>4 558 982,42</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                     |                     |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                | 0,00                |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                | 0,00                |
| Charges sur dettes financières                                      | 10 445,36           | 79 672,38           |
| Autres charges financières  | 0,00                | 0,00                |
| <b>TOTAL (II)</b>   | <b>10 445,36</b>    | <b>79 672,38</b>    |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>4 067 556,85</b> | <b>4 479 310,04</b> |
| Autres produits (III)   | 0,00                | 0,00                |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 1 067 952,36        | 1 915 139,16        |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>2 999 604,49</b> | <b>2 564 170,88</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | 4 559,35            | -35 046,07          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                | 0,00                |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>3 004 163,84</b> | <b>2 529 124,81</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RD :

Pour les revenus : distribution totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | <b>Frais de gestion fixes</b>   | <b>Assiette</b> |
|----|--------------|---|-----------------|
| RD | FR0000984221 | 2% TTC maximum. Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du Fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier. | Actif net       |
| RC | FR0010444992 | 2% TTC maximum. Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du Fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier. | Actif net       |
| IC | FR0014007M09 | 1% TTC maximum. Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du Fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier. | Actif net       |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirects |
|----|--------------|----------------------------|
| RD | FR0000984221 | Néant                      |
| RC | FR0010444992 | Néant                      |
| IC | FR0014007M09 | Néant                      |

- **Commission de surperformance**

**Part FR0000984221 RD**

Néant

**Part FR0010444992 RC**

Néant

**Part FR0014007M09 IC**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement  | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|---|---------------------------|-------------|---------------------|
|   | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Sur les actions : 0,2392% TTC de 0 à 2 000 000€ 0,2196% TTC au-delà - Sur les OPC : 0 % - Sur les obligations : 0% Prélèvement sur chaque transaction | 100                       |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

• **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

• **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

• **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

• **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

• **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

• **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

• **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

• **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.  
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

• **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

• **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• **Description des garanties reçues ou données**

• **Garantie reçue :**

Commentaire :

Néant

• **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP CM-AM CASH ISR**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires**

Période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022

**CM-AM CASH ISR**

4, rue Gaillon  
75002 Paris

**Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires**

Période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM CASH ISR et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires de celui-ci relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, le 24 mars 2023*

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'GD' followed by a long horizontal stroke.

Gilles DUNAND-ROUX

F5461 CM-AM CASH ISR

BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022              | 31/03/2022              |
|--|-------------------------|-------------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>8 192 948 506,87</b> | <b>7 035 504 746,85</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>849 518 422,43</b>   | <b>1 364 370 114,58</b> |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 799 811 420,79          | 1 364 370 114,58        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 49 707 001,64           | 0,00                    |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>6 414 917 865,94</b> | <b>5 031 814 277,49</b> |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 6 414 917 865,94        | 5 031 814 277,49        |
| Titres de créances négociables   | 6 414 917 865,94        | 5 031 814 277,49        |
| Autres titres de créances  | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>901 514 105,22</b>   | <b>629 008 685,52</b>   |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 901 514 105,22          | 629 008 685,52          |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                    | 0,00                    |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres organismes non européens  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                    | 0,00                    |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                    | 0,00                    |
| Titres empruntés   | 0,00                    | 0,00                    |
| Titres donnés en pension   | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>26 998 113,28</b>    | <b>10 311 669,26</b>    |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres opérations  | 26 998 113,28           | 10 311 669,26           |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Créances</b>  | <b>13 678 953,68</b>    | <b>26 283 730,57</b>    |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>13 678 953,68</b>    | <b>26 283 730,57</b>    |
| Autres   | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>1 326 796 652,60</b> | <b>1 489 012 185,42</b> |
| <b>Liquidités</b>  | <b>1 326 796 652,60</b> | <b>1 489 012 185,42</b> |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>9 533 424 113,15</b> | <b>8 550 800 662,84</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022       | 31/03/2022       |
|--|------------------|------------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                  |                  |
| <b>Capital</b>   | 9 423 859 253,75 | 8 525 962 768,98 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00             | 0,00             |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00             | 0,00             |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -39 828 779,13   | -5 781 509,81    |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 20 359 663,37    | -153 345,84      |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 9 404 390 137,99 | 8 520 027 913,33 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                  |                  |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 16 320 357,06    | 0,00             |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | 0,00             | 0,00             |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | 0,00             | 0,00             |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00             | 0,00             |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00             | 0,00             |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00             | 0,00             |
| <b>Contrats financiers</b>   | 16 320 357,06    | 0,00             |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00             | 0,00             |
| Autres opérations  | 16 320 357,06    | 0,00             |
| <b>Dettes</b>  | 112 713 184,66   | 30 772 749,51    |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 13 454 922,00    | 26 604 991,41    |
| <b>Autres</b>  | 99 258 262,66    | 4 167 758,10     |
| <b>Comptes financiers</b>  | 433,44           | 0,00             |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 433,44           | 0,00             |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00             | 0,00             |
| <b>Total du passif</b>   | 9 533 424 113,15 | 8 550 800 662,84 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## COMPTE DE RESULTAT

|   | 30/12/2022           | 31/03/2022         |
|---|----------------------|--------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                      |                    |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 2 270 280,86         | 0,00               |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 0,00                 | 0,00               |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 14 154 394,48        | 321 299,25         |
| Produits sur titres de créances                                     | 4 887 876,14         | -102 223,30        |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                 | 0,00               |
| Produits sur contrats financiers                                    | 2 598 894,58         | 333 953,35         |
| Autres produits financiers  | 0,00                 | 0,00               |
| <b>TOTAL (I)</b>  | <b>23 911 446,06</b> | <b>553 029,30</b>  |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                      |                    |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                 | 0,00               |
| Charges sur contrats financiers                                     | 1 312 682,74         | 173 507,37         |
| Charges sur dettes financières                                      | 2 885 340,21         | 644 967,12         |
| Autres charges financières  | 0,00                 | 0,00               |
| <b>TOTAL (II)</b>   | <b>4 198 022,95</b>  | <b>818 474,49</b>  |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>19 713 423,11</b> | <b>-265 445,19</b> |
| Autres produits (III)   | 0,00                 | 0,00               |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | -2 380 964,45        | 171 681,38         |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>17 332 458,66</b> | <b>-93 763,81</b>  |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | 3 027 204,71         | -59 582,03         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                 | 0,00               |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>20 359 663,37</b> | <b>-153 345,84</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ID :

Pour les revenus : distribution du résultat net

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ES :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC2 :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|     |                     | Frais de gestion fixes   | Assiette  |
|-----|---------------------|--|-----------|
| IC  | <b>FR0000979825</b> | 0,5 % TTC maximum<br>Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier  | Actif net |
| ID  | <b>FR0010948190</b> | 0,5 % TTC maximum<br>Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier  | Actif net |
| ES  | <b>FR0013258886</b> | 0,15 % TTC maximum<br>Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier | Actif net |
| RC  | <b>FR0013353828</b> | 0,65 % TTC maximum<br>Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier | Actif net |
| RC2 | <b>FR0013400546</b> | 0,7 % TTC maximum<br>Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier  | Actif net |
| S   | <b>FR001400DG78</b> | 0,5 % TTC maximum<br>Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier  | Actif net |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|     |                     | Frais de gestion indirects |
|-----|---------------------|----------------------------|
| IC  | <b>FR0000979825</b> | Néant                      |
| ID  | <b>FR0010948190</b> | Néant                      |
| ES  | <b>FR0013258886</b> | Néant                      |
| RC  | <b>FR0013353828</b> | Néant                      |
| RC2 | <b>FR0013400546</b> | Néant                      |
| S   | <b>FR001400DG78</b> | Néant                      |

- **Commission de surperformance**

| Frais facturés à l'OPCVM     | Assiette  | Taux barème   |
|------------------------------|-----------|---|
| Commission de surperformance | Actif net | <b>Actions</b><br><b>IC_FR0000979825,</b><br><b>ID_FR0010948190,</b><br><b>ES_FR0013258886,</b><br><b>RC_FR0013353828</b><br><b>RC2_FR0013400546 et</b><br><b>S_FR001400DG78</b><br><b>40 % TTC de la performance nette</b> de frais fixes de gestion au-delà d'€STR capitalisé |

**Modalité de calcul de la commission de surperformance :**

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette de frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 18/02/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur dans la limite des cinq dernières années est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

|          | Performance Nette | Sous performance à compenser l'année suivante | Paiement de la commission de surperformance |
|----------|-------------------|---|---|
| ANNEE 1  | 5%                | 0%  | OUI   |
| ANNEE 2  | 0%                | 0%  | NON   |
| ANNEE 3  | -5%               | -5%   | NON   |
| ANNEE 4  | 3%                | -2%   | NON   |
| ANNEE 5  | 2%                | 0%  | NON   |
| ANNEE 6  | 5%                | 0%  | OUI   |
| ANNEE 7  | 5%                | 0%  | OUI   |
| ANNEE 8  | -10%              | -10%  | NON   |
| ANNEE 9  | 2%                | -8%   | NON   |
| ANNEE 10 | 2%                | -6%   | NON   |
| ANNEE 11 | 2%                | -4%   | NON   |
| ANNEE 12 | 0%                | 0%*   | NON   |
| ANNEE 13 | 2%                | 0%  | OUI   |
| ANNEE 14 | -6%               | -6%   | NON   |
| ANNEE 15 | 2%                | -4%   | NON   |
| ANNEE 16 | 2%                | -2%   | NON   |
| ANNEE 17 | -4%               | -6%   | NON   |
| ANNEE 18 | 0%                | -4%**   | NON   |
| ANNEE 19 | 5%                | 0%  | OUI   |

La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**Notes relatives à l'exemple :**

\*La sous-performance de l'année 12 à reporter l'année suivante (ANNÉE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

\*\*La sous-performance de l'année 18 à reporter l'année suivante (ANNÉE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18).

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice. Elle est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

Le cumul des frais fixes réels de gestion et de la commission de surperformance est plafonné quotidiennement au taux maximum de frais de gestion fixes prévus par le prospectus.

### • **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### • **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

### • **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

#### • **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

#### • **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé si la société de gestion le considère représentatif de la valeur de marché.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non-cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à leur valeur de marché.

- Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste :

Application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

Les swaps sont valorisés au prix du marché.

L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 15% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires**

Période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022

**CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR**

4, rue Gaillon  
75002 Paris

**Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires**

Période du 1 avril 2022 au 30 décembre 2022

A la société de gestion,

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds maître CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR et en application de l'article 411-92 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires de celui-ci relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes intermédiaires. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes intermédiaires. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes intermédiaires ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans la note accompagnant les comptes intermédiaires.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, le 24 mars 2023*

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'GD' followed by a long horizontal stroke.

Gilles DUNAND-ROUX

## F0544 CM-AM SELECTION RESPONSABLE ISR

### BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022           | 30/06/2022           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>41 518 471,94</b> | <b>42 046 770,08</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres de créances négociables   | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres titres de créances  | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>41 518 471,94</b> | <b>41 717 035,79</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 41 518 471,94        | 41 717 035,79        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres organismes non européens  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                 | 0,00                 |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres empruntés   | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres donnés en pension   | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>148 212,50</b>    | <b>329 734,29</b>    |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 148 212,50           | 329 734,29           |
| Autres opérations  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Créances</b>  | <b>1 306 624,85</b>  | <b>30 451,40</b>     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Autres</b>  | <b>1 306 624,85</b>  | <b>30 451,40</b>     |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>2 686,52</b>      | <b>1 339 969,05</b>  |
| <b>Liquidités</b>  | <b>2 686,52</b>      | <b>1 339 969,05</b>  |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>42 975 995,81</b> | <b>43 417 190,53</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022    | 30/06/2022    |
|--|---------------|---------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |               |               |
| <b>Capital</b>   | 43 922 763,69 | 45 265 832,29 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00          | 0,00          |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -1 465 588,78 | -2 121 936,14 |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 4 501,66      | 703,21        |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 42 461 676,57 | 43 144 599,36 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |               |               |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 148 212,50    | 222 124,29    |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | 0,00          | 0,00          |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | 0,00          | 0,00          |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00          | 0,00          |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00          | 0,00          |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00          | 0,00          |
| <b>Contrats financiers</b>   | 148 212,50    | 222 124,29    |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 148 212,50    | 222 124,29    |
| Autres opérations  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Dettes</b>  | 8 231,69      | 8 276,12      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00          | 0,00          |
| <b>Autres</b>  | 8 231,69      | 8 276,12      |
| <b>Comptes financiers</b>  | 358 875,05    | 42 190,76     |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 358 875,05    | 42 190,76     |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00          | 0,00          |
| <b>Total du passif</b>   | 42 975 995,81 | 43 417 190,53 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022          | 30/06/2022          |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |                     |                     |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                     |                     |
| Contrats futures                                       |                     |                     |
| Indices  |                     |                     |
| FESBH3F00002 STXE Bank-E 0323                          | 2 131 937,50        |                     |
| FESXH3F00002 STX50E-EUX 0323                           | 2 763 050,00        |                     |
| FXXPH3F00002 DJ STOXX600 0323                          | 2 417 370,00        |                     |
| FDXMU2F00001 MINI-DAX 0922                             |                     | 383 130,00          |
| FXXPU2F00002 DJ STOXX600 0922                          |                     | 667 920,00          |
| FESBU2F00002 STXE Bank-E 0922                          |                     | 1 069 320,00        |
| FESXU2F00002 STX50E-EUX 0922                           |                     | 1 926 960,00        |
| Total Indices  | 7 312 357,50        | 4 047 330,00        |
| Total Contrats futures                                 | 7 312 357,50        | 4 047 330,00        |
| Options  |                     |                     |
| Indices  |                     |                     |
| OVS2G3C00001 OVS2/0223/CALL/40                         | 1 089 720,86        |                     |
| OESXU2P00014 OESX/0922/PUT /3,200 OPTION ESTOXX        |                     | 457 561,66          |
| OESXU2P00019 OESX/0922/PUT /3,500 OPTION ESTOXX        |                     | 2 221 336,79        |
| OESXU2P00021 OESX/0922/PUT /3,400 OPTION ESTOXX        |                     | 208 846,29          |
| OESXU2P00018 OESX/0922/PUT /3,300 OPTION ESTOXX        |                     | 1 484 829,73        |
| OESXU2P00022 OESX/0922/PUT /3,100 OPTION ESTOXX        |                     | 466 717,04          |
| Total Indices  | 1 089 720,86        | 4 839 291,51        |
| Total Options  | 1 089 720,86        | 4 839 291,51        |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 8 402 078,36        | 8 886 621,51        |
| Engagements de gré à gré                               |                     |                     |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                | 0,00                |
| Autres engagements                                     |                     |                     |
| Total Autres engagements                               | 0,00                | 0,00                |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>8 402 078,36</b> | <b>8 886 621,51</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |                     |                     |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                     |                     |
| Contrats futures                                       |                     |                     |
| Indices  |                     |                     |
| ZXXXU2F00002 FTSE100-LIF 0922                          |                     | 413 670,11          |
| Total Indices  | 0,00                | 413 670,11          |
| Total Contrats futures                                 | 0,00                | 413 670,11          |
| Options  |                     |                     |
| Indices  |                     |                     |
| Total Indices  | 0,00                | 0,00                |
| Total Options  | 0,00                | 0,00                |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00                | 413 670,11          |
| Engagements de gré à gré                               |                     |                     |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                | 0,00                |
| Autres engagements                                     |                     |                     |

|                                | 30/12/2022  | 30/06/2022        |
|--------------------------------|-------------|-------------------|
| Total Autres engagements       | 0,00        | 0,00              |
| <b>Total Autres opérations</b> | <b>0,00</b> | <b>413 670,11</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|   | 30/12/2022       | 30/06/2022       |
|---|------------------|------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                  |                  |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 827,01           | 0,00             |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 0,00             | 22 196,88        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 0,00             | 1 023,99         |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00             | 0,00             |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00             | 0,00             |
| Autres produits financiers  | 0,00             | 0,00             |
| <b>TOTAL (I)</b>  | <b>827,01</b>    | <b>23 220,87</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                  |                  |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00             | 0,00             |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00             | 0,00             |
| Charges sur dettes financières                                      | 2 097,46         | 4 027,11         |
| Autres charges financières  | 0,00             | 0,00             |
| <b>TOTAL (II)</b>   | <b>2 097,46</b>  | <b>4 027,11</b>  |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>-1 270,45</b> | <b>19 193,76</b> |
| Autres produits (III)   | 0,00             | 0,00             |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 1 536,11         | 23 204,94        |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>265,66</b>    | <b>-4 011,18</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | 4 236,00         | 4 714,39         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00             | 0,00             |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>4 501,66</b>  | <b>703,21</b>    |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes intermédiaires sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part ES :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | <b>Frais de gestion fixes</b>   | <b>Assiette</b> |
|----|--------------|---|-----------------|
| ES | FR00140069T6 | 1,0 % TTC maximum<br>Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier | Actif net       |
| RC | FR0013505047 | 1,5 % TTC maximum<br>Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier | Actif net       |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirectes      |
|----|--------------|----------------------------------|
| ES | FR00140069T6 | 0,9 % TTC maximum de l'actif net |
| RC | FR0013505047 | 0,9 % TTC maximum de l'actif net |

- **Commission de surperformance**

|    |              | Commission de surperformance |
|----|--------------|------------------------------|
| RC | FR00140069T6 | Néant                        |
| IC | FR0013505047 | Néant                        |

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commission de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|-------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                         | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                   |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

• **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM EURO EQUITIES

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCP

## ● **L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence Euro Stoxx 50, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis.

## ● **Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion dynamique en actions, opportuniste et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de sociétés performantes (structure bilancielle, retour sur capitaux propres, cash-flow, qualité des dirigeants) et macroéconomique.

La stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPC repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnementale, sociale et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

Le processus de gestion se décompose en trois étapes :

1. Filtre ESG : l'équipe de gestion appliquera des filtres extra-financiers en fonction de critères ESG issus d'une méthodologie propriétaire développée par le pôle d'analyse Finance Responsable et Durable. Ce filtre couvre les critères de qualité de gouvernance, sociétaux, sociaux, environnementaux et l'engagement de l'entreprise, pour une démarche socialement responsable. À titre d'illustration, pour le pilier E : l'intensité carbone, pour le pilier S : la politique de ressources humaines, et pour le pilier G : la part des administrateurs indépendants sont inclus dans nos catégories ESG. Ce filtre détermine une classification de 1 à 5 (5 étant la meilleure classification). En matière de gestion des controverses, chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifique. La gestion exclura tous les émetteurs ayant des controverses majeures. Ces premiers filtres ESG permettent d'éliminer au minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

2. Analyse fondamentale : Au sein de cet univers d'investissement réduit travaillé, l'équipe de gestion analyse les sociétés sur le plan fondamental, financier et extra-financier selon des critères qualitatifs et quantitatifs pour permettre à l'équipe de gestion d'avoir une vision complète de l'entreprise sous l'angle environnemental, social et de gouvernance.

3. Construction du portefeuille : A partir de cet univers de valeurs éligibles, l'équipe de gestion construit le portefeuille selon une approche dite de stock picking (sélection de valeurs), en fonction de ses principales convictions d'un point de vue financier et extra-financier, des valeurs jugées attractives en termes de valorisation et offrant un potentiel d'appréciation à moyen terme.

A minima 90% des titres vifs et OPC sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers. L'OPCVM pourra investir en titres vifs et parts ou actions d'OPC n'intégrant pas de critères extra-financiers dans la limite de 10% de l'actif net.

En raison de l'analyse financière, les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenus dans la construction du portefeuille.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net de l'OPCVM.

L'OPCVM peut effectuer des acquisitions et des cessions temporaires de titres :

- prises en pension et emprunts de titres par référence au Code Monétaire et Financier (10% maximum)
- mises en pension et prêts de titres par référence au Code Monétaire et Financier (10% maximum).

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations inférieures à 3 milliards d'euros (25 %), aux actions de l'Union européenne (110 %).

De 0 % à 10 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de catégorie investment grade selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

De 0 % à 10 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 20 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de change qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;  
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Uргewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

Les marchés européens clôturent l'année 2022 en baisse, après une très forte performance l'année passée. La guerre entre l'Ukraine et la Russie, débutée en février, ainsi que la politique sanitaire chinoise ont fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales et ont contribué à la hausse record de l'inflation.

Pour faire face à cette inflation généralisée (matières premières, composants électroniques et salaires), les banques centrales ont dû durcir leur politique monétaire, mettant fin à une période exceptionnelle de taux zéro. Si la BCE a débuté son cycle de hausses des taux après la FED, elle a procédé à des hausses de taux records (+75bps en septembre et en octobre). Malgré un ralentissement en décembre, les banques centrales continueront à maintenir ces taux relativement hauts en 2023 pour ramener l'inflation à l'objectif de 2% par an.

Sur le front géopolitique, la guerre entre la Russie et l'Ukraine se poursuit, entraînant d'importantes perturbations, notamment sur l'approvisionnement énergétique de l'Union Européenne, et provoquant de nombreuses tensions entre certaines grandes puissances mondiales.

Sur le front économique, l'inflation a atteint des niveaux records durant l'année et les craintes de récession se sont fortement accentuées. L'OCDE prévoit une croissance du PIB mondial de +2.2% en 2023, avec des disparités importantes selon les pays.

Sur le plan boursier, les performances sectorielles se sont montrées très disparates. Seulement deux secteurs, l'Energie et les Métaux & Mines ont terminé l'année dans le vert, profitant de la hausse des prix des matières premières tandis que l'Immobilier et la Distribution reculent de plus de 30%.

Sur la période, le fonds a sous performé son indice, pénalisé par sa surexposition aux valeurs industrielles, SAINT-GOBAIN (-26.3%) et TELEPERFORMANCE (-43.7%). La sous pondération des valeurs de la Consommation Discrétionnaire et la bonne performance du secteur de l'Energie n'auront pas été suffisantes pour compenser.

Les plus fortes contributions positives à la performance sont les valeurs énergétiques GALP ENERGIA (+48.2%) et SUBSEA 7 (+69.6%) dont les projets d'énergies renouvelables s'avèrent plus importants que leurs concurrents, EDENRED (+25.8%), l'une des rares sociétés pour lesquelles le contexte inflationniste est favorable (la hausse de la valeur faciale du ticket restaurant est une forme de revalorisation du pouvoir d'achat des salariés sans toucher à l'inflation salariale).

A contrario celles qui ont le plus pesé sont les équipementiers de semi-conducteurs ASML (-29.1%) et ASMI (-40.3%), pénalisés par leur statut de valeur de croissance et leur caractère cyclique dans un environnement de remontée des taux. TELEPERFORMANCE recule de -43.7%, pénalisée par une attaque à propos de leurs pratiques sociales, notamment en Colombie, dans le cadre de son activité de modération de contenu. Nous avons sensiblement réduit la position, dans l'attente d'avoir plus de clarté sur l'ampleur de la controverse et nous avons rencontré le management à plusieurs reprises

pour suivre les progrès de leurs actions en matière d'engagement social. La position en DEUTSCHE POST NOM (-37.8%), très exposé à la normalisation du fret et de la demande de commandes en ligne, a également été réduite dans le fonds. LONZA GROUP (-37.7%), qui reste une conviction forte de la gestion, a été renforcée lors de la faiblesse du titre.

En termes de mouvements, nous avons initié de nouvelles positions en ORANGE et en VODAFONE GROUP dans le secteur des télécommunications, en ZURICH INSURANCE dans le domaine de l'assurance, dans l'optique de renforcer les valeurs plus défensives du portefeuille. Nous avons renforcé notre position dans le secteur de la santé en initiant deux valeurs : MERCK KGAA, spécialiste dans les domaines de la Santé, des Sciences de la vie et des Matériaux de haute performance et GERRESHEIMER, fabricant d'emballages de qualité pour l'industrie pharmaceutique. D'autres valeurs ont été ajoutées telles que CAPGEMINI et WOLTERS KLUWER dans le secteur média/ technologies, KBC GROUPE et CAIXABANK dans la banque, SANDVIK et KON.DSM NOM, dans le secteur de l'industrie. Nous avons investi dans d'autres secteurs comme celui de la construction avec Vinci (dont les prix sont indexés sur l'inflation) et de l'alimentation avec Danone.

Nous avons pris des bénéfiques dans le secteur de l'énergie, qui a profité de la hausse des prix du KWh et du gaz et vendu les lignes en TOTALENERGIES SE (en vue de réduire l'exposition du fonds à une société émettrice et qui ne s'engage pas suffisamment rapidement dans la transition énergétique selon nous), SUBSEA 7, ENI et SCATEC SOLAR ASA.

Nous avons également soldé nos positions en ADIDAS NOM, compte tenu d'une exposition chinoise trop élevée et un positionnement concurrentiel défavorable, AENA S.M.E et ACCOR dans le secteur de l'hôtellerie/ loisirs, le tourisme prenant plus de temps à repartir que prévu.

Au cours de l'année, nous avons obtenu le label ISR, ce qui a pu conduire à des arbitrages importants comme la réduction voire la sortie de Total ou d'Adyen du portefeuille. Nous sommes particulièrement vigilants sur les engagements environnementaux, sociaux et sociétaux des entreprises, au travers notamment du filtre extra-financier interne, mais aussi au cours de nos rendez-vous réguliers avec les dirigeants des sociétés.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Sur l'exercice, CMAM Euro Equities affiche une baisse de -17.43 % pour la part RC, de -18.29% pour la part R, -17.26% pour la part S, -18% pour la part RC2, -17.67% pour la part ER, -17.22% pour la part IC et -17.98% pour la part RD.

Son indicateur de référence l'Euro Stoxx 50 a quant à lui clôturé l'année à -8.55%.

- Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE)

2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## ● **INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### ● **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### ● **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### ● **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### ● **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### ● **Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

- **Evènements intervenus au cours de la période**

12/09/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie de gestion de l'OPC conformément aux exigences du label ISR français

12/09/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de la synthèse de l'offre de gestion

12/09/2022 Caractéristiques de gestion : Modification du seuil des petites capitalisations

12/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise en conformité de la trame

- **Conséquences de réclamations contentieuses sur le fondement de l'arrêt Aberdeen et autres**

Des procédures contentieuses ont été introduites en Allemagne, en Espagne, en Finlande et en Italie pour tirer parti de la jurisprudence européenne. Le montant net payé ou reçu au titre des réclamations contentieuses au cours de l'exercice clôturant au 30/12/2022 est de 65 210,56 €.

## BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>642 502 976,19</b> | <b>842 979 691,90</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>639 330 284,01</b> | <b>839 503 341,29</b> |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 639 330 284,01        | 839 503 341,29        |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres de créances négociables   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres titres de créances  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>3 172 692,18</b>   | <b>3 476 350,61</b>   |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 3 172 692,18          | 3 476 350,61          |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres organismes non européens  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                  | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres empruntés   | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres donnés en pension   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>  | <b>1 093 843,00</b>   | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>1 093 843,00</b>   | <b>0,00</b>           |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>9 200 087,90</b>   | <b>20 127 842,51</b>  |
| <b>Liquidités</b>  | <b>9 200 087,90</b>   | <b>20 127 842,51</b>  |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>652 796 907,09</b> | <b>863 107 534,41</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                       |                       |
| <b>Capital</b>   | 688 764 153,26        | 801 939 313,89        |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 30 992,58             | 0,00                  |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -60 771 668,51        | 36 387 253,02         |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 22 550 884,74         | 23 739 048,00         |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>650 574 362,07</b> | <b>862 065 614,91</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                       |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                  | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>  | <b>1 141 282,89</b>   | <b>1 041 919,50</b>   |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>1 141 282,89</b>   | <b>1 041 919,50</b>   |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>1 081 262,13</b>   | <b>0,00</b>           |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>1 081 262,13</b>   | <b>0,00</b>           |
| <b>Emprunts</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Total du passif</b>   | <b>652 796 907,09</b> | <b>863 107 534,41</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022  | 31/12/2021  |
|--|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|   | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                      |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 20 426,17            | 0,00                 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 21 542 568,75        | 20 878 690,98        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 12 905 450,00        | 14 087 250,00        |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres produits financiers  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>  | <b>34 468 444,92</b> | <b>34 965 940,98</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                      |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur dettes financières                                      | 96 967,32            | 75 215,84            |
| Autres charges financières  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>   | <b>96 967,32</b>     | <b>75 215,84</b>     |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>34 371 477,60</b> | <b>34 890 725,14</b> |
| Autres produits (III)   | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 10 328 930,63        | 9 896 153,53         |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>24 042 546,97</b> | <b>24 994 571,61</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | -1 491 662,23        | -1 255 523,61        |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>22 550 884,74</b> | <b>23 739 048,00</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC2 :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :  
Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|     |              | Frais de gestion fixes | Assiette  |
|-----|--------------|------------------------|-----------|
| RC  | FR0000986655 | 1,428 % TTC maximum    | Actif net |
| R   | FR0010699694 | 2,25 % TTC maximum     | Actif net |
| S   | FR0013297116 | 1,2 % TTC maximum      | Actif net |
| RC2 | FR00140034V6 | 1,9 % TTC maximum      | Actif net |
| RD  | FR00140034Z7 | 1,9 % TTC maximum      | Actif net |
| ER  | FR00140034Y0 | 2,25 % TTC maximum     | Actif net |
| IC  | FR00140037W7 | 1 % TTC maximum        | Actif net |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|     |              | Frais de gestion indirects |
|-----|--------------|----------------------------|
| RC  | FR0000986655 | Néant                      |
| R   | FR0010699694 | Néant                      |
| S   | FR0013297116 | Néant                      |
| RC2 | FR00140034V6 | Néant                      |
| RD  | FR00140034Z7 | Néant                      |
| ER  | FR00140034Y0 | Néant                      |
| IC  | FR00140037W7 | Néant                      |

- **Commission de surperformance**

**Part FR0000986655 RC**

Néant

**Part FR0010699694 R**

Néant

**Part FR0013297116 S**

Néant

**Part FR00140034V6 RC2**

Néant

**Part FR00140034Z7 RD**

Néant

**Part FR00140034Y0 ER**

Néant

**Part FR00140037W7 IC**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS

PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement  | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|---|---------------------------|-------------|---------------------|
|   | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| de 0 à 0,10% maximum sur les actions.<br>Assiette : Prélèvement sur chaque transaction. | 100                       |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

- **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>862 065 614,91</b> | <b>484 538 635,97</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 145 747 774,55        | 439 509 372,22        |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -205 258 915,71       | -182 317 938,60       |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 32 497 988,55         | 78 456 123,30         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -95 369 925,04        | -38 519 043,00        |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 43 500,00             | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -955 255,00           | 0,00                  |
| Frais de transaction   | -1 199 751,86         | -882 946,83           |
| Différences de change  | -46 058,65            | -568 488,33           |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -109 381 046,57       | 56 850 782,90         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | 10 647 439,67         | 120 028 486,24        |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | 120 028 486,24        | 63 177 703,34         |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | 0,00                  | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | 0,00                  | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | -1 612 110,08         | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 24 042 546,97         | 24 994 571,61         |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments  | 0,00                  | 4 545,67              |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>650 574 362,07</b> | <b>862 065 614,91</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|   | Montant     | %           |
|---|-------------|-------------|
| <b>ACTIF</b>                                      |             |             |
| Obligations et valeurs assimilées                 |             |             |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>    | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Titres de créances                                |             |             |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>                   | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Operations contractuelles a l'achat               |             |             |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>PASSIF</b>                                     |             |             |
| Cessions  |             |             |
| <b>TOTAL Cessions</b>                             | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Operations contractuelles a la vente              |             |             |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b> | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>HORS BILAN</b>                                 |             |             |
| Opérations de couverture                          |             |             |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>             | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| Autres opérations                                 |             |             |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>                    | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                      |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                            | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 9 200 087,90  | 1,41 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 1 081 262,13  | 0,17 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |           |      |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | 0-3 mois     | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                      |              |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                            | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 9 200 087,90 | 1,41 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |              |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 1 081 262,13 | 0,17 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |              |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture          | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00         | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|  | <b>Devise 1</b> | <b>%</b>   | <b>Devise 2</b> | <b>%</b>   | <b>Devise 3</b> | <b>%</b>   | <b>Autre(s) Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--|-----------------|------------|-----------------|------------|-----------------|------------|---------------------------|----------|
|  | <b>CHF</b>      | <b>CHF</b> | <b>SEK</b>      | <b>SEK</b> | <b>DKK</b>      | <b>DKK</b> |                           |          |
| <b>Actif</b>                                     |                 |            |                 |            |                 |            |                           |          |
| Dépôts   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |
| Actions et valeurs assimilées                    | 19 416 195,83   | 2,98       | 8 569 224,59    | 1,32       | 5 852 528,33    | 0,90       | 4 150 272,63              | 0,64     |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |
| Titres de créances                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |
| Titres d'OPC                                     | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |
| Créances   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 556 223,67                | 0,09     |
| Comptes financiers                               | 1 480 974,06    | 0,23       | 2 262 972,46    | 0,35       | 341 353,00      | 0,05       | 5 114 788,38              | 0,79     |
| <b>Passif</b>                                    |                 |            |                 |            |                 |            |                           |          |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |
| Dettes   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                 |            |                 |            |                 |            |                           |          |
| Opérations de couverture                         | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |
| Autres opérations                                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00                      | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>   |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>         |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>         |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>         |
| OPC                               |              |                    | <b>3 172 692,18</b> |
|                                   | FR0000444366 | CM-AM SUST.PL.RC6D | 292 090,69          |
|                                   | FR0010925941 | CM-AM EU.DIV.RD 3D | 1 181,34            |
|                                   | FR0013041738 | CM-AM H.CARE IC 3D | 1 996 339,15        |
|                                   | FR00140074R0 | CM AM G.C.ZEN IC3D | 883 081,00          |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>         |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>3 172 692,18</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b>    | <b>31/12/2021</b>    |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                      |                      |
| Report à nouveau   | 30 992,58            | 0,00                 |
| Résultat   | 22 550 884,74        | 23 739 048,00        |
| <b>Total</b>   | <b>22 581 877,32</b> | <b>23 739 048,00</b> |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>A2 PART CAPIER</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 37 521,57         | 21 158,66         |
| <b>Total</b>  | <b>37 521,57</b>  | <b>21 158,66</b>  |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

|   | <b>30/12/2022</b>    | <b>31/12/2021</b>    |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>  |                      |                      |
| <b>Affectation</b>  |                      |                      |
| Distribution  | 0,00                 | 0,00                 |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Capitalisation  | 14 784 413,23        | 17 272 977,27        |
| <b>Total</b>  | <b>14 784 413,23</b> | <b>17 272 977,27</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                      |                      |
| Nombre de titres  | 0                    | 0                    |
| Distribution unitaire   | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                      |                      |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Provenant de l'exercice   | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00                 | 0,00                 |

|   | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>C2 PARTS CAPI RC2</b>  |                     |                     |
| <b>Affectation</b>  |                     |                     |
| Distribution  | 0,00                | 0,00                |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                | 0,00                |
| Capitalisation  | 5 257 176,82        | 4 095 491,67        |
| <b>Total</b>  | <b>5 257 176,82</b> | <b>4 095 491,67</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                     |                     |
| Nombre de titres  | 0                   | 0                   |
| Distribution unitaire   | 0,00                | 0,00                |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                     |                     |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Provenant de l'exercice   | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00                | 0,00                |

|   | 30/12/2022        | 31/12/2021        |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 365 228,93        | 609 194,26        |
| <b>Total</b>  | <b>365 228,93</b> | <b>609 194,26</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

|   | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>  |                     |                     |
| <b>Affectation</b>  |                     |                     |
| Distribution  | 2 055 456,96        | 1 655 284,08        |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 14 793,70           | 33 033,06           |
| Capitalisation  | 0,00                | 0,00                |
| <b>Total</b>  | <b>2 070 250,66</b> | <b>1 688 317,14</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                     |                     |
| Nombre de titres  | 4 567 682,138       | 4 868 482,581       |
| Distribution unitaire   | 0,45                | 0,34                |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                     |                     |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Provenant de l'exercice   | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00                | 0,00                |

|   | 30/12/2022       | 31/12/2021       |
|---|------------------|------------------|
| <b>I1 PART CAPI IC</b>  |                  |                  |
| <b>Affectation</b>  |                  |                  |
| Distribution  | 0,00             | 0,00             |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00             | 0,00             |
| Capitalisation  | 63 712,42        | 48 210,01        |
| <b>Total</b>  | <b>63 712,42</b> | <b>48 210,01</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                  |                  |
| Nombre de titres  | 0                | 0                |
| Distribution unitaire   | 0,00             | 0,00             |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                  |                  |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>      | <b>0,00</b>      |
| Provenant de l'exercice   | 0,00             | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00             | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00             | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00             | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00             | 0,00             |

|   | 30/12/2022      | 31/12/2021      |
|---|-----------------|-----------------|
| <b>R1 PART CAPI R</b>   |                 |                 |
| <b>Affectation</b>  |                 |                 |
| Distribution  | 0,00            | 0,00            |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00            | 0,00            |
| Capitalisation  | 3 573,69        | 3 698,99        |
| <b>Total</b>  | <b>3 573,69</b> | <b>3 698,99</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                 |                 |
| Nombre de titres  | 0               | 0               |
| Distribution unitaire   | 0,00            | 0,00            |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                 |                 |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>     |
| Provenant de l'exercice   | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00            | 0,00            |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|--|---|----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021           |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -60 771 668,51                              | 36 387 253,02        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00                 |
| <b>Total</b>   | <b>-60 771 668,51</b>                       | <b>36 387 253,02</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                  |
|--|---|------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021       |
| <b>A2 PART CAPI ER</b>   |   |                  |
| <b>Affectation</b>   |   |                  |
| Distribution   | 0,00  | 0,00             |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00             |
| Capitalisation   | -102 395,43                                 | 13 693,54        |
| <b>Total</b>   | <b>-102 395,43</b>                          | <b>13 693,54</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                  |
| Nombre de titres   | 0   | 0                |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00             |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|--|---|----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021           |
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |   |                      |
| <b>Affectation</b>   |   |                      |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                 |
| Capitalisation   | -37 022 728,92                              | 31 108 427,76        |
| <b>Total</b>   | <b>-37 022 728,92</b>                       | <b>31 108 427,76</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                      |
| Nombre de titres   | 0   | 0                    |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                     |
|--|---|---------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021          |
| <b>C2 PARTS CAPI RC2</b>   |   |                     |
| <b>Affectation</b>   |   |                     |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                |
| Capitalisation   | -16 297 794,42                              | 2 968 307,02        |
| <b>Total</b>   | <b>-16 297 794,42</b>                       | <b>2 968 307,02</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                     |
| Nombre de titres   | 0   | 0                   |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                     |
|--|---|---------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021          |
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |   |                     |
| <b>Affectation</b>   |   |                     |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                |
| Capitalisation   | -866 988,62                                 | 1 037 116,21        |
| <b>Total</b>   | <b>-866 988,62</b>                          | <b>1 037 116,21</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                     |
| Nombre de titres   | 0   | 0                   |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                     |
|--|---|---------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021          |
| <b>D1 PART DIST RD</b>   |   |                     |
| <b>Affectation</b>   |   |                     |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                |
| Capitalisation   | -6 319 885,82                               | 1 223 650,84        |
| <b>Total</b>   | <b>-6 319 885,82</b>                        | <b>1 223 650,84</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                     |
| Nombre de titres   | 4 567 682,138                               | 4 868 482,581       |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                  |
|--|---|------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021       |
| <b>I1 PART CAPI IC</b>   |   |                  |
| <b>Affectation</b>   |   |                  |
| Distribution   | 0,00  | 0,00             |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00             |
| Capitalisation   | -149 299,40                                 | 26 458,92        |
| <b>Total</b>   | <b>-149 299,40</b>                          | <b>26 458,92</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                  |
| Nombre de titres   | 0   | 0                |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00             |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                 |
|--|---|-----------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021      |
| <b>R1 PART CAPI R</b>  |   |                 |
| <b>Affectation</b>   |   |                 |
| Distribution   | 0,00  | 0,00            |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00            |
| Capitalisation   | -12 575,90                                  | 9 598,73        |
| <b>Total</b>   | <b>-12 575,90</b>                           | <b>9 598,73</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                 |
| Nombre de titres   | 0   | 0               |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00            |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part             | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|------------------|----------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | A1 PART CAPI M   | 71 818,45      | 0,064            | 1 122 163,28                     | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 34 462,03   |
| 31/12/2018 | C1 PART CAPI C   | 420 332 944,30 | 125 377,182      | 3 352,54                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 80,76   |
| 31/12/2018 | C3 PART CAPI S   | 58 354 799,06  | 17 371,1200      | 3 359,29                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 88,09   |
| 31/12/2018 | R1 PART CAPI R   | 156 740,27     | 1 036,000        | 151,29                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,87  |
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C   | 597 939 881,24 | 139 986,696      | 4 271,40                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 76,84   |
| 31/12/2019 | C3 PART CAPI S   | 53 127 509,16  | 12 389,0080      | 4 288,27                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 84,63   |
| 31/12/2019 | R1 PART CAPI R   | 186 370,96     | 977,000          | 190,75                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,61  |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C   | 458 468 537,96 | 111 834,777      | 4 099,51                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -272,45   |
| 31/12/2020 | C3 PART CAPI S   | 25 918 629,87  | 6 285,3540       | 4 123,65                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -281,44   |
| 31/12/2020 | R1 PART CAPI R   | 151 468,14     | 836,000          | 181,18                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -14,53  |
| 31/12/2021 | A2 PART CAPI ER  | 999 789,56     | 8 006,658532     | 124,86                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 4,35  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI RC  | 535 562 186,66 | 107 813,724      | 4 967,47                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 448,74  |
| 31/12/2021 | C2 PART CAPI RC2 | 216 339 131,26 | 6 222 921,022    | 34,76                            | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,13  |
| 31/12/2021 | C3 PART CAPI S   | 17 880 202,53  | 3 571,3195       | 5 006,60                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 460,98  |
| 31/12/2021 | D1 PART DIST RD  | 89 183 298,63  | 4 868 482,581    | 18,31                            | 0,00  | 0,34   | 0,00                         | 0,25  |
| 31/12/2021 | I1 PART CAPI IC  | 1 936 979,47   | 18,112           | 106 944,53                       | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 4 122,62  |
| 31/12/2021 | R1 PART CAPI R   | 164 026,80     | 755,000          | 217,25                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 17,61   |
| 30/12/2022 | A2 PART CAPI ER  | 1 096 684,26   | 10 668,854366    | 102,79                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -6,08   |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI RC  | 397 102 179,11 | 96 817,465       | 4 101,55                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -229,69   |
| 30/12/2022 | C2 PART CAPI RC2 | 174 214 113,40 | 6 111 692,119    | 28,50                            | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -1,80   |
| 30/12/2022 | C3 PART CAPI S   | 9 308 293,27   | 2 247,2284       | 4 142,12                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -223,27   |
| 30/12/2022 | D1 PART DIST RD  | 67 115 570,69  | 4 567 682,138    | 14,69                            | 0,00  | 0,45   | 0,00                         | -1,38   |
| 30/12/2022 | I1 PART CAPI IC  | 1 603 320,91   | 18,112           | 88 522,57                        | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -4 725,42   |
| 30/12/2022 | R1 PART CAPI R   | 134 200,43     | 756,000          | 177,51                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -11,90  |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | En quantité   | En montant  |
|--|---------------|-------------|
| <b>A2 PART CAPI ER</b>   |               |             |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 5 639,021780  | 657 341,26  |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -2 976,825946 | -326 869,01 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 2 662,195834  | 330 472,25  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 10 668,854366 |             |

|  | En quantité    | En montant      |
|--|----------------|-----------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |                |                 |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 29 874,535000  | 126 042 075,84  |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -40 870,794000 | -171 137 663,12 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | -10 996,259000 | -45 095 587,28  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 96 817,465000  |                 |

|  | En quantité      | En montant     |
|--|------------------|----------------|
| <b>C2 PARTS CAPI RC2</b>   |                  |                |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 554 013,591000   | 15 645 795,06  |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -665 242,494000  | -20 034 115,92 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | -111 228,903000  | -4 388 320,86  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 6 111 692,119000 |                |

|  | En quantité   | En montant    |
|--|---------------|---------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |               |               |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 722,317000    | 3 093 167,25  |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -2 046,408100 | -8 771 104,60 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | -1 324,091100 | -5 677 937,35 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 2 247,228400  |               |

|  | En quantité      | En montant    |
|--|------------------|---------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>   |                  |               |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 20 462,988000    | 309 209,08    |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -321 263,431000  | -4 989 163,06 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | -300 800,443000  | -4 679 953,98 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 4 567 682,138000 |               |

|  | En quantité | En montant |
|--|-------------|------------|
| <b>I1 PART CAPI IC</b>   |             |            |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 0,00        | 0,00       |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | 0,00        | 0,00       |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 0,00        | 0,00       |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 18,112000   |            |

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| <b>R1 PART CAPI R</b>  |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 1,000000           | 186,06            |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | 0,00               | 0,00              |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 1,000000           | 186,06            |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 756,000000         |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>A2 PART CAPI ER</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 6 045,21          |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 6 045,21          |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 6 045,21          |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 6 045,21          |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C2 PARTS CAPI RC2</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 22 648,55         |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 22 648,55         |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 22 648,55         |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 22 648,55         |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 3 503,30          |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 3 503,30          |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 3 503,30          |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 3 503,30          |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>I1 PART CAPI IC</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>R1 PART CAPI R</b>  |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 1,86              |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 1,86              |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 1,86              |
| Montant des commissions de souscription r troced es              | 1,86              |
| Montant des commissions de rachat r troced es                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR00140034Y0 A2 PART CAPI ER                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 1,50              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 17 382,07         |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0000986655 C1 PART CAPI RC                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 1,20              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 5 360 973,42      |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR00140034V6 C2 PARTS CAPI RC2                             |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 1,90              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 3 439 631,12      |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0013297116 C3 PART CAPI S                                |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 1,00              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 127 946,28        |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR00140034Z7 D1 PART DIST RD                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 1,90              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 1 364 280,55      |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR00140037W7 I1 PART CAPI IC                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,95              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 15 603,79         |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0010699694 R1 PART CAPI R                                |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 2,25              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 3 113,40          |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b>   |
|---------------------------------|-------------------------------|---------------------|
| Créances                        | Coupons et dividendes         | 537 619,33          |
| Créances                        | SRD et règlements différés    | 556 223,67          |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>1 093 843,00</b> |
| Dettes                          | SRD et règlements différés    | 342 450,73          |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 798 832,16          |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>1 141 282,89</b> |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>-47 439,89</b>   |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|--|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>642 502 976,19</b> | <b>98,76</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 639 330 284,01        | 98,27         |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC   | 3 172 692,18          | 0,49          |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>1 093 843,00</b>   | <b>0,17</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-1 141 282,89</b>  | <b>-0,18</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>8 118 825,77</b>   | <b>1,25</b>   |
| DISPONIBILITES   | 8 118 825,77          | 1,25          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>650 574 362,07</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière   | %<br>Actif<br>Net |
|--|--------|------------------------|-----------------------|-------------------|
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>  |        |                        | <b>639 330 284,01</b> | <b>98,27</b>      |
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>                      |        |                        | <b>639 330 284,01</b> | <b>98,27</b>      |
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b> |        |                        | <b>639 330 284,01</b> | <b>98,27</b>      |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>  |        |                        | <b>14 815 247,36</b>  | <b>2,28</b>       |
| BE0003565737 KBC GROUPE  | EUR    | 246 592                | 14 815 247,36         | 2,28              |
| <b>TOTAL SUISSE</b>  |        |                        | <b>19 416 195,83</b>  | <b>2,98</b>       |
| CH0011075394 ZURICH INSURANCE GROUP  | CHF    | 11 389                 | 5 098 433,94          | 0,78              |
| CH0013841017 LONZA GROUP NOM.  | CHF    | 31 221                 | 14 317 761,89         | 2,20              |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>   |        |                        | <b>98 202 550,20</b>  | <b>15,09</b>      |
| DE0005552004 DEUTSCHE POST NOM.  | EUR    | 112 000                | 3 940 160,00          | 0,61              |
| DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM  | EUR    | 485 631                | 9 051 190,58          | 1,39              |
| DE0006599905 MERCK KGAA  | EUR    | 75 661                 | 13 687 074,90         | 2,10              |
| DE0007164600 SAP   | EUR    | 321 188                | 30 959 311,32         | 4,76              |
| DE0007236101 SIEMENS   | EUR    | 150 720                | 19 539 340,80         | 3,00              |
| DE000A0LD6E6 GERRESHEIMER  | EUR    | 98 215                 | 6 167 902,00          | 0,95              |
| DE000SYM9999 SYMRISE   | EUR    | 146 164                | 14 857 570,60         | 2,28              |
| <b>TOTAL DANEMARK</b>  |        |                        | <b>5 852 528,33</b>   | <b>0,90</b>       |
| DK0010181759 CARLSBERG S.B   | DKK    | 47 141                 | 5 852 528,33          | 0,90              |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>   |        |                        | <b>17 885 001,76</b>  | <b>2,75</b>       |
| ES0105563003 CORPORACION ACCIONA ENERGIAS R  | EUR    | 139 549                | 5 043 300,86          | 0,78              |
| ES0109067019 AMADEUS IT GROUP CL.A   | EUR    | 104 220                | 5 059 881,00          | 0,78              |
| ES0140609019 CAIXABANK   | EUR    | 2 119 232              | 7 781 819,90          | 1,19              |
| <b>TOTAL FINLANDE</b>  |        |                        | <b>19 012 990,14</b>  | <b>2,92</b>       |
| FI0009013296 NESTE OYJ   | EUR    | 441 957                | 19 012 990,14         | 2,92              |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                        | <b>280 989 354,12</b> | <b>43,20</b>      |
| FR0000051807 TELEPERFORMANCE   | EUR    | 27 000                 | 6 012 900,00          | 0,92              |
| FR0000120321 L'OREAL   | EUR    | 45 000                 | 15 012 000,00         | 2,31              |
| FR0000120578 SANOFI  | EUR    | 244 161                | 21 935 424,24         | 3,37              |
| FR0000120628 AXA   | EUR    | 1 317 528              | 34 328 192,04         | 5,28              |
| FR0000120644 DANONE  | EUR    | 102 525                | 5 047 305,75          | 0,78              |

| Désignation des valeurs                 | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière  | %<br>Actif<br>Net |
|---|--------|------------------------|----------------------|-------------------|
| FR0000120693 PERNOD RICARD              | EUR    | 71 828                 | 13 198 395,00        | 2,03              |
| FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON | EUR    | 57 795                 | 39 294 820,50        | 6,06              |
| FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA           | EUR    | 97 000                 | 16 412 400,00        | 2,52              |
| FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC         | EUR    | 159 913                | 20 903 827,36        | 3,21              |
| FR0000125007 SAINT-GOBAIN               | EUR    | 307 869                | 14 054 219,85        | 2,16              |
| FR0000125338 CAPGEMINI                  | EUR    | 56 374                 | 8 791 525,30         | 1,35              |
| FR0000125486 VINCI                      | EUR    | 196 739                | 18 353 781,31        | 2,82              |
| FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A      | EUR    | 625 829                | 33 325 394,25        | 5,12              |
| FR0000131906 RENAULT                    | EUR    | 135 461                | 4 236 542,78         | 0,65              |
| FR0000133308 ORANGE                     | EUR    | 1 362 695              | 12 647 172,30        | 1,94              |
| FR0006174348 BUREAU VERITAS             | EUR    | 160 000                | 3 937 600,00         | 0,61              |
| FR0010908533 EDENRED                    | EUR    | 265 288                | 13 497 853,44        | 2,07              |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>                |        |                        | <b>4 150 272,63</b>  | <b>0,64</b>       |
| GB00BH4HKS39 VODAFONE GROUP             | GBP    | 4 369 167              | 4 150 272,63         | 0,64              |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                    |        |                        | <b>39 116 164,83</b> | <b>6,01</b>       |
| IE0004906560 KERRY GROUP CL.A           | EUR    | 78 672                 | 6 627 329,28         | 1,02              |
| IE00B1RR8406 SMURFIT KAPPA GROUP        | EUR    | 381 325                | 13 178 592,00        | 2,03              |
| IE00BZ12WP82 LINDE                      | EUR    | 63 219                 | 19 310 243,55        | 2,96              |
| <b>TOTAL ITALIE</b>                     |        |                        | <b>23 514 938,04</b> | <b>3,61</b>       |
| IT0000072618 INTESA SANPAOLO            | EUR    | 6 991 539              | 14 528 418,04        | 2,23              |
| IT0005366767 NEXI S.P.A.                | EUR    | 1 220 000              | 8 986 520,00         | 1,38              |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                   |        |                        | <b>78 880 506,39</b> | <b>12,12</b>      |
| NL0000009827 KONINKLIJKE DSM NOM.       | EUR    | 68 465                 | 7 825 549,50         | 1,20              |
| NL0000235190 AIRBUS                     | EUR    | 169 030                | 18 765 710,60        | 2,88              |
| NL0000395903 WOLTERS KLUWER             | EUR    | 54 000                 | 5 279 040,00         | 0,81              |
| NL0010273215 ASML HOLDING               | EUR    | 65 375                 | 32 935 925,00        | 5,06              |
| NL0011794037 KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE | EUR    | 294 682                | 7 909 264,88         | 1,22              |
| NL00150001Q9 STELLANTIS                 | EUR    | 464 583                | 6 165 016,41         | 0,95              |
| <b>TOTAL PORTUGAL</b>                   |        |                        | <b>28 925 309,79</b> | <b>4,45</b>       |
| PTGAL0AM0009 GALP ENERGIA               | EUR    | 2 293 839              | 28 925 309,79        | 4,45              |
| <b>TOTAL SUEDE</b>                      |        |                        | <b>8 569 224,59</b>  | <b>1,32</b>       |

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière | %<br>Actif<br>Net |
|--|--------|------------------------|---------------------|-------------------|
| SE0000667891 SANDVIK   | SEK    | 506 594                | 8 569 224,59        | 1,32              |
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                        | <b>3 172 692,18</b> | <b>0,49</b>       |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |        |                        | <b>3 172 692,18</b> | <b>0,49</b>       |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                        | <b>3 172 692,18</b> | <b>0,49</b>       |
| FR0000444366 CM-AM SUSTAINABLE PLANET (RC)                       | EUR    | 26 674,949             | 292 090,69          | 0,04              |
| FR0010925941 CM-AM EUROPE DIVIDENDES (RD)                        | EUR    | 1                      | 1 181,34            | 0,00              |
| FR0013041738 CM-AM HUMAN CARE (IC)                               | EUR    | 20,452                 | 1 996 339,15        | 0,31              |
| FR00140074R0 CM-AM GLOBAL CITY ZEN (IC)                          | EUR    | 10                     | 883 081,00          | 0,14              |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  | 0.45         | EUR    |

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

| Coupon de la part A2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

|  |              |        |
|--|--------------|--------|
| Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

|  |              |        |
|--|--------------|--------|
| Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

|  |              |        |
|--|--------------|--------|
| Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

|  |              |        |
|--|--------------|--------|
| Coupon de la part II : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM EURO EQUITIES  
Identifiant d'entité juridique: 9695000CPR48AEYK8B32

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 30% d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier adopte une approche en sélectivité et élimine 20% des émetteurs les moins bien notés sur le score ESG interne de son univers investissable. Par ailleurs, il fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales en se donnant pour objectif de surperformer deux indicateurs de durabilité par rapport à son univers ESG : l'intensité carbone et le nombre de controverses relatives aux droits humains

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont le score ESG, l'intensité carbone (*indicateur de performance 1*) et le nombre de controverses relatives aux droits humains (*indicateur de performance 2*), ainsi que la proportion d'investissements durables.

- Le score ESG du produit financier est de 6,5/10, sans comparaison antérieure.
- L'intensité carbone est de 203,6tCO<sup>2</sup>/M€ CA en fin de période, sans comparaison antérieure.
- Le nombre de controverses relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, sans comparaison antérieure
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 50,6%, sans comparaison antérieure

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale (30%) pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management .Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**

| Investissements les plus importants | Secteur                       | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|-------------------------------|------------|-----------|
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE | Consommation discrétionnaire  | 6,04       | FRANCE    |
| AXA SA                              | Finance                       | 5,28       | FRANCE    |
| BNP PARIBAS                         | Finance                       | 5,12       | FRANCE    |
| ASML HOLDING NV                     | Technologies de l'information | 5,06       | PAYS-BAS  |
| SAP SE                              | Technologies de l'information | 4,76       | ALLEMAGNE |
| GALP ENERGIA SGPS SA                | Energie                       | 4,45       | PORTUGAL  |
| SANOFI                              | Soins de santé                | 3,37       | FRANCE    |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE               | Industrie                     | 3,21       | FRANCE    |
| SIEMENS AG                          | Industrie                     | 3,00       | ALLEMAGNE |
| LINDE PLC                           | Matériaux                     | 2,97       | IRLANDE   |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 30% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

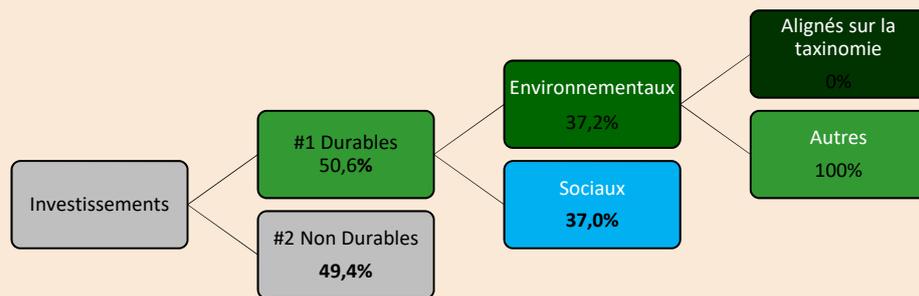
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| Industrie                     | 18,34 |
| Finance                       | 16,89 |
| Technologies de l'information | 15,41 |
| Soins de santé                | 11,15 |
| Matériaux                     | 8,48  |
| Consommation de base          | 8,25  |
| Energie                       | 8,14  |
| Consommation discrétionnaire  | 7,64  |
| Services de communication     | 3,97  |



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui :

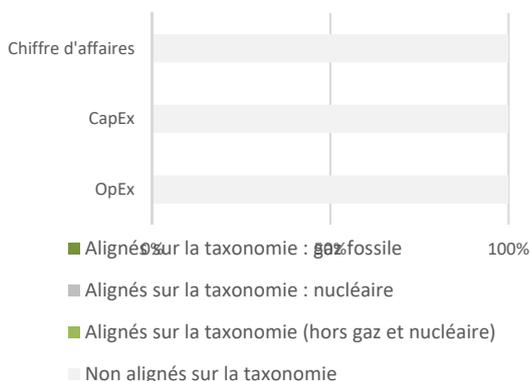
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

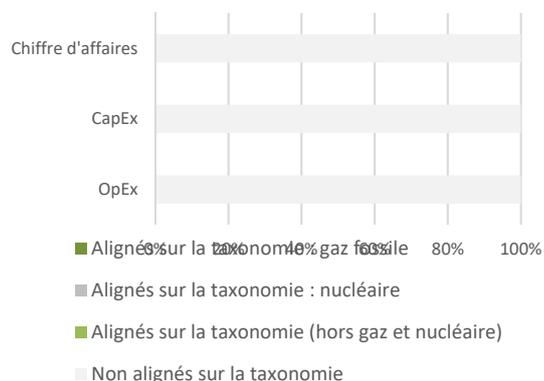
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines



### 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100%



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part d'investissements durables sur le plan social était de 37,0%

Les activités alignés sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et les garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

L'indice de référence du fonds est l'Euro Stoxx 50 NR et est un indice de marché large où tous les secteurs et zones géographiques du marché sont représentés

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

- Le score ESG du produit financier est de 6,5/10, contre 6,4 pour son indice
- L'intensité carbone est de 203,6tCO<sub>2</sub>/M€ CA en fin de période, -39,1% par rapport à son indice
- Le nombre de controverses relatives aux droits humains est de 0 en fin de période, contre 2 pour son indice
- La proportion d'investissements durables en fin de période est de 50,6%, contre 58,3% pour l'indice

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Le fonds affiche un recul de -17,43% sur la période contre -9,49% pour son indice de référence

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**CM AM EURO EQUITIES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**

**CM AM EURO EQUITIES**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM EURO EQUITIES relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CM AM EURO EQUITIES

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CM AM EURO EQUITIES

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2023.03.24 18:00:01  
+0100





# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM ACTIONS MONDE

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCP

## ● **L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence 100% MSCI World, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis

## ● **Stratégie d'investissement**

La stratégie de gestion consiste d'abord à effectuer une allocation tactique entre les différentes classes d'actifs à partir d'un scénario économique et financier.

- S'agissant des actions : La ventilation de la poche actions entre les différents secteurs économiques sera ensuite effectuée : selon le scénario d'investissement retenu, on privilégiera ou écartera, les secteurs présentant une sensibilité plus ou moins forte au cycle économique. Enfin, on sélectionnera les valeurs sur la base de critères quantitatifs (progression des bénéfices, solidité du bilan, niveau de marge) et qualitatifs.

- S'agissant des instruments de taux : La poche taux comprendra des instruments de taux court terme, moyen et long terme. Une analyse en valeur relative conduira à privilégier les supports dettes d'Etats ou dettes de crédit. La qualité de signature sera examinée (ratings, degré de séniorité). L'indicateur de mesure du risque de taux sera la sensibilité pour les titres de créances et les vies moyennes pour les instruments du marché monétaire.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 70 % à 110 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations inférieures à 3 milliards d'euros(20 %), aux actions de pays émergents (30 %),

De 0 % à 30 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'Union européenne, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (10 %)

Jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de change. L'effet de levier indicatif est de 130 %

# COMMENTAIRE DE GESTION

---

CM-AM Actions internationales  
2022, UNE HISTOIRE EN TROIS ACTES.

Acte 1 – Mauvaise surprise.

Contrairement à ce que nous pensions sur les derniers jours de décembre, les actions ont commencé la nouvelle année sur une note négative.

La plupart des bourses mondiales comme les marchés obligataires ont aligné de longues séries de baisses hebdomadaires : 20 semaines sur 26 pour le MSCI Monde, 18 pour l'ES 50 et le SP 500 et 17 pour le World Govts Monde. Les actions perdant environ 19%/20%, à la fin du 1er semestre, pour les plus attaquées (Actions américaines, européennes, et émergentes) ainsi que -19% et -15% pour les obligations.

Ce contre-pied provient d'un changement radical de la politique monétaire de la Fed en janvier, qui, dans le but de maîtriser l'accélération de l'inflation, a décidé de resserrer rapidement et fortement sa politique monétaire en relevant son taux directeur de 50bp en mars 2022.

À coter de ce premier choc, deux autres mauvaises nouvelles, qui vont fortement alimenter l'inflation des prix (à la consommation et à la production) mondiaux et pousser les Banques Centrales à devenir de plus en plus restrictives, ont surgi. La première est l'arrivée du variant Omicron, en Chine, infectant fortement et rapidement la population chinoise. Et la seconde est la déclaration de guerre de la Russie sur l'Ukraine, qui a cassé la confiance des entreprises, des consommateurs, des entreprises et des investisseurs.

Ce contexte a continué de se dégrader suite à la décision d'un grand nombre de Banques Centrales, notamment la Fed, d'entrée en lice dès la fin mars, en relevant leur taux directeur pour combattre l'inflation.

Nous avons remanié le portefeuille en réduisant le poids des actions européennes et en privilégiant les actions émergentes et américaines.

Acte 2 – Le rebond éphémère de juillet et la rechute d'août.

Un fort rebond des marchés financiers qui effacent, en partie, la chute des 6 mois précédents. L'indice MSCI des actions mondiales, toujours dans le rouge (-15% en \$, -5,1% en €) depuis le début d'année, a remonté de 7,9% (10,9% en €) en juillet. En parallèle, les obligations regagnaient aussi du terrain, (+1,8% pour l'indice mondial) en juillet.

Pour autant, ce rebond était paradoxal. Il reposait sur les bons résultats des entreprises du premier semestre, sans regarder le ralentissement de l'activité et la croyance d'une capitulation des Banques Centrales face à l'inflation. N'adhérant pas à ce scénario bancal, nous n'avons pas changé notre stratégie prudente.

En effet, le risque inflationniste est toujours en place, plus fort que jamais, les Banques Centrales sont déterminées, elles enrayeront cette hausse de prix coûte que coûte. Cela signifie donc de nouvelles hausses des taux d'intérêt sur les marchés obligataires au cours des prochains mois et vraisemblablement du côté des entreprises, une contraction des marges bénéficiaires des entreprises, des valorisations (PER) en baisse et des coûts d'emprunts plus élevés, notamment pour celles déjà fortement endettées. Bref, tous les ingrédients pour que les marchés actions et obligations reculent.

Face à cette incertitude, nous avons maintenu la sous-pondération sur les actions américaines, privilégiant le reste du monde.

Acte 3 – Un rallye d'automne qui a dérapé aux premiers frimas.

Les marchés financiers se sont redressés en octobre. Les bourses du monde développé progressent (+6,4% pour le MSCI Monde développé), tandis que les marchés émergents, pénalisés par la mauvaise santé de la Chine sont en recul (-3,45% pour le MSCI Pays émergents). Du côté des marchés obligataires on note quelques progrès : +1% pour les obligations gouvernementales de la zone euro et +1,4% /1,6% pour les obligations d'entreprises.

De prime abord, cette amélioration ne pouvait être que transitoire. En effet, nous n'avons aucun signe de progrès dans l'économie mondiale. L'inflation était toujours là. Les Banques Centrales continuaient de resserrer leur politique monétaire. L'économie mondiale ralentissait et s'approchait de la

récession. Autant de facteurs qui entretenaient un environnement anxigène qui bride l'appétit pour le risque des investisseurs.

Toutefois, ragaillardis par le repli des prix de l'énergie (pétrole, gaz et électricité), la détente des pressions inflationnistes, surtout aux États-Unis et paradoxalement l'espoir de voir venir une récession de l'économie mondiale, les marchés ont poursuivi leur rallye d'automne. En effet, ce sont trois éléments susceptibles d'amadouer, voire changer, la politique monétaire des grandes Banques Centrales.

Dans ces conditions, nous avons suivi la vague haussière sans renforcer nos expositions ; trop de vents contraires sont susceptibles de changer la donne, notamment du côté de 1/ l'inflation qui est toujours vigoureuse, notamment l'inflation sous-jacente et 2/ les entreprises dont la récession à venir érodera les bénéfices.

Nous aurons gardé la sous-pondération sur les actions américaines sur la totalité de l'année. C'est seulement à partir du mois de décembre que nous avons commencé à remonter l'allocation sur les actions US. Sur le dernier trimestre de l'année, le SP500 en euro est en retard de 16.6% versus l'Eurostoxx 50.

Au final, sur l'année le fond progresse de, CM-AM Actions Monde (FR0010359448 – part c) -19.633 % à comparer à -12.98% pour le benchmark (DICI)

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP, sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

La part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

Article 6 SFDR – 7 TAXONOMIE :

« La stratégie de gestion de l'OPC n'intègre pas d'approche extra financière contraignante, les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des investissements telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 ne sont pas prises en compte par les équipes de gestion afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités de l'OPC.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Toutefois, la gestion de l'OPC intègre partiellement le risque en matière de durabilité puisque Crédit Mutuel Gestion, en sa qualité de délégataire de Crédit Mutuel Asset Management, applique à l'ensemble de ses OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées, l'armement non conventionnel et le charbon.

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Les OPC gérés par des sociétés de gestion extérieures au groupe Crédit Mutuel et dans lequel l'OPC est investi peuvent adopter une approche différente en matière de risque de durabilité. La sélection de ces OPC peut générer des écarts en termes d'approches, de critères ou de techniques de gestion extra financière des actifs sous-jacents ».

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| <b>Méthode VAR</b>          |                       |                       |                     |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| <b>Levier au 31/12/2022</b> | <b>Niveau minimum</b> | <b>Niveau maximum</b> | <b>Niveau moyen</b> |
| 30%                         | 10,55%                | 13,6%                 | 12,75%              |

### **• Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

### ● Evènements intervenus au cours de la période

12/09/2022 Caractéristiques juridiques : Le fonds se nomme désormais CM-AM ACTIONS MONDE

12/09/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de la méthode de calcul du risque global

12/09/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'Investissement et du profil de risque

12/09/2022 Frais : Modification des frais et commissions

12/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire Taxonomie

12/09/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire SFDR

12/09/2022 Caractéristiques de gestion : Changement de catégorie C (indice référence)

## BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>458 272 546,63</b> | <b>191 579 592,14</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>12 071 742,73</b>  | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 12 071 742,73         | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres de créances négociables   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres titres de créances  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>443 828 093,68</b> | <b>190 834 863,42</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 443 828 093,68        | 190 834 863,42        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres organismes non européens  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                  | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres empruntés   | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres donnés en pension   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>2 372 710,22</b>   | <b>744 728,72</b>     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 2 372 710,22          | 744 728,72            |
| Autres opérations  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>  | <b>13 721 425,28</b>  | <b>2 172 624,65</b>   |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>13 721 425,28</b>  | <b>2 172 624,65</b>   |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>70 824 128,83</b>  | <b>20 829 885,53</b>  |
| <b>Liquidités</b>  | <b>70 824 128,83</b>  | <b>20 829 885,53</b>  |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>542 818 100,74</b> | <b>214 582 102,32</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022     | 31/12/2021     |
|--|----------------|----------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                |                |
| <b>Capital</b>   | 487 790 106,77 | 195 898 738,96 |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00           | 0,00           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | 18 036 229,60  | 19 741 210,19  |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | -6 822 310,84  | -2 685 093,94  |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | 499 004 025,53 | 212 954 855,21 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                |                |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | 2 372 710,22   | 744 728,72     |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | 0,00           | 0,00           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | 0,00           | 0,00           |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00           | 0,00           |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00           | 0,00           |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00           | 0,00           |
| <b>Contrats financiers</b>   | 2 372 710,22   | 744 728,72     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 2 372 710,22   | 744 728,72     |
| Autres opérations  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Dettes</b>  | 8 233 059,03   | 276 622,15     |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | 0,00           | 0,00           |
| <b>Autres</b>  | 8 233 059,03   | 276 622,15     |
| <b>Comptes financiers</b>  | 33 208 305,96  | 605 896,24     |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | 33 208 305,96  | 605 896,24     |
| <b>Emprunts</b>  | 0,00           | 0,00           |
| <b>Total du passif</b>   | 542 818 100,74 | 214 582 102,32 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |                      |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                      |                      |
| Contrats futures                                       |                      |                      |
| Devise   |                      |                      |
| ECXXH3F00002 EURUSD-CME 0323                           | 77 356 065,21        | 0,00                 |
| Total Devise   | 77 356 065,21        | 0,00                 |
| Total Contrats futures                                 | 77 356 065,21        | 0,00                 |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 77 356 065,21        | 0,00                 |
| Engagements de gré à gré                               |                      |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |                      |                      |
| Total Autres engagements                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>77 356 065,21</b> | <b>0,00</b>          |
| <b>Autres opérations</b>                               |                      |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                      |                      |
| Contrats futures                                       |                      |                      |
| Indices  |                      |                      |
| DMXXH3F00001 Mini DJIA-C 0323                          | 9 950 207,86         | 0,00                 |
| ESXXH3F00002 Mini SP500- 0323                          | 36 790 321,83        | 0,00                 |
| FESBH3F00002 STXE Bank-E 0323                          | 20 785 187,50        | 0,00                 |
| FESXH3F00002 STX50E-EUX 0323                           | 3 595 750,00         | 0,00                 |
| ESXXH2F00002 Mini SP500- 0322                          | 0,00                 | 5 227 742,13         |
| FCE1H2F00002 CAC40-EOP 0322                            | 0,00                 | 1 784 000,00         |
| FDAXH2F00002 DAX-EUX 0322                              | 0,00                 | 5 946 000,00         |
| FESXH2F00002 STX50E-EUX 0322                           | 0,00                 | 6 431 250,00         |
| FXXPH2F00001 DJ STOXX600 0322                          | 0,00                 | 8 027 250,00         |
| SPMIH2F00002 SPMIB40 0322                              | 0,00                 | 681 200,00           |
| ZXXXH2F00002 FTSE100-LIF 0322                          | 0,00                 | 2 615 122,77         |
| Total Indices  | 71 121 467,19        | 30 712 564,90        |
| Total Contrats futures                                 | 71 121 467,19        | 30 712 564,90        |
| Options  |                      |                      |
| Indices  |                      |                      |
| OVS2G3C00001 OVS2/0223/CALL/40. VSTOXX FUTURES         | 808 713,66           | 0,00                 |
| Total Indices  | 808 713,66           | 0,00                 |
| Total Options  | 808 713,66           | 0,00                 |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 71 930 180,85        | 30 712 564,90        |
| Engagements de gré à gré                               |                      |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |                      |                      |
| Total Autres engagements                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>71 930 180,85</b> | <b>30 712 564,90</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|   | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                      |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 30 590,21            | 0,00                 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 56 560,00            | 89 282,26            |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres produits financiers  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>  | <b>87 150,21</b>     | <b>89 282,26</b>     |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                      |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                 | 11 115,09            |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur dettes financières                                      | 66 028,07            | 96 920,69            |
| Autres charges financières  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>   | <b>66 028,07</b>     | <b>108 035,78</b>    |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>21 122,14</b>     | <b>-18 753,52</b>    |
| Autres produits (III)   | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 2 609 445,08         | 2 474 978,48         |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>-2 588 322,94</b> | <b>-2 493 732,00</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | -4 233 987,90        | -191 361,94          |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>-6 822 310,84</b> | <b>-2 685 093,94</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part ES :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | Frais de gestion fixes | Assiette  |
|----|--------------|------------------------|-----------|
| ES | FR0010611939 | 1,6 % TTC maximum      | Actif net |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirects      |
|----|--------------|---------------------------------|
| ES | FR0010611939 | 1,5% TTC maximum de l'actif net |

- **Commission de surperformance**

Part FR0010611939 ES

Néant

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

• Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

• Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères

des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

- **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>212 954 855,21</b> | <b>150 649 319,61</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 349 090 749,40        | 44 815 419,49         |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -14 795 064,31        | -12 007 922,05        |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 13 091 983,92         | 13 689 080,67         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -3 754 012,28         | -27 077,04            |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 3 808 235,33          | 4 731 481,29          |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -4 867 071,88         | -93 532,88            |
| Frais de transaction   | -34 995,53            | -9 502,13             |
| Différences de change  | -11 104,33            | -59 851,80            |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -51 995 098,10        | 13 437 670,70         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-5 798 171,59</i>  | <i>46 196 926,51</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>46 196 926,51</i>  | <i>32 759 255,81</i>  |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | -1 896 128,94         | 323 501,35            |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-1 151 400,22</i>  | <i>744 728,72</i>     |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>744 728,72</i>     | <i>421 227,37</i>     |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                  | 0,00                  |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | -2 588 322,94         | -2 493 732,00         |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments  | * -0,02               | 0,00                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>499 004 025,53</b> | <b>212 954 855,21</b> |

\*résultat de la soulte pour la fusion du 4600 et du 1706 vers le F0403

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|   | Montant              | %            |
|---|----------------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>                                      |                      |              |
| Obligations et valeurs assimilées                 |                      |              |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>    | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>  |
| Titres de créances                                |                      |              |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>                   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>  |
| Operations contractuelles a l'achat               |                      |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>  |
| <b>PASSIF</b>                                     |                      |              |
| Cessions  |                      |              |
| <b>TOTAL Cessions</b>                             | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>  |
| Operations contractuelles a la vente              |                      |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b> | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>  |
| <b>HORS BILAN</b>                                 |                      |              |
| Opérations de couverture                          |                      |              |
| Devise  | 77 356 065,21        | 15,50        |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>             | <b>77 356 065,21</b> | <b>15,50</b> |
| Autres opérations                                 |                      |              |
| Indices   | 71 930 180,85        | 14,41        |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>                    | <b>71 930 180,85</b> | <b>14,41</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe | %    | Taux variable | %     | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|-------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                      |           |      |               |       |                |      |        |      |
| Dépôts                            | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 70 824 128,83 | 14,19 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |           |      |               |       |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 33 208 305,96 | 6,65  | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |           |      |               |       |                |      |        |      |
| Opérations de couverture          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00  | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | 0-3 mois      | %     | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------|---------------|-------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                      |               |       |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                            | 0,00          | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00          | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00          | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 70 824 128,83 | 14,19 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |               |       |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 33 208 305,96 | 6,65  | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |               |       |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture          | 0,00          | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00          | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

|  | <b>Devise 1</b> | <b>%</b>   | <b>Devise 2</b> | <b>%</b>   | <b>Devise 3</b> | <b>%</b>   | <b>Autre(s)</b>  | <b>%</b> |
|--|-----------------|------------|-----------------|------------|-----------------|------------|------------------|----------|
|  | <b>USD</b>      | <b>USD</b> | <b>JPY</b>      | <b>JPY</b> | <b>GBP</b>      | <b>GBP</b> | <b>Devise(s)</b> |          |
| <b>Actif</b>                                     |                 |            |                 |            |                 |            |                  |          |
| Dépôts   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Actions et valeurs assimilées                    | 12 071 742,73   | 2,42       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Titres de créances                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Titres d'OPC                                     | 150 349 362,56  | 30,13      | 9 019 889,16    | 1,81       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Contrats financiers                              | 1 598 967,72    | 0,32       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Créances   | 4 392 806,76    | 0,88       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 469 860,64      | 0,09       | 0,00             | 0,00     |
| <b>Passif</b>                                    |                 |            |                 |            |                 |            |                  |          |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Contrats financiers                              | 1 598 967,72    | 0,32       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Dettes   | 7 784 523,56    | 1,56       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Comptes financiers                               | 32 691 213,02   | 6,55       | 517 092,94      | 0,10       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                 |            |                 |            |                 |            |                  |          |
| Opérations de couverture                         | 77 356 065,21   | 15,50      | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |
| Autres opérations                                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00             | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | 30/12/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|  | 30/12/2022 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 714 400,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | ISIN         | LIBELLE            | 30/12/2022            |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>           |
| Obligations                       |              |                    | <b>0,00</b>           |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>           |
| OPC                               |              |                    | <b>140 171 310,80</b> |
|                                   | FR0000444366 | CM-AM SUST.PL.RC6D | 4 316 000,00          |
|                                   | FR0000447310 | CM-AM MICRO CAP 3D | 1 734 314,87          |
|                                   | FR0000979825 | CM-AM CAS.ISR.IC3D | 18 682 197,62         |
|                                   | FR0000984213 | CM-AM GL.EM.M.RC6D | 7 011 600,00          |
|                                   | FR0007390174 | CM-AM G.GOLD RC 6D | 8 984 311,00          |
|                                   | FR0010018192 | CM-AM ENTR.FR.RC3D | 1 833 351,34          |
|                                   | FR0010037341 | CM-AM EUR.GR.RC 6D | 5 771 160,00          |
|                                   | FR0010389254 | CM-AM MONEPL.IC 3D | 14 709 300,25         |
|                                   | FR0010925941 | CM-AM EU.DIV.RD 3D | 715 216,35            |
|                                   | FR0011631019 | CM-AM P.E.AC.RC 3D | 5 968 353,39          |
|                                   | FR0012287423 | CM-AM GL.LEA.IC3D  | 5 218 489,44          |
|                                   | FR0013266624 | CM-AM ENT.EUR.RC6D | 2 702 516,02          |
|                                   | FR0013384989 | CM-AM CONV.EU.IC3D | 2 067 827,82          |
|                                   | FR0013385010 | CM-AM SM.M.EU.IC3D | 9 447 450,47          |
|                                   | FR0013486461 | CM AM GL.SEL.IC 3D | 6 040 840,33          |
|                                   | FR0014000YR8 | CM AM GL.CLIM.IC3D | 3 309 400,95          |
|                                   | FR0014005R48 | CM AM OB.EM.F.IC3D | 4 053 429,00          |
|                                   | FR00140074R0 | CM AM G.C.ZEN IC3D | 1 401 756,32          |
|                                   | FR00140077F8 | CM AM CON.USA IC3D | 36 203 795,63         |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>           |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>140 171 310,80</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b>    | <b>31/12/2021</b>    |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                      |                      |
| Report à nouveau   | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat   | -6 822 310,84        | -2 685 093,94        |
| <b>Total</b>   | <b>-6 822 310,84</b> | <b>-2 685 093,94</b> |

|   | <b>30/12/2022</b>    | <b>31/12/2021</b>    |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>C1 PART CAPIES</b>   |                      |                      |
| <b>Affectation</b>  |                      |                      |
| Distribution  | 0,00                 | 0,00                 |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Capitalisation  | -6 822 310,84        | -2 685 093,94        |
| <b>Total</b>  | <b>-6 822 310,84</b> | <b>-2 685 093,94</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                      |                      |
| Nombre de titres  | 0                    | 0                    |
| Distribution unitaire   | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                      |                      |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Provenant de l'exercice   | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00                 | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00                 | 0,00                 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|--|---|----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021           |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | 18 036 229,60                               | 19 741 210,19        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00                 |
| <b>Total</b>   | <b>18 036 229,60</b>                        | <b>19 741 210,19</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|--|---|----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021           |
| <b>C1 PART CAPIES</b>  |   |                      |
| <b>Affectation</b>   |   |                      |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                 |
| Capitalisation   | 18 036 229,60                               | 19 741 210,19        |
| <b>Total</b>   | <b>18 036 229,60</b>                        | <b>19 741 210,19</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                      |
| Nombre de titres   | 0   | 0                    |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                 |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part            | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|-----------------|----------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C PART CAPI C   | 83 100 924,82  | 6 175 238,906    | 13,45                            | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,10   |
| 31/12/2019 | C PART CAPI C   | 119 663 554,27 | 7 198 376,718    | 16,62                            | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,09  |
| 31/12/2020 | C PART CAPI C   | 150 649 319,61 | 8 547 275,368    | 17,62                            | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,74  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI ES | 212 954 855,21 | 10 268 376,830   | 20,73                            | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,66  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI ES | 499 004 025,53 | 29 936 057,046   | 16,66                            | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,37  |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | <b>En quantité</b> | <b>En montant</b> |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPIES   |                    |                   |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 20 506 414,172000  | 349 090 749,40    |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -838 733,956000    | -14 795 064,31    |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 19 667 680,216000  | 334 295 685,09    |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 29 936 057,046000  |                   |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| C1 PART CAPIES   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription r troced es              | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat r troced es                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0010611939 C1 PART CAPI ES                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 1,60              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 3 223 657,98      |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 614 212,90        |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b>    |
|---------------------------------|-------------------------------|----------------------|
| Créances                        | Dépôts de garantie            | 7 118 935,06         |
| Créances                        | Frais de gestion rétrocédés   | 85 317,22            |
| Créances                        | SRD et règlements différés    | 6 517 173,00         |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>13 721 425,28</b> |
| Dettes                          | SRD et règlements différés    | 7 784 523,56         |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 448 535,47           |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>8 233 059,03</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>5 488 366,25</b>  |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|--|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>455 899 836,41</b> | <b>91,36</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 12 071 742,73         | 2,42          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 0,00                  | 0,00          |
| TITRES OPC   | 443 828 093,68        | 88,94         |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>13 721 425,28</b>  | <b>2,75</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-8 233 059,03</b>  | <b>-1,65</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>37 615 822,87</b>  | <b>7,54</b>   |
| DISPONIBILITES   | 37 615 822,87         | 7,54          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>499 004 025,53</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière   | %<br>Actif<br>Net |
|--|--------|------------------------|-----------------------|-------------------|
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>  |        |                        | <b>12 071 742,73</b>  | <b>2,42</b>       |
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>                          |        |                        | <b>12 071 742,73</b>  | <b>2,42</b>       |
| <b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de<br/>Sous.)</b> |        |                        | <b>12 071 742,73</b>  | <b>2,42</b>       |
| <b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>   |        |                        | <b>12 071 742,73</b>  | <b>2,42</b>       |
| US02079K3059 ALPHABET CL.A   | USD    | 30 000                 | 2 472 698,40          | 0,50              |
| US0378331005 APPLE   | USD    | 38 900                 | 4 721 637,63          | 0,95              |
| US5949181045 MICROSOFT   | USD    | 11 000                 | 2 464 402,82          | 0,49              |
| US8725901040 T-MOBILE US   | USD    | 18 450                 | 2 413 003,88          | 0,48              |
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |        |                        | <b>443 828 093,68</b> | <b>88,94</b>      |
| <b>TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de<br/>l'UE</b>          |        |                        | <b>1 734 314,87</b>   | <b>0,35</b>       |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                        | <b>1 734 314,87</b>   | <b>0,35</b>       |
| FR0000447310 CM-AM MICRO CAP (C)   | EUR    | 203 797,282            | 1 734 314,87          | 0,35              |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>   |        |                        | <b>442 093 778,81</b> | <b>88,59</b>      |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                        | <b>270 949 035,26</b> | <b>54,29</b>      |
| FR0000444366 CM-AM SUSTAINABLE PLANET (RC)   | EUR    | 400 000                | 4 316 000,00          | 0,86              |
| FR0000979825 CM-AM CASH ISR (IC)   | EUR    | 37                     | 18 682 197,62         | 3,74              |
| FR0000984213 CM-AM GLOB.EMERG.MKTS RC SI.6D  | EUR    | 24 000                 | 7 011 600,00          | 1,41              |
| FR0007390174 CM-AM GLOBAL GOLD (RC)  | EUR    | 276 780,992            | 8 984 311,00          | 1,80              |
| FR0010018192 CM-AM ENTREPR.FRAN.RC FCP 3DEC  | EUR    | 838,786                | 1 833 351,34          | 0,37              |
| FR0010037341 CM-AM EUROPE GROWTH (RC)  | EUR    | 800                    | 5 771 160,00          | 1,16              |
| FR0010256404 NATIX.ACT.US GROWTH I FCP 4DEC  | USD    | 13,8331                | 4 730 710,21          | 0,95              |
| FR0010315770 LYX.MSCI WORLD UC.ETF D EUR   | EUR    | 53 800                 | 12 898 012,00         | 2,58              |
| FR0010389254 CM-AM MONEPLUS (IC)   | EUR    | 25                     | 14 709 300,25         | 2,95              |
| FR0010589325 GROUPAM.AVENIR EURO M FCP 3DEC  | EUR    | 6 868                  | 2 859 011,04          | 0,57              |
| FR0010828913 LAZARD ALPHA EUR.SRI I SI.3DEC  | EUR    | 21 553,853             | 11 291 848,05         | 2,26              |
| FR0010913624 COMGES.RENAIS.EUROPE I SI.4DEC  | EUR    | 42 300                 | 9 525 960,00          | 1,91              |
| FR0010925941 CM-AM EUROPE DIVIDENDES (RD)  | EUR    | 613,188                | 715 216,35            | 0,14              |
| FR0011049923 CAP WEST PARTNERS FCP   | EUR    | 2 705                  | 5 532 617,65          | 1,11              |
| FR0011274984 GEMEQUITY I SI.3DEC   | EUR    | 67 609,588             | 12 020 984,75         | 2,41              |

| Désignation des valeurs                        | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière   | %<br>Actif<br>Net |
|--|--------|------------------------|-----------------------|-------------------|
| FR0011550177 BNPP EASY S&P 500 UC.USD C ETF    | USD    | 2 991 000              | 41 670 865,15         | 8,35              |
| FR0011631019 CM-AM PME-ETI ACTIONS (RC)        | EUR    | 34 823,23              | 5 968 353,39          | 1,20              |
| FR0011896471 MANSARTIS ZONE EURO ISR I 3DEC    | EUR    | 5 631,545              | 7 525 602,53          | 1,51              |
| FR0012287423 CM-AM GLOBAL LEADERS (IC)         | EUR    | 25,731                 | 5 218 489,44          | 1,05              |
| FR0013079753 BEST BUSIN.MOD.SRI IPD SI.4DEC    | EUR    | 38 122,4261            | 8 486 814,50          | 1,70              |
| FR0013266624 CM-AM ENTREP.EUROPE RC SI.6DEC    | EUR    | 27 347,865             | 2 702 516,02          | 0,54              |
| FR0013289535 BDL CONVIC.PART I FCP 3DEC        | EUR    | 10 231,253             | 12 067 353,66         | 2,42              |
| FR0013384989 CM-AM CONVICTIONS EURO (IC)       | EUR    | 115 779,833            | 2 067 827,82          | 0,41              |
| FR0013385010 CM-AM SMALL & MIDCAP EURO (IC)    | EUR    | 310 057,449            | 9 447 450,47          | 1,89              |
| FR0013446812 M CLIMATE SOLUTIONS C FCP 2DEC    | EUR    | 10 965,1               | 3 902 259,79          | 0,78              |
| FR0013486461 CM-AM GLOBAL SELECTION SRI (IC)   | EUR    | 53,673                 | 6 040 840,33          | 1,21              |
| FR0014000YR8 CM-AM GLOBAL CLIMATE CHANGE (IC)  | EUR    | 39,161                 | 3 309 400,95          | 0,66              |
| FR0014005R48 CM-AM OBJECTIF EMPLOI FRANCE (IC) | EUR    | 45                     | 4 053 429,00          | 0,81              |
| FR00140074R0 CM-AM GLOBAL CITY ZEN (IC)        | EUR    | 16                     | 1 401 756,32          | 0,28              |
| FR00140077F8 CM-AM CONVICTIONS USA (IC)        | EUR    | 408,981                | 36 203 795,63         | 7,26              |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                           |        |                        | <b>35 965 636,90</b>  | <b>7,21</b>       |
| IE00B40B8R38 ISHS CON STA USD-AC               | USD    | 240 000                | 1 763 370,55          | 0,35              |
| IE00B4JNQZ49 ISHS SP 500 FIN.SECT.UCITS ETF    | USD    | 894 680                | 8 065 450,98          | 1,62              |
| IE00B8DDPY03 POL US USD-INSTL-AC               | USD    | 221 521,655            | 6 241 387,37          | 1,25              |
| IE00BF92LR56 OS.ESG L.CA.S.B.C.US S.U.E.USD    | USD    | 152 510                | 14 559 294,60         | 2,92              |
| IE00BQT3WG13 ISH MSCI CHI USD-AC               | USD    | 1 192 000              | 5 336 133,40          | 1,07              |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>                        |        |                        | <b>135 179 106,65</b> | <b>27,09</b>      |
| LU0080998981 PIC.JAP.EQ.SELEC.CL.I JPY 5DEC    | JPY    | 34 775,64501           | 5 524 850,24          | 1,11              |
| LU0234572450 GS EM.MKT EQ.PTF CL.I USD C.3D    | USD    | 239 683,562            | 4 276 664,98          | 0,86              |
| LU0308864965 MAIN.T.E.ID.F.CL.C.E.CAP.2 DEC    | EUR    | 31 644                 | 2 222 674,56          | 0,45              |
| LU0318939179 FIDEL.FDS AMER.FD Y ACC USD 2D    | USD    | 1 512 459,83           | 39 434 587,19         | 7,90              |
| LU0354030511 WELL.US LARG.CAP GR.I USD C.3D    | USD    | 18 000                 | 5 665 094,12          | 1,14              |
| LU0360484686 MISF US ADVANTAGE FD CL.Z CAP.    | USD    | 86 425                 | 6 600 255,73          | 1,32              |
| LU0607514808 INVESCO JAPAN.EQ.ADV.CL.C C.3D    | JPY    | 75 436,15              | 3 495 038,92          | 0,70              |
| LU0823414809 PARV.ENERGY INNOVATORS I C.3D     | EUR    | 1 626,943              | 1 378 720,31          | 0,28              |
| LU0870552998 DNCA SRI EUROPE GROWTH I 4DEC     | EUR    | 32 786,0652            | 9 077 150,01          | 1,82              |

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur<br>boursière  | %<br>Actif<br>Net |
|--|--------|------------------------|----------------------|-------------------|
| LU1429558577 LOOM.SAYL.US GR.EQ.S A USD 3D                           | USD    | 28 000                 | 4 761 137,84         | 0,95              |
| LU1506569661 DIGITAL F.STARS E.-CL.I CAP 3D                          | EUR    | 31 200                 | 4 612 920,00         | 0,92              |
| LU1529781541 AXA WLD F.FR.ROB.I CAP USD C3D                          | USD    | 22 259,474             | 3 838 041,12         | 0,77              |
| LU1615092217 BNPP M.W.S.S-S.PAB 5 CAP.C.EUR                          | EUR    | 909 660                | 14 481 059,47        | 2,90              |
| LU1681039134 AM.JPX NIK.400 U.E.D.HED.EUR C                          | EUR    | 35 000                 | 6 453 114,50         | 1,29              |
| LU1681043599 AM.MSCI WORLD UCITS ETF EUR C                           | EUR    | 4 200                  | 1 575 792,96         | 0,32              |
| LU2051090053 THEAM QU.EUR.TARG.PREM.I CAP4D                          | EUR    | 187 698,0121           | 18 375 635,38        | 3,68              |
| LU2145463027 ROB C G SM E E IC USD C.                                | USD    | 62 641,2651            | 3 406 369,32         | 0,68              |
| <b>TOTAL Contrats financiers</b>                                     |        |                        | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>       |
| <b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>                 |        |                        | <b>93 500,00</b>     | <b>0,02</b>       |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>                              |        |                        | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>       |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                        | <b>1 057 900,22</b>  | <b>0,21</b>       |
| MARF.EUR Appels marge futures  | EUR    | -541 067,5             | -541 067,50          | -0,11             |
| MARF.USD Appels marge futures  | USD    | 1 711 615              | 1 598 967,72         | 0,32              |
| <b>TOTAL AUTRES PAYS</b>   |        |                        | <b>-1 057 900,22</b> | <b>-0,21</b>      |
| DMXXH3F00001 Mini DJIA-C 0323  | USD    | 64                     | -226 591,62          | -0,05             |
| ECXXH3F00002 EURUSD-CME 0323   | USD    | -616                   | -360 089,21          | -0,07             |
| ESXXH3F00002 Mini SP500- 0323  | USD    | 204                    | -1 012 286,89        | -0,20             |
| FESBH3F00002 STXE Bank-E 0323  | EUR    | 4 319                  | 680 242,50           | 0,14              |
| FESXH3F00002 STX50E-EUX 0323   | EUR    | 95                     | -139 175,00          | -0,03             |
| <b>TOTAL Marge sur options</b>                                       |        |                        | <b>93 500,00</b>     | <b>0,02</b>       |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                        | <b>93 500,00</b>     | <b>0,02</b>       |
| MARO.EUR Appels marge options  | EUR    | 93 500                 | 93 500,00            | 0,02              |
| <b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>                       |        |                        | <b>-93 500,00</b>    | <b>-0,02</b>      |
| <b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b> |        |                        | <b>-93 500,00</b>    | <b>-0,02</b>      |
| <b>TOTAL AUTRES PAYS</b>   |        |                        | <b>-93 500,00</b>    | <b>-0,02</b>      |
| OVS2G3C00001 OVS2/0223/CALL/40.                                      | EUR    | 2 200                  | -93 500,00           | -0,02             |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



**CM AM ACTIONS MONDE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**

**CM AM ACTIONS MONDE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM ACTIONS MONDE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



CM AM ACTIONS MONDE

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



CM AM ACTIONS MONDE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2023.04.17 17:54:55 +0200



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM OBLI COURT TERME

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCP

## ● **L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BARCLAYS EURO AGGREGATE 1-3 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

## ● **Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le processus de gestion repose tout d'abord sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 %) , aux instruments de titrisation (30 %) aux instruments de la zone euro (200 %). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 3

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Le début d'exercice a été assez actif sur les marchés avec les différentes données macroéconomiques, délaissant les craintes concernant le variant Omicron pour se focaliser sur la reprise de l'économie mondiale. En effet, en janvier, l'évolution de la croissance ainsi que de l'inflation mettaient les marchés sous pression et les banquiers centraux étaient obligés de prendre des mesures pour éviter que l'inflation ne vienne enrayer la croissance mondiale. De plus, l'évolution du prix des matières premières ne calmait pas les marchés, le pétrole progressant de 10 à 15% en janvier et entraînant le reste des matières premières à la hausse. Le marché subissait alors les prémices d'un fort mouvement haussier taux avec des investisseurs anticipant une remontée des taux directeurs plus rapide que prévu. Cela entraînait le bund 10 ans en territoire positif à la fin janvier et Christine Lagarde réajustait le programme de rachat (fin du PEPP en mars et réduction de l'APP) lors de réunion de début février. Cependant, à partir de mi-février, nous avons eu une progression des tensions entre la Russie et l'Ukraine jusqu'à l'invasion par la Russie le 24/02. Très rapidement, les états occidentaux ont répondu par un panel de sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international SWIFT, le gel des réserves de la banque centrale russe et la suspension de la certification du gazoduc Nord Stream 2. Cela a provoqué une augmentation importante des cours des matières premières (+30/35% sur le pétrole du 25/02 au 08/03) et des craintes inflationnistes. Les banques centrales ont alors pris des mesures avec la BOE et la FED augmentant leur taux directeur et la BCE indiquant un nouveau rythme concernant le programme d'achat d'actifs (€40bn d'achats en avril €30bn en mai et €20bn en juin) pour anticiper une hausse des taux après la fin des achats. Concernant le marché du Crédit, il commençait l'année à des niveaux serrés après s'être compressé tout au long de l'année 2021 grâce aux différentes mesures des banques centrales pour booster la reprise économique dans un monde post-Covid. Malgré des fondamentaux très solides, que ce soit sur l'IG ou le HY, le Crédit a souffert d'un momentum macro moins porteur et surtout, des fortes tensions sur les taux sans risque, engendrant des rendements particulièrement négatifs pour cette classe d'actif. La hausse des spreads s'est accélérée logiquement fin Février avec la guerre en Ukraine. Enfin, il est intéressant de noter la surperformance des papiers single A et AA vs BBB. Les taux souverains européens ont nettement monté en mars avec l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide et l'accélération de l'inflation, en dépit d'une inversion de tendance mi-mars avec la progression des tensions géopolitiques liées à l'Ukraine et en conséquence, les craintes sur la croissance. Le taux 10 ans allemand s'apprécie de 41 bp à 0.54% (en hausse de 80 pb sur l'un des pires trimestres historiques en termes de performance sur l'obligataire global) tandis que les spreads des pays périphériques reculent de 5 à 10 bp. Le Crédit a en partie effacé (totalement pour le High Yield) le violent mouvement de tension de février, avec un resserrement global en moyenne de 10 pb, dont 45 pb dans la catégorie High Yield et 7 pb pour l'Investment Grade. La courbe s'est fortement aplatie sur tous les segments à partir du 5 ans.

Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie. Sur le crédit, les spreads ont subi un écartement des primes de risque dans toutes les catégories de notation, notamment les crédits les moins solides. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed. L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et coeur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation

montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bp en quinze jours, mais le 10 ans allemand progresse au total de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. Dans ce contexte d'aversion au risque, le crédit a souffert terriblement, et dans une moindre mesure les spreads périphériques, l'OAT 10 ans sous-performant également d'une quinzaine de bp vs Allemagne dans un contexte de pentification de la courbe 2-10 ans allemande.

Au 3ème trimestre, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Selon nos indices Cash, les spreads de crédit se sont ainsi nettement détendus, de plus de 30 pb pour l'Investment Grade, un peu moins pour la catégorie High Yield, illustrant la prudence relative des investisseurs sur les émetteurs les moins bien notés. La BCE a désormais cessé ses achats nets tant au titre de l'APP que du PEPP. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) et de Crédit dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp BCE et FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables vs Bund sauf l'Italie (+5 bp) ainsi que l'Autriche et la Finlande (+8 bp), contrairement au Crédit qui continue de s'écarter. La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement.

Au dernier trimestre de l'exercice, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post-Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse de 75 pb de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est demeurée nettement trop élevée, ce qui a imposé à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 pbs en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a reflué de 40bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bp) et le Crédit a continué de performer. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le 10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un ralentissement. Cet environnement a continué de soutenir la dynamique positive sur le marché du

crédit avec une nouvelle compression des spreads sur les marchés cash et synthétique jusqu'à plus de 100 pb sur le High Yield témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le bund clôturant l'année à 2.56%. Aux Etats-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des Etats continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne, contrairement aux spreads de Crédit, notamment financiers, qui ont accentué leur réduction.

En terme de gestion, pendant la première moitié de l'année, nous avons conservé une position sous-pondérée en sensibilité par rapport à l'indice de référence et construit progressivement une sous-exposition sur les pays périphériques, notamment l'Italie. A partir, d'octobre nous avons réduit notre sous-sensibilité pour revenir à une position neutre par rapport au benchmark. Après le fort écartement des spreads de crédit sur la première partie de l'année, nous avons profité du ton positif pour revenir progressivement courant octobre. Nous avons privilégié les financières et quelques subordonnées à call court au profit d'agences allemandes.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à -4.27% pour la part RC, -4.27% pour la part RD, et -4.18% pour la part S par rapport à un indice à -4.97%.

#### Démarche ESG

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciaires et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developper » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FR&D) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :
- pétrole ou gaz de schiste,
  - pétrole issu de sables bitumineux,
  - pétrole lourd et extra-lourd,
  - pétrole en eau profonde,
  - pétrole extrait en Arctique,

- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

## • **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| <b>Méthode VAR</b>          |                       |                       |                     |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| <b>Levier au 31/12/2022</b> | <b>Niveau minimum</b> | <b>Niveau maximum</b> | <b>Niveau moyen</b> |
| 29%                         | 0,68%                 | 8,15%                 | 2,28%               |

### **• Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

### ● **Evènements intervenus au cours de la période**

03/05/2022 Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR

01/06/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie

01/06/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la synthèse de l'offre de gestion (Part S)

## BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>142 680 393,44</b> | <b>130 663 323,98</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>113 535 510,50</b> | <b>100 346 487,65</b> |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 113 535 510,50        | 100 346 487,65        |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>15 981 481,87</b>  | <b>27 797 521,66</b>  |
| Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé   | 15 981 481,87         | 27 797 521,66         |
| Titres de créances négociables   | 15 981 481,87         | 27 797 521,66         |
| Autres titres de créances  | 0,00                  | 0,00                  |
| Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>12 845 026,07</b>  | <b>2 519 314,67</b>   |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 12 845 026,07         | 2 519 314,67          |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres organismes non européens  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                  | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres empruntés   | 0,00                  | 0,00                  |
| Titres donnés en pension   | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>318 375,00</b>     | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 318 375,00            | 0,00                  |
| Autres opérations  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>  | <b>270 454,10</b>     | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>270 454,10</b>     | <b>0,00</b>           |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>13 509 805,29</b>  | <b>1 084 203,74</b>   |
| <b>Liquidités</b>  | <b>13 509 805,29</b>  | <b>1 084 203,74</b>   |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>156 460 652,83</b> | <b>131 747 527,72</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                       |                       |
| <b>Capital</b>   | 157 936 325,15        | 131 217 260,35        |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | 58 356,75             | 785,50                |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | -4 366 219,13         | -1 296 320,85         |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | 2 468 226,26          | 1 777 160,42          |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>156 096 689,03</b> | <b>131 698 885,42</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                       |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>318 375,00</b>     | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                  | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>318 375,00</b>     | <b>0,00</b>           |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 318 375,00            | 0,00                  |
| Autres opérations  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>  | <b>41 509,66</b>      | <b>44 782,59</b>      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>41 509,66</b>      | <b>44 782,59</b>      |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>4 079,14</b>       | <b>3 859,71</b>       |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>4 079,14</b>       | <b>3 859,71</b>       |
| <b>Emprunts</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>           |
| <b>Total du passif</b>   | <b>156 460 652,83</b> | <b>131 747 527,72</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021  |
|--|----------------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |                      |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                      |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00                 | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |                      |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                 | 0,00        |
| Autres engagements                                     |                      |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00                 | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |                      |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                      |             |
| Contrats futures                                       |                      |             |
| Taux   |                      |             |
| FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323                           | 29 833 860,00        | 0,00        |
| Total Taux   | 29 833 860,00        | 0,00        |
| Total Contrats futures                                 | 29 833 860,00        | 0,00        |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 29 833 860,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |                      |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                 | 0,00        |
| Autres engagements                                     |                      |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00                 | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>29 833 860,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|   | 30/12/2022          | 31/12/2021          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                     |                     |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 2 686,34            | 0,00                |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 2 366 077,61        | 2 589 590,66        |
| Produits sur titres de créances                                     | 2 345,60            | 0,00                |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                | 0,00                |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                | 0,00                |
| Autres produits financiers  | 0,00                | 0,00                |
| <b>TOTAL (I)</b>  | <b>2 371 109,55</b> | <b>2 589 590,66</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                     |                     |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                | 0,00                |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                | 0,00                |
| Charges sur dettes financières                                      | 5 965,73            | 12 124,89           |
| Autres charges financières  | 0,00                | 0,00                |
| <b>TOTAL (II)</b>   | <b>5 965,73</b>     | <b>12 124,89</b>    |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>2 365 143,82</b> | <b>2 577 465,77</b> |
| Autres produits (III)   | 0,00                | 0,00                |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 488 855,71          | 585 074,21          |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>1 876 288,11</b> | <b>1 992 391,56</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | 591 938,15          | -215 231,14         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                | 0,00                |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>2 468 226,26</b> | <b>1 777 160,42</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :  
Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report  
Pour les plus ou moins-values : capitalisat° et/ou distribut° et/ou report à nouv.

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | Frais de gestion fixes | Assiette  |
|----|--------------|------------------------|-----------|
| RC | FR0010289090 | 0,5382 % TTC maximum   | Actif net |
| IC | FR0012172286 | 0,27 % TTC maximum     | Actif net |
| S  | FR0013295391 | 0,5 % TTC maximum      | Actif net |
| RD | FR0013529427 | 0,5382 % TTC maximum   | Actif net |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirects |
|----|--------------|----------------------------|
| RC | FR0010289090 | Néant                      |
| IC | FR0012172286 | Néant                      |
| S  | FR0013295391 | Néant                      |
| RD | FR0013529427 | Néant                      |

- **Commission de surperformance**

**Part FR0010289090 RC**

Néant

**Part FR0012172286 IC**

Néant

**Part FR0013295391 S**

Néant

**Part FR0013529427 RD**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

## • **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### • **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### • **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

### • **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### • **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### • **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

### • **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

### • **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### • **Titres de créances négociables :**

• Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Néant

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## • Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>131 698 885,42</b> | <b>174 485 214,24</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 47 141 503,18         | 5 993 589,59          |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -17 154 279,46        | -47 799 050,13        |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 4 353,33              | 92 871,31             |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -2 918 135,73         | -1 506 114,43         |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 156 030,00            | 0,00                  |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -610 000,00           | 0,00                  |
| Frais de transaction   | -2 640,26             | -627,14               |
| Différences de change  | -175,45               | -261,07               |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -3 710 717,93         | -1 515 092,12         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | -6 289 224,97         | -2 578 507,04         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | -2 578 507,04         | -1 063 414,92         |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | -318 375,00           | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | -318 375,00           | 0,00                  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | -66 047,17            | -44 036,39            |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 1 876 288,11          | 1 992 391,56          |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments  | -0,01                 | 0,00                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>156 096 689,03</b> | <b>131 698 885,42</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|  | Montant               | %            |
|--|-----------------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>   |                       |              |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                     |                       |              |
| Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé                | 87 723 580,78         | 56,20        |
| Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé | 7 162 987,24          | 4,59         |
| Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé                   | 2 523 026,38          | 1,62         |
| Titres subordonnés (TSR - TSDI)  | 16 125 916,10         | 10,33        |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>                               | <b>113 535 510,50</b> | <b>72,73</b> |
| <b>Titres de créances</b>  |                       |              |
| Bons du Trésor   | 14 985 134,00         | 9,60         |
| Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires   | 996 347,87            | 0,64         |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>  | <b>15 981 481,87</b>  | <b>10,24</b> |
| <b>Operations contractuelles a l'achat</b>                                   |                       |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>                             | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>PASSIF</b>  |                       |              |
| <b>Cessions</b>  |                       |              |
| <b>TOTAL Cessions</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>Operations contractuelles a la vente</b>                                  |                       |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>                            | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>HORS BILAN</b>  |                       |              |
| <b>Opérations de couverture</b>  |                       |              |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>  | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>  |
| <b>Autres opérations</b>   |                       |              |
| Taux   | 29 833 860,00         | 19,11        |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>   | <b>29 833 860,00</b>  | <b>19,11</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe      | %     | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------|----------------|-------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                      |                |       |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                            | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 105 637 405,09 | 67,67 | 0,00          | 0,00 | 7 898 105,41   | 5,06 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                | 14 246 649,50  | 9,13  | 0,00          | 0,00 | 1 734 832,37   | 1,11 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00           | 0,00  | 13 509 805,29 | 8,65 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |                |       |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00           | 0,00  | 4 079,14      | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |                |       |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture          | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                 | 29 833 860,00  | 19,11 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | 0-3 mois      | %    | ]3 mois - 1 an] | %     | ]1 - 3 ans]   | %     | ]3 - 5 ans]   | %    | > 5 ans      | %    |
|-----------------------------------|---------------|------|-----------------|-------|---------------|-------|---------------|------|--------------|------|
| <b>Actif</b>                      |               |      |                 |       |               |       |               |      |              |      |
| Dépôts                            | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 5 638 728,44  | 3,61 | 31 935 169,30   | 20,46 | 58 940 355,36 | 37,76 | 11 809 700,94 | 7,57 | 5 211 556,46 | 3,34 |
| Titres de créances                | 4 752 625,75  | 3,04 | 4 898 330,07    | 3,14  | 6 330 526,05  | 4,06  | 0,00          | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Comptes financiers                | 13 509 805,29 | 8,65 | 0,00            | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |               |      |                 |       |               |       |               |      |              |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Comptes financiers                | 4 079,14      | 0,00 | 0,00            | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |               |      |                 |       |               |       |               |      |              |      |
| Opérations de couverture          | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00         | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00  | 29 833 860,00 | 19,11 | 0,00          | 0,00 | 0,00         | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|  | <b>Devise 1</b> | <b>%</b>   | <b>Devise 2</b> | <b>%</b>   | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)</b>  | <b>%</b> |
|--|-----------------|------------|-----------------|------------|-----------------|----------|------------------|----------|
|  | <b>USD</b>      | <b>USD</b> | <b>GBP</b>      | <b>GBP</b> |                 |          | <b>Devise(s)</b> |          |
| <b>Actif</b>                                     |                 |            |                 |            |                 |          |                  |          |
| Dépôts   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Actions et valeurs assimilées                    | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Titres de créances                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Titres d'OPC                                     | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Créances   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| <b>Passif</b>                                    |                 |            |                 |            |                 |          |                  |          |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Dettes   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Comptes financiers                               | 3 539,53        | 0,00       | 539,61          | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                 |            |                 |            |                 |          |                  |          |
| Opérations de couverture                         | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Autres opérations                                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>    |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|----------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>          |
| Obligations                       |              |                    | <b>3 109 718,23</b>  |
|                                   | XS1069549761 | BFCM 3%210524      | 3 109 718,23         |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>          |
| OPC                               |              |                    | <b>12 845 026,07</b> |
|                                   | FR0000009987 | UNION + SI.3DEC    | 5 003 040,78         |
|                                   | FR0007033477 | CM-AM INST.ST RC6D | 5 497 209,22         |
|                                   | FR0010941328 | CM-AM OBLI ISR 3D  | 105 289,70           |
|                                   | FR0011153378 | CM-AM INFLAT.RC 6D | 2 239 486,37         |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>          |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>15 954 744,30</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b>   | <b>31/12/2021</b>   |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                     |                     |
| Report à nouveau   | 58 356,75           | 785,50              |
| Résultat   | 2 468 226,26        | 1 777 160,42        |
| <b>Total</b>   | <b>2 526 583,01</b> | <b>1 777 945,92</b> |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>A1 PART CAPI IC</b>  |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 0,00              | 0,00              |
| <b>Total</b>  | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

|   | <b>30/12/2022</b>   | <b>31/12/2021</b>   |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>  |                     |                     |
| <b>Affectation</b>  |                     |                     |
| Distribution  | 0,00                | 0,00                |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                | 0,00                |
| Capitalisation  | 1 627 053,77        | 1 555 474,52        |
| <b>Total</b>  | <b>1 627 053,77</b> | <b>1 555 474,52</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                     |                     |
| Nombre de titres  | 0                   | 0                   |
| Distribution unitaire   | 0,00                | 0,00                |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                     |                     |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>         |
| Provenant de l'exercice   | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00                | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00                | 0,00                |

|   | 30/12/2022        | 31/12/2021       |
|---|-------------------|------------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>   |                   |                  |
| <b>Affectation</b>  |                   |                  |
| Distribution  | 0,00              | 0,00             |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00             |
| Capitalisation  | 714 742,18        | 85 121,80        |
| <b>Total</b>  | <b>714 742,18</b> | <b>85 121,80</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                  |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00             |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                  |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>      |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00             |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00             |

|   | 30/12/2022        | 31/12/2021        |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>  |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 107 936,70        | 68 139,59         |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 76 850,36         | 69 210,01         |
| Capitalisation  | 0,00              | 0,00              |
| <b>Total</b>  | <b>184 787,06</b> | <b>137 349,60</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 76 550,852        | 90 852,784        |
| Distribution unitaire   | 1,41              | 0,75              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|--|---|----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021           |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                      |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -4 366 219,13                               | -1 296 320,85        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00                 |
| <b>Total</b>   | <b>-4 366 219,13</b>                        | <b>-1 296 320,85</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |             |
|--|---|-------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021  |
| <b>A1 PART CAPI IC</b>   |   |             |
| <b>Affectation</b>   |   |             |
| Distribution   | 0,00  | 0,00        |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00        |
| Capitalisation   | 0,00  | 0,00        |
| <b>Total</b>   | <b>0,00</b>                                 | <b>0,00</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |             |
| Nombre de titres   | 0   | 0           |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00        |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|--|---|----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021           |
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |   |                      |
| <b>Affectation</b>   |   |                      |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                 |
| Capitalisation   | -2 930 247,17                               | -1 138 427,50        |
| <b>Total</b>   | <b>-2 930 247,17</b>                        | <b>-1 138 427,50</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                      |
| Nombre de titres   | 0   | 0                    |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |            |
|--|---|------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021 |
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |   |            |
| <b>Affectation</b>   |   |            |
| Distribution   | 0,00  | 0,00       |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00       |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |   |                   |
| Capitalisation   | -1 208 166,07                               | -57 975,41        |
| <b>Total</b>   | <b>-1 208 166,07</b>                        | <b>-57 975,41</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                   |
| Nombre de titres   | 0   | 0                 |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>D1 PART DIST RD</b>   |   |                   |
| <b>Affectation</b>   |   |                   |
| Distribution   | 0,00  | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00              |
| Capitalisation   | -227 805,89                                 | -99 917,94        |
| <b>Total</b>   | <b>-227 805,89</b>                          | <b>-99 917,94</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                   |
| Nombre de titres   | 76 550,852                                  | 90 852,784        |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00              |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part            | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|-----------------|----------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | A1 PART CAPI I  | 214 454,63     | 0,211            | 1 016 372,65                     | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 4 123,69  |
| 31/12/2018 | C1 PART CAPI C  | 143 161 601,04 | 533 918,279      | 268,13                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -2,79   |
| 31/12/2018 | C2 PART CAPI N  | 195 590,54     | 181,392          | 1 078,27                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -6,86   |
| 31/12/2018 | C3 PART CAPI S  | 10 524 531,24  | 39 208,854       | 268,42                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -2,52   |
| 31/12/2019 | A1 PART CAPI I  | 215 714,41     | 0,211            | 1 022 343,17                     | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -10 478,19  |
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C  | 126 398 476,62 | 469 819,020      | 269,03                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -3,43   |
| 31/12/2019 | C2 PART CAPI N  | 197 034,83     | 181,392          | 1 086,23                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -9,49   |
| 31/12/2019 | C3 PART CAPI S  | 9 396 509,21   | 34 854,139       | 269,59                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -3,16   |
| 31/12/2020 | A1 PART CAPI I  | 0,00           | 0,000            |                                  | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,00  |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C  | 154 520 861,92 | 574 279,180      | 269,06                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -1,61   |
| 31/12/2020 | C2 PART CAPI N  | 197 849,16     | 181,392          | 1 090,72                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -2,20   |
| 31/12/2020 | C3 PART CAPI S  | 8 230 342,29   | 30 494,124       | 269,89                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -1,35   |
| 31/12/2020 | D1 PART DIST D  | 11 536 160,87  | 102 227,256      | 112,84                           | 0,00  | 0,45   | 0,00                         | -0,81   |
| 31/12/2021 | A1 PART CAPI IC | 0,00           | 0,000            |                                  | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,00  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI RC | 115 659 996,67 | 432 624,696      | 267,34                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,96  |
| 31/12/2021 | C3 PART CAPI S  | 5 892 731,89   | 21 951,926       | 268,43                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,23  |
| 31/12/2021 | D1 PART DIST RD | 10 146 156,86  | 90 852,784       | 111,67                           | 0,00  | 0,75   | 0,00                         | -1,09   |
| 30/12/2022 | A1 PART CAPI IC | 0,00           | 0,000            |                                  | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,00  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI RC | 104 757 451,26 | 409 336,163      | 255,92                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -3,18   |
| 30/12/2022 | C3 PART CAPI S  | 43 211 310,24  | 167 997,857      | 257,21                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -2,93   |
| 30/12/2022 | D1 PART DIST RD | 8 127 927,53   | 76 550,852       | 106,17                           | 0,00  | 1,65   | 0,00                         | -2,97   |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | En quantité | En montant |
|--|-------------|------------|
| <b>A1 PART CAPI IC</b>   |             |            |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 0,00        | 0,00       |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | 0,00        | 0,00       |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 0,00        | 0,00       |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 0,00        |            |

|  | En quantité    | En montant     |
|--|----------------|----------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |                |                |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 27 959,578000  | 7 215 789,50   |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -51 248,111000 | -13 355 151,79 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | -23 288,533000 | -6 139 362,29  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 409 336,163000 |                |

|  | En quantité    | En montant    |
|--|----------------|---------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |                |               |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 154 729,025000 | 39 923 469,36 |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -8 683,094000  | -2 257 018,70 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 146 045,931000 | 37 666 450,66 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 167 997,857000 |               |

|  | En quantité    | En montant    |
|--|----------------|---------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>   |                |               |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 20,920000      | 2 244,32      |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -14 322,852000 | -1 542 108,97 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | -14 301,932000 | -1 539 864,65 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 76 550,852000  |               |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>A1 PART CAPI IC</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription r troced es              | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat r troced es                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 1 139,55          |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 1 139,55          |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 1 139,55          |
| Montant des commissions de souscription r troced es              | 1 139,55          |
| Montant des commissions de rachat r troced es                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription r troced es              | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat r troced es                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>                                       |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 5,71              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| D1 PART DIST RD  |                   |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 5,71              |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 5,71              |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 5,71              |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0012172286 A1 PART CAPI IC                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,00              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 0,00              |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0010289090 C1 PART CAPI RC                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,40              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 431 500,89        |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0013295391 C3 PART CAPI S                                |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,30              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 20 671,14         |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0013529427 D1 PART DIST RD                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,40              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 36 683,68         |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Coupons et dividendes         | 2 625,00          |
| Créances                        | Dépôts de garantie            | 267 829,10        |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>270 454,10</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 41 509,66         |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>41 509,66</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>228 944,44</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR            | % Actif Net   |
|--|-----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>142 362 018,44</b> | <b>91,21</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                  | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 113 535 510,50        | 72,74         |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 15 981 481,87         | 10,24         |
| TITRES OPC   | 12 845 026,07         | 8,23          |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                  | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                  | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>270 454,10</b>     | <b>0,17</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-41 509,66</b>     | <b>-0,03</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                  | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                  | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>13 505 726,15</b>  | <b>8,65</b>   |
| DISPONIBILITES   | 13 505 726,15         | 8,65          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                  | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                  | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                  | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                  | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>156 096 689,03</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs   | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|-----------------------|----------------|
| <b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>                                       |            |            |        |                        |       | <b>113 535 510,50</b> | <b>72,73</b>   |
| <b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |       | <b>113 535 510,50</b> | <b>72,73</b>   |
| <b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>              |            |            |        |                        |       | <b>87 723 580,78</b>  | <b>56,19</b>   |
| <b>TOTAL AUSTRALIE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>715 220,30</b>     | <b>0,46</b>    |
| XS0907606379 AMCOR 2,75%13-220323   | 22/03/2013 | 22/03/2023 | EUR    | 700                    | 2,75  | 715 220,30            | 0,46           |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>1 647 729,92</b>   | <b>1,06</b>    |
| BE0002631126 KBC GROUP 1,125%19-250124  | 25/01/2019 | 25/01/2024 | EUR    | 4                      | 1,125 | 396 464,77            | 0,25           |
| BE6257983286 APETRA 3,125%13-250923   | 25/09/2013 | 25/09/2023 | EUR    | 7                      | 3,125 | 704 173,15            | 0,46           |
| EU000A3KNYF7 EUROPEAN UNION 04032026  | 22/03/2021 | 04/03/2026 | EUR    | 600                    |       | 547 092,00            | 0,35           |
| <b>TOTAL CANADA</b>   |            |            |        |                        |       | <b>4 952 016,99</b>   | <b>3,17</b>    |
| XS0953580981 PROV.DE QUEBEC 2,25%13-170723  | 17/07/2013 | 17/07/2023 | EUR    | 3 000                  | 2,25  | 3 022 138,36          | 1,93           |
| XS1985806600 TORONTO DOMINION B 0,375%19-24   | 25/04/2019 | 25/04/2024 | EUR    | 2 000                  | 0,375 | 1 929 878,63          | 1,24           |
| <b>TOTAL SUISSE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>1 649 144,04</b>   | <b>1,06</b>    |
| CH1142231682 UBS GROUP BONDS 03112026   | 03/11/2021 | 03/11/2026 | EUR    | 325                    |       | 289 028,29            | 0,19           |
| CH1168499791 UBS GROUP TV22-210325  | 21/03/2022 | 21/03/2025 | EUR    | 376                    |       | 364 802,87            | 0,23           |
| XS1400224546 EUROFIMA 1/4%16-250423 EMTN  | 25/04/2016 | 25/04/2023 | EUR    | 1 000                  | 0,25  | 995 312,88            | 0,64           |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>18 789 737,46</b>  | <b>12,04</b>   |
| DE000A168Y22 KRED WIEDERAUFBAU 0,375%16-23  | 14/01/2016 | 15/03/2023 | EUR    | 3 000                  | 0,375 | 3 000 481,64          | 1,92           |
| DE000A1R07S9 KRED WIEDERAUFBAU 2,125%13-23  | 03/09/2013 | 15/08/2023 | EUR    | 8 900                  | 2,125 | 8 945 558,25          | 5,72           |
| DE000A30VQA4 VONOVIA SE 0%12042027  | 12/10/2022 | 23/05/2027 | EUR    | 3                      | 4,75  | 297 718,68            | 0,19           |
| DE000A3MP7J5 KRED WIEDERAUFBAU 0,125%22-25  | 01/03/2022 | 30/06/2025 | EUR    | 680                    | 0,125 | 635 059,08            | 0,41           |
| DE000A3MQNN9 LEG IMMOBILIEN SE OBL 0,375%22-  | 17/01/2022 | 17/01/2026 | EUR    | 5                      | 0,375 | 439 678,08            | 0,28           |
| 1701 DE000CZ40N04 COMMERZBANK 0,625%19-   | 28/05/2019 | 28/08/2024 | EUR    | 2 000                  | 0,625 | 1 912 483,56          | 1,23           |
| 280824MTN   |            |            |        |                        |       |                       |                |
| XS1026109204 FRESENIUS SE 4%14-010224   | 11/02/2014 | 01/02/2024 | EUR    | 400                    | 4,00  | 407 647,56            | 0,26           |
| XS1615677280 LANDW RENTENBANK 0,625%17-0527   | 18/05/2017 | 18/05/2027 | EUR    | 1 000                  | 0,625 | 904 558,36            | 0,58           |
| XS2051667181 CONTINENTAL AG0923   | 12/09/2019 | 12/09/2023 | EUR    | 550                    |       | 539 429,00            | 0,35           |
| XS2264712436 CLEARSTREAM FRA 0%20-011225  | 01/12/2020 | 01/12/2025 | EUR    | 7                      |       | 632 975,00            | 0,41           |
| XS2282094494 VOLKSWAGEN LEASING 0,25%21-26  | 12/01/2021 | 12/01/2026 | EUR    | 1 000                  | 0,25  | 885 178,36            | 0,57           |
| XS2443921056 INFINEON TECHNOLOG 0,625%22-25   | 17/02/2022 | 17/02/2025 | EUR    | 2                      | 0,625 | 188 969,89            | 0,12           |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>7 541 004,47</b>   | <b>4,83</b>    |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|----------------------|----------------|
| ES0000012G91 ESPAGNE 0%20-310126            | 15/10/2020 | 31/01/2026 | EUR    | 2 000                  |       | 1 821 920,00         | 1,17           |
| XS1201001572 BCO SANTANDER 2,5%15-25        | 18/03/2015 | 18/03/2025 | EUR    | 10                     | 2,50  | 995 941,51           | 0,64           |
| XS1752476538 CAIXABANK 0,75%18-180423       | 18/01/2018 | 18/04/2023 | EUR    | 20                     | 0,75  | 2 001 904,93         | 1,28           |
| XS1956025651 SANTANDER CONS 1%19-270224     | 27/02/2019 | 27/02/2024 | EUR    | 10                     | 1,00  | 981 493,15           | 0,63           |
| XS1991397545 BANCO SABADELL 1,75%19-100524  | 10/05/2019 | 10/05/2024 | EUR    | 6                      | 1,75  | 583 812,57           | 0,37           |
| XS2436160779 BANCO SANTANDER TV22-260125    | 26/01/2022 | 26/01/2025 | EUR    | 10                     |       | 964 016,99           | 0,62           |
| XS2455392584 BANCO SABADELL TV22-240326     | 24/03/2022 | 24/03/2026 | EUR    | 2                      | 2,625 | 191 915,32           | 0,12           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                         |            |            |        |                        |       | <b>24 511 925,37</b> | <b>15,69</b>   |
| FR0010466938 OAT 4,25%07-25102023           | 03/05/2007 | 25/10/2023 | EUR    | 2 700 000              | 4,25  | 2 754 622,85         | 1,75           |
| FR0010804500 ORANO 4,875%09-230924 EMTN     | 23/09/2009 | 23/09/2024 | EUR    | 20                     | 4,875 | 1 038 983,29         | 0,67           |
| FR0011559145 CREDIT AGRICOLE 3,39%13-181023 | 18/10/2013 | 18/10/2023 | EUR    | 1 000 000              | 3,39  | 1 007 793,21         | 0,65           |
| FR0013201084 VERITAS 1,25%16-070923 STD AL  | 07/09/2016 | 07/09/2023 | EUR    | 10                     | 1,25  | 1 001 191,10         | 0,64           |
| FR0013264066 PLASTIC OMNIUM 1,25%17-260624  | 26/06/2017 | 26/06/2024 | EUR    | 10                     | 1,25  | 949 151,10           | 0,61           |
| FR0013286838 BNQ POSTALE 1%17-161024 EMTN   | 16/10/2017 | 16/10/2024 | EUR    | 8                      | 1,00  | 763 843,51           | 0,49           |
| FR0013312493 BPCE 0,875%18-310124           | 31/01/2018 | 31/01/2024 | EUR    | 5                      | 0,875 | 491 209,38           | 0,31           |
| FR0013323722 HSBC 0,6%18-200323             | 20/03/2018 | 20/03/2023 | EUR    | 15                     | 0,60  | 1 502 476,03         | 0,96           |
| FR0013403441 SOCIETE GENERALE 1,25%19-0224  | 15/02/2019 | 15/02/2024 | EUR    | 5                      | 1,25  | 493 783,70           | 0,32           |
| FR0013508686 LA POSTE 0,625%20-211026       | 21/04/2020 | 21/10/2026 | EUR    | 8                      | 0,625 | 712 781,70           | 0,46           |
| FR0013509726 BPCE 0,625%20-280425           | 28/04/2020 | 28/04/2025 | EUR    | 10                     | 0,625 | 937 480,82           | 0,60           |
| FR0013512381 KERING 0,25%20-130523          | 13/05/2020 | 13/05/2023 | EUR    | 3                      | 0,25  | 298 544,88           | 0,19           |
| FR0013516051 ESSILORLUXOTT 0,25%20-050124   | 05/06/2020 | 05/01/2024 | EUR    | 10                     | 0,25  | 975 566,30           | 0,62           |
| FR0014001N46 OAT 0,00%21-250224             | 21/01/2021 | 25/02/2024 | EUR    | 400 000                |       | 387 412,00           | 0,25           |
| FR0014002G44 SAFRAN 0,125%21-160326         | 16/03/2021 | 16/03/2026 | EUR    | 7                      | 0,125 | 629 946,40           | 0,40           |
| FR0014003Z81 CARREFOUR BQUE 0,107%21-140625 | 14/06/2021 | 14/06/2025 | EUR    | 14                     | 0,107 | 1 284 703,13         | 0,82           |
| FR00140049Z5 ORANGE 0%21-290626             | 29/06/2021 | 29/06/2026 | EUR    | 4                      |       | 354 416,00           | 0,23           |
| FR0014007VF4 BPCE 0,375%22-020226           | 02/02/2022 | 02/02/2026 | EUR    | 4                      | 0,375 | 362 404,71           | 0,23           |
| FR0014008FH1 ARVAL SERV LEAS 0,875%22-0225  | 17/02/2022 | 17/02/2025 | EUR    | 5                      | 0,875 | 475 080,62           | 0,30           |
| FR001400A5N5 KERING 1,25%22-050525 EMTN     | 05/05/2022 | 05/05/2025 | EUR    | 3                      | 1,25  | 289 407,58           | 0,19           |
| FR001400AO22 SOCIETEGENERALE TV22-300525    | 30/05/2022 | 30/05/2025 | EUR    | 10                     |       | 977 368,90           | 0,63           |
| XS1195574881 SOC.GENERAL02,625%15-270225    | 27/02/2015 | 27/02/2025 | EUR    | 7                      | 2,625 | 698 386,16           | 0,45           |
| XS1808338542 MTN BNP PARIBAS SA 17042024    | 17/04/2018 | 17/04/2024 | EUR    | 2 500                  | 1,00  | 2 448 251,71         | 1,57           |
| XS1974787480 TOTALENERGIES SE TV19-PERP.    | 04/04/2019 | 31/12/2050 | EUR    | 1 000                  |       | 959 656,99           | 0,61           |

| Désignation des valeurs                      | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|--|------------|------------|--------|------------------------|-------|---------------------|----------------|
| XS2067135421 CREDIT AGR.0,375% 19-1025 EMTN  | 21/10/2019 | 21/10/2025 | EUR    | 20                     | 0,375 | 1 840 940,55        | 1,18           |
| XS2203995910 SODEXO 0,5% 20-170124           | 17/07/2020 | 17/01/2024 | EUR    | 700                    | 0,50  | 684 990,75          | 0,44           |
| XS2517103250 CIE DE ST GOBAIN 1,625% 0825    | 02/08/2022 | 10/08/2025 | EUR    | 2                      | 1,625 | 191 532,00          | 0,12           |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>                     |            |            |        |                        |       | <b>3 855 430,09</b> | <b>2,47</b>    |
| XS1140857316 STD CHARTERED 3,125% 14-191124  | 19/11/2014 | 19/11/2024 | EUR    | 1 500                  | 3,125 | 1 479 934,11        | 0,96           |
| XS1254428896 HSBC HOLDINGS 3% 15-300625      | 30/06/2015 | 30/06/2025 | EUR    | 1 000                  | 3,00  | 990 029,86          | 0,63           |
| XS1819575066 ROLLS-ROYCE 0,875% 18-090524    | 09/05/2018 | 09/05/2024 | EUR    | 600                    | 0,875 | 569 195,67          | 0,36           |
| XS2407357768 NATWEST MKTS 0,125% 21-121125   | 12/11/2021 | 12/11/2025 | EUR    | 522                    | 0,125 | 467 256,86          | 0,30           |
| XS2421006201 WESTPAC SEC 0,427% 21-141226    | 14/12/2021 | 14/12/2026 | EUR    | 400                    | 0,427 | 349 013,59          | 0,22           |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                         |            |            |        |                        |       | <b>696 031,49</b>   | <b>0,45</b>    |
| XS2337060607 CCEP FIN IRL 0% 21-060925       | 06/05/2021 | 06/09/2025 | EUR    | 763                    |       | 696 031,49          | 0,45           |
| <b>TOTAL ITALIE</b>                          |            |            |        |                        |       | <b>6 851 905,51</b> | <b>4,39</b>    |
| IT0005408080 CDP 1,5% 20-200423              | 20/04/2020 | 20/04/2023 | EUR    | 5                      | 1,50  | 504 191,37          | 0,32           |
| XS0193945655 AUTOSTRADA ITALIA 5,875% 04-24  | 09/06/2004 | 09/06/2024 | EUR    | 12                     | 5,875 | 1 268 627,34        | 0,81           |
| XS1639488771 FERROVIE STATO 1,5% 17-270625   | 28/06/2017 | 27/06/2025 | EUR    | 1 100                  | 1,50  | 1 041 951,04        | 0,67           |
| XS2017471553 UNICREDIT 1,25% 19-250625       | 25/06/2019 | 25/06/2025 | EUR    | 1 000                  |       | 963 525,34          | 0,62           |
| XS2027957815 MEDIOBANCA 1,125% 19-150725     | 15/07/2019 | 15/07/2025 | EUR    | 1 000                  | 1,125 | 939 881,37          | 0,60           |
| XS2179037697 INTESA SANPAOLO 2,125% 20-0525  | 26/05/2020 | 26/05/2025 | EUR    | 1 600                  | 2,125 | 1 553 031,45        | 1,00           |
| XS2300208928 SNAM 0% 21-150825               | 15/02/2021 | 15/08/2025 | EUR    | 640                    |       | 580 697,60          | 0,37           |
| <b>TOTAL JAPON</b>                           |            |            |        |                        |       | <b>2 422 175,02</b> | <b>1,55</b>    |
| XS2028899727 M BISHI UFJ FINL 0,339% 19-0724 | 19/07/2019 | 19/07/2024 | EUR    | 1 500                  | 0,339 | 1 435 575,49        | 0,92           |
| XS2489981485 M BISHI UFJ FINL TV22-140625    | 15/06/2022 | 14/06/2025 | EUR    | 1 000                  | 2,264 | 986 599,53          | 0,63           |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>                      |            |            |        |                        |       | <b>1 907 568,71</b> | <b>1,22</b>    |
| DE000A3LBGG1 TRATON FIN LUX 4,125% 22-221125 | 22/11/2022 | 22/11/2025 | EUR    | 6                      | 4,125 | 596 811,95          | 0,38           |
| ES0305523005 SIX FINANCE 0% 20-021225 REG-S  | 02/12/2020 | 02/12/2025 | EUR    | 9                      |       | 807 354,00          | 0,52           |
| XS2406913884 HIGHLAND HLDGS 0% 21-121123     | 11/11/2021 | 12/11/2023 | EUR    | 518                    |       | 503 402,76          | 0,32           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                        |            |            |        |                        |       | <b>5 096 001,14</b> | <b>3,26</b>    |
| XS1307369717 ENEXIS 1,5% 15-201023           | 20/10/2015 | 20/10/2023 | EUR    | 769                    | 1,50  | 763 764,79          | 0,49           |
| XS1771838494 ING GROUP 1,125% 18-140225      | 14/02/2018 | 14/02/2025 | EUR    | 10                     | 1,125 | 964 465,48          | 0,61           |
| XS2049154078 ING GROEP TV19-030925           | 03/09/2019 | 03/09/2025 | EUR    | 10                     |       | 935 044,25          | 0,60           |
| XS2413696761 ING GROEP TV21-291125           | 29/11/2021 | 29/11/2025 | EUR    | 10                     |       | 926 089,86          | 0,59           |
| XS2432293673 ENEL FIN INTL 0,25% 22-171125   | 17/01/2022 | 17/11/2025 | EUR    | 774                    | 0,25  | 703 675,84          | 0,45           |

| Désignation des valeurs   | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|---------------------|----------------|
| XS2441244535 NOV NORD FIN NL 0 75 22 310325   | 31/03/2022 | 31/03/2025 | EUR    | 222                    | 0,75  | 210 789,52          | 0,14           |
| XS2526839175 SIEMENS FIN NV 2,25%22-100325  | 08/09/2022 | 10/03/2025 | EUR    | 6                      | 2,25  | 592 171,40          | 0,38           |
| <b>TOTAL NORVEGE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>870 338,71</b>   | <b>0,56</b>    |
| XS1967582831 SPBK 1 SR-BANK 0,625%19-250324   | 25/03/2019 | 25/03/2024 | EUR    | 900                    | 0,625 | 870 338,71          | 0,56           |
| <b>TOTAL SUEDE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>2 784 177,23</b> | <b>1,78</b>    |
| XS2440678915 VOLVO TREASURY 0,625%22-140225   | 14/02/2022 | 14/02/2025 | EUR    | 452                    | 0,625 | 427 077,09          | 0,27           |
| XS2521820048 VOLVO TREASURY 2%22-190827   | 19/08/2022 | 19/08/2027 | EUR    | 243                    | 2,00  | 226 013,53          | 0,14           |
| XS2540585564 ELECTROLUX 4,125%22-051026   | 05/10/2022 | 05/10/2026 | EUR    | 1 400                  | 4,125 | 1 427 357,72        | 0,92           |
| XS2555192710 SWEDBANK3,75 %1125   | 14/11/2022 | 14/11/2025 | EUR    | 700                    | 3,75  | 703 728,89          | 0,45           |
| <b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>3 433 174,33</b> | <b>2,20</b>    |
| XS1458405898 BANK OF AMERICA 0,75%16-260723   | 26/07/2016 | 26/07/2023 | EUR    | 750                    | 0,75  | 744 508,66          | 0,48           |
| XS1560863802 BANK OF AMERICA TV17-070225  | 07/02/2017 | 07/02/2025 | EUR    | 1 000                  |       | 986 277,67          | 0,63           |
| XS2080317832 BALL 0,875%19-150324   | 18/11/2019 | 15/03/2024 | EUR    | 600                    | 0,875 | 579 491,01          | 0,37           |
| XS2116728895 FMCC 1,744%24  | 20/02/2020 | 19/07/2024 | EUR    | 600                    | 1,744 | 578 758,31          | 0,37           |
| XS2405467528 GENERAL MILLS 0,125%21-151125  | 16/11/2021 | 15/11/2025 | EUR    | 600                    | 0,125 | 544 138,68          | 0,35           |
| <b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |       | <b>7 162 987,24</b> | <b>4,59</b>    |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>1 010 061,11</b> | <b>0,65</b>    |
| DE000CZ45WX9 COMMERZBANK TV21-241123  | 24/11/2021 | 24/11/2023 | EUR    | 10                     |       | 1 010 061,11        | 0,65           |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>911 525,10</b>   | <b>0,58</b>    |
| XS2476266205 BANCO SANTANDER TV05052024   | 05/05/2022 | 05/05/2024 | EUR    | 9                      |       | 911 525,10          | 0,58           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>1 408 271,00</b> | <b>0,90</b>    |
| FR0014009EH2 L OREAL TV22-290324  | 29/03/2022 | 29/03/2024 | EUR    | 4                      |       | 403 605,11          | 0,26           |
| FR001400D0Y0 CREDIT AGRICOLE SA 4% 10/12/2026   | 12/10/2022 | 12/10/2026 | EUR    | 10                     |       | 1 004 665,89        | 0,64           |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>  |            |            |        |                        |       | <b>1 366 012,31</b> | <b>0,88</b>    |
| XS2388490802 HSBC HLDGS TV21-240926   | 24/09/2021 | 24/09/2026 | EUR    | 1 375                  |       | 1 366 012,31        | 0,88           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>   |            |            |        |                        |       | <b>2 186 591,76</b> | <b>1,40</b>    |
| DE000A3KY367 ALLIANZ FINANCE II TV21-221124   | 22/11/2021 | 22/11/2024 | EUR    | 2                      |       | 203 122,23          | 0,13           |
| XS2407911705 THER FISHS FINI TV21-181123  | 18/11/2021 | 18/11/2023 | EUR    | 1 177                  |       | 1 178 541,15        | 0,75           |
| XS2466171985 DAIM T INTL FIN TV22-061023  | 06/04/2022 | 06/10/2023 | EUR    | 8                      |       | 804 928,38          | 0,52           |
| <b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>280 525,96</b>   | <b>0,18</b>    |
| XS2439004339 PROLOGIS TV22-080224   | 08/02/2022 | 08/02/2024 | EUR    | 280                    |       | 280 525,96          | 0,18           |

| Désignation des valeurs  | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|--|------------|------------|--------|------------------------|-------|----------------------|----------------|
| <b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>  |            |            |        |                        |       | <b>2 523 026,38</b>  | <b>1,62</b>    |
| <b>TOTAL AUSTRALIE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>479 509,74</b>    | <b>0,31</b>    |
| XS2430285077 TOYOTA FIN AUST 0,064%22-0125                               | 13/01/2022 | 13/01/2025 | EUR    | 512                    |       | 479 509,74           | 0,31           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>921 180,69</b>    | <b>0,59</b>    |
| FR0011427848 OATE 0,25%13-25072024 INDX                                  | 26/02/2013 | 25/07/2024 | EUR    | 500 000                | 0,25  | 617 448,11           | 0,40           |
| FR0014007KL5 RCI BANQUE 0,5%22-140725                                    | 14/01/2022 | 14/07/2025 | EUR    | 333                    | 0,50  | 303 732,58           | 0,19           |
| <b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>1 122 335,95</b>  | <b>0,72</b>    |
| XS2441551970 GLDM SACHS GRP TV22-070225                                  | 07/02/2022 | 07/02/2025 | EUR    | 1 120                  |       | 1 122 335,95         | 0,72           |
| <b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>                             |            |            |        |                        |       | <b>16 125 916,10</b> | <b>10,33</b>   |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>1 514 054,38</b>  | <b>0,97</b>    |
| DE000DB7XJJ2 DEUTSCHE BANK 2,75%15-170225                                | 17/02/2015 | 17/02/2025 | EUR    | 1 500                  | 2,75  | 1 514 054,38         | 0,97           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>11 043 164,25</b> | <b>7,07</b>    |
| FR0011440130 MACIF 5,5%13-080323   | 08/03/2013 | 08/03/2023 | EUR    | 4                      | 5,50  | 420 550,47           | 0,27           |
| FR0011538222 BPCE 4,625%13-180723  | 18/07/2013 | 18/07/2023 | EUR    | 20                     | 4,625 | 2 058 708,77         | 1,32           |
| FR0012620367 CREDIT AGR.2,70%15-140425 TSR                               | 14/04/2015 | 14/04/2025 | EUR    | 800 000                | 2,70  | 778 882,35           | 0,50           |
| FR0013367612 EDF TV18-PERP.  | 04/10/2018 | 31/12/2050 | EUR    | 13                     |       | 1 235 601,38         | 0,79           |
| XS0867612466 SOC.GENERALE 4%13-070623 EMTN                               | 07/06/2013 | 07/06/2023 | EUR    | 15                     | 4,00  | 1 537 775,55         | 0,99           |
| XS0992293901 SOLVAY FIN.TV13-PERP.JR SUB                                 | 12/11/2013 | 31/12/2050 | EUR    | 1 000                  |       | 1 006 218,77         | 0,64           |
| XS1069549761 BFCM 3%14-210524 EMTN SUB                                   | 21/05/2014 | 21/05/2024 | EUR    | 3 070                  | 3,00  | 3 109 718,23         | 1,99           |
| XS1190632999 BNP PARIBAS 2,375%15-170225                                 | 17/02/2015 | 17/02/2025 | EUR    | 900                    | 2,375 | 895 708,73           | 0,57           |
| <b>TOTAL ITALIE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>1 558 618,15</b>  | <b>1,00</b>    |
| XS0971213201 INTESA SANPAOL 6,625%13-130923                              | 13/09/2013 | 13/09/2023 | EUR    | 1 500                  | 6,625 | 1 558 618,15         | 1,00           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>  |            |            |        |                        |       | <b>2 010 079,32</b>  | <b>1,29</b>    |
| XS0968913342 VW INTL FINANCE TV13-PERP.                                  | 04/09/2013 | 31/12/2050 | EUR    | 1 000                  | 5,125 | 1 017 259,73         | 0,65           |
| XS1933828433 TELEFONICA EUROPE TV19-PERP.                                | 14/03/2019 | 31/12/2050 | EUR    | 10                     |       | 992 819,59           | 0,64           |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>  |            |            |        |                        |       | <b>15 981 481,87</b> | <b>10,24</b>   |
| <b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |       | <b>15 981 481,87</b> | <b>10,24</b>   |
| <b>TOTAL Titres de créances négociables</b>                              |            |            |        |                        |       | <b>15 981 481,87</b> | <b>10,24</b>   |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>687 484,00</b>    | <b>0,44</b>    |
| BE0000339482 BELGIQUE 0,2%16-221023                                      | 28/04/2016 | 22/10/2023 | EUR    | 70 000 000             | 0,20  | 687 484,00           | 0,44           |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>1 734 832,37</b>  | <b>1,11</b>    |
| DE0001030542 ALLEMAGNE TV12-150423 INFLAT                                | 23/03/2012 | 15/04/2023 | EUR    | 140 000 000            | 0,10  | 1 734 832,37         | 1,11           |

| Désignation des valeurs  | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|--|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>   |            |            |        |                        |      | <b>6 630 593,45</b>  | <b>4,25</b>    |
| ES00000124W3 ESPANA 3,8%14-300424                                | 29/01/2014 | 30/04/2024 | EUR    | 300                    | 3,80 | 311 459,75           | 0,20           |
| ES0000012B62 SPAIN 0,35%18-300723                                | 17/05/2018 | 30/07/2023 | EUR    | 2 500                  | 0,35 | 2 476 013,70         | 1,59           |
| ES0000012H33 SPAIN 0%21-310524                                   | 07/01/2021 | 31/05/2024 | EUR    | 4 000                  |      | 3 843 120,00         | 2,46           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |            |            |        |                        |      | <b>996 347,87</b>    | <b>0,64</b>    |
| FR0127735837 ELIS NCP23022023                                    | 21/11/2022 | 23/02/2023 | EUR    | 1 000 000              |      | 996 347,87           | 0,64           |
| <b>TOTAL ITALIE</b>  |            |            |        |                        |      | <b>5 932 224,18</b>  | <b>3,80</b>    |
| IT0005045270 ITALY 2,5%14-011224                                 | 28/08/2014 | 01/12/2024 | EUR    | 2 200                  | 2,50 | 2 175 946,30         | 1,39           |
| IT0005325946 ITALY 0,95%18-010323                                | 01/03/2018 | 01/03/2023 | EUR    | 3 750                  | 0,95 | 3 756 277,88         | 2,41           |
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |            |            |        |                        |      | <b>12 845 026,07</b> | <b>8,23</b>    |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |            |            |        |                        |      | <b>12 845 026,07</b> | <b>8,23</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |            |            |        |                        |      | <b>12 845 026,07</b> | <b>8,23</b>    |
| FR0000009987 UNION + (IC)  |            |            | EUR    | 26,521                 |      | 5 003 040,78         | 3,21           |
| FR0007033477 CM-AM INSTIT.SH.TERM RC SI.6D                       |            |            | EUR    | 2 536,888575           |      | 5 497 209,22         | 3,52           |
| FR0010941328 CM-AM OBLI ISR (C)                                  |            |            | EUR    | 68,966                 |      | 105 289,70           | 0,07           |
| FR0011153378 CM-AM INFLATION RC SI.6DEC                          |            |            | EUR    | 19 475,488             |      | 2 239 486,37         | 1,43           |
| <b>TOTAL Contrats financiers</b>                                 |            |            |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>             |            |            |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>                          |            |            |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |            |            |        |                        |      | <b>318 375,00</b>    | <b>0,20</b>    |
| MARF.EUR Appels marge futures                                    |            |            | EUR    | 318 375                |      | 318 375,00           | 0,20           |
| <b>TOTAL AUTRES PAYS</b>   |            |            |        |                        |      | <b>-318 375,00</b>   | <b>-0,20</b>   |
| FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323                                     |            |            | EUR    | 283                    |      | -318 375,00          | -0,20          |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) *Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

| Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) *Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) *Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

| Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEWISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM OBLI COURT TERME

Identifiant d'entité juridique: 9695003YGRTV0QQ0X709

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,23/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,91/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

**Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable:** *ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité*

- la proportion d'investissement durable (*uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable*)

Le score ESG du produit financier est de 6,23/10, en amélioration de 13 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class » .

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management .Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**

| Investissements les plus importants | Secteur             | % d'actifs | Pays      |
|-------------------------------------|---------------------|------------|-----------|
| 1. KRED WIEDERAUFBAU 2,125%1        | Entité garantie par | 5,731      | ALLEMAGNE |
| 2. SPAIN 0%21-310524                | Souverains          | 2,462      | ESPAGNE   |
| 3. ITALY 0,95%18-010323             | Souverains          | 2,406      | ITALIE    |
| 4. BFCM EM 210524 3,0000%           | Banques             | 1,992      | FRANCE    |
| 5. PROV.DE QUEBEC 2,25%13-17        | Divers              | 1,936      | CANADA    |
| 6. KFW EM 150323 0,3750%            | Entité garantie par | 1,922      | ALLEMAGNE |
| 7. OAT 4,25%07-25102023             | Souverains          | 1,765      | FRANCE    |
| 8. SPAIN 0,35%18-300723             | Souverains          | 1,586      | ESPAGNE   |
| 9. MTN BNP PARIBAS SA 170420        | Banques             | 1,568      | FRANCE    |
| 10. ITALY 2,5%14-011224             | Souverains          | 1,394      | ITALIE    |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

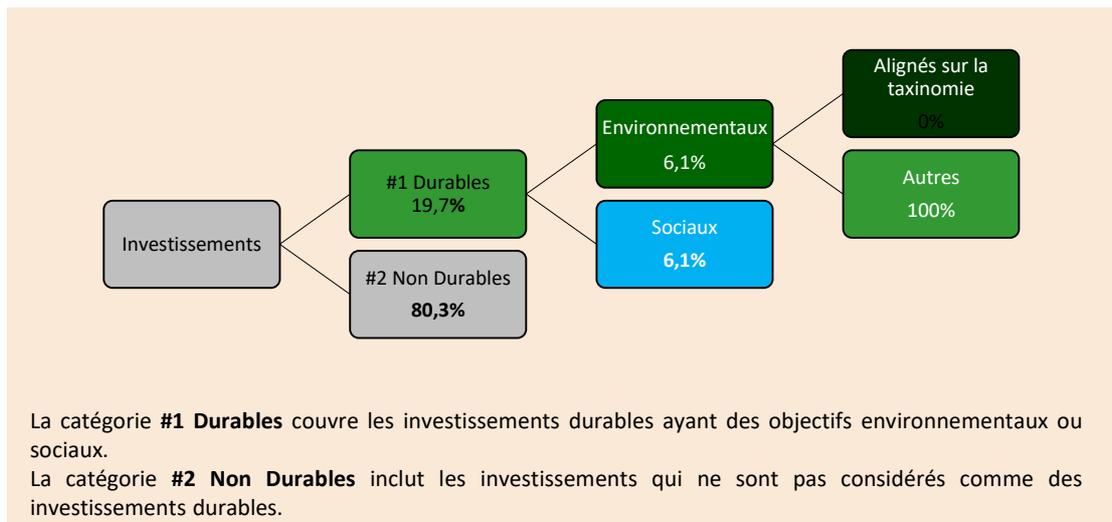
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Les énergies
- La santé
- L'immobilier



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



### 1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### ● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### ● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

N/A



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 6,1% (voir tableau allocation d'actifs).



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 6,1%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA

- En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**CM AM OBLI COURT TERME**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**

**CM AM OBLI COURT TERME**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLI COURT TERME relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



CM AM OBLI COURT TERME

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



CM AM OBLI COURT TERME

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2023.04.17 17:55:54 +0200



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM OBLI LONG TERME

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCP

## ● **L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BARCLAYS EURO AGGREGATE 5-7 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice sur la durée de placement recommandée. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

## ● **Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés.

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 %) , aux instruments de titrisation (30 %) aux instruments de la zone euro (200 %). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 10

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Le début d'exercice a été assez actif sur les marchés avec les différentes données macroéconomiques, délaissant les craintes concernant le variant Omicron pour se focaliser sur la reprise de l'économie mondiale. En effet, en janvier, l'évolution de la croissance ainsi que de l'inflation mettaient les marchés sous pression et les banquiers centraux étaient obligés de prendre des mesures pour éviter que l'inflation ne vienne enrayer la croissance mondiale. De plus, l'évolution du prix des matières premières ne calmait pas les marchés, le pétrole progressant de 10 à 15% en janvier et entraînant le reste des matières premières à la hausse. Le marché subissait alors les prémices d'un fort mouvement haussier taux avec des investisseurs anticipant une remontée des taux directeurs plus rapide que prévu. Cela entraînait le bund 10 ans en territoire positif à la fin janvier et Christine Lagarde réajustait le programme de rachat (fin du PEPP en mars et réduction de l'APP) lors de réunion de début février. Cependant, à partir de mi-février, nous avons eu une progression des tensions entre la Russie et l'Ukraine jusqu'à l'invasion par la Russie le 24/02. Très rapidement, les états occidentaux ont répondu par un panel de sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international SWIFT, le gel des réserves de la banque centrale russe et la suspension de la certification du gazoduc Nord Stream 2. Cela a provoqué une augmentation importante des cours des matières premières (+30/35% sur le pétrole du 25/02 au 08/03) et des craintes inflationnistes. Les banques centrales ont alors pris des mesures avec la BOE et la FED augmentant leur taux directeur et la BCE indiquant un nouveau rythme concernant le programme d'achat d'actifs (€40bn d'achats en avril €30bn en mai et €20bn en juin) pour anticiper une hausse des taux après la fin des achats. Concernant le marché du Crédit, il commençait l'année à des niveaux serrés après s'être compressé tout au long de l'année 2021 grâce aux différentes mesures des banques centrales pour booster la reprise économique dans un monde post-Covid. Malgré des fondamentaux très solides, que ce soit sur l'IG ou le HY, le Crédit a souffert d'un momentum macro moins porteur et surtout, des fortes tensions sur les taux sans risque, engendrant des rendements particulièrement négatifs pour cette classe d'actif. La hausse des spreads s'est accélérée logiquement fin Février avec la guerre en Ukraine. Enfin, il est intéressant de noter la surperformance des papiers single A et AA vs BBB. Les taux souverains européens ont nettement monté en mars avec l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide et l'accélération de l'inflation, en dépit d'une inversion de tendance mi-mars avec la progression des tensions géopolitiques liées à l'Ukraine et en conséquence, les craintes sur la croissance. Le taux 10 ans allemand s'apprécie de 41 bp à 0.54% (en hausse de 80 pb sur l'un des pires trimestres historiques en termes de performance sur l'obligataire global) tandis que les spreads des pays périphériques reculent de 5 à 10 bp. Le Crédit a en partie effacé (totalement pour le High Yield) le violent mouvement de tension de février, avec un resserrement global en moyenne de 10 pb, dont 45 pb dans la catégorie High Yield et 7 pb pour l'Investment Grade. La courbe s'est fortement aplatie sur tous les segments à partir du 5 ans. En terme de gestion, nous avons maintenu la sous-exposition en sensibilité du portefeuille à -30 bp environ en-dessous de celle de l'indice et conservé une moindre exposition à l'Italie et la France vs indice. A partir de février, nous avons réduit la sous-exposition en sensibilité du portefeuille à 19bps en-dessous de l'indice en achetant de l'Allemagne 10 ans dans la baisse du marché et de l'Etat finlandais sur du 5 ans. Nous avons renforcé l'Espagne 4 ans sur l'écartement généralisé des pays périphériques. Nous avons pris nos profits sur la stratégie d'aplatissement 5-30 ans sur l'Italie et réduit la poche Crédit (maturité 3 et 7 ans) en faveur de signature Supranationale 4 ans et état autrichien 7 ans. Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie. Sur le crédit, les spreads ont subi un écartement des primes de risque dans toutes les catégories de notation, notamment les crédits les moins solides. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du

fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed. L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et coeur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bp en quinze jours, mais le 10 ans allemand progresse au total de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. Dans ce contexte d'aversion au risque, le crédit a souffert terriblement, et dans une moindre mesure les spreads périphériques, l'OAT 10 ans sous-performant également d'une quinzaine de bp vs Allemagne dans un contexte de pentification de la courbe 2-10 ans allemande. En terme de gestion, nous avons commencé à réduire début avril la sous-exposition en sensibilité par rapport à l'indice et pris nos profits sur des OAT et BUND inflation de maturité courte en faveur d'emprunts d'état italien et autrichien 5 ans. Dans ce contexte d'aversion au risque avec une dégradation des spreads périphériques et de Crédit, nous avons maintenu une sous-exposition en sensibilité vs indice d'une dizaine de bp et renforcé les stratégies d'aplatissement 2-5 ans et 5-10 ans sur plusieurs sous-jacents (Etats, Agences et Crédit) compte tenu des anticipations plus rapprochées de hausse BCE. Nous avons également renforcé la pondération sur l'Etat français au détriment de l'italien. Au 3ème trimestre, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Selon nos indices Cash, les spreads de crédit se sont ainsi nettement détendus, de plus de 30 pb pour l'Investment Grade, un peu moins pour la catégorie High Yield, illustrant la prudence relative des investisseurs sur les émetteurs les moins bien notés. La BCE a désormais cessé ses achats nets tant au titre de l'APP que du PEPP. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) et de Crédit dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp BCE et FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables vs Bund sauf l'Italie (+5 bp) ainsi que l'Autriche et la Finlande (+8 bp), contrairement au Crédit qui continue de s'écarter. La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement. En terme de gestion, nous avons maintenu sur tout le trimestre une sous-exposition en sensibilité vs indice entre 17 et 40 bp, ainsi que sur les pays périphériques, la France et le Crédit, et renforcé les stratégies d'aplatissement 2-5 ans. Au dernier trimestre de l'exercice, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post-Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse des de 75 pb de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est

demeurée nettement trop élevée, ce qui devrait imposer à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 points de base en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a reflué de 40 bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bp) et le Crédit a continué de performer. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le 10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un ralentissement. Cet environnement a continué de soutenir la dynamique positive sur le marché du crédit avec une nouvelle compression des spreads sur les marchés cash et synthétique jusqu'à plus de 100 pb sur le High Yield témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le bund clôturant l'année à 2.56%. Aux États-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des États continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne, contrairement aux spreads de Crédit, notamment financiers, qui ont accentué leur réduction. En termes de gestion, nous avons poursuivi jusqu'en novembre la resensibilisation vs indice (-10bp) en renforçant le crédit et les Agences publiques 5 ans au détriment des états cœur euro et émetteur supranational. Puis vu les niveaux atteints sur le 10 ans allemand et les décisions BCE, nous clôturons l'exercice avec une sensibilité réduite autour de -20 bp vs indice en renforçant le crédit financier, la France et la stratégie d'aplatissement 2-5 ans au détriment de l'Allemagne et émetteur supranational.

Politiques sectorielles : commentaires transverses à la SGP – donc dans tous les fonds

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP, sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :

Production annuelle de charbon < 10 MT ;

Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;

Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;

Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

- Article 8/9 SFDR – 6 TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à – 13.7% pour la part IC, - 13.83% pour la part RC, - 13.82% pour la part RD et – 13.75% pour la part S par rapport à un indice à - 15.04%

- (1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
- (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
- (3) Société de Gestion.
- (4) Editée fin 2022.
- (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement. Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| <b>Méthode VAR</b>          |                       |                       |                     |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| <b>Levier au 31/12/2022</b> | <b>Niveau minimum</b> | <b>Niveau maximum</b> | <b>Niveau moyen</b> |
| 35%                         | 2,15%                 | 6,68%                 | 4,17%               |

### **• Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

### ● **Evènements intervenus au cours de la période**

03/05/2022 Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR

20/07/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire Taxonomie

## BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021            |
|--|----------------------|-----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>85 401 988,69</b> | <b>96 909 557,45</b>  |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                  |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>57 096 571,60</b> | <b>55 504 126,69</b>  |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 57 096 571,60        | 55 504 126,69         |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>24 028 129,18</b> | <b>37 144 481,89</b>  |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 24 028 129,18        | 37 144 481,89         |
| Titres de créances négociables   | 24 028 129,18        | 37 144 481,89         |
| Autres titres de créances  | 0,00                 | 0,00                  |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>3 490 097,91</b>  | <b>4 153 218,87</b>   |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 3 490 097,91         | 4 153 218,87          |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                 | 0,00                  |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres organismes non européens  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                 | 0,00                  |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                 | 0,00                  |
| Titres empruntés   | 0,00                 | 0,00                  |
| Titres donnés en pension   | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>787 190,00</b>    | <b>107 730,00</b>     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 787 190,00           | 107 730,00            |
| Autres opérations  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Créances</b>  | <b>399 567,00</b>    | <b>91 443,20</b>      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>399 567,00</b>    | <b>91 443,20</b>      |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>1 971 614,43</b>  | <b>3 351 672,31</b>   |
| <b>Liquidités</b>  | <b>1 971 614,43</b>  | <b>3 351 672,31</b>   |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>87 773 170,12</b> | <b>100 352 672,96</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021            |
|--|----------------------|-----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                      |                       |
| <b>Capital</b>   | <b>90 566 430,03</b> | <b>99 032 858,63</b>  |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | <b>52,79</b>         | <b>108,12</b>         |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | <b>-4 136 068,58</b> | <b>651 393,91</b>     |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | <b>497 206,45</b>    | <b>498 809,34</b>     |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>86 927 620,69</b> | <b>100 183 170,00</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                      |                       |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>787 190,00</b>    | <b>107 730,00</b>     |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                 | 0,00                  |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                 | 0,00                  |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>787 190,00</b>    | <b>107 730,00</b>     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 787 190,00           | 107 730,00            |
| Autres opérations  | 0,00                 | 0,00                  |
| <b>Dettes</b>  | <b>28 465,42</b>     | <b>33 938,94</b>      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Autres</b>  | <b>28 465,42</b>     | <b>33 938,94</b>      |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>29 894,01</b>     | <b>27 834,02</b>      |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>29 894,01</b>     | <b>27 834,02</b>      |
| <b>Emprunts</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>           |
| <b>Total du passif</b>   | <b>87 773 170,12</b> | <b>100 352 672,96</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |                      |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                      |                      |
| Contrats futures                                       |                      |                      |
| Taux   |                      |                      |
| FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323                           | 9 171 540,00         | 0,00                 |
| Total Taux   | 9 171 540,00         | 0,00                 |
| Total Contrats futures                                 | 9 171 540,00         | 0,00                 |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 9 171 540,00         | 0,00                 |
| Engagements de gré à gré                               |                      |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |                      |                      |
| Total Autres engagements                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>9 171 540,00</b>  | <b>0,00</b>          |
| <b>Autres opérations</b>                               |                      |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                      |                      |
| Contrats futures                                       |                      |                      |
| Taux   |                      |                      |
| FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323                             | 6 114 780,00         | 0,00                 |
| FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323                             | 12 848 250,00        | 0,00                 |
| FGBLH2F00002 BUND-EUX 0322                             | 0,00                 | 1 542 330,00         |
| FGBMH2F00002 BOBL-EUX 0322                             | 0,00                 | 10 392 720,00        |
| Total Taux   | 18 963 030,00        | 11 935 050,00        |
| Total Contrats futures                                 | 18 963 030,00        | 11 935 050,00        |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 18 963 030,00        | 11 935 050,00        |
| Engagements de gré à gré                               |                      |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |                      |                      |
| Total Autres engagements                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>18 963 030,00</b> | <b>11 935 050,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|   | 30/12/2022        | 31/12/2021        |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                   |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 1 245,33          | 0,00              |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 842 712,70        | 917 013,82        |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00              | 0,00              |
| Autres produits financiers  | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (I)</b>  | <b>843 958,03</b> | <b>917 013,82</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                   |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00              | 307,52            |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur dettes financières                                      | 6 366,49          | 9 878,08          |
| Autres charges financières  | 0,00              | 0,00              |
| <b>TOTAL (II)</b>   | <b>6 366,49</b>   | <b>10 185,60</b>  |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>837 591,54</b> | <b>906 828,22</b> |
| Autres produits (III)   | 0,00              | 0,00              |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 358 290,31        | 404 965,61        |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>479 301,23</b> | <b>501 862,61</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | 17 905,22         | -3 053,27         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00              | 0,00              |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>497 206,45</b> | <b>498 809,34</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :  
Pour les revenus : distribution du résultat net  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | Frais de gestion fixes | Assiette  |
|----|--------------|------------------------|-----------|
| RC | FR0007373998 | 1,196 % TTC maximum    | Actif net |
| RD | FR0000418709 | 1,196 % TTC maximum    | Actif net |
| S  | FR0013299377 | 0,6 % TTC maximum      | Actif net |
| IC | FR0013380748 | 0,3 % TTC maximum      | Actif net |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirects |
|----|--------------|----------------------------|
| RC | FR0007373998 | Néant                      |
| RD | FR0000418709 | Néant                      |
| S  | FR0013299377 | Néant                      |
| IC | FR0013380748 | Néant                      |

- **Commission de surperformance**

**Part FR0007373998 RC**

Néant

**Part FR0000418709 RD**

Néant

**Part FR0013299377 S**

Néant

**Part FR0013380748 IC**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

• Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Néant

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## • Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021            |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>100 183 170,00</b> | <b>104 076 527,98</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 9 676 887,53          | 5 840 990,33          |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -9 193 675,12         | -8 200 624,29         |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 221 364,61            | 1 107 794,41          |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -2 872 706,76         | -473 522,98           |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 254 735,00            | 113 540,00            |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -1 603 500,00         | -91 400,00            |
| Frais de transaction   | -2 115,88             | -1 400,47             |
| Différences de change  | -1 733,33             | -1 907,74             |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -9 628 973,59         | -2 574 139,32         |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | -9 923 652,66         | -294 679,07           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | -294 679,07           | 2 279 460,25          |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | -581 150,00           | -108 630,00           |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | -688 880,00           | -107 730,00           |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | -107 730,00           | 900,00                |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                  | 0,00                  |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | -3 983,00             | -5 920,53             |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 479 301,23            | 501 862,61            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                  | 0,00                  |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                  | 0,00                  |
| Autres éléments  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>86 927 620,69</b>  | <b>100 183 170,00</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|  | Montant              | %            |
|--|----------------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>   |                      |              |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                     |                      |              |
| Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé                | 53 156 882,22        | 61,15        |
| Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé | 1 004 665,89         | 1,16         |
| Titres subordonnés (TSR - TSDI)  | 2 935 023,49         | 3,38         |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>                               | <b>57 096 571,60</b> | <b>65,68</b> |
| <b>Titres de créances</b>  |                      |              |
| Bons du Trésor   | 24 028 129,18        | 27,64        |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>  | <b>24 028 129,18</b> | <b>27,64</b> |
| <b>Operations contractuelles a l'achat</b>                                   |                      |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>                             | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>  |
| <b>PASSIF</b>  |                      |              |
| <b>Cessions</b>  |                      |              |
| <b>TOTAL Cessions</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>  |
| <b>Operations contractuelles a la vente</b>                                  |                      |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>                            | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>  |
| <b>HORS BILAN</b>  |                      |              |
| <b>Opérations de couverture</b>  |                      |              |
| Taux   | 9 171 540,00         | 10,55        |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>  | <b>9 171 540,00</b>  | <b>10,55</b> |
| <b>Autres opérations</b>   |                      |              |
| Taux   | 18 963 030,00        | 21,81        |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>   | <b>18 963 030,00</b> | <b>21,81</b> |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe     | %     | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------|---------------|-------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                      |               |       |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                            | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 57 096 571,60 | 65,68 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                | 24 028 129,18 | 27,64 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00          | 0,00  | 1 971 614,43  | 2,27 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |               |       |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00          | 0,00  | 29 894,01     | 0,03 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |               |       |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture          | 9 171 540,00  | 10,55 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                 | 18 963 030,00 | 21,81 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | 0-3 mois     | %    | 3 mois - 1 an] | %    | 1 - 3 ans]   | %     | 3 - 5 ans]    | %     | > 5 ans       | %     |
|-----------------------------------|--------------|------|----------------|------|--------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|
| <b>Actif</b>                      |              |      |                |      |              |       |               |       |               |       |
| Dépôts                            | 0,00         | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00         | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 683 854,45   | 0,79  | 39 639 597,93 | 45,60 | 16 773 119,22 | 19,30 |
| Titres de créances                | 0,00         | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00  | 23 109 091,07 | 26,58 | 919 038,11    | 1,06  |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00         | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| Comptes financiers                | 1 971 614,43 | 2,27 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| <b>Passif</b>                     |              |      |                |      |              |       |               |       |               |       |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00         | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| Comptes financiers                | 29 894,01    | 0,03 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00  | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| <b>Hors-bilan</b>                 |              |      |                |      |              |       |               |       |               |       |
| Opérations de couverture          | 0,00         | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 9 171 540,00 | 10,55 | 0,00          | 0,00  | 0,00          | 0,00  |
| Autres opérations                 | 0,00         | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00         | 0,00  | 12 848 250,00 | 14,78 | 6 114 780,00  | 7,03  |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|  | <b>Devise 1</b> | <b>%</b>   | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s)</b>  | <b>%</b> |
|--|-----------------|------------|-----------------|----------|-----------------|----------|------------------|----------|
|  | <b>USD</b>      | <b>USD</b> |                 |          |                 |          | <b>Devise(s)</b> |          |
| <b>Actif</b>                                     |                 |            |                 |          |                 |          |                  |          |
| Dépôts   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Actions et valeurs assimilées                    | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Titres de créances                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Titres d'OPC                                     | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Créances   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| <b>Passif</b>                                    |                 |            |                 |          |                 |          |                  |          |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Dettes   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Comptes financiers                               | 29 894,01       | 0,03       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                 |            |                 |          |                 |          |                  |          |
| Opérations de couverture                         | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |
| Autres opérations                                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00             | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>   |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|---------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>         |
| Obligations                       |              |                    | <b>2 013 726,71</b> |
|                                   | FR0014001168 | BFCM 0,25%28 EMTN  | 2 013 726,71        |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>         |
| OPC                               |              |                    | <b>3 490 097,91</b> |
|                                   | FR0007033477 | CM-AM INST.ST RC6D | 500 357,91          |
|                                   | FR0011153378 | CM-AM INFLAT.RC 6D | 2 989 740,00        |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>         |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>5 503 824,62</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                   |                   |
| Report à nouveau   | 52,79             | 108,12            |
| Résultat   | 497 206,45        | 498 809,34        |
| <b>Total</b>   | <b>497 259,24</b> | <b>498 917,46</b> |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>  |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 473 154,62        | 483 754,41        |
| <b>Total</b>  | <b>473 154,62</b> | <b>483 754,41</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 13 871,64         | 4 235,45          |
| <b>Total</b>  | <b>13 871,64</b>  | <b>4 235,45</b>   |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

|   | 30/12/2022      | 31/12/2021      |
|---|-----------------|-----------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>  |                 |                 |
| <b>Affectation</b>  |                 |                 |
| Distribution  | 3 620,40        | 4 151,00        |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 90,87           | 58,14           |
| Capitalisation  | 0,00            | 0,00            |
| <b>Total</b>  | <b>3 711,27</b> | <b>4 209,14</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                 |                 |
| Nombre de titres  | 15 085          | 16 604          |
| Distribution unitaire   | 0,24            | 0,25            |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                 |                 |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>     |
| Provenant de l'exercice   | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00            | 0,00            |

|   | 30/12/2022      | 31/12/2021      |
|---|-----------------|-----------------|
| <b>I1 PART CAPI IC</b>  |                 |                 |
| <b>Affectation</b>  |                 |                 |
| Distribution  | 0,00            | 0,00            |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00            | 0,00            |
| Capitalisation  | 6 521,71        | 6 718,46        |
| <b>Total</b>  | <b>6 521,71</b> | <b>6 718,46</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                 |                 |
| Nombre de titres  | 0               | 0               |
| Distribution unitaire   | 0,00            | 0,00            |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                 |                 |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>     |
| Provenant de l'exercice   | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00            | 0,00            |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00            | 0,00            |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -4 136 068,58                               | 651 393,91        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00              |
| <b>Total</b>   | <b>-4 136 068,58</b>                        | <b>651 393,91</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |   |                   |
| <b>Affectation</b>   |   |                   |
| Distribution   | 0,00  | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00              |
| Capitalisation   | -3 964 897,66                               | 634 620,33        |
| <b>Total</b>   | <b>-3 964 897,66</b>                        | <b>634 620,33</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                   |
| Nombre de titres   | 0   | 0                 |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                 |
|--|---|-----------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021      |
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |   |                 |
| <b>Affectation</b>   |   |                 |
| Distribution   | 0,00  | 0,00            |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00            |
| Capitalisation   | -97 875,73                                  | 4 615,83        |
| <b>Total</b>   | <b>-97 875,73</b>                           | <b>4 615,83</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                 |
| Nombre de titres   | 0   | 0               |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00            |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                 |
|--|---|-----------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021      |
| <b>D1 PART DIST RD</b>   |   |                 |
| <b>Affectation</b>   |   |                 |
| Distribution   | 0,00  | 0,00            |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00            |
| Capitalisation   | -30 645,97                                  | 5 407,27        |
| <b>Total</b>   | <b>-30 645,97</b>                           | <b>5 407,27</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                 |
| Nombre de titres   | 15 085                                      | 16 604          |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00            |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                 |
|--|---|-----------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021      |
| <b>II PART CAPI IC</b>   |   |                 |
| <b>Affectation</b>   |   |                 |
| Distribution   | 0,00  | 0,00            |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00            |
| Capitalisation   | -42 649,22                                  | 6 750,48        |
| <b>Total</b>   | <b>-42 649,22</b>                           | <b>6 750,48</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                 |
| Nombre de titres   | 0   | 0               |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00            |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part            | Actif net      | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|-----------------|----------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C1 PART CAPI C  | 93 593 774,11  | 896 485          | 104,40                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,98  |
| 31/12/2018 | C3 PART CAPI S  | 104,42         | 1,000            | 104,42                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,39  |
| 31/12/2018 | D1 PART DIST D  | 1 260 745,92   | 25 297           | 49,83                            | 0,00  | 1,02   | 0,00                         | -0,54   |
| 31/12/2018 | I1 PART CAPI I  | 0,00           | 0                |                                  | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,00  |
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C  | 95 124 991,44  | 886 058          | 107,35                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,75  |
| 31/12/2019 | C3 PART CAPI S  | 726 753,89     | 6 762,000        | 107,47                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,87  |
| 31/12/2019 | D1 PART DIST D  | 1 097 449,84   | 21 833           | 50,26                            | 0,00  | 0,44   | 0,00                         | -0,08   |
| 31/12/2019 | I1 PART CAPI I  | 1 029 859,99   | 1                | 1 029 859,99                     | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 8 770,48  |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C  | 101 099 930,06 | 922 054          | 109,64                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,56  |
| 31/12/2020 | C3 PART CAPI S  | 999 434,07     | 9 096,000        | 109,87                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,67  |
| 31/12/2020 | D1 PART DIST D  | 923 765,81     | 18 155           | 50,88                            | 0,00  | 0,33   | 0,00                         | -0,12   |
| 31/12/2020 | I1 PART CAPI I  | 1 053 398,04   | 1                | 1 053 398,04                     | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 6 942,02  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI RC | 97 606 710,90  | 903 670          | 108,01                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,23  |
| 31/12/2021 | C3 PART CAPI S  | 710 400,39     | 6 556,670        | 108,34                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,34  |
| 31/12/2021 | D1 PART DIST RD | 826 810,98     | 16 604           | 49,79                            | 0,00  | 0,25   | 0,00                         | 0,32  |
| 31/12/2021 | I1 PART CAPI IC | 1 039 247,73   | 1                | 1 039 247,73                     | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 13 468,94   |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI RC | 83 329 302,42  | 895 310          | 93,07                            | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -3,90   |
| 30/12/2022 | C3 PART CAPI S  | 2 057 630,25   | 22 018,838       | 93,44                            | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -3,81   |
| 30/12/2022 | D1 PART DIST RD | 643 832,96     | 15 085           | 42,68                            | 0,00  | 0,24   | 0,00                         | -2,03   |
| 30/12/2022 | I1 PART CAPI IC | 896 855,06     | 1                | 896 855,06                       | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -36 127,51  |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | En quantité    | En montant    |
|--|----------------|---------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |                |               |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 80 016,000000  | 7 952 570,39  |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -88 376,000000 | -8 856 501,77 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | -8 360,000000  | -903 931,38   |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 895 310,000000 |               |

|  | En quantité   | En montant   |
|--|---------------|--------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |               |              |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 18 019,280000 | 1 712 627,80 |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -2 557,112000 | -255 737,09  |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 15 462,168000 | 1 456 890,71 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 22 018,838000 |              |

|  | En quantité   | En montant |
|--|---------------|------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>   |               |            |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 252,000000    | 11 689,34  |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -1 771,000000 | -81 436,26 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | -1 519,000000 | -69 746,92 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 15 085,000000 |            |

|  | En quantité | En montant |
|--|-------------|------------|
| <b>I1 PART CAPI IC</b>   |             |            |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 0,00        | 0,00       |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | 0,00        | 0,00       |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 0,00        | 0,00       |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 1,000000    |            |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 286,92            |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 286,92            |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 286,92            |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 286,92            |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>D1 PART DIST RD</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>I1 PART CAPI IC</b>                                       |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>II PART CAPI IC</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0007373998 C1 PART CAPI RC                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,40              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 351 023,25        |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0013299377 C3 PART CAPI S                                |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,30              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 1 994,80          |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0000418709 D1 PART DIST RD                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,40              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 2 883,87          |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0013380748 I1 PART CAPI IC                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,25              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 2 388,39          |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b> |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Créances                        | Dépôts de garantie            | 399 567,00        |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>399 567,00</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 28 465,42         |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>28 465,42</b>  |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>371 101,58</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR           | % Actif Net   |
|--|----------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>84 614 798,69</b> | <b>97,34</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                 | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 57 096 571,60        | 65,69         |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 24 028 129,18        | 27,64         |
| TITRES OPC   | 3 490 097,91         | 4,01          |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                 | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                 | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>399 567,00</b>    | <b>0,46</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-28 465,42</b>    | <b>-0,03</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                 | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                 | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>1 941 720,42</b>  | <b>2,23</b>   |
| DISPONIBILITES   | 1 941 720,42         | 2,23          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                 | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                 | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                 | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                 | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>86 927 620,69</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs   | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|----------------------|----------------|
| <b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>                                       |            |            |        |                        |       | <b>57 096 571,60</b> | <b>65,69</b>   |
| <b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |       | <b>57 096 571,60</b> | <b>65,69</b>   |
| <b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>              |            |            |        |                        |       | <b>53 156 882,22</b> | <b>61,15</b>   |
| <b>TOTAL AUTRICHE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>1 982 495,07</b>  | <b>2,28</b>    |
| XS0691970601 OEBB-INFRAST.3,50%11-191026  | 17/10/2011 | 19/10/2026 | EUR    | 1 945                  | 3,50  | 1 982 495,07         | 2,28           |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>2 527 360,00</b>  | <b>2,91</b>    |
| EU000A283859 EUROPEAN UNION 0%20-041030   | 27/10/2020 | 04/10/2030 | EUR    | 3 200                  |       | 2 527 360,00         | 2,91           |
| <b>TOTAL SUISSE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>1 614 965,26</b>  | <b>1,86</b>    |
| CH0336602930 UBS GROUP 1,25%16-010926   | 01/09/2016 | 01/09/2026 | EUR    | 800                    | 1,25  | 724 165,26           | 0,83           |
| XS2210044009 EUROFIMA BASEL 0%20-280726 204   | 28/07/2020 | 28/07/2026 | EUR    | 1 000                  |       | 890 800,00           | 1,03           |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>3 862 746,64</b>  | <b>4,44</b>    |
| DE000A30VQ09 DEUTSCHE BANK 4%22-291127  | 29/11/2022 | 29/11/2027 | EUR    | 10                     | 4,00  | 990 495,62           | 1,14           |
| XS2014291616 VOLKSWAGEN LEASING 1,5%19-0626   | 19/06/2019 | 19/06/2026 | EUR    | 1 500                  | 1,50  | 1 371 040,48         | 1,58           |
| XS2023644201 MERCK FIN SERV 0,375%19-050727   | 05/07/2019 | 05/07/2027 | EUR    | 4                      | 0,375 | 351 747,95           | 0,40           |
| XS2498154207 KRED WIEDERAUFBAU 2%22-151129  | 05/07/2022 | 15/11/2029 | EUR    | 700                    | 2,00  | 655 847,45           | 0,75           |
| XS2534891978 KNORR-BREMSE 3,25%22-210927  | 21/09/2022 | 21/09/2027 | EUR    | 5                      | 3,25  | 493 615,14           | 0,57           |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>439 958,97</b>    | <b>0,51</b>    |
| XS2063247915 BANCO SANTANDER 0,3%19-041026  | 04/10/2019 | 04/10/2026 | EUR    | 5                      | 0,30  | 439 958,97           | 0,51           |
| <b>TOTAL FINLANDE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>4 331 120,87</b>  | <b>4,98</b>    |
| XS1689535000 NORDEA BANK 1,125%17-270927  | 27/09/2017 | 27/09/2027 | EUR    | 800                    | 1,125 | 722 640,44           | 0,83           |
| XS1904312318 FINNVERA 0,75%18-070828  | 07/11/2018 | 07/08/2028 | EUR    | 1 000                  | 0,75  | 880 261,64           | 1,01           |
| XS2171874519 NORDEA BK 0,5%20-140527  | 14/05/2020 | 14/05/2027 | EUR    | 1 000                  | 0,50  | 882 305,48           | 1,01           |
| XS2258389415 OP CORP BANK 0,1%20-161127   | 16/11/2020 | 16/11/2027 | EUR    | 2 200                  | 0,10  | 1 845 913,31         | 2,13           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>19 479 221,48</b> | <b>22,41</b>   |
| FR0000571218 OAT 5,50%98-25042029   | 10/03/1998 | 25/04/2029 | EUR    | 800 000                | 5,50  | 950 026,63           | 1,09           |
| FR0011317783 OAT 2,75%12-25102027   | 11/09/2012 | 25/10/2027 | EUR    | 2 800 000              | 2,75  | 2 806 675,12         | 3,22           |
| FR0013251329 BEL 1,5%17-180424  | 18/04/2017 | 18/04/2024 | EUR    | 7                      | 1,50  | 683 854,45           | 0,79           |
| FR0013266434 AFD 1,375%17-050732 EMTN   | 05/07/2017 | 05/07/2032 | EUR    | 13                     | 1,375 | 1 088 134,01         | 1,25           |
| FR0013444304 HSBC 0,1%19-030927   | 03/09/2019 | 03/09/2027 | EUR    | 23                     | 0,10  | 1 962 967,77         | 2,26           |
| FR0013444544 DASSAULT SYST. 0,125%19-160926   | 16/09/2019 | 16/09/2026 | EUR    | 7                      | 0,125 | 622 498,30           | 0,72           |
| FR0013444676 ORANGE 0%19-040926   | 04/09/2019 | 04/09/2026 | EUR    | 9                      |       | 792 243,00           | 0,91           |

| Désignation des valeurs                             | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|---------------------|----------------|
| FR0013447604 LA POSTE 0,375% 19-170927              | 17/09/2019 | 17/09/2027 | EUR    | 9                      | 0,375 | 770 723,63          | 0,89           |
| FR0013456431 PERNOD RICARD 0,5% 19-241027           | 24/10/2019 | 24/10/2027 | EUR    | 2                      | 0,50  | 174 008,52          | 0,20           |
| FR0013479748 THALES 0,25% 20-290127                 | 29/01/2020 | 29/01/2027 | EUR    | 5                      | 0,25  | 435 335,96          | 0,50           |
| FR0013506862 SCHNEIDER EL 1% 20-090427              | 09/04/2020 | 09/04/2027 | EUR    | 3                      | 1,00  | 273 887,96          | 0,32           |
| FR0013507654 BOUYGUES 1,125% 21-240728              | 24/07/2021 | 24/07/2028 | EUR    | 6                      | 1,125 | 525 824,38          | 0,60           |
| FR0013512407 KERING 0,75% 20-130528                 | 13/05/2020 | 13/05/2028 | EUR    | 6                      | 0,75  | 529 679,26          | 0,61           |
| FR0014000AU2 AFD 0% 20-281027 EMTN                  | 28/10/2020 | 28/10/2027 | EUR    | 19                     |       | 1 626 400,00        | 1,87           |
| FR0014000UC8 URW 0,625% 20-040527                   | 04/11/2020 | 04/05/2027 | EUR    | 6                      | 0,625 | 512 632,85          | 0,59           |
| FR0014000Y93 CREDIT AGRICOLE 0,125% 20-1227         | 09/12/2020 | 09/12/2027 | EUR    | 12                     | 0,125 | 993 234,74          | 1,14           |
| FR0014001I68 BFCM 0,25% 21-190728 EMTN              | 19/01/2021 | 19/07/2028 | EUR    | 25                     | 0,25  | 2 013 726,71        | 2,32           |
| FR0014002G44 SAFRAN 0,125% 21-160326                | 16/03/2021 | 16/03/2026 | EUR    | 8                      | 0,125 | 719 938,74          | 0,83           |
| FR001400CSG4 ARVAL SERV LEAS 4% 220926              | 22/09/2022 | 22/09/2026 | EUR    | 10                     | 4,00  | 1 006 607,67        | 1,16           |
| XS1325645825 BNP PARIBAS 2,75% 15-270126            | 27/11/2015 | 27/01/2026 | EUR    | 1 000                  | 2,75  | 990 821,78          | 1,14           |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>                            |            |            |        |                        |       | <b>1 646 621,80</b> | <b>1,89</b>    |
| XS2193661324 BP CAPITAL MARKETS TV20-PERP.          | 22/06/2020 | 31/12/2050 | EUR    | 400                    |       | 375 629,21          | 0,43           |
| XS2239845097 CHANEL CERES 0,5% 20-310726            | 01/10/2020 | 31/07/2026 | EUR    | 700                    | 0,50  | 619 168,89          | 0,71           |
| XS2449911143 NATWEST MKTS 1,375% 22-020327          | 02/03/2022 | 02/03/2027 | EUR    | 721                    | 1,375 | 651 823,70          | 0,75           |
| <b>TOTAL ITALIE</b>                                 |            |            |        |                        |       | <b>1 402 072,95</b> | <b>1,61</b>    |
| XS1428773763 ASSICURAZ GENERALI TV16-0648           | 08/06/2016 | 08/06/2048 | EUR    | 500                    |       | 511 670,07          | 0,59           |
| XS2081018629 INTESA SANPAOLO 1% 19-191126           | 19/11/2019 | 19/11/2026 | EUR    | 1 000                  | 1,00  | 890 402,88          | 1,02           |
| <b>TOTAL JAPON</b>                                  |            |            |        |                        |       | <b>2 541 383,79</b> | <b>2,92</b>    |
| XS1426022536 S TOMO MITSUI FINL 1,546% 16-26        | 15/06/2016 | 15/06/2026 | EUR    | 1 700                  | 1,546 | 1 587 283,11        | 1,82           |
| XS1843449122 TAKEDA PHARMA 2,25% 18-211126          | 21/11/2018 | 21/11/2026 | EUR    | 1 000                  | 2,25  | 954 100,68          | 1,10           |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>                             |            |            |        |                        |       | <b>1 270 144,15</b> | <b>1,46</b>    |
| XS2050404636 DH EUROPE FIN II 0,2% 19-180326        | 18/09/2019 | 18/03/2026 | EUR    | 460                    | 0,20  | 414 986,48          | 0,48           |
| XS2050404800 DH EUROPE FIN.II 0,45% 19-0328         | 18/09/2019 | 18/03/2028 | EUR    | 1 000                  | 0,45  | 855 157,67          | 0,98           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                               |            |            |        |                        |       | <b>3 752 410,09</b> | <b>4,32</b>    |
| XS2126161764 RELX FINANCE 0,5% 20-100328            | 10/03/2020 | 10/03/2028 | EUR    | 280                    | 0,50  | 237 643,25          | 0,27           |
| XS2199351375 STELLANTIS N.V. OBL4,5% 20-070728      | 07/07/2020 | 07/07/2028 | EUR    | 500                    | 4,50  | 511 040,89          | 0,59           |
| XS2235986929 MONDELEZ INTERNATIONAL<br>HOLDING 2209 | 22/09/2020 | 22/09/2026 | EUR    | 900                    |       | 782 424,00          | 0,90           |
| XS2381566616 BNG BANK 0% 21-310828                  | 31/08/2021 | 31/08/2028 | EUR    | 2 000                  |       | 1 676 000,00        | 1,93           |

| Désignation des valeurs   | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|----------------------|----------------|
| XS2553817680 GSK CAP 3%22-281127  | 23/11/2022 | 28/11/2027 | EUR    | 556                    | 3,00  | 545 301,95           | 0,63           |
| <b>TOTAL NORVEGE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>2 318 178,99</b>  | <b>2,67</b>    |
| XS2056396919 TELENOR 0,25%19-250927   | 25/09/2019 | 25/09/2027 | EUR    | 1 200                  | 0,25  | 1 019 093,92         | 1,17           |
| XS2406010285 SPBK 1 SR-BANK 0,25%21-091126  | 09/11/2021 | 09/11/2026 | EUR    | 1 500                  | 0,25  | 1 299 085,07         | 1,50           |
| <b>TOTAL PORTUGAL</b>   |            |            |        |                        |       | <b>740 719,12</b>    | <b>0,85</b>    |
| PTEDPNOM0015 EDP-ENERGIAS 1,625%20-150427   | 15/04/2020 | 15/04/2027 | EUR    | 8                      | 1,625 | 740 719,12           | 0,85           |
| <b>TOTAL SUEDE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>1 509 085,55</b>  | <b>1,74</b>    |
| XS0826189028 TELIA COMPANY 3%12-070927  | 07/09/2012 | 07/09/2027 | EUR    | 500                    | 3,00  | 489 544,32           | 0,56           |
| XS2540585564 ELECTROLUX 4,125%22-051026   | 05/10/2022 | 05/10/2026 | EUR    | 1 000                  | 4,125 | 1 019 541,23         | 1,18           |
| <b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>3 738 397,49</b>  | <b>4,30</b>    |
| XS0935427970 JPMORGAN 2,875% 13-24/05/28  | 24/05/2013 | 24/05/2028 | EUR    | 800                    | 2,875 | 766 779,07           | 0,88           |
| XS1107727007 CITIGROUP 2,125%14-100926  | 10/09/2014 | 10/09/2026 | EUR    | 700                    | 2,125 | 660 117,64           | 0,76           |
| XS1310934382 WELLS FARGO 2%15-270426  | 26/10/2015 | 27/04/2026 | EUR    | 1 000                  | 2,00  | 944 503,42           | 1,09           |
| XS2049582625 PROLOGIS 0,25%19-100927  | 10/09/2019 | 10/09/2027 | EUR    | 570                    | 0,25  | 477 345,17           | 0,55           |
| XS2123320033 JPMORGAN CHASE TV20-240228   | 24/02/2020 | 24/02/2028 | EUR    | 550                    |       | 472 057,19           | 0,54           |
| XS2312722916 MONDELEZ INTL 0,25%21 170328   | 17/03/2021 | 17/03/2028 | EUR    | 500                    | 0,25  | 417 595,00           | 0,48           |
| <b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou<br/>assimilé</b> |            |            |        |                        |       | <b>1 004 665,89</b>  | <b>1,16</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>1 004 665,89</b>  | <b>1,16</b>    |
| FR001400D0Y0 CREDIT AGRICOLE SA 4% 10/12/2026   | 12/10/2022 | 12/10/2026 | EUR    | 10                     |       | 1 004 665,89         | 1,16           |
| <b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>  |            |            |        |                        |       | <b>2 935 023,49</b>  | <b>3,38</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>2 571 222,94</b>  | <b>2,96</b>    |
| FR0013076353 CRED.AGRICOL.2,80%16-270126TSR   | 27/01/2016 | 27/01/2026 | EUR    | 1 200 000              | 2,80  | 1 156 336,70         | 1,32           |
| FR0013312154 CR. AGRILASSUR. TV18-290148  | 29/01/2018 | 29/01/2048 | EUR    | 5                      |       | 450 535,07           | 0,52           |
| FR0013447877 ORANGE 1,75%19-PERP.   | 19/09/2019 | 31/12/2050 | EUR    | 4                      |       | 361 081,64           | 0,42           |
| XS1346228577 AXA TV16-060747  | 30/03/2016 | 06/07/2047 | EUR    | 200                    |       | 188 229,26           | 0,22           |
| XS2290960520 TOTAL TV21-PERP.   | 25/01/2021 | 25/01/2050 | EUR    | 500                    |       | 415 040,27           | 0,48           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>   |            |            |        |                        |       | <b>363 800,55</b>    | <b>0,42</b>    |
| XS1629774230 VW INTL FINANCE TV17-PERP.   | 14/06/2017 | 31/12/2050 | EUR    | 4                      |       | 363 800,55           | 0,42           |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>   |            |            |        |                        |       | <b>24 028 129,18</b> | <b>27,64</b>   |
| <b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé</b>                      |            |            |        |                        |       | <b>24 028 129,18</b> | <b>27,64</b>   |
| <b>TOTAL Titres de créances négociables</b>   |            |            |        |                        |       | <b>24 028 129,18</b> | <b>27,64</b>   |

| Désignation des valeurs  | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|--|------------|------------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>  |            |            |        |                        |      | <b>3 564 564,04</b>  | <b>4,10</b>    |
| BE0000341504 BELGIUM 0,8%17-220627                               | 24/01/2017 | 22/06/2027 | EUR    | 330 000 000            | 0,80 | 3 032 185,11         | 3,49           |
| BE0000347568 BELGIUM 0,9%19-220629                               | 15/01/2019 | 22/06/2029 | EUR    | 60 000 000             | 0,90 | 532 378,93           | 0,61           |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>   |            |            |        |                        |      | <b>11 228 572,59</b> | <b>12,92</b>   |
| ES00000128H5 SPAIN 1,3%16-311026                                 | 26/07/2016 | 31/10/2026 | EUR    | 6 700                  | 1,30 | 6 302 083,33         | 7,25           |
| ES00000128P8 SPAIN 1,5%17-300427                                 | 31/01/2017 | 30/04/2027 | EUR    | 5 200                  | 1,50 | 4 926 489,26         | 5,67           |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>   |            |            |        |                        |      | <b>386 659,18</b>    | <b>0,44</b>    |
| IE00BMD03L28 IRELAND 0,35%22-181032                              | 20/01/2022 | 18/10/2032 | EUR    | 50 000 000             | 0,35 | 386 659,18           | 0,44           |
| <b>TOTAL ITALIE</b>  |            |            |        |                        |      | <b>8 216 538,40</b>  | <b>9,45</b>    |
| IT0005370306 ITALY 2,1%19-150726                                 | 15/04/2019 | 15/07/2026 | EUR    | 800                    | 2,10 | 766 020,16           | 0,88           |
| IT0005390874 ITALY 0,85%19-150127                                | 13/11/2019 | 15/01/2027 | EUR    | 8 300                  | 0,85 | 7 450 518,24         | 8,57           |
| <b>TOTAL PORTUGAL</b>  |            |            |        |                        |      | <b>631 794,97</b>    | <b>0,73</b>    |
| PTOTEMOE0035 PORTUGAL 0,7%20-151027                              | 08/04/2020 | 15/10/2027 | EUR    | 70 000 000             | 0,70 | 631 794,97           | 0,73           |
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |            |            |        |                        |      | <b>3 490 097,91</b>  | <b>4,01</b>    |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b> |            |            |        |                        |      | <b>3 490 097,91</b>  | <b>4,01</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |            |            |        |                        |      | <b>3 490 097,91</b>  | <b>4,01</b>    |
| FR0007033477 CM-AM INSTIT.SH.TERM RC SI.6D                       |            |            | EUR    | 230,908486             |      | 500 357,91           | 0,58           |
| FR0011153378 CM-AM INFLATION RC SI.6DEC                          |            |            | EUR    | 26 000                 |      | 2 989 740,00         | 3,43           |
| <b>TOTAL Contrats financiers</b>                                 |            |            |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>             |            |            |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>                          |            |            |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |            |            |        |                        |      | <b>688 880,00</b>    | <b>0,79</b>    |
| MARF.EUR Appels marge futures                                    |            |            | EUR    | 688 880                |      | 688 880,00           | 0,79           |
| <b>TOTAL AUTRES PAYS</b>   |            |            |        |                        |      | <b>-688 880,00</b>   | <b>-0,79</b>   |
| FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323                                       |            |            | EUR    | 46                     |      | -388 700,00          | -0,45          |
| FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323                                       |            |            | EUR    | 111                    |      | -398 490,00          | -0,46          |
| FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323                                     |            |            | EUR    | -87                    |      | 98 310,00            | 0,12           |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

|  |              |        |
|--|--------------|--------|
| Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

|  |              |        |
|--|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

|  |              |        |
|--|--------------|--------|
| Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

| Coupon de la part II : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|--|--------------|--------|
|  | NET UNITAIRE | DEWISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM OBLI LONG TERME

Identifiant d'entité juridique: 969500G0F5H1AW0VZZ61

## Objectif d'investissement durable

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

13,6% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,2/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,91/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

**Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable:** *ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité*

- la proportion d'investissement durable (*uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable*)

Le score ESG du produit financier est de 6,2/10, en amélioration de 14 bp sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class » .

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management .Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**

| Investissements les plus importants | Secteur             | % d'actifs | Pays     |
|-------------------------------------|---------------------|------------|----------|
| 1. ITALY 0,85%19-150127             | Souverains          | 8,571      | ITALIE   |
| 2. SPAIN 1,3%16-311026              | Souverains          | 7,25       | ESPAGNE  |
| 3. SPAIN 1,5%17-300427              | Souverains          | 5,667      | ESPAGNE  |
| 4. BELGIUM 0,8%17-220627            | Souverains          | 3,488      | BELGIQUE |
| 5. OAT 2,75%12-25102027             | Souverains          | 3,229      | FRANCE   |
| 6. EUROPEAN UNION 0%20-04103        | Supranational       | 2,907      | BELGIQUE |
| 7. BFCM EM 190728 0,2500%           | Banques             | 2,317      | FRANCE   |
| 8. OEBB-INFRAST.3,50%11-1910        | Entité garantie par | 2,281      | AUTRICHE |
| 9. HSBC- EM 030927 0,1000%          | Banques             | 2,258      | FRANCE   |
| 10. OP CORP BANK 0,1%20-16112       | Banques             | 2,124      | FINLANDE |



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

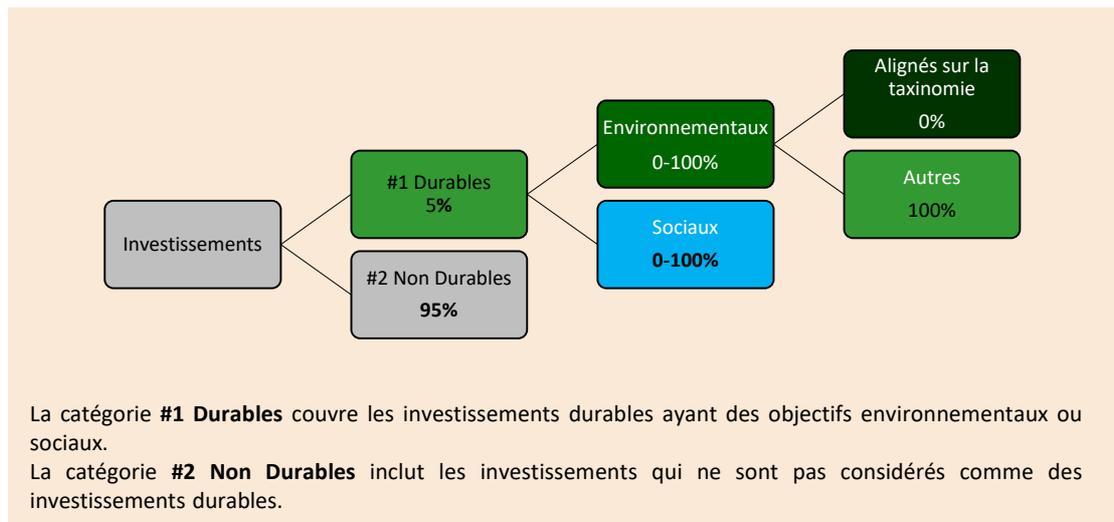
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Banques
- Telecom
- Automobile
- Santé
- Etat et Quasi-Etat



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 11%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

**Si le produit financier n'a pas d'indice de référence:** NA

**Si le produit financier a un indice de référence:** NA

- ***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

**Si le produit financier n'a pas d'indice de référence:** NA

**Si le produit financier a un indice de référence:** NA

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

**Si le produit financier n'a pas d'indice de référence:** NA

**Si le produit financier a un indice de référence:** NA

avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

**Si le produit financier n'a pas d'indice de référence:** NA

**Si le produit financier a un indice de référence:** NA

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

**Si le produit financier n'a pas d'indice de référence:** NA

**Si le produit financier a un indice de référence:** NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**CM AM OBLI LONG TERME**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**

**CM AM OBLI LONG TERME**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLI LONG TERME relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



CM AM OBLI LONG TERME

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## CM AM OBLI LONG TERME

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2023.04.17 17:56:05 +0200



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM OBLI MOYEN TERME

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCP

## **• L'objectif de gestion**

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence Barclays Euro Aggregate 3-5 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice sur la durée de placement recommandée. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

## **• Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice. La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion. Le processus de gestion repose tout d'abord sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur le degré d'exposition au risque de taux, le positionnement sur la courbe, l'allocation géographique, le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs, et la sélection des supports d'investissement utilisés. Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 %) ou non notés, aux instruments de titrisation (30 %) aux instruments de la zone euro (200 %). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 5

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Le début d'exercice a été assez actif sur les marchés avec les différentes données macroéconomiques, délaissant les craintes concernant le variant Omicron pour se focaliser sur la reprise de l'économie mondiale. En effet, en janvier, l'évolution de la croissance ainsi que de l'inflation mettaient les marchés sous pression et les banquiers centraux étaient obligés de prendre des mesures pour éviter que l'inflation ne vienne enrayer la croissance mondiale. De plus, l'évolution du prix des matières premières ne calmait pas les marchés, le pétrole progressant de 10 à 15% en janvier et entraînant le reste des matières premières à la hausse. Le marché subissait alors les prémices d'un fort mouvement haussier taux avec des investisseurs anticipant une remontée des taux directeurs plus rapide que prévu. Cela entraînait le bund 10 ans en territoire positif à la fin janvier et Christine Lagarde réajustait le programme de rachat (fin du PEPP en mars et réduction de l'APP) lors de réunion de début février. Cependant, à partir de mi-février, nous avons eu une progression des tensions entre la Russie et l'Ukraine jusqu'à l'invasion par la Russie le 24/02. Très rapidement, les états occidentaux ont répondu par un panel de sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international SWIFT, le gel des réserves de la banque centrale russe et la suspension de la certification du gazoduc Nord Stream 2. Cela a provoqué une augmentation importante des cours des matières premières (+30/35% sur le pétrole du 25/02 au 08/03) et des craintes inflationnistes. Les banques centrales ont alors pris des mesures avec la BOE et la FED augmentant leur taux directeur et la BCE indiquant un nouveau rythme concernant le programme d'achat d'actifs (€40bn d'achats en avril €30bn en mai et €20bn en juin) pour anticiper une hausse des taux après la fin des achats. Concernant le marché du Crédit, il commençait l'année à des niveaux serrés après s'être compressé tout au long de l'année 2021 grâce aux différentes mesures des banques centrales pour booster la reprise économique dans un monde post-Covid. Malgré des fondamentaux très solides, que ce soit sur l'IG ou le HY, le Crédit a souffert d'un momentum macro moins porteur et surtout, des fortes tensions sur les taux sans risque, engendrant des rendements particulièrement négatifs pour cette classe d'actif. La hausse des spreads s'est accélérée logiquement fin Février avec la guerre en Ukraine. Enfin, il est intéressant de noter la surperformance des papiers single A et AA vs BBB. Les taux souverains européens ont nettement monté en mars avec l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide et l'accélération de l'inflation, en dépit d'une inversion de tendance mi-mars avec la progression des tensions géopolitiques liées à l'Ukraine et en conséquence, les craintes sur la croissance. Le taux 10 ans allemand s'apprécie de 41 bp à 0.54% (en hausse de 80 pb sur l'un des pires trimestres historiques en termes de performance sur l'obligataire global) tandis que les spreads des pays périphériques reculent de 5 à 10 bp. Le Crédit a en partie effacé (totalement pour le High Yield) le violent mouvement de tension de février, avec un resserrement global en moyenne de 10 pb, dont 45 pb dans la catégorie High Yield et 7 pb pour l'Investment Grade. La courbe s'est fortement aplatie sur tous les segments à partir du 5 ans. En termes de gestion, nous avons débuté l'exercice en maintenant une sous-exposition en sensibilité du portefeuille de l'ordre de 30 bp environ en-dessous de celle de l'indice et en renforçant la poche Crédit sur du 3 ans corporate et financier au détriment de signatures 5 ans chères (Allianz, Siemens et LVMH). Nous avons également renforcé le segment High Yield. Nous avons ensuite réduit en février la sous-exposition en sensibilité du portefeuille à 16bps en-dessous de l'indice en achetant de l'Allemagne 5 ans dans la baisse du marché. Nous sommes également revenus à neutralité sur l'Italie en renforçant sur de l'état italien de maturité 4 ans sur un équivalent spread 10 ans Italie –Allemagne à 150 bps. Nous avons poursuivi en mars la réduction de la sous-exposition vs indice de -25 bp à -9 bp en renforçant les Agences françaises 4 à 5 ans pour revenir également à neutralité sur la France. Nous avons aussi diminué la surexposition du segment 2/3 ans au profit du 4/5 ans pour profiter du niveau élevé de pente : ventes d'Agences allemandes, province canadienne et états français, belge et espagnol au profit d'Agences du noyau dur et états français et finlandais.

Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle

première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie. Sur le crédit, les spreads ont subi un écartement des primes de risque dans toutes les catégories de notation, notamment les crédits les moins solides. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed. L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et coeur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bp en quinze jours, mais le 10 ans allemand progresse au total de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. Dans ce contexte d'aversion au risque, le crédit a souffert terriblement, et dans une moindre mesure les spreads périphériques, l'OAT 10 ans sous-performant également d'une quinzaine de bp vs Allemagne dans un contexte de pentification de la courbe 2-10 ans allemande. En termes de gestion, nous avons réduit à partir de mi-avril la sous-exposition en sensibilité par rapport à l'indice en achetant des agences françaises et allemande de maturité 5 ans pour tirer parti de l'écartement de la courbe swap vs état. Nous avons maintenu cette sous-exposition en sensibilité à une douzaine de bp en-dessous de l'indice jusqu'à la fin du semestre, en privilégiant le segment 5 ans (obligations sécurisées émetteurs hors zone euro). Nous avons également mis en place une stratégie d'aplatissement 2-5 ans sur tous les sous-jacents Etats, Agences et Crédit compte tenu des anticipations plus rapprochées de hausse BCE. Enfin, nous avons renforcé les emprunts d'Etat finlandais et autrichien 4 ans qui avaient sous-performé avec le conflit ukrainien. En prévision des mouvements BCE, nous avons renforcé les stratégies d'aplatissement 2-5 ans et la pondération sur l'OPC inflation au détriment de l'Etat italien. Au 3ème trimestre, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Selon nos indices Cash, les spreads de crédit se sont ainsi nettement détendus, de plus de 30 pb pour l'Investment Grade, un peu moins pour la catégorie High Yield, illustrant la prudence relative des investisseurs sur les émetteurs les moins bien notés. La BCE a désormais cessé ses achats nets tant au titre de l'APP que du PEPP. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) et de Crédit dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp BCE et FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables vs Bund sauf l'Italie (+5 bp) ainsi que l'Autriche et la Finlande (+8 bp), contrairement au Crédit qui continue de s'écarter. La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement. En termes de gestion, nous avons poursuivi l'augmentation de la sous-exposition en sensibilité jusqu'en

août et renforcé les stratégies d'aplatissement 2-5 ans (Agences périphériques et Etat irlandais). Nous sommes passés sous-exposés sur l'Italie mi-août au profit des Pays-Bas ainsi que sur le Crédit. Compte tenu des niveaux atteints en fin de trimestre, nous avons réduit la sous-exposition en sensibilité à -20 bp vs indice en renforçant le 5 ans état allemand et repondéré légèrement le crédit corporate 4 ans. Au dernier trimestre de l'exercice, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post-Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse des de 75 pb de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est demeurée nettement trop élevée, ce qui devrait imposer à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 points de base en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a reflué de 40 bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bp) et le Crédit a continué de performer. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le 10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un ralentissement. Cet environnement a continué de soutenir la dynamique positive sur le marché du crédit avec une nouvelle compression des spreads sur les marchés cash et synthétique jusqu'à plus de 100 pb sur le High Yield témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le bund clôturant l'année à 2.56%. Aux Etats-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des Etats continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne, contrairement aux spreads de Crédit, notamment financiers, qui ont accentué leur réduction. En termes de gestion, nous avons dans un premier temps en début de trimestre poursuivi la resensibilisation vs indice en renforçant le 5 ans état français, allemand et espagnol, mais surtout le segment crédit (bancaire et telecom principalement), puis dans un second temps en décembre, nous avons nettement réduit la sensibilité vs indice à -27 bp autour (vs -10 bp fin novembre) en n'investissant pas les souscriptions et en vendant des Agences publiques et émetteur Supranational de maturité 3 ans, du BOBL et du Crédit 2-3 ans à spread négatif vs swap. Nous avons également vendu les fonds High Yield vu la performance mensuelle.

• Changements effectués dans le portefeuille suite à l'analyse ESG, notamment sur le E:

La mise en place d'une nouvelle politique ESG et plus particulièrement Climat au sein de CM AM, nous a amené à céder les positions sur les fonds High Yield à échéance 2024 et 2026 de la maison pour réinvestir sur des secteurs faiblement carbonés offrant en parallèle une bonne notation ESG (Banques, Telecom, Technologie et Agences publiques). Nous restons essentiellement investis sur des émetteurs de classe 3 et 4

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM\_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
  - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
  - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
  - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
 (1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

- Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,

- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à - 9.57% pour la part IC, - 9.75% pour la part RC et - 9.66% pour la part S par rapport à un indice à - 10.53%

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://creditmutuel-am.eu))

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

| <b>Méthode VAR</b>          |                       |                       |                     |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| <b>Levier au 31/12/2022</b> | <b>Niveau minimum</b> | <b>Niveau maximum</b> | <b>Niveau moyen</b> |
| 13%                         | 1,3%                  | 4,38%                 | 2,73%               |

### **• Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

### ● **Evènements intervenus au cours de la période**

06/05/2022 Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR

20/06/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des modalités de souscription et de rachat

20/06/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire Taxonomie

20/06/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification de la synthèse de l'offre de gestion (Part S)

14/11/2022 Changement de SRRI : Modification du SRRI

28/12/2022 Caractéristiques juridiques : Le mandat CAC a été renouvelé jusqu'en 2029

## BILAN ACTIF

|  | 30/12/2022              | 31/12/2021              |
|--|-------------------------|-------------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>  | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Dépôts et instruments financiers</b>  | <b>1 346 269 610,60</b> | <b>1 398 931 405,82</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>1 095 274 015,16</b> | <b>1 066 838 181,76</b> |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 1 095 274 015,16        | 1 066 838 181,76        |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>168 114 125,11</b>   | <b>227 589 740,99</b>   |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   | 168 114 125,11          | 227 589 740,99          |
| Titres de créances négociables   | 168 114 125,11          | 227 589 740,99          |
| Autres titres de créances  | 0,00                    | 0,00                    |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Parts d'organismes de placement collectif</b>   | <b>78 796 050,33</b>    | <b>104 102 843,07</b>   |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays  | 78 796 050,33           | 104 102 843,07          |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                    | 0,00                    |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres organismes non européens  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                    | 0,00                    |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                    | 0,00                    |
| Titres empruntés   | 0,00                    | 0,00                    |
| Titres donnés en pension   | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>4 085 420,00</b>     | <b>400 640,00</b>       |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 4 085 420,00            | 400 640,00              |
| Autres opérations  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Créances</b>  | <b>2 456 647,70</b>     | <b>365 122,90</b>       |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Autres</b>  | <b>2 456 647,70</b>     | <b>365 122,90</b>       |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>47 432 680,86</b>    | <b>25 857 486,00</b>    |
| <b>Liquidités</b>  | <b>47 432 680,86</b>    | <b>25 857 486,00</b>    |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>1 396 158 939,16</b> | <b>1 425 154 014,72</b> |

## BILAN PASSIF

|  | 30/12/2022              | 31/12/2021              |
|--|-------------------------|-------------------------|
| <b>Capitaux propres</b>  |                         |                         |
| <b>Capital</b>   | <b>1 418 562 016,14</b> | <b>1 422 863 797,75</b> |
| <b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b> | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Report à nouveau (a)</b>  | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>            | <b>-34 327 505,74</b>   | <b>-13 136 194,52</b>   |
| <b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>                               | <b>7 169 400,38</b>     | <b>14 347 668,35</b>    |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                  | <b>1 391 403 910,78</b> | <b>1 424 075 271,58</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>                    |                         |                         |
| <b>Instruments financiers</b>                                      | <b>4 085 420,00</b>     | <b>400 640,00</b>       |
| <b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>            | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                           | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension                 | 0,00                    | 0,00                    |
| Dettes représentatives de titres empruntés                         | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres opérations temporaires                                      | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Contrats financiers</b>   | <b>4 085 420,00</b>     | <b>400 640,00</b>       |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                    | 4 085 420,00            | 400 640,00              |
| Autres opérations  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Dettes</b>  | <b>429 342,76</b>       | <b>454 394,62</b>       |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                     | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Autres</b>  | <b>429 342,76</b>       | <b>454 394,62</b>       |
| <b>Comptes financiers</b>  | <b>240 265,62</b>       | <b>223 708,52</b>       |
| <b>Concours bancaires courants</b>                                 | <b>240 265,62</b>       | <b>223 708,52</b>       |
| <b>Emprunts</b>  | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>             |
| <b>Total du passif</b>   | <b>1 396 158 939,16</b> | <b>1 425 154 014,72</b> |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

|  | 30/12/2022            | 31/12/2021           |
|--|-----------------------|----------------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |                       |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                       |                      |
| Contrats futures                                       |                       |                      |
| Taux   |                       |                      |
| FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323                             | 15 818 670,00         | 0,00                 |
| FGBLH2F00002 BUND-EUX 0322                             | 0,00                  | 21 935 360,00        |
| Total Taux   | 15 818 670,00         | 21 935 360,00        |
| Total Contrats futures                                 | 15 818 670,00         | 21 935 360,00        |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 15 818 670,00         | 21 935 360,00        |
| Engagements de gré à gré                               |                       |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                  | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |                       |                      |
| Total Autres engagements                               | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>15 818 670,00</b>  | <b>21 935 360,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |                       |                      |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |                       |                      |
| Contrats futures                                       |                       |                      |
| Taux   |                       |                      |
| FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323                             | 131 723 500,00        | 0,00                 |
| FGBMH2F00002 BOBL-EUX 0322                             | 0,00                  | 53 962 200,00        |
| Total Taux   | 131 723 500,00        | 53 962 200,00        |
| Total Contrats futures                                 | 131 723 500,00        | 53 962 200,00        |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 131 723 500,00        | 53 962 200,00        |
| Engagements de gré à gré                               |                       |                      |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00                  | 0,00                 |
| Autres engagements                                     |                       |                      |
| Total Autres engagements                               | 0,00                  | 0,00                 |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>131 723 500,00</b> | <b>53 962 200,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT

|   | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                          |                      |                      |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                       | 52 920,62            | 0,00                 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                          | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                      | 11 754 141,99        | 19 756 750,28        |
| Produits sur titres de créances                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres         | 0,00                 | 0,00                 |
| Produits sur contrats financiers                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres produits financiers  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (I)</b>  | <b>11 807 062,61</b> | <b>19 756 750,28</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                           |                      |                      |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres          | 0,00                 | 1 046,99             |
| Charges sur contrats financiers                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Charges sur dettes financières                                      | 58 219,83            | 64 958,73            |
| Autres charges financières  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL (II)</b>   | <b>58 219,83</b>     | <b>66 005,72</b>     |
| <b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>                 | <b>11 748 842,78</b> | <b>19 690 744,56</b> |
| Autres produits (III)   | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)               | 5 173 062,77         | 5 333 898,55         |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b> | <b>6 575 780,01</b>  | <b>14 356 846,01</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V)                        | 593 620,37           | -9 177,66            |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)            | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>                      | <b>7 169 400,38</b>  | <b>14 347 668,35</b> |

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :  
Pour les revenus : capitalisation totale  
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

|    |              | Frais de gestion fixes | Assiette  |
|----|--------------|------------------------|-----------|
| RC | FR0010291591 | 0,6545 % TTC maximum   | Actif net |
| IC | FR0012008746 | 0,2 % TTC maximum      | Actif net |
| S  | FR0013295409 | 0,6 % TTC maximum      | Actif net |

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

|    |              | Frais de gestion indirects |
|----|--------------|----------------------------|
| RC | FR0010291591 | Néant                      |
| IC | FR0012008746 | Néant                      |
| S  | FR0013295409 | Néant                      |

- **Commission de surperformance**

**Part FR0010291591 RC**

Néant

**Part FR0012008746 IC**

Néant

**Part FR0013295409 S**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) |             |                     |
|--------------------------|---------------------------|-------------|---------------------|
|                          | SDG                       | Dépositaire | Autres prestataires |
| Néant                    |                           |             |                     |

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

• Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

• Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

- **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  | 30/12/2022              | 31/12/2021              |
|--|-------------------------|-------------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>   | <b>1 424 075 271,58</b> | <b>1 411 256 516,40</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)   | 279 107 109,24          | 286 363 005,28          |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)          | -171 256 324,46         | -259 097 169,65         |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | 268 659,74              | 3 105 998,75            |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                  | -27 738 815,63          | -16 267 759,81          |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers                                | 4 692 440,00            | 1 110 210,00            |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers                               | -9 068 980,00           | -1 025 550,00           |
| Frais de transaction   | -12 239,47              | -8 208,92               |
| Différences de change  | -13 962,24              | -15 332,54              |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -112 112 807,99         | -15 747 503,94          |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-124 204 836,60</i>  | <i>-12 092 028,61</i>   |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>-12 092 028,61</i>   | <i>3 655 475,33</i>     |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers              | -3 112 220,00           | 44 220,00               |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                    | <i>-3 078 680,00</i>    | <i>33 540,00</i>        |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                  | <i>33 540,00</i>        | <i>-10 680,00</i>       |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes         | 0,00                    | 0,00                    |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                            | 0,00                    | 0,00                    |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                    | 6 575 780,01            | 14 356 846,01           |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes   | 0,00                    | 0,00                    |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                      | 0,00                    | 0,00                    |
| Autres éléments  | 0,00                    | 0,00                    |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>   | <b>1 391 403 910,78</b> | <b>1 424 075 271,58</b> |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

|  | Montant                 | %            |
|--|-------------------------|--------------|
| <b>ACTIF</b>   |                         |              |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                     |                         |              |
| Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé                | 1 026 542 859,58        | 73,78        |
| Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé | 4 589 165,75            | 0,33         |
| Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé                   | 7 751 921,27            | 0,56         |
| Obligations hypothécaires et foncières négo. sur un marché régl. ou assimilé | 4 543 864,38            | 0,33         |
| Titres subordonnés (TSR - TSDI)  | 51 846 204,18           | 3,73         |
| <b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>                               | <b>1 095 274 015,16</b> | <b>78,72</b> |
| <b>Titres de créances</b>  |                         |              |
| Bons du Trésor   | 168 114 125,11          | 12,08        |
| <b>TOTAL Titres de créances</b>  | <b>168 114 125,11</b>   | <b>12,08</b> |
| <b>Operations contractuelles a l'achat</b>                                   |                         |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>                             | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>  |
| <b>PASSIF</b>  |                         |              |
| <b>Cessions</b>  |                         |              |
| <b>TOTAL Cessions</b>  | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>  |
| <b>Operations contractuelles a la vente</b>                                  |                         |              |
| <b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>                            | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>  |
| <b>HORS BILAN</b>  |                         |              |
| <b>Opérations de couverture</b>  |                         |              |
| Taux   | 15 818 670,00           | 1,14         |
| <b>TOTAL Opérations de couverture</b>  | <b>15 818 670,00</b>    | <b>1,14</b>  |
| <b>Autres opérations</b>   |                         |              |
| Taux   | 131 723 500,00          | 9,47         |
| <b>TOTAL Autres opérations</b>   | <b>131 723 500,00</b>   | <b>9,47</b>  |

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe        | %     | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres | %    |
|-----------------------------------|------------------|-------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| <b>Actif</b>                      |                  |       |               |      |                |      |        |      |
| Dépôts                            | 0,00             | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 1 095 274 015,16 | 78,72 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Titres de créances                | 168 114 125,11   | 12,08 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00             | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00             | 0,00  | 47 432 680,86 | 3,41 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |                  |       |               |      |                |      |        |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00             | 0,00  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00             | 0,00  | 240 265,62    | 0,02 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |                  |       |               |      |                |      |        |      |
| Opérations de couverture          | 15 818 670,00    | 1,14  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |
| Autres opérations                 | 131 723 500,00   | 9,47  | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00   | 0,00 |

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | 0-3 mois      | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans]    | %     | ]3 - 5 ans]    | %     | > 5 ans       | %    |
|-----------------------------------|---------------|------|-----------------|------|----------------|-------|----------------|-------|---------------|------|
| <b>Actif</b>                      |               |      |                 |      |                |       |                |       |               |      |
| Dépôts                            | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 1 261 651,40  | 0,09 | 0,00            | 0,00 | 305 284 284,11 | 21,94 | 771 444 252,50 | 55,44 | 17 283 827,15 | 1,24 |
| Titres de créances                | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 23 140 791,49  | 1,66  | 144 973 333,62 | 10,42 | 0,00          | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 |
| Comptes financiers                | 47 432 680,86 | 3,41 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 |
| <b>Passif</b>                     |               |      |                 |      |                |       |                |       |               |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 |
| Comptes financiers                | 240 265,62    | 0,02 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 0,00          | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                 |               |      |                 |      |                |       |                |       |               |      |
| Opérations de couverture          | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 0,00           | 0,00  | 15 818 670,00 | 1,14 |
| Autres opérations                 | 0,00          | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00           | 0,00  | 131 723 500,00 | 9,47  | 0,00          | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

|  | <b>Devise 1</b> | <b>%</b>   | <b>Devise 2</b> | <b>%</b> | <b>Devise 3</b> | <b>%</b> | <b>Autre(s) Devise(s)</b> | <b>%</b> |
|--|-----------------|------------|-----------------|----------|-----------------|----------|---------------------------|----------|
|  | <b>USD</b>      | <b>USD</b> |                 |          |                 |          |                           |          |
| <b>Actif</b>                                     |                 |            |                 |          |                 |          |                           |          |
| Dépôts   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Actions et valeurs assimilées                    | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Titres de créances                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Titres d'OPC                                     | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Créances   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| <b>Passif</b>                                    |                 |            |                 |          |                 |          |                           |          |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Contrats financiers                              | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Dettes   | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Comptes financiers                               | 240 265,62      | 0,02       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>                                |                 |            |                 |          |                 |          |                           |          |
| Opérations de couverture                         | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |
| Autres opérations                                | 0,00            | 0,00       | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00                      | 0,00     |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

|                               | <b>30/12/2022</b> |
|-------------------------------|-------------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00              |
| Titres pris en pension livrée | 0,00              |
| Titres empruntés              | 0,00              |

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

|   | <b>30/12/2022</b> |
|---|-------------------|
| Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00              |
| Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00              |

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

|                                   | <b>ISIN</b>  | <b>LIBELLE</b>     | <b>30/12/2022</b>     |
|-----------------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|
| Actions                           |              |                    | <b>0,00</b>           |
| Obligations                       |              |                    | <b>34 670 587,88</b>  |
|                                   | FR0013258936 | CM ARKEA 1,25%24   | 1 954 123,01          |
|                                   | FR0013414091 | CM ARKEA 1,625%26  | 5 065 302,08          |
|                                   | FR00140007B4 | CM ARKEA 0,01%26   | 13 477 127,88         |
|                                   | XS1069549761 | BFCM 3%210524      | 14 174 034,91         |
| TCN                               |              |                    | <b>0,00</b>           |
| OPC                               |              |                    | <b>78 796 050,33</b>  |
|                                   | FR0007004130 | CM-AM OBLI SOUV.RC | 21 350 609,28         |
|                                   | FR0007033477 | CM-AM INST.ST RC6D | 16 076 459,54         |
|                                   | FR0007081088 | CM-AM CR.L.D.RD 3D | 12 761 694,90         |
|                                   | FR0011153378 | CM-AM INFLAT.RC 6D | 27 597 600,00         |
|                                   | FR0013246550 | CM-AM GR.BDS IC 3D | 111 046,61            |
|                                   | FR0013296282 | CM-AM OB.C.ISR S3D | 898 640,00            |
| Contrats financiers               |              |                    | <b>0,00</b>           |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |                    | <b>113 466 638,21</b> |

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

| <b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |                               |                                 |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
|  | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> | <b>Crédits d'impôt totaux</b> | <b>Crédits d'impôt unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>                                      |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                | <b>0</b>                      | <b>0</b>                        |

| <b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b> |             |             |                      |                         |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
|   | <b>Date</b> | <b>Part</b> | <b>Montant total</b> | <b>Montant unitaire</b> |
| <b>Total acomptes</b>   |             |             | <b>0</b>             | <b>0</b>                |

| <b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b> | <b>30/12/2022</b>   | <b>31/12/2021</b>    |
|--|---------------------|----------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |                     |                      |
| Report à nouveau   | 0,00                | 0,00                 |
| Résultat   | 7 169 400,38        | 14 347 668,35        |
| <b>Total</b>   | <b>7 169 400,38</b> | <b>14 347 668,35</b> |

|   | <b>30/12/2022</b>   | <b>31/12/2021</b>    |
|---|---------------------|----------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>  |                     |                      |
| <b>Affectation</b>  |                     |                      |
| Distribution  | 0,00                | 0,00                 |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00                | 0,00                 |
| Capitalisation  | 6 093 968,09        | 12 975 713,30        |
| <b>Total</b>  | <b>6 093 968,09</b> | <b>12 975 713,30</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                     |                      |
| Nombre de titres  | 0                   | 0                    |
| Distribution unitaire   | 0,00                | 0,00                 |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                     |                      |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>         | <b>0,00</b>          |
| Provenant de l'exercice   | 0,00                | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00                | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00                | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00                | 0,00                 |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00                | 0,00                 |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>   |                   |                   |
| <b>Affectation</b>  |                   |                   |
| Distribution  | 0,00              | 0,00              |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00              |
| Capitalisation  | 196 596,51        | 42 228,87         |
| <b>Total</b>  | <b>196 596,51</b> | <b>42 228,87</b>  |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                   |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                 |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00              |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                   |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00              |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00              |

|   | 30/12/2022        | 31/12/2021          |
|---|-------------------|---------------------|
| <b>II PART CAPI IC</b>  |                   |                     |
| <b>Affectation</b>  |                   |                     |
| Distribution  | 0,00              | 0,00                |
| Report à nouveau de l'exercice                                      | 0,00              | 0,00                |
| Capitalisation  | 878 835,78        | 1 329 726,18        |
| <b>Total</b>  | <b>878 835,78</b> | <b>1 329 726,18</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b> |                   |                     |
| Nombre de titres  | 0                 | 0                   |
| Distribution unitaire   | 0,00              | 0,00                |
| <b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>        |                   |                     |
| <b>Montant global des crédits d'impôt</b>                           | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>         |
| Provenant de l'exercice   | 0,00              | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-1   | 0,00              | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-2   | 0,00              | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-3   | 0,00              | 0,00                |
| Provenant de l'exercice N-4   | 0,00              | 0,00                |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                       |
|--|---|-----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021            |
| <b>Sommes restant à affecter</b>   |   |                       |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                      | 0,00  | 0,00                  |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice  | -34 327 505,74                              | -13 136 194,52        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                                | 0,00  | 0,00                  |
| <b>Total</b>   | <b>-34 327 505,74</b>                       | <b>-13 136 194,52</b> |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                       |
|--|---|-----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021            |
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |   |                       |
| <b>Affectation</b>   |   |                       |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                  |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                  |
| Capitalisation   | -30 433 132,75                              | -12 072 191,70        |
| <b>Total</b>   | <b>-30 433 132,75</b>                       | <b>-12 072 191,70</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                       |
| Nombre de titres   | 0   | 0                     |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                  |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                   |
|--|---|-------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021        |
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |   |                   |
| <b>Affectation</b>   |   |                   |
| Distribution   | 0,00  | 0,00              |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00              |
| Capitalisation   | -810 360,62                                 | -35 667,30        |
| <b>Total</b>   | <b>-810 360,62</b>                          | <b>-35 667,30</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                   |
| Nombre de titres   | 0   | 0                 |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00              |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes<br>aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes |                      |
|--|---|----------------------|
|  | 30/12/2022                                  | 31/12/2021           |
| <b>II PART CAPI IC</b>   |   |                      |
| <b>Affectation</b>   |   |                      |
| Distribution   | 0,00  | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées  | 0,00  | 0,00                 |
| Capitalisation   | -3 084 012,37                               | -1 028 335,52        |
| <b>Total</b>   | <b>-3 084 012,37</b>                        | <b>-1 028 335,52</b> |
| <b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>                          |   |                      |
| Nombre de titres   | 0   | 0                    |
| Distribution unitaire  | 0,00  | 0,00                 |

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

| Date       | Part            | Actif net        | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire<br>€ | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)<br>€ | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)<br>€ | Crédit d'impôt unitaire<br>€ | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes<br>€ |
|------------|-----------------|------------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2018 | C1 PART CAPI C  | 1 033 331 295,94 | 3 015 644,442    | 342,65                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,39   |
| 31/12/2018 | C2 PART CAPI N  | 25 323,80        | 22,159           | 1 142,82                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 3,27  |
| 31/12/2018 | C3 PART CAPI S  | 5 383 079,16     | 15 693,150       | 343,02                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,05   |
| 31/12/2018 | I1 PART CAPI I  | 46 860 989,83    | 45,059           | 1 039 991,78                     | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 892,76  |
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C  | 1 108 589 200,74 | 3 188 893,159    | 347,64                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -0,03   |
| 31/12/2019 | C2 PART CAPI N  | 2 836 040,79     | 2 436,288        | 1 164,08                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 4,51  |
| 31/12/2019 | C3 PART CAPI S  | 5 290 925,44     | 15 188,150       | 348,35                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,31  |
| 31/12/2019 | I1 PART CAPI I  | 96 302 205,39    | 91,089           | 1 057 231,99                     | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1 997,95  |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C  | 1 204 383 926,14 | 3 440 443,688    | 350,06                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,01  |
| 31/12/2020 | C2 PART CAPI N  | 21 380,16        | 18,159           | 1 177,38                         | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 8,05  |
| 31/12/2020 | C3 PART CAPI S  | 5 969 888,59     | 17 001,432       | 351,14                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 1,36  |
| 31/12/2020 | I1 PART CAPI I  | 200 881 321,51   | 188,313          | 1 066 741,65                     | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 5 198,88  |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI RC | 1 308 617 018,14 | 3 778 262,346    | 346,35                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,23  |
| 31/12/2021 | C3 PART CAPI S  | 3 868 367,60     | 11 123,442       | 347,76                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 0,58  |
| 31/12/2021 | I1 PART CAPI IC | 111 589 885,84   | 105,518          | 1 057 543,60                     | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | 2 856,29  |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI RC | 1 233 420 294,65 | 3 945 872,966    | 312,58                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -6,16   |
| 30/12/2022 | C3 PART CAPI S  | 32 858 954,92    | 104 592,715      | 314,16                           | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -5,86   |
| 30/12/2022 | I1 PART CAPI IC | 125 124 661,21   | 130,837          | 956 340,03                       | 0,00  | 0,00   | 0,00                         | -16 854,38  |

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

|  | En quantité      | En montant      |
|--|------------------|-----------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |                  |                 |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 635 821,202000   | 206 486 162,06  |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -468 210,582000  | -153 755 828,25 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 167 610,620000   | 52 730 333,81   |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 3 945 872,966000 |                 |

|  | En quantité    | En montant    |
|--|----------------|---------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |                |               |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 100 638,415000 | 32 098 950,81 |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -7 169,142000  | -2 345 688,11 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 93 469,273000  | 29 753 262,70 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 104 592,715000 |               |

|  | En quantité | En montant     |
|--|-------------|----------------|
| <b>I1 PART CAPI IC</b>   |             |                |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice                    | 40,333000   | 40 521 996,37  |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice                     | -15,014000  | -15 154 808,10 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 25,319000   | 25 367 188,27  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 130,837000  |                |

## COMMISSIONS

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C1 PART CAPI RC</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 140,82            |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 140,82            |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 140,82            |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 140,82            |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>C3 PART CAPI S</b>  |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 386,46            |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 386,46            |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 386,46            |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 386,46            |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

|  | <b>En montant</b> |
|--|-------------------|
| <b>II PART CAPI IC</b>   |                   |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées              | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées                    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00              |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00              |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00              |

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0010291591 C1 PART CAPI RC                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,40              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 4 922 929,73      |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0013295409 C3 PART CAPI S                                |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,30              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 16 945,05         |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

|  | <b>30/12/2022</b> |
|--|-------------------|
| FR0012008746 I1 PART CAPI IC                               |                   |
| <b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>               | 0,20              |
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b> | 233 187,99        |
| <b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>           | 0,00              |
| <b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>     | 0,00              |
| <b>Rétrocessions de frais de gestion</b>                   | 0,00              |

**CREANCES ET DETTES**

|                                 | <b>Nature de débit/crédit</b> | <b>30/12/2022</b>   |
|---------------------------------|-------------------------------|---------------------|
| Créances                        | Dépôts de garantie            | 2 456 647,70        |
| <b>Total des créances</b>       |                               | <b>2 456 647,70</b> |
| Dettes                          | Frais de gestion              | 429 342,76          |
| <b>Total des dettes</b>         |                               | <b>429 342,76</b>   |
| <b>Total dettes et créances</b> |                               | <b>2 027 304,94</b> |

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

|  | Valeur EUR              | % Actif Net   |
|--|-------------------------|---------------|
| <b>PORTEFEUILLE</b>  | <b>1 342 184 190,60</b> | <b>96,46</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 0,00                    | 0,00          |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES  | 1 095 274 015,16        | 78,72         |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES   | 168 114 125,11          | 12,08         |
| TITRES OPC   | 78 796 050,33           | 5,66          |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES  | 0,00                    | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT  | 0,00                    | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                    | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>2 456 647,70</b>     | <b>0,18</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-429 342,76</b>      | <b>-0,03</b>  |
| <b>CONTRATS FINANCIERS</b>   | <b>0,00</b>             | <b>0,00</b>   |
| OPTIONS  | 0,00                    | 0,00          |
| FUTURES  | 0,00                    | 0,00          |
| SWAPS  | 0,00                    | 0,00          |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>47 192 415,24</b>    | <b>3,39</b>   |
| DISPONIBILITES   | 47 192 415,24           | 3,39          |
| DEPOTS A TERME   | 0,00                    | 0,00          |
| EMPRUNTS   | 0,00                    | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES  | 0,00                    | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES  | 0,00                    | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES  | 0,00                    | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>   | <b>1 391 403 910,78</b> | <b>100,00</b> |

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

| Désignation des valeurs   | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière     | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|-------------------------|----------------|
| <b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>                                       |            |            |        |                        |       | <b>1 095 274 015,16</b> | <b>78,72</b>   |
| <b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |       | <b>1 095 274 015,16</b> | <b>78,72</b>   |
| <b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>              |            |            |        |                        |       | <b>1 026 542 859,58</b> | <b>73,77</b>   |
| <b>TOTAL AUSTRALIE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>4 481 035,62</b>     | <b>0,32</b>    |
| XS2450391581 NATIONAL AUS BK 0,625%22-0327  | 16/03/2022 | 16/03/2027 | EUR    | 5 000                  | 0,625 | 4 481 035,62            | 0,32           |
| <b>TOTAL AUTRICHE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>15 797 821,72</b>    | <b>1,14</b>    |
| AT0000A2JAF6 ERSTE GROUP BK 0,05%20-160925  | 16/09/2020 | 16/09/2025 | EUR    | 33                     | 0,05  | 2 977 686,74            | 0,21           |
| XS0213737702 ENERGIE OBEROST.4,5%05-040325  | 04/03/2005 | 04/03/2025 | EUR    | 3 745                  | 4,50  | 3 958 512,71            | 0,28           |
| XS1982725159 ERSTE GROUP BK 0,375%19-160424   | 16/04/2019 | 16/04/2024 | EUR    | 24                     | 0,375 | 2 305 684,27            | 0,17           |
| XS2062986422 OEST.KONTROLLBANK 0%19-081026  | 08/10/2019 | 08/10/2026 | EUR    | 5 900                  |       | 5 250 233,00            | 0,39           |
| XS2203969246 AUTOBAHN FINANZIER 0%20-160727   | 16/07/2020 | 16/07/2027 | EUR    | 1 500                  |       | 1 305 705,00            | 0,09           |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>17 972 465,78</b>    | <b>1,29</b>    |
| BE0002237064 PROXIMUS 1,875%15-011025   | 01/10/2015 | 01/10/2025 | EUR    | 120                    | 1,875 | 11 514 825,20           | 0,82           |
| BE0002601798 BPOST 1,25%18-110726   | 11/07/2018 | 11/07/2026 | EUR    | 49                     | 1,25  | 4 543 610,25            | 0,33           |
| BE0002900810 KBC GROUP TV22-231127  | 23/11/2022 | 23/11/2027 | EUR    | 19                     |       | 1 914 030,33            | 0,14           |
| <b>TOTAL CANADA</b>   |            |            |        |                        |       | <b>21 795 753,01</b>    | <b>1,57</b>    |
| XS1985806600 TORONTO DOMINION B 0,375%19-24   | 25/04/2019 | 25/04/2024 | EUR    | 4 500                  | 0,375 | 4 342 226,92            | 0,31           |
| XS1987142673 BK OF NOVA SCOTIA 0,5%19-0424  | 30/04/2019 | 30/04/2024 | EUR    | 2 000                  | 0,50  | 1 929 714,52            | 0,14           |
| XS2028803984 TORONTO DOMINION BK 0,1%19-27  | 19/07/2019 | 19/07/2027 | EUR    | 3 000                  | 0,10  | 2 583 660,82            | 0,19           |
| XS2083301106 FED CAISS DESJARD 0,05%19-1127   | 26/11/2019 | 26/11/2027 | EUR    | 2 000                  | 0,05  | 1 697 464,11            | 0,12           |
| XS2101325111 BK OF NOVA SCOTIA 0,01%20-0127   | 14/01/2020 | 14/01/2027 | EUR    | 5 000                  | 0,01  | 4 355 634,93            | 0,31           |
| XS2466358111 CDP FINL 1,125%22-060427   | 06/04/2022 | 06/04/2027 | EUR    | 7 500                  | 1,125 | 6 887 051,71            | 0,50           |
| <b>TOTAL SUISSE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>35 338 036,00</b>    | <b>2,54</b>    |
| XS2210044009 EUROFIMA BASEL 0%20-280726 204   | 28/07/2020 | 28/07/2026 | EUR    | 39 670                 |       | 35 338 036,00           | 2,54           |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>136 528 517,96</b>   | <b>9,81</b>    |
| DE000A30VQ09 DEUTSCHE BANK 4%22-291127  | 29/11/2022 | 29/11/2027 | EUR    | 26                     | 4,00  | 2 575 288,60            | 0,19           |
| DE000A3MP4T1 VONOVIA 0%21-011225  | 01/09/2021 | 01/12/2025 | EUR    | 23                     |       | 2 016 341,00            | 0,14           |
| DE000A3MQNN9 LEG IMMOBILIEN SE OBL 0,375%22-  | 17/01/2022 | 17/01/2026 | EUR    | 31                     | 0,375 | 2 726 004,11            | 0,20           |
| 1701 DE000DHY4960 NORD.LANDESBK 0,5%18-0626   | 29/06/2018 | 29/06/2026 | EUR    | 8 000                  | 0,50  | 7 293 162,74            | 0,52           |
| DE000DHY5074 NORD.LANDESBK 0,01%20-0227   | 18/02/2020 | 18/02/2027 | EUR    | 10 000                 | 0,01  | 8 758 573,97            | 0,63           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|-----------------------|----------------|
| DE000DKB0432 DEUTSCHE KREDITBANK 0,5%15-27  | 19/03/2015 | 19/03/2027 | EUR    | 140                    | 0,50  | 12 553 276,43         | 0,90           |
| DE000LB2CLH7 LDBK BADEN-WUERTT 0,375%19-26  | 29/07/2019 | 29/07/2026 | EUR    | 36                     | 0,375 | 3 172 043,83          | 0,23           |
| DE000LB2CRG6 LDBK BADEN-WUERTT 0,375%20-27  | 18/02/2020 | 18/02/2027 | EUR    | 180                    | 0,375 | 15 475 093,15         | 1,11           |
| DE000NWB0584 NRW.BANK 0,5%16-110526 58      | 11/05/2016 | 11/05/2026 | EUR    | 8 000                  | 0,50  | 7 353 172,60          | 0,53           |
| DE000NWB17M9 NRW.BANK 0,25%16-280926 17M    | 28/09/2016 | 28/09/2026 | EUR    | 2 000                  | 0,25  | 1 800 388,77          | 0,13           |
| DE000NWB9080 NRW BANK 00,25%22-160327       | 16/03/2022 | 16/03/2027 | EUR    | 9 000                  | 0,25  | 8 010 241,64          | 0,58           |
| XS1372911690 DEUTSCHE BAHN FIN 0,75%16-0326 | 02/03/2016 | 02/03/2026 | EUR    | 17 706                 | 0,75  | 16 604 655,27         | 1,19           |
| XS1693853944 APO BANK 0,75%17-051027        | 05/10/2017 | 05/10/2027 | EUR    | 41                     | 0,75  | 3 659 206,19          | 0,26           |
| XS1752475720 DEUTSCHBAHNFIN 1%18-171227     | 18/01/2018 | 17/12/2027 | EUR    | 15 732                 | 1,00  | 14 090 141,67         | 1,01           |
| XS1944390241 VOLKSWAGEN BANK 1,875%19-0124  | 31/01/2019 | 31/01/2024 | EUR    | 30                     | 1,875 | 2 991 244,93          | 0,21           |
| XS2152932542 DEUTSCHBAHNFIN 0,5%20-090427   | 09/04/2020 | 09/04/2027 | EUR    | 13 000                 | 0,50  | 11 620 244,10         | 0,84           |
| XS2264712436 CLEARSTREAM FRA 0%20-011225    | 01/12/2020 | 01/12/2025 | EUR    | 52                     |       | 4 702 100,00          | 0,34           |
| XS2343822842 VOLKSWAGEN LEASING 0,375%21-26 | 19/05/2021 | 20/07/2026 | EUR    | 6 640                  | 0,375 | 5 754 594,20          | 0,41           |
| XS2463505581 E.ON 0,875%22-080125           | 23/03/2022 | 08/01/2025 | EUR    | 1 260                  | 0,875 | 1 206 704,93          | 0,09           |
| XS2555178644 ADIDAS 3%22-211125             | 21/11/2022 | 21/11/2025 | EUR    | 42                     | 3,00  | 4 166 039,83          | 0,30           |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>                        |            |            |        |                        |       | <b>109 347 544,60</b> | <b>7,86</b>    |
| ES0000012G91 ESPAGNE 0%20-310126            | 15/10/2020 | 31/01/2026 | EUR    | 58 000                 |       | 52 835 680,00         | 3,79           |
| ES0200002048 ADIF 0,95%19-300427            | 25/04/2019 | 30/04/2027 | EUR    | 116                    | 0,95  | 10 535 407,61         | 0,76           |
| ES0205032032 FERROVIAL 1,382%20-140526      | 14/05/2020 | 14/05/2026 | EUR    | 31                     | 1,382 | 2 853 983,83          | 0,21           |
| ES0213307053 CAIXABANK 0,75%19-090726       | 09/07/2019 | 09/07/2026 | EUR    | 20                     | 0,75  | 1 781 035,07          | 0,13           |
| XS1968846532 CAIXABANK 1,125%19-270326      | 27/03/2019 | 27/03/2026 | EUR    | 28                     | 1,125 | 2 570 992,98          | 0,18           |
| XS2014287937 BANCO SANTANDER 0,25%19-190624 | 19/06/2019 | 19/06/2024 | EUR    | 40                     | 0,25  | 3 829 664,66          | 0,28           |
| XS2018637913 SANTANDER CONS 0,375%19-270624 | 27/06/2019 | 27/06/2024 | EUR    | 24                     | 0,375 | 2 295 484,93          | 0,16           |
| XS2102931594 CAIXABANK 0,375%20-030225      | 17/01/2020 | 03/02/2025 | EUR    | 92                     | 0,375 | 8 611 397,86          | 0,62           |
| XS2113889351 BANCO SANTANDER 0,5%20-040227  | 04/02/2020 | 04/02/2027 | EUR    | 33                     | 0,50  | 2 869 223,42          | 0,21           |
| XS2182404298 BBVA 1% 040625                 | 27/05/2020 | 04/06/2025 | EUR    | 16                     | 0,75  | 1 509 594,74          | 0,11           |
| XS2250026734 ICO 0%20-300426                | 28/10/2020 | 30/04/2026 | EUR    | 12 400                 |       | 11 173 764,00         | 0,80           |
| XS2356033147 ICO 0%21-300427                | 21/06/2021 | 30/04/2027 | EUR    | 2 274                  |       | 1 977 652,32          | 0,14           |
| XS2436160779 BANCO SANTANDER TV22-260125    | 26/01/2022 | 26/01/2025 | EUR    | 39                     |       | 3 759 666,25          | 0,27           |
| XS2534785865 BBVA 3,375%22-200927           | 20/09/2022 | 20/09/2027 | EUR    | 28                     | 3,375 | 2 743 996,93          | 0,20           |
| <b>TOTAL FINLANDE</b>                       |            |            |        |                        |       | <b>24 420 602,30</b>  | <b>1,76</b>    |
| XS0768448796 FINGRID 3,5%12-030424          | 03/04/2012 | 03/04/2024 | EUR    | 4 256                  | 3,50  | 4 380 104,38          | 0,31           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|-----------------------|----------------|
| XS2171253912 OP CORP BANK 0,5%20-120825     | 12/05/2020 | 12/08/2025 | EUR    | 9 450                  | 0,50  | 8 743 542,59          | 0,64           |
| XS2171874519 NORDEA BK 0,5%20-140527        | 14/05/2020 | 14/05/2027 | EUR    | 9 000                  | 0,50  | 7 940 749,31          | 0,57           |
| XS2258389415 OP CORP BANK 0,1%20-161127     | 16/11/2020 | 16/11/2027 | EUR    | 4 000                  | 0,10  | 3 356 206,02          | 0,24           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                         |            |            |        |                        |       | <b>244 586 379,65</b> | <b>17,57</b>   |
| FR0011215938 CREDIT AGRICOLE 4,10%12-170424 | 17/04/2012 | 17/04/2024 | EUR    | 2 850 000              | 4,10  | 2 898 108,62          | 0,21           |
| FR0011360478 POSTE 2,75%12-261124 EMTN      | 26/11/2012 | 26/11/2024 | EUR    | 19                     | 2,75  | 1 874 868,72          | 0,13           |
| FR0011891258 CASA 2,75%14-200624            | 20/06/2014 | 20/06/2024 | EUR    | 4 000 000              | 2,75  | 3 980 477,78          | 0,29           |
| FR0012206993 ADP 1,50%14-070425             | 07/10/2014 | 07/04/2025 | EUR    | 55                     | 1,50  | 5 309 188,42          | 0,38           |
| FR0013152899 RTE 1%16-191026 EMTN           | 18/04/2016 | 19/10/2026 | EUR    | 19                     | 1,00  | 1 716 350,16          | 0,12           |
| FR0013200813 OAT 0,25%16-25112026           | 05/09/2016 | 25/11/2026 | EUR    | 61 000 000             | 0,25  | 55 321 334,50         | 3,96           |
| FR0013258936 CM ARKEA 1,25%17-310524        | 31/05/2017 | 31/05/2024 | EUR    | 20                     | 1,25  | 1 954 123,01          | 0,14           |
| FR0013330115 THALES 0,875%18-190424 EMTN    | 19/04/2018 | 19/04/2024 | EUR    | 40                     | 0,875 | 3 891 115,62          | 0,28           |
| FR0013382116 BPI FR. 0,625%18-250526 EMTN   | 22/11/2018 | 25/05/2026 | EUR    | 100                    | 0,625 | 9 218 884,93          | 0,66           |
| FR0013396447 BPCE 1%19-150724               | 15/01/2019 | 15/07/2024 | EUR    | 20                     | 1,00  | 1 942 064,66          | 0,14           |
| FR0013414091 CM ARKEA 1,625%19-150426       | 15/04/2019 | 15/04/2026 | EUR    | 54                     | 1,625 | 5 065 302,08          | 0,36           |
| FR0013429073 BPCE 0,625%19-260924 EMTN      | 26/06/2019 | 26/09/2024 | EUR    | 20                     | 0,625 | 1 904 790,41          | 0,14           |
| FR0013430733 SOCIETE GENERALE 0,875%19-0726 | 01/07/2019 | 01/07/2026 | EUR    | 50                     | 0,875 | 4 478 194,52          | 0,32           |
| FR0013433596 BANQUE POSTALE 0,25%19-120726  | 12/07/2019 | 12/07/2026 | EUR    | 29                     | 0,25  | 2 574 616,03          | 0,19           |
| FR0013444759 BNP PARIBAS 0,125%19-040926    | 04/09/2019 | 04/09/2026 | EUR    | 20                     | 0,125 | 1 746 468,77          | 0,13           |
| FR0013447604 LA POSTE 0,375%19-170927       | 17/09/2019 | 17/09/2027 | EUR    | 141                    | 0,375 | 12 074 670,20         | 0,87           |
| FR0013463650 ESSILORLUXOTT 0,125%19-270525  | 27/11/2019 | 27/05/2025 | EUR    | 49                     | 0,125 | 4 588 540,56          | 0,33           |
| FR0013476199 BPCE 0,25%20-150126            | 15/01/2020 | 15/01/2026 | EUR    | 20                     | 0,25  | 1 808 195,62          | 0,13           |
| FR0013505625 ADP 2,125%20-021026            | 02/04/2020 | 02/10/2026 | EUR    | 88                     | 2,125 | 8 346 398,57          | 0,60           |
| FR0013508686 LA POSTE 0,625%20-211026       | 21/04/2020 | 21/10/2026 | EUR    | 191                    | 0,625 | 17 017 663,05         | 1,22           |
| FR0013537305 THALES 0%20-260326             | 26/11/2020 | 26/03/2026 | EUR    | 42                     |       | 3 724 014,00          | 0,27           |
| FR00140007B4 CM ARKEA 0,01%20-280126        | 28/10/2020 | 28/01/2026 | EUR    | 152                    | 0,01  | 13 477 127,88         | 0,97           |
| FR0014001JP1 PSA BANQUE 0%21-220125         | 22/01/2021 | 22/01/2025 | EUR    | 40                     |       | 3 685 000,00          | 0,26           |
| FR0014002G44 SAFRAN 0,125%21-160326         | 16/03/2021 | 16/03/2026 | EUR    | 44                     | 0,125 | 3 959 663,07          | 0,28           |
| FR0014006276 CFF 0,01%21-251027 EMTN        | 25/10/2021 | 25/10/2027 | EUR    | 50                     | 0,01  | 4 263 345,89          | 0,31           |
| FR001400CSG4 ARVAL SERV LEAS 4% 220926      | 22/09/2022 | 22/09/2026 | EUR    | 30                     | 4,00  | 3 019 823,01          | 0,22           |
| FR001400E3H8 ARVAL SERV.4,75%22-220527 EMTN | 22/11/2022 | 22/05/2027 | EUR    | 25                     | 4,75  | 2 544 364,38          | 0,18           |
| FR001400E7J5 CREDIT AGRICOLE 3,375%22-0727  | 28/11/2022 | 28/07/2027 | EUR    | 55                     | 3,375 | 5 392 963,22          | 0,39           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|----------------------|----------------|
| XS0617307375 SNCF 04,37% 11-150426          | 15/04/2011 | 15/04/2026 | EUR    | 35                     | 4,375 | 3 716 698,90         | 0,27           |
| XS1325645825 BNP PARIBAS 2,75% 15-270126    | 27/11/2015 | 27/01/2026 | EUR    | 1 000                  | 2,75  | 990 821,78           | 0,07           |
| XS1614416193 BNP PARIBAS 1,5% 17-25 EMTN    | 17/05/2017 | 17/11/2025 | EUR    | 2 000                  | 1,50  | 1 890 423,01         | 0,14           |
| XS1718316281 SG 1,375% 17-130128 EMTN       | 13/11/2017 | 13/01/2028 | EUR    | 20                     | 1,375 | 1 750 686,57         | 0,13           |
| XS1793252419 BNP PARIBAS 1,25% 18-190325    | 19/03/2018 | 19/03/2025 | EUR    | 2 000                  | 1,25  | 1 921 423,01         | 0,14           |
| XS1936137139 DEXIA CLF 0,625% 19-170126     | 17/01/2019 | 17/01/2026 | EUR    | 147                    | 0,625 | 13 668 358,03        | 0,98           |
| XS2107302148 DEXIA CLF 0,01% 20-220127      | 24/01/2020 | 22/01/2027 | EUR    | 310                    | 0,01  | 27 237 678,61        | 1,96           |
| XS2454764429 COUNCIL OF EUROPE 0,125% 22-27 | 10/03/2022 | 10/03/2027 | EUR    | 6 360                  | 0,125 | 5 632 632,06         | 0,40           |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>                    |            |            |        |                        |       | <b>35 407 126,41</b> | <b>2,54</b>    |
| XS1372839214 VODAFONE GROUP 2,2% 16-250826  | 25/02/2016 | 25/08/2026 | EUR    | 11 099                 | 2,20  | 10 635 016,18        | 0,76           |
| XS1379184473 HSBC HLDGS 2,5% 16-150327      | 15/03/2016 | 15/03/2027 | EUR    | 2 500                  | 2,50  | 2 382 667,47         | 0,17           |
| XS1392459381 CS AG LDN 1,5% 16-100426       | 11/04/2016 | 10/04/2026 | EUR    | 1 200                  | 1,50  | 1 053 268,44         | 0,08           |
| XS2013525501 LLOYDS BANK 0,125% 19-0626     | 18/06/2019 | 18/06/2026 | EUR    | 5 000                  | 0,125 | 4 469 657,53         | 0,32           |
| XS2151069775 LLOYDS BANK 2,375% 20-090426   | 09/04/2020 | 09/04/2026 | EUR    | 4 000                  | 2,375 | 3 875 693,70         | 0,28           |
| XS2176686546 CS AG LDN 0,45% 20-190525      | 18/05/2020 | 19/05/2025 | EUR    | 1 000                  | 0,45  | 892 413,29           | 0,06           |
| XS2326546434 UBS LONDON 0,01% 21-310326     | 31/03/2021 | 31/03/2026 | EUR    | 5 800                  | 0,01  | 5 123 117,75         | 0,37           |
| XS2355599197 NATWEST MKTS 0,125% 21-180626  | 18/06/2021 | 18/06/2026 | EUR    | 8 000                  | 0,125 | 6 975 292,05         | 0,50           |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                        |            |            |        |                        |       | <b>10 133 489,83</b> | <b>0,73</b>    |
| XS1288894691 LUNAR FDG V 1,75% 15-150925    | 15/09/2015 | 15/09/2025 | EUR    | 5 400                  | 1,75  | 5 192 553,45         | 0,37           |
| XS1803247557 LUNAR FDG V 1,125% 18-121026   | 12/04/2018 | 12/10/2026 | EUR    | 5 400                  | 1,125 | 4 940 936,38         | 0,36           |
| <b>TOTAL ITALIE</b>                         |            |            |        |                        |       | <b>97 088 325,76</b> | <b>6,98</b>    |
| IT0005105488 CDP 1,5% 15-090425 EMTN        | 09/04/2015 | 09/04/2025 | EUR    | 161                    | 1,50  | 15 500 352,18        | 1,11           |
| IT0005323438 CDP 1,875% 18-070226           | 31/01/2018 | 07/02/2026 | EUR    | 252                    | 1,875 | 24 091 252,92        | 1,73           |
| IT0005366460 CDP 2,125% 19-210326           | 21/03/2019 | 21/03/2026 | EUR    | 193                    | 2,125 | 18 530 067,47        | 1,33           |
| IT0005408098 CDP 2% 20-200427               | 20/04/2020 | 20/04/2027 | EUR    | 20                     | 2,00  | 1 865 873,97         | 0,13           |
| XS1551068676 ENI 1,5% 17-170127             | 17/01/2017 | 17/01/2027 | EUR    | 2 000                  | 1,50  | 1 861 349,31         | 0,13           |
| XS1639488771 FERROVIE STATO 1,5% 17-270625  | 28/06/2017 | 27/06/2025 | EUR    | 18 600                 | 1,50  | 17 618 444,87        | 1,27           |
| XS2022425297 INTESA SP 1% 24                | 04/07/2019 | 04/07/2024 | EUR    | 6 000                  | 1,00  | 5 796 202,19         | 0,42           |
| XS2063547041 UNICREDIT 0,5% 19-090425       | 09/10/2019 | 09/04/2025 | EUR    | 4 000                  | 0,50  | 3 717 819,72         | 0,27           |
| XS2176783319 ENI 1,25% 20-180526            | 18/05/2020 | 18/05/2026 | EUR    | 4 000                  | 1,25  | 3 714 666,85         | 0,27           |
| XS2324772453 FERR STATO IT 0,375% 21-250328 | 25/03/2021 | 25/03/2028 | EUR    | 1 007                  | 0,375 | 809 112,22           | 0,06           |
| XS2532681074 FERR STATO IT 3,75% 22-140427  | 14/09/2022 | 14/04/2027 | EUR    | 3 684                  | 3,75  | 3 583 184,06         | 0,26           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|----------------------|----------------|
| <b>TOTAL JAPON</b>                          |            |            |        |                        |       | <b>15 488 980,87</b> | <b>1,11</b>    |
| XS1843449122 TAKEDA PHARMA 2,25%18-211126   | 21/11/2018 | 21/11/2026 | EUR    | 7 000                  | 2,25  | 6 678 704,79         | 0,47           |
| XS2008801297 SUMITOMO MITSUI BK 0,267%19-26 | 18/06/2019 | 18/06/2026 | EUR    | 5 000                  | 0,267 | 4 461 178,49         | 0,32           |
| XS2329143510 MIZUHO F 0,184%26              | 12/04/2021 | 13/04/2026 | EUR    | 2 000                  | 0,184 | 1 774 931,78         | 0,13           |
| XS2465984107 MIZUHO FIN GROUP 1,631%22-0427 | 08/04/2022 | 08/04/2027 | EUR    | 2 800                  | 1,631 | 2 574 165,81         | 0,19           |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>                     |            |            |        |                        |       | <b>8 262 479,56</b>  | <b>0,59</b>    |
| DE000A3LBGG1 TRATON FIN LUX 4,125%22-221125 | 22/11/2022 | 22/11/2025 | EUR    | 14                     | 4,125 | 1 392 561,21         | 0,10           |
| ES0305523005 SIX FINANCE 0%20-021225 REG-S  | 02/12/2020 | 02/12/2025 | EUR    | 28                     |       | 2 511 768,00         | 0,18           |
| XS1654229373 GRAND CITY PRO 1,375%17-030826 | 02/08/2017 | 03/08/2026 | EUR    | 28                     | 1,375 | 2 269 382,35         | 0,16           |
| XS2238787415 MEDTRONIC GLOB 0%20-151025     | 29/09/2020 | 15/10/2025 | EUR    | 2 300                  |       | 2 088 768,00         | 0,15           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                       |            |            |        |                        |       | <b>97 096 624,13</b> | <b>6,98</b>    |
| DE000A19UR61 VONOVIA FINANCE 0,75%18-150124 | 15/01/2018 | 15/01/2024 | EUR    | 30                     | 0,75  | 2 928 280,27         | 0,21           |
| DE000A28ZQP7 VONOVIA FINANCE 0,625%20-0726  | 09/07/2020 | 09/07/2026 | EUR    | 30                     | 0,625 | 2 592 893,84         | 0,19           |
| DE000A2RWZZ6 VONOVIA FINANCE 1,8%19-290625  | 29/01/2019 | 29/06/2025 | EUR    | 15                     | 1,80  | 1 419 616,85         | 0,10           |
| DE000A2YNZW8 DAIMLER INTL 0,375%19-081126   | 08/08/2019 | 08/11/2026 | EUR    | 3 000                  | 0,375 | 2 683 606,03         | 0,19           |
| XS1342516629 BNG 1%16-120126                | 12/01/2016 | 12/01/2026 | EUR    | 3 000                  | 1,00  | 2 846 290,27         | 0,20           |
| XS1382784509 RABOBANK NLD 1,25%16-230326    | 23/03/2016 | 23/03/2026 | EUR    | 5 000                  | 1,25  | 4 736 472,60         | 0,34           |
| XS1396367911 ENEXIS 0,875%16-280426         | 26/04/2016 | 28/04/2026 | EUR    | 5                      | 0,875 | 462 721,58           | 0,03           |
| XS1409382030 GASUNIE 1%16-110526            | 11/05/2016 | 11/05/2026 | EUR    | 2 400                  | 1,00  | 2 218 183,56         | 0,16           |
| XS1557095616 DEUTSCHE TEL INTL 1,375%17-27  | 30/01/2017 | 30/01/2027 | EUR    | 4 000                  | 1,375 | 3 757 171,50         | 0,27           |
| XS1617898363 DEUTSCHE TEL INTL 1,125%17-26  | 22/05/2017 | 22/05/2026 | EUR    | 4 000                  | 1,125 | 3 753 503,01         | 0,27           |
| XS1632897762 TENNET 0,75%17-260625          | 26/06/2017 | 26/06/2025 | EUR    | 10 950                 | 0,75  | 10 332 689,99        | 0,75           |
| XS1637329639 AEGON BANK 0,75%17-270627      | 27/06/2017 | 27/06/2027 | EUR    | 20                     | 0,75  | 1 792 068,22         | 0,13           |
| XS1793224632 RELX FINANCE 1,5%18-130527     | 22/03/2018 | 13/05/2027 | EUR    | 3 700                  | 1,50  | 3 424 488,88         | 0,25           |
| XS1823246803 BMW FINANCE 1,125%18-220526    | 22/05/2018 | 22/05/2026 | EUR    | 2 600                  | 1,125 | 2 442 740,96         | 0,18           |
| XS1828032786 DEUTSCHE TEL 1,375%18-011225   | 01/06/2018 | 01/12/2025 | EUR    | 3 000                  | 1,375 | 2 854 029,45         | 0,21           |
| XS1933820372 ING GROUP 2,125%19-100126      | 10/01/2019 | 10/01/2026 | EUR    | 60                     | 2,125 | 5 828 234,79         | 0,42           |
| XS1964577396 NIBC BANK 0,5%19-190327        | 19/03/2019 | 19/03/2027 | EUR    | 50                     | 0,50  | 4 463 413,01         | 0,32           |
| XS2018636600 KON AH DEL 0,25%19-260625      | 26/06/2019 | 26/06/2025 | EUR    | 1 600                  | 0,25  | 1 481 677,15         | 0,11           |
| XS2053052895 EDP FINANCE 0,375%19-160926    | 16/09/2019 | 16/09/2026 | EUR    | 1 150                  | 0,375 | 1 016 553,84         | 0,07           |
| XS2257857834 AEGON BANK 0,01%20-161125      | 16/11/2020 | 16/11/2025 | EUR    | 100                    | 0,01  | 9 085 231,50         | 0,65           |
| XS2390400633 ENEL FIN INTL 0%21-280526      | 28/09/2021 | 28/05/2026 | EUR    | 1 000                  |       | 881 100,00           | 0,06           |

| Désignation des valeurs                     | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|----------------------|----------------|
| XS2432293673 ENEL FIN INTL 0,25%22-171125   | 17/01/2022 | 17/11/2025 | EUR    | 5 417                  | 0,25  | 4 924 821,76         | 0,35           |
| XS2466172280 DAIM T INTL FIN 1,25%22-060425 | 30/03/2022 | 06/04/2025 | EUR    | 27                     | 1,25  | 2 581 294,68         | 0,19           |
| XS2487054004 ABN AMRO 2,375%22-010627       | 01/06/2022 | 01/06/2027 | EUR    | 89                     | 2,375 | 8 452 105,67         | 0,61           |
| XS2526839258 SIEMENS FINAN 2,5% 080927      | 30/08/2022 | 08/09/2027 | EUR    | 25                     | 2,50  | 2 420 634,25         | 0,17           |
| XS2531420730 ALLIANDER 2,625%22-090927      | 09/09/2022 | 09/09/2027 | EUR    | 2 000                  | 2,625 | 1 938 724,93         | 0,14           |
| XS2553817680 GSK CAP 3%22-281127            | 23/11/2022 | 28/11/2027 | EUR    | 3 333                  | 3,00  | 3 268 869,43         | 0,23           |
| XS2559453431 PACCAR FIN EURO 3,25%22-291125 | 24/11/2022 | 29/11/2025 | EUR    | 2 533                  | 3,25  | 2 509 206,11         | 0,18           |
| <b>TOTAL NORVEGE</b>                        |            |            |        |                        |       | <b>28 927 135,56</b> | <b>2,08</b>    |
| XS1224958501 AVINOR 1%15-290425 EMTN        | 29/04/2015 | 29/04/2025 | EUR    | 10 985                 | 1,00  | 10 420 282,21        | 0,75           |
| XS1582205040 STATKRAFT 1,125%17-200325      | 20/03/2017 | 20/03/2025 | EUR    | 5 800                  | 1,125 | 5 552 731,70         | 0,40           |
| XS1788494257 STATNETT 0,875%18-080325       | 08/03/2018 | 08/03/2025 | EUR    | 1 000                  | 0,875 | 950 725,75           | 0,07           |
| XS2194373077 SR-BOLIGKREDITT 0,01%20-260627 | 26/06/2020 | 26/06/2027 | EUR    | 9 900                  | 0,01  | 8 539 169,05         | 0,61           |
| XS2406010285 SPBK 1 SR-BANK 0,25%21-091126  | 09/11/2021 | 09/11/2026 | EUR    | 4 000                  | 0,25  | 3 464 226,85         | 0,25           |
| <b>TOTAL PORTUGAL</b>                       |            |            |        |                        |       | <b>3 100 986,25</b>  | <b>0,22</b>    |
| PTCPECOM0001 REDE FERR.NAC.4,047%06-161126  | 16/11/2006 | 16/11/2026 | EUR    | 60                     | 4,047 | 3 100 986,25         | 0,22           |
| <b>TOTAL SUEDE</b>                          |            |            |        |                        |       | <b>33 144 457,62</b> | <b>2,38</b>    |
| XS0191154961 VATTENFALL 5 3/8%04-24 EMTN    | 29/04/2004 | 29/04/2024 | EUR    | 4 200                  | 5,375 | 4 467 698,79         | 0,32           |
| XS1198117670 ESSITY 1,125%15-050325         | 05/03/2015 | 05/03/2025 | EUR    | 1 000                  | 1,125 | 956 849,86           | 0,07           |
| XS1567901761 SECURITAS 1,125%17-200224      | 20/02/2017 | 20/02/2024 | EUR    | 2 500                  | 1,125 | 2 454 276,37         | 0,18           |
| XS1584122763 ESSITY 1,625%17-300327         | 27/03/2017 | 30/03/2027 | EUR    | 2 000                  | 1,625 | 1 855 882,46         | 0,13           |
| XS2133390521 VATTENFAL 0,05%25              | 12/03/2020 | 15/10/2025 | EUR    | 2 300                  | 0,05  | 2 083 132,05         | 0,15           |
| XS2173114542 SBAB BANK 0,5%20-130525        | 13/05/2020 | 13/05/2025 | EUR    | 65                     | 0,50  | 6 069 564,66         | 0,44           |
| XS2342706996 VOLVO TREASURY 0%21-180526     | 18/05/2021 | 18/05/2026 | EUR    | 2 760                  |       | 2 436 914,40         | 0,18           |
| XS2404629235 SHB 0,125%21-031126            | 03/11/2021 | 03/11/2026 | EUR    | 3 000                  | 0,125 | 2 624 726,71         | 0,19           |
| XS2540585564 ELECTROLUX 4,125%22-051026     | 05/10/2022 | 05/10/2026 | EUR    | 10 000                 | 4,125 | 10 195 412,32        | 0,72           |
| <b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>            |            |            |        |                        |       | <b>87 625 096,95</b> | <b>6,30</b>    |
| XS0935427970 JPMORGAN 2,875% 13-24/05/28    | 24/05/2013 | 24/05/2028 | EUR    | 5 000                  | 2,875 | 4 792 369,18         | 0,34           |
| XS1107727007 CITIGROUP 2,125%14-100926      | 10/09/2014 | 10/09/2026 | EUR    | 1 990                  | 2,125 | 1 876 620,16         | 0,13           |
| XS1173792059 CITIGROUP 1,75%15-280125       | 28/01/2015 | 28/01/2025 | EUR    | 2 000                  | 1,75  | 1 966 282,74         | 0,14           |
| XS1402921412 JPMORGAN CHASE 1,5%16-291026   | 29/04/2016 | 29/10/2026 | EUR    | 3 000                  | 1,50  | 2 776 836,98         | 0,20           |
| XS1708161291 VERIZON COMM 1,375%17-271026   | 27/10/2017 | 27/10/2026 | EUR    | 17 900                 | 1,375 | 16 456 931,41        | 1,18           |
| XS1795252672 CITIGROUP 1,625%28             | 21/03/2018 | 21/03/2028 | EUR    | 5 000                  | 1,625 | 4 487 809,59         | 0,32           |

| Désignation des valeurs   | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|---|------------|------------|--------|------------------------|-------|----------------------|----------------|
| XS1944456109 IBM 0,875%19-310125  | 31/01/2019 | 31/01/2025 | EUR    | 4 000                  | 0,875 | 3 828 355,07         | 0,28           |
| XS1945110606 IBM 1,25%19-290127   | 31/01/2019 | 29/01/2027 | EUR    | 10 000                 | 1,25  | 9 218 995,89         | 0,66           |
| XS1987097430 WELLS FARGO 0,5%19-260424  | 26/04/2019 | 26/04/2024 | EUR    | 10 080                 | 0,50  | 9 733 369,50         | 0,70           |
| XS2102988354 WORLD BANK 0%20-150127   | 16/01/2020 | 15/01/2027 | EUR    | 27 000                 |       | 23 863 410,00        | 1,73           |
| XS2114852218 COMCAST 0,25%20-200527   | 20/02/2020 | 20/05/2027 | EUR    | 10 000                 | 0,25  | 8 624 116,43         | 0,62           |
| <b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |       | <b>4 589 165,75</b>  | <b>0,33</b>    |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>   |            |            |        |                        |       | <b>4 589 165,75</b>  | <b>0,33</b>    |
| XS2443920249 ING GROUP TV22-160227  | 16/02/2022 | 16/02/2027 | EUR    | 50                     |       | 4 589 165,75         | 0,33           |
| <b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>                   |            |            |        |                        |       | <b>7 751 921,27</b>  | <b>0,56</b>    |
| <b>TOTAL AUSTRALIE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>2 397 548,71</b>  | <b>0,17</b>    |
| XS2430285077 TOYOTA FIN AUST 0,064%22-0125  | 13/01/2022 | 13/01/2025 | EUR    | 2 560                  |       | 2 397 548,71         | 0,17           |
| <b>TOTAL AUTRICHE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>3 833 885,42</b>  | <b>0,28</b>    |
| XS2106056653 RAIFF BANK INT 0,25%20-220125  | 22/01/2020 | 22/01/2025 | EUR    | 42                     | 0,25  | 3 833 885,42         | 0,28           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>1 520 487,14</b>  | <b>0,11</b>    |
| FR0014007KL5 RCI BANQUE 0,5%22-140725   | 14/01/2022 | 14/07/2025 | EUR    | 1 667                  | 0,50  | 1 520 487,14         | 0,11           |
| <b>TOTAL Obligations hypothécaires et foncières négo. sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |       | <b>4 543 864,38</b>  | <b>0,33</b>    |
| <b>TOTAL NOUVELLE ZELANDE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>4 543 864,38</b>  | <b>0,33</b>    |
| XS2459053943 ANZ NEW ZEALAND 0,895%22-0327  | 23/03/2022 | 23/03/2027 | EUR    | 5 000                  | 0,895 | 4 543 864,38         | 0,33           |
| <b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>  |            |            |        |                        |       | <b>51 846 204,18</b> | <b>3,73</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>46 402 354,59</b> | <b>3,34</b>    |
| FR0011440130 MACIF 5,5%13-080323  | 08/03/2013 | 08/03/2023 | EUR    | 12                     | 5,50  | 1 261 651,40         | 0,09           |
| FR0012304459 CRED.AGRICOLE 3%14-221224 TSR  | 22/12/2014 | 22/12/2024 | EUR    | 7 428 000              | 3,00  | 7 384 174,80         | 0,53           |
| FR0012395689 CRED.AGRICOLE 3%15-020225 TSR  | 02/02/2015 | 02/02/2025 | EUR    | 1 500 000              | 3,00  | 1 482 231,52         | 0,11           |
| FR0012620367 CREDIT AGR.2,70%15-140425 TSR  | 14/04/2015 | 14/04/2025 | EUR    | 9 650 000              | 2,70  | 9 395 268,32         | 0,68           |
| FR0012737963 CREDIT AGR.2,7% 15-150725  | 15/07/2015 | 15/07/2025 | EUR    | 4 750 000              | 2,70  | 4 540 380,43         | 0,33           |
| FR0013299641 BNP CARDIF 1%17-291124   | 29/11/2017 | 29/11/2024 | EUR    | 60                     | 1,00  | 5 676 533,42         | 0,41           |
| XS1069549761 BFCM 3%14-210524 EMTN SUB  | 21/05/2014 | 21/05/2024 | EUR    | 13 993                 | 3,00  | 14 174 034,91        | 1,01           |
| XS1190632999 BNP PARIBAS 2,375%15-170225  | 17/02/2015 | 17/02/2025 | EUR    | 2 500                  | 2,375 | 2 488 079,79         | 0,18           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>   |            |            |        |                        |       | <b>5 443 849,59</b>  | <b>0,39</b>    |
| XS2176621170 ING GROUP TV20-260531  | 26/05/2020 | 26/05/2031 | EUR    | 50                     |       | 4 596 123,29         | 0,33           |
| XS2350756446 ING GROEP TV21-090632  | 09/06/2021 | 09/06/2032 | EUR    | 10                     |       | 847 726,30           | 0,06           |

| Désignation des valeurs  | Emission   | Echéance   | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux  | Valeur<br>boursière   | % Actif<br>Net |
|--|------------|------------|--------|------------------------|-------|-----------------------|----------------|
| <b>TOTAL Titres de créances</b>  |            |            |        |                        |       | <b>168 114 125,11</b> | <b>12,08</b>   |
| <b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé</b> |            |            |        |                        |       | <b>168 114 125,11</b> | <b>12,08</b>   |
| <b>TOTAL Titres de créances négociables</b>                              |            |            |        |                        |       | <b>168 114 125,11</b> | <b>12,08</b>   |
| <b>TOTAL AUTRICHE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>32 596 938,33</b>  | <b>2,35</b>    |
| AT0000A1K9C8 AUSTRIA 0,75%16-201026                                      | 16/02/2016 | 20/10/2026 | EUR    | 35 000                 | 0,75  | 32 596 938,33         | 2,35           |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>30 353 998,88</b>  | <b>2,18</b>    |
| BE0000337460 BELGIQUE 1%16-220626  | 13/01/2016 | 22/06/2026 | EUR    | 3 200 000 000          | 1,00  | 30 353 998,88         | 2,18           |
| <b>TOTAL ESPAGNE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>21 567 472,19</b>  | <b>1,55</b>    |
| ES0000012A89 SPAIN 1,45%17-311027  | 04/07/2017 | 31/10/2027 | EUR    | 9 000                  | 1,45  | 8 345 272,19          | 0,60           |
| ES0000012J15 SPAIN 0%21-310127   | 26/10/2021 | 31/01/2027 | EUR    | 15 000                 |       | 13 222 200,00         | 0,95           |
| <b>TOTAL FINLANDE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>10 820 160,00</b>  | <b>0,78</b>    |
| FI4000511449 FINLAND 0%21-150926   | 31/08/2021 | 15/09/2026 | EUR    | 12 000                 |       | 10 820 160,00         | 0,78           |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>   |            |            |        |                        |       | <b>9 330 268,22</b>   | <b>0,67</b>    |
| IE00BKFVC568 IRELAND 0,2%20-150527                                       | 16/04/2020 | 15/05/2027 | EUR    | 400 000 000            | 0,20  | 3 579 906,85          | 0,26           |
| IE00BV8C9418 IRELAND 1%16-150526   | 14/01/2016 | 15/05/2026 | EUR    | 600 000 000            | 1,00  | 5 750 361,37          | 0,41           |
| <b>TOTAL ITALIE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>29 542 056,00</b>  | <b>2,12</b>    |
| IT0004644735 ITALIE 4,5%10-010326  | 23/09/2010 | 01/03/2026 | EUR    | 12 000                 | 4,50  | 12 486 652,80         | 0,90           |
| IT0005390874 ITALY 0,85%19-150127  | 13/11/2019 | 15/01/2027 | EUR    | 19 000                 | 0,85  | 17 055 403,20         | 1,22           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>  |            |            |        |                        |       | <b>10 762 440,00</b>  | <b>0,77</b>    |
| NL0015031501 PAYS BAS 0%20-150127  | 28/05/2020 | 15/01/2027 | EUR    | 12 000 000             |       | 10 762 440,00         | 0,77           |
| <b>TOTAL PORTUGAL</b>  |            |            |        |                        |       | <b>23 140 791,49</b>  | <b>1,66</b>    |
| PTOTEKOE0011 PORTUGAL 2,875%15-151025                                    | 20/01/2015 | 15/10/2025 | EUR    | 2 300 000 000          | 2,875 | 23 140 791,49         | 1,66           |
| <b>TOTAL Titres d'OPC</b>  |            |            |        |                        |       | <b>78 796 050,33</b>  | <b>5,66</b>    |
| <b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>         |            |            |        |                        |       | <b>78 796 050,33</b>  | <b>5,66</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |            |            |        |                        |       | <b>78 796 050,33</b>  | <b>5,66</b>    |
| FR0007004130 CM-AM OBLI SOUVERAINS RC FCP                                |            |            | EUR    | 5 148                  |       | 21 350 609,28         | 1,53           |
| FR0007033477 CM-AM INSTIT.SH.TERM RC SI.6D                               |            |            | EUR    | 7 419,071183           |       | 16 076 459,54         | 1,16           |
| FR0007081088 CM-AM CREDIT LOW DURATION (RD)                              |            |            | EUR    | 474,264                |       | 12 761 694,90         | 0,92           |
| FR0011153378 CM-AM INFLATION RC SI.6DEC                                  |            |            | EUR    | 240 000                |       | 27 597 600,00         | 1,98           |
| FR0013246550 CM-AM GREEN BONDS (IC)                                      |            |            | EUR    | 1,3                    |       | 111 046,61            | 0,01           |
| FR0013296282 CM-AM OBLI CORPO ISR (S)                                    |            |            | EUR    | 8 000                  |       | 898 640,00            | 0,06           |
| <b>TOTAL Contrats financiers</b>   |            |            |        |                        |       | <b>0,00</b>           | <b>0,00</b>    |

| Désignation des valeurs                              | Emission | Echéance | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Taux | Valeur<br>boursière  | % Actif<br>Net |
|--|----------|----------|--------|------------------------|------|----------------------|----------------|
| <b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b> |          |          |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>              |          |          |        |                        |      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>    |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                  |          |          |        |                        |      | <b>3 078 680,00</b>  | <b>0,22</b>    |
| MARF.EUR Appels marge futures                        |          |          | EUR    | 3 078 680              |      | 3 078 680,00         | 0,22           |
| <b>TOTAL AUTRES PAYS</b>                             |          |          |        |                        |      | <b>-3 078 680,00</b> | <b>-0,22</b>   |
| FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323                           |          |          | EUR    | -119                   |      | 1 006 740,00         | 0,07           |
| FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323                           |          |          | EUR    | 1 138                  |      | -4 085 420,00        | -0,29          |

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

|  |              |        |
|--|--------------|--------|
| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

|  |              |        |
|--|--------------|--------|
| Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

|  |              |        |
|--|--------------|--------|
| Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% |              |        |
|  | NET UNITAIRE | DEUISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% *  |              | EUR    |

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM OBLI MOYEN TERME  
Identifiant d'entité juridique: 969500NI2Y0B17J7ZQ53

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

13,2% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,25/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,91/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

**Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable:** *ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité*

- la proportion d'investissement durable (*uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable*)

Le score ESG du produit financier est de 6,25/10, en amélioration de 18 bp sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class » .

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management .Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

**Pour les fonds sans objectif d'investissement durable:** N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

| Investissements les plus importants | Secteur             | % d'actifs | Pays                |
|-------------------------------------|---------------------|------------|---------------------|
| 1. OAT 0,25%16-25112026             | Souverains          | 3,976      | FRANCE              |
| 2. ESPAGNE 0%20-310126              | Souverains          | 3,797      | ESPAGNE             |
| 3. EUROFIMA BASEL 0%20-28072        | Supranational       | 2,54       | SUISSE              |
| 4. AUSTRIA 0,75%16-201026           | Souverains          | 2,343      | AUTRICHE            |
| 5. BELGIQUE 1%16-220626             | Souverains          | 2,182      | BELGIQUE            |
| 6. DEXIA CLF 0,01%20-220127         | Banques             | 1,958      | FRANCE              |
| 7. CDP 1,875%18-070226              | Entité garantie par | 1,731      | ITALIE              |
| 8. WORLD BANK 0%20-150127           | Supranational       | 1,715      | ETATS UNIS AMERIQUE |
| 9. PORTUGAL 2,875%15-151025         | Souverains          | 1,663      | PORTUGAL            |
| 10. CDP 2,125%19-210326             | Entité garantie par | 1,332      | ITALIE              |

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de **XX%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

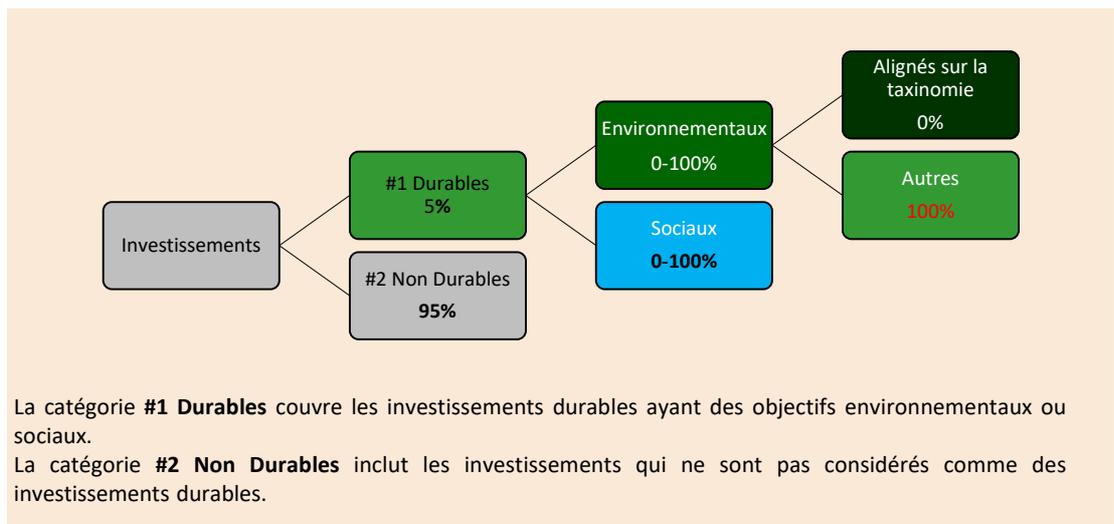
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Banques
- Telecom
- Santé
- Automobiles
- Etat et Quasi-état



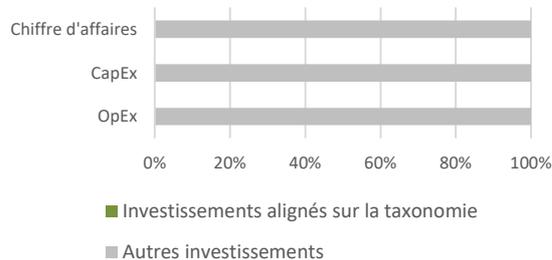
## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



## Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 11,5%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

**Si le produit financier n'a pas d'indice de référence:** NA

**Si le produit financier a un indice de référence:** NA

- ***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

**Si le produit financier n'a pas d'indice de référence:** NA

**Si le produit financier a un indice de référence:** NA

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

**Si le produit financier n'a pas d'indice de référence:** NA

**Si le produit financier a un indice de référence:** NA

avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

**Si le produit financier n'a pas d'indice de référence:** NA

**Si le produit financier a un indice de référence:** NA

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

**Si le produit financier n'a pas d'indice de référence:** NA

**Si le produit financier a un indice de référence:** NA

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**CM AM OBLI MOYEN TERME**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 décembre 2022**

**CM AM OBLI MOYEN TERME**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT  
4, rue Gaillon  
75002 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLI MOYEN TERME relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## CM AM OBLI MOYEN TERME

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## CM AM OBLI MOYEN TERME

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## CM AM OBLI MOYEN TERME

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2023.03.24 18:00:20  
+0100